TRAITÉ DE FAUCONNERIE

H. Schlegel
et
A.H. Verster de Wulverhorst

John Resler Swift

THE NATIONAL SPORTING LIBRARY
MIDDLEBURG, VIRGINIA
ACQUIRED 1997

THE GIFT OF
John Swift

An introduction to
H. Schlegel and
A. H. Verster de Wulverhorst

TRAITÉ DE FAUCONNERIE

by Gavin Bridson

PION LIMITED
London
JOHNSON REPRINT CORPORATION
New York

Pion Limited, London
in conjunction with
Johnson Reprint Corporation, New York
© 1979 Gavin Bridson

Printed in England

John Resler Swift

THE NATIONAL SPORTING LIBRARY
MIDDLEBURG, VIRGINIA
ACQUIRED 1997

THE GIFT OF
John Swift

Schlegel and Verster van Wulverhorst's *Traité de Fauconnerie* has always been a prize that the discerning ornithological collector dreams of possessing. It has acquired an almost legendary aura of excellence and rarity scarcely equalled in the world of fine bird books. All who describe it are unstinting in their praise of its beauty, authority, and stature – any bookseller fortunate enough to catalogue a copy does so with a thesaurus of superlatives, and many a collector confronting Wolf's life-size falcon plates eye-to-eye in some library or bookshop would want to place it at the pinnacle of his collecting ambitions. Many more will know of the work by reputation alone. All this would have given the authors immense satisfaction since their objective was to make this the ultimate in books on falconry, and with royal patronage to encourage them they clearly succeeded. It is unsurpassed. Sadly for most collectors the *Traité* has been but an elusive dream. Apparently less than a hundred copies were issued and, following the depredations of print dealers and collectors, no more than fifty copies remain complete.

Its instigator was Abraham Hendrik Verster van Wulverhorst, Inspector General of Hunting in the Netherlands, back in 1838 when he regularly participated in the famous hawking parties at 'het Oude Loo' near Valkenswaard, south of Eindhoven. This royal preserve, where herons were hunted, was a traditional centre for the sport. Several regular enthusiasts came from the British Isles and brought expertise learned from Dutch falconers in the employ of British patrons of the sport. With royal patronage there had been a resurgence of interest in the ancient sport in the Netherlands leading to the formation of the Loo Hawking Club in 1839. This select group of sportsmen was led by His Royal Highness Alexander, Prince of the Low Countries, as President and was open only to those proposed for admission by its thirty-odd members. Amongst these were numbered the Prince of Orange, Frederick and Henry – Princes of the Low Countries, the Duke of Leeds, the Earls of Chesterfield and Strathmore, and other continental and British Counts, Lords, Barons and gentry. The Club comprised two companies of falconers under the professional direction of Jan Bots and his pupil Adrian Mollen and also the veteran Franz van den Heuvell who had been falconer to King Louis XVI from 1785 to 1792. In its early days the Club flew as many as forty and more falcons at meetings that were attended by crowds of curious spectators. J. B. Sonderland's two large tableaux (plates B and C, 'Le Vol du Heron') record some of the excitement of these great gatherings held during May, June, and July, and incidentally provide miniature portraits of many of the participants.[1] A regular follower at these meetings was Verster van Wulverhorst's friend Dr. Hermann Schlegel, a professional ornithologist employed at the Rijksmuseum at Leyden under the Direction of Coenraad J. Temminck, the doyen of Dutch ornithologists. Verster van Wulverhorst, who was interested in most kinds of hunting, was

1. A key to the identity of those portrayed in these two tableaux was published in the *Fauconnerie Catalogue Illustré* issued at the Paris Universal Exhibition of 1889.

the author of books on field sports and their history, and it was he who conceived the idea of the *Traité* and engaged Schlegel's services to produce it with his help. In the first of Sonderland's tableaux the two authors, Verster van Wulverhorst and Schlegel, appear at the extreme left of the picture.

Schlegel was a singularly inspired choice for this task. Already respected as a rising ornithologist of the new school that was to change the face of the science over the next few decades and a gifted bird artist in his own right, he was to exercise a great influence on the development of the art as practised by some of its most admired exponents. Born in 1804, a native of Altenburg in Thuringia, he was the eldest of eleven children whose father was the proprietor of a brassfounding business. This well-educated and intellectually lively man took much trouble to give his eldest son the best possible education, and planned that Hermann should follow a conventional profession after completing his university studies. Hermann, however, partly influenced by his father's own butterfly collection and the general fashion for making natural history collections which was common amongst boys in the town, became ever more absorbed in natural history. A youthful interest in entomology gave place to a zealous pursuit of ornithology, particularly in the field, and he also kept and studied birds – especially birds of prey – in captivity. He decided to make ornithology his career, did not go to university as planned, and after an abortive attempt to settle into the family business he left home at eighteen and set off on travels that were to take him to Leyden by way of Dresden, Prague and Vienna. It was in Vienna that he secured his first natural history appointment in the Kaiserlich-Koenigliches Naturhistorisches Hofmuseum and rapidly earned the respect of his scientific colleagues whilst acquiring a broad framework of zoological knowledge. The Director, Karl F. A. von Schreibers, was the influence behind Schlegel's decision to move to Leyden in 1825. Coenraad Temminck, an old acquaintance, had written to von Schreibers to seek his help in finding a young scientist to go to work in the Rijksmuseum at Leyden. Schlegel, who suffered the disadvantage of being a North German Protestant in Catholic Austria, allowed himself to be persuaded to take this opportunity rather than face the prospect of a future with little or no chance of promotion in Vienna. Once in Leyden, Schlegel again quickly earned the respect and friendship of colleagues, both his contemporaries and his superiors. Here he was able to undertake a formal university training in science, and in 1830–31 followed studies which included, in addition to natural history, courses in human anatomy, physiology, geology, mathematics, physics, and chemistry, and improved his command of classical and modern languages. His abilities were recognised in the award of an honorary doctorate by the University of Jena in 1832. Temminck, under whose supervision he worked at the Rijksmuseum, had been co-author with Meiffren

John Resler Swift

NATIONAL SPORTING LIBRARY

THE NATIONAL SPORTING LIBRARY
MIDDLEBURG, VIRGINIA
ACQUIRED 1997

THE GIFT OF
John Swift

Laugier de Chartrouse of a gigantic iconography of birds that took nineteen years to complete. Their *Nouveau Recueil de Planches Coloriées d'Oiseaux*, Paris, 1820–39, extended to 600 plates after designs by Nicolas Huet (fils) and Jean Gabriel Prêtre in the formal and stiff poses so much a characteristic of the French 18th century school of ornithological illustration. It was this very style of illustration that offended Schlegel's inherent artistic sensibility and ornithological judgement. He was too acute a field observer ever to be satisfied with the taxidermist's pose that had served as the model for most previous illustration. Accordingly, in addition to his other pursuits, he found time over the next few years to make a careful study of the art of natural history draughtsmanship. By improving his own technique and by encouraging a group of very talented artists he was influential in introducing a new age of bird illustration. Happily the potential of chalk-style lithography as a medium for natural history illustration was developing in the 1830s and offered new scope to the artist in its ability to reproduce his autographic work. Schlegel was vigorous in his encouragement of its use, and in 1847 wrote a prize essay[2] on the theme of the necessary requirements of natural history to satisfy both the naturalist and the connoisseur of art, laying particular stress on the advantages offered by lithography in this context. When Verster van Wulverhorst approached him on the idea of a large-scale illustrated treatise on falcons and falconry Schlegel knew exactly what sort of drawings were appropriate, but few artists showed any talent for making truly characteristic and ornithologically accurate portraits of these striking birds. Happily Schlegel had not long to wait before being shown a sketchbook of bird drawings by a young German artist which included studies of birds of prey. Prof. Johann J. Kaup, Director of the Darmstädte Naturhistorisches Museum, who was in Leyden to attend an ornithological conference, had brought the sketchbook to demonstrate the work of Joseph Wolf, an unknown artist whose ability was instantly apparent to the eye of a good field ornithologist. Schlegel was so impressed with the work that he immediately sent Wolf a commission to draw an adult and a young goshawk for the projected *Traité*, and thus began the happy alliance of these two great artist naturalists.

2. *Verhandeling over den vereischten van natuurkundige afbeeldingen.* Ene door Teylers Tweede Genootschap in het jaar 1847 bekroonde prijsvraag, Haarlem, 1849 (*Verhandelingen, uitgegeven door Teylers Tweede Genootschap*, 25 Stuk.)

Josef Wolf, later known as Joseph, was born in 1820 at Mörz near Münstermaifeld, fifteen miles from Coblenz in the Eifel. He was the eldest of five sons born to a peasant farmer and at an early age showed an uncharacteristic and largely unwelcomed interest in natural history, especially bird life. His home lay on the migratory routes of the great birds of prey, and the young Wolf became well acquainted with these fine birds for, apart from spending much time in field study, he devised snares to trap them and minutely examined their features in captivity. He early displayed a natural artistic talent and spent much time drawing birds and in perfecting his skill at making animated

and life-like portraits based on accurate observation of their habits. Armed with a gun he roamed the countryside looking for bird life and being a good shot brought home many specimens for closer study. At an early stage he was led to make studies of the insertion of the plumage in the skin and discovered the existence of well-defined feather tracts. This aspect of bird morphology, properly termed pterylosis, was a novel discovery for an amateur bird artist to have made and it greatly enhanced his understanding of the features of plumage and their correct representation in drawing. At the age of sixteen he was apprenticed for three years to Gebrüder Becker, a small lithographic firm in Coblenz, to learn the trade of lithographic draughtsman. Although the firm apparently did little more than jobbing work and his artistic outlets were limited to labels and letterheads, he nevertheless learned the rudiments of lithographic technique that were to stand him in such good stead for the rest of his life. For, possessed of that skill, he could lithograph his own work and, as his mastery of ornithological portraiture grew, he was able to give fullest expression to his talents in auto-lithography. Many artists of great ability never perfected the technique of making drawings on stone but had to rely on the intervention of another hand in transferring their ideas and observations to stone for publication and suffered the consequent risk of distortion or loss of personality. Wolf experienced this disadvantage when he was prevented from lithographing his own designs.

After his apprenticeship Wolf returned home and spent more time in improving his bird drawing before seeking a career in his newly acquired trade. Amongst the work done at this time was a series of miniature water colour studies of birds, immensely detailed, and reflecting the disciplined restrictions that an apprenticeship in label and other small artwork had imposed on him. It was some time before he was able to break free of this inhibition and to develop the freedom to cover large surfaces with life-size bird drawings. When he did eventually seek work in Frankfurt lithographic houses one proprietor recommended that he show his portfolio of drawings to the Director of the Senckenberg Museum, Dr. Eduard Rüppell, who recognised the young artist's talent. He gave Wolf an introduction to Prof. Dr. Johann J. Kaup at Darmstadt, a distinguished zoologist and no mean artist either, who was sufficiently interested in birds of prey to publish a monograph on the Falconidae in 1847.[3] His support for Wolf's ability and potential was likely to carry considerable weight in the scientific world. Meanwhile Wolf had secured a position with a Frankfurt printer and in his spare time commenced some bird portraits for a commission that Rüppell had given him, the preparation of fifty plates for his *Systematische Uebersicht der Vögel Nord-Ost-Afrika's* which was published in Frankfurt in 1845. Soon afterwards Dr. Kaup was to make his visit to Leyden bearing Wolf's sketchbook and to show Schlegel how birds of prey could be

3. Monographien der Genera der Falconidae, In: *Oken's Isis*, 1847, col. 39–80, 83–121, 161–212, 241–283, 325–386.

John Resler Swift

THE NATIONAL SPORTING LIBRARY
MIDDLEBURG, VIRGINIA
ACQUIRED 1997

THE GIFT OF
John Swift

drawn, a circumstance that could scarcely have been more fortunate for young Wolf. Probably no other ornithologist in Europe was better fitted than Schlegel to appreciate the full power of Wolf's talent, so obviously based on acute field observation. With Schlegel's commission to make drawings for the *Traité de Fauconnerie* in addition to Rüppell's plates Wolf's fortune was made and he gave up his job at Frankfurt and travelled to Leyden to meet Schlegel. At the age of twenty he had met some of the most eminent ornithologists in Europe and had impressed them all with his intimate knowledge of bird habits and his fidelity in portrayal of the minutiae of plumage and other features. Schlegel was ever ready to praise Wolf's mastery of drawing, and to learn much from it, whilst providing mature ornithological guidance to the self-taught artist-naturalist who admitted Schlegel's superiority in field observation. After a short while in Leyden Wolf suffered a month's feverish illness and decided to return to Darmstadt where he set to work in earnest on his commissions. He had been entrusted with yet another series of drawings which resulted in a contribution of twenty plates (including ten birds of prey) for Temminck and Schlegel's *Aves Japonicae* (forming part of Philipp von Siebold's great *Fauna Japonica*) published in Leyden in 1844–50. With his newly earned income Wolf decided to acquire some formal art training at a local art school and also took up oil painting. During this period he developed a concern for perfecting the accurate delineation of foreground foliage, which became a marked feature of his mature work – a concern born of his ecological interest in bird habits and concealment. However, at the time he was making the designs for Schlegel's *Traité de Fauconnerie* he confined himself to the figures, and the backgrounds of the published plates were provided by the somewhat uninspired pencils of other artists. He gradually succeeded in making subtle improvements in his technique for depicting the posture and animation of birds of prey and in this he was no doubt aided by the formal art studies he was pursuing at this time and again, in 1847, at the Antwerp Academy. Nevertheless, with slight exception, the life-size portraits in Schlegel's *Traité* have scarcely been bettered in any of Wolf's subsequent work and if one can find fault it must almost certainly be laid at the feet of the lithographic artists who re-drew his designs on stone. Placed at Darmstadt, far removed from Leyden, Wolf probably only provided Schlegel with drawings on paper because of the difficulty of cross-country transport of the massive lithographic stones necessary for such large plates. As a consequence two Leyden lithographic draughtsmen were employed. Seven (perhaps eight) were re-drawn by W. van Wouw and are fine examples of chalk-style lithographic drawing which clearly do justice to Wolf's animated designs. Plates IX and XII are the work of Abraham J. J. Wendel, a lithographic artist nearly seven years Wolf's junior who clearly lacked maturity for

his figures have decidedly stiff postures. The different results produced by these two artists in translating Wolf's sketches on to stone emphatically demonstrate the advantage of an artist being able to lithograph his own work. For most of his career Wolf avoided these risks where lithography was concerned[4] and one is tempted to feel that this early experience was an object lesson in the value of auto-lithography. Wolf's original drawings for the plates were included in the sale of Schlegel's library following his death in 1884 and some were purchased for the Bibliotheek van het Koninklijk Zoologisch Genootschap Natura Artis Magistra in Amsterdam where they are still preserved. Others were bought by Pierre Amadée Pichot of Paris, the author of books on falconry and natural history who died in 1921, but their present whereabouts are not known to me.

4. A number of his later drawings were reproduced in wood-engraving, notably by J. W. & E. Whymper.

Wolf was to earn the profound admiration of every ornithologist of his age and beyond. He was truly the ornithologist's artist, revealing such intimate knowledge of the birds he drew that it perhaps requires an almost equal familiarity with the birds to permit a full appreciation of his fidelity in portraying them. Indeed, one remarkable feature of his drawing is that he could discern the 'personality' of an individual bird and produce an animated portrait, but free entirely of the taint of anthropomorphism found in the work of some contemporaries. With his ecological appreciation of bird habit he preserved authenticity in the treatment of surrounding foliage or landscape that was wanting in the work of others who lacked his intimate field experience and accurate memory for detail. He can always be relied upon to devote accurate attention to the finer points of plumage, feet, eyes, bills, and so forth and to draw the plumage of the live bird rather than the taxidermist's sleeked specimen. His pioneer attention to pterylography and an understanding of the morphological basis for the lay of each feather places him far ahead of most of his fellow artists. It was fortunate indeed that ornithologists of the stature of Rüppell, Kaup, and above all Schlegel should instantly recognise these qualities while Wolf was yet young and give him the opportunity to mature under trained scientific guidance.

Verster van Wulverhorst's grand scheme for a monumental and authoritative work on falconry probably succeeded better than even he might have hoped for, largely thanks to Schlegel's scholarship and Wolf's inspired draughtsmanship. The *Traité* opens with a short discourse on the ancient and curious terminology of falconry and includes English, German, and Dutch equivalents. This is followed by an account of the instruments employed, once again providing notes of foreign terminology, and is supported by the two superbly explicit plates (D and E). This comprehensive and fastidiously careful introduction sets the tone of the whole work and forms an essential background to the subsequent chapters on the capture, rearing, training, and flying of falcons and hawks. Apart from the immensely detailed

John Resler Swift

NATIONAL SPORTING LIBRARY

THE NATIONAL SPORTING LIBRARY
MIDDLEBURG, VIRGINIA
ACQUIRED 1997

THE GIFT OF
John Swift

accounts of procedure these sections have the stamp of absolute authority since they were based on the expertise of Jan Bots and Adrian Mollen, acknowledged masters of their art. The curious series of title-page vignettes (A) and the two grand tableaux (B and C) illustrate most of the essential procedures in accurate and picturesque detail.

At the heart of the work is a natural history of the various species of birds employed in falconry. Here Schlegel's ornithological expertise is displayed to the full in eloquent and acutely observed descriptions of each bird. These are each accompanied by an impressive historical and nomenclatorial survey of relevant literature from classical to modern times. To complete this section the authors have also added shorter accounts of those European falcons which were not used in the sport. Almost half the entire text is devoted to a survey of the history and bibliography of this ancient sport from antiquity, through the Classical world, Europe, Asia, America and Africa down to modern times. Whilst one must concede that James E. Harting was later to improve on their bibliography[5] the value of their historical text remains unsurpassed since it was based on the widest and most thorough reading of the literature. Thus, apart from its stature as a treatise on the art of falconry, this book stands as a major work of scholarship and reference value for the historian.

5. J. E. Harting, *Bibliotheca Accipitraria*, London, 1891, reprinted by the Holland Press, London, 1963 & 1977.

By the time the *Traité de Fauconnerie* was completed in 1853 the Loo Hawking Club had virtually ceased to exist. During nine seasons the falcons had taken some 1566 herons, a total that would shock a modern conservationist. However, in their defence it should be stressed that not all the birds taken were seriously injured and in such cases they were liberated with a brass label attached to a leg recording the Club's name and date of capture (one of these labels is shown in plate E). In their last paragraph of the history of falconry the authors sadly record that the future of the sport at the Loo was jeopardized by two factors, the clearance of the heathland surrounding the royal heronry and the lack of patronage and funds to support the costly expenses of running a falconry. They allude to the interest which their Sovereigns needed to take in the sport and the importance of maintaining the Hawking Club. However, the Club was never revived and although the *Traité* was lavishly dedicated "A sa Majesté Guillaume III Roi des Pays-Bas, Etc., Etc., Etc." their hopes were in vain, the great days of Dutch falconry were over. It is by virtue of the outstanding record provided by this great work that we can fully appreciate the scope of the sport as practised in its heyday.

Gavin Bridson, F.L.S.
London, 25th May 1979

THE PLATES

A. The frontispiece

The vignettes depict historical scenes related to falcons and falconry. The scenes on the right complement those on the left. They are listed here from left to right and top to bottom.

1. Eyas falcons being taken from the nest.
2. Capture of passage falcons on the heaths in Netherlands.
3. First training lessons.
4. Training for the flight at the heron.
5. Dutch falconers with falcons in the lodge.
6. Mews. The falconers are washing and smoking a bird.
7. Service in the Middle Ages at Notre Dame d'Évreux.
8. Procession of kings in the Middle Ages.
9. Flight at the antelope with the eagle practised by the Kirghiz.
10. Flight at the crane and the heron practised by the Japanese.
11. Louis XIII with his hawking party (centre, under the title).
12. A cage for capturing goshawks; royal kite, shrike, and a great horned owl; falconers bags, fetters, lure and foxtail (centre, bottom).

The hooded falcon above the title is surrounded by the ancient motto of falconers: "Mon espoir est en pennages".

B and C. Flight at the heron

The two large tableaux show the flight at the heron on the heaths surrounding the royal château of the Loo, in Gelderland, and were drawn on location in June/July 1843 by J. B. Sonderland.

Tableau B shows the instant when the gathering sets off to the sound of cries "a la vol". In the centre is Alexander, Prince of the Low Countries, followed by the Duke of Leeds and other members of the Loo Hawking Club. On the left are the falconers Franz van den Heuvell on horseback with a falcon on his fist and Adrian Mollen mounting a horse from the right as befits falconers [on the very left are the authors, Verster van Wulverhorst (head only showing) and Hermann Schlegel]. An aide is carrying a cage with the hunting birds. In the foreground on the right another aide is tying one of his birds to a stake. Other falcons and captured herons are seen around the empty cage. In the background on the left on a hill is the lodge surrounded by a crowd of onlookers. A lookout signals the approach of a heron and two falconers with their falcons are moving towards it.

Tableau C shows the heron brought down to the ground. The Prince of Orange (later to become King William III) arrives at the scene, accompanied by his adjutant Baron van Tuyll van Serooskerken. The falconers directed by Jan Bots and Ernest C. Newcombe are luring the falcon away from the heron.

D and E. Instruments of falconry

Plate D. Top: the lure (centre) with the hood seen from the rear, from the front, and (bottom, centre) from the side. Centre: two views of the falconer's bag (one-third natural size). Bottom: front and rear views of the rufter hood.

Plate E. Top: the food box (centre), sheath applied to the ends of the mandibles of a heron taken alive (right), the bell and jumping needles (left), fetters for the goshawk (extreme left) and the falcon (extreme right). Centre: imped falcons feather surrounded by (from top left in clockwise direction) the coping knife, the brail, the pincers, an iron tool for tying the knots of the bewit, the brass plate for ringing captured herons which are about to be set free, and a wooden awl for enlarging slits in the fetters.

I to XII. Hunting birds portrayed in natural size

I. White Greenland falcon, moulted, with fetters, bells and hood, on the falconer's fist.
II. Haggard tiercel of the Iceland falcon.
III. Haggard tiercel of the gyr falcon.
IV. Sore gyr falcon.
V. Haggard saker.
VI. Haggard lanner.
VII. Haggard falcon.
VIII. Sore tiercel falcon, very young, 'in kestrel's plumage'.
IX. Haggard merlin, her tiercel, and sore merlin.
X. Haggard goshawk.
XI. Sore tiercel goshawk.
XII. Sore sparrowhawk and haggard musket. In the background, the village of Valkenswaard.

Note: Eyas is a nestling, and sore is a hawk of the first year; tiercel is the male of any species of hawk; haggard is a hawk that has been caught in its adult plumage, after having moulted in the wild state.

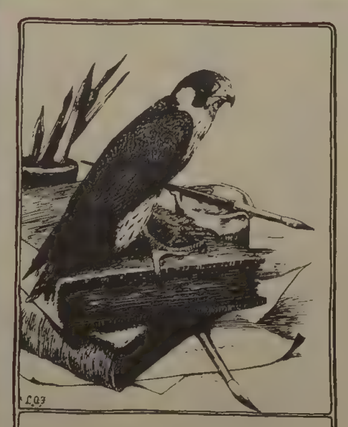

John Resler Swift

THE NATIONAL SPORTING LIBRARY
MIDDLEBURG, VIRGINIA
ACQUIRED 1997
THE GIFT OF
John Swift

EXPLICATION DES PLANCHES

ACCOMPAGNANT CET OUVRAGE.

A. Le frontispice. Les vignettes dont le frontispice se trouve orné, forment une série de petits sujets relatifs à l'histoire du faucon et de la fauconnerie. Ils ont été arrangés de manière que ceux du côté droit de la planche sont en quelque sorte les pendants de ceux du côté gauche. C'est aussi l'ordre que nous garderons dans l'énumération suivante, commençant par la première vignette d'en haut du côté gauche.

1. Dénichement des faucons niais. Voir les pages 42 et 43 de notre ouvrage.

2. Prise des faucons passagers dans les bruyères des Pays-Bas. Voir les pages 43 et 44.

3. Premières leçons d'affaîtage du faucon. Voir page 50, 1re colonne.

4. Affaîtage du faucon pour le vol du héron. Voir. p. 52, 1re colonne.

5. Fauconniers hollandais avec leurs faucons dans l'auberge. Voir page 87, 1re colonne.

6. Cabinet dans lequel on tient les oiseaux de chasse. Les fauconniers y sont occupés à laver et à fumer l'oiseau. Voir p. 46.

7. Service divin, au moyen âge, dans l'église Notre Dame d'Evreux. Voir p. 71, 2me colonne et p. 72, 1re colonne.

8. Marche des rois au moyen âge. Voir p. 72, 1re colonne.

9. Vol de l'antilope avec l'aigle chez les Kerguises; d'après les indications de Pallas. Voir p. 64, 2me colonne.

10. Vol de la grue et du héron chez les Japonais; d'après un tableau japonais rapporté du Japon par M. de Siebold. Voir p. 65 et suiv.

11. Vignette du milieu. Elle représente une des grandes chasses au vol que faisait Louis XIII, pendant les premières années de son mariage, dans les environs de Paris. Voir p. 75, 2me colonne.

L'espace encadré par ces trois vignettes comprend les figures de la cage pour prendre l'autour, voir p. 44, 2me colonne; du milan royal, p. 55, 2me colonne; de la pie-grièche, p. 43; du grand-duc, p. 55, 2me colonne; des fauconniers, des entraves etc., p. 4, 2me colonne; du leurre, p. 4, 1re colonne, et de la queue de renard, p. 55, 2me colonne.

Le titre, au centre du frontispice est couronné par le faucon chaperonné perché sur le poing du fauconnier, et surmonté de l'ancienne devise des fauconniers: Mon espoir est en pennes.

B et *C*. Deux grands tableaux, représentant le vol du héron sur les bruyères environnant le château royal du Loo en Gueldre. Ces tableaux ont été dessinés sur les lieux, pendant les mois de Juin et de Juillet de l'année 1843, par M. J. B. Sonderland.

Le premier tableau représente le moment où, au cri mille fois répété de «à la vol» les partisans de cette chasse se mettent en route pour suivre le vol. On voit, au centre du tableau, feu Son Altesse royale le prince Alexandre des Pays-Bas suivi du duc de Leeds et d'autres membres de la société. Du côté droit du tableau, se trouvent les fauconniers Fr. van den Heuvell monté à cheval avec le faucon sur le poing, et A. Mollen, montant à cheval du côté droit à la manière des fauconniers. Près de lui se tient un aide-fauconnier qui porte la cage avec les oiseaux de chasse. Sur l'avant-scène à droite se voit un autre aide-fauconnier occupé d'attacher à terre un de ses oiseaux. D'autres faucons et des hérons pris se trouvent groupés autour de la cage vide qui a servi à transporter les oiseaux sur les lieux de la chasse. Au second plan du tableau, du côté gauche, se trouve représentée la cabane, rendez-vous de la société. Elle est construite sur une colline et entourée de la foule de curieux qui se portent sur ces lieux pour contempler le beau spectacle qu'offre le vol du héron. On aperçoit sur le même plan, mais à gauche, deux fauconniers allant avec leurs faucons à la rencontre du héron et, au lointain, à gauche du héron approchant, le fauconnier en vedette qui, le premier, a donné le signal de l'arrivée du héron. Voir les pages 53 et 54 de notre ouvrage.

Le second tableau représente le moment où le héron, que l'on vient de voler, a été terrassé par le faucon. Sa Majesté notre roi, à cette époque prince d'Orange, suivi par son adjudant, M. le Baron van Tuyll van Serooskerken, étant le premier arrivé sur le lieu où gît le héron, s'est arrêté pour attendre la reprise des faucons dont s'occupent le fauconnier J. Bots et son aide-fauconnier. M. Newcome, descendu de cheval, dirige les opérations des fauconniers. Voir p. 54, 2me colonne.

D. et *E*. Deux planches représentant les instruments de fauconnerie, décrits aux pages 3 et suivantes de notre ouvrage.

Sur la planche *D* se trouvent représentés: 1, le leurre; 2, 3 et 4, le chaperon vu par derrière, par devant, et de profil; 5 et 6, la fauconnière, vue de deux côtés (figures réduites au tiers de la grandeur naturelle); 7 et 8 le chaperon de rust, vu par devant et par derrière.

La planche *E* comprend les figures des objets suivants: 1, la boîte au pât; 2, à droite de la boîte, les étuis jumeaux que l'on applique aux pointes des mandibules des hérons pris vivants; 3, du côté gauche de la boîte, la sonnette; 4, les aiguilles à enter; 5, à gauche de la planche, les entraves pour l'autour; 6, du côté droit de la planche, les entraves destinées pour les faucons; 7, au centre de la planche, une penne de faucon raccommodée; 8, au dessus de la 7me figure, la bride; 9, du côté droit, les pinces; 10, du côté gauche, le canif; 11, la plaque de cuivre que l'on met aux pieds des hérons pris, auxquels on rend la liberté; 12, instrument de fer, servant à faire les nœuds du porte-sonnette; 13, alène de bois, servant à élargir les fentes des entraves.

I à XII, Douze planches représentant les oiseaux de chasse, grandeur naturelle.

I. Le Groënlandais, faucon blanc mué, muni d'entraves, de sonnettes et du chaperon, sur le poing du fauconnier.

II. Le tiercelet hagard du faucon d'Islande.

III. Le tiercelet hagard de gerfaut.

IV. Le gerfaut sors.

V. Le sacre hagard.

VI. Le lanier hagard.

VII. Le faucon hagard.

VIII. Le tiercelet sors de faucon, très jeune, dit, au plumage de cresserelle.

IX. L'émérillon hagard, son tiercelet et l'émérillon sors.

X. L'autour hagard.

XI. Le tiercelet sors d'autour.

XII. L'épervier sors et le mouchet hagard. Le paysage de cette planche offre la vue du village de Valkenswaerd.

John Resler Swift

THE NATIONAL SPORTING LIBRARY
MIDDLEBURG, VIRGINIA
ACQUIRED 1997

THE GIFT OF
John Swift

The original copy is in the possession
of a private collector by whose permission
this facsimile was made

This edition is limited to 270 copies
of which 250 are for sale

This is number
116

550 additional copies of the illustrations without text
have been printed for sale in loose-leaf
portfolio form

TRAITÉ DE FAUCONNERIE

PAR

H. SCHLEGEL

ET

A. H. VERSTER DE WULVERHORST

1979

PION LIMITED

LONDON

JOHNSON REPRINT CORPORATION

NEW YORK

© Pion Limited 1979
ISBN 0 85086 076 8
Library of Congress Catalog Card Number 79-88968

Printed in England
at The Curwen Press, London

Mon espoir est en pennes.
TRAITÉ
DE
FAUCONNERIE
par
H. Schlegel
et
A.H. Verster de Wulverhorst.
Leiden et Düsseldorf
chez
Arnz & Comp
1844 – 1853.
Erfunden u. auf Stein gez. von J.B. Sonderland.

A SA MAJESTÉ

GUILLAUME III

ROI DES PAYS-BAS,

ETC., ETC., ETC.

Sire!

En daignant accepter la dédicace de cet ouvrage, **Votre Majesté** *a bien voulu manifester l'auguste protection qu'elle accorde à l'art noble et antique de la Fauconnerie, honorée de tout temps par le suffrage des plus grands princes. Elle a en même temps offert aux soussignés l'occasion d'exprimer ici les sentiments de reconnaissance, de dévouement et du respect le plus profond, dont ils seront à jamais pénétrés envers leur souverain.*

Veuillez, **Sire**, *agréer ce faible hommage de la part de vos fidèles sujets:*

H. SCHLEGEL, A. H. VERSTER DE WULVERHORST.

AVANT-PROPOS.

L'ouvrage que nous offrons au public, doit son origine à l'établissement de la Société pour la fauconnerie au Loo en Gueldre. Les auteurs, amis, compagnons d'études et tous deux grands amateurs de la chasse, se rencontrèrent, comme d'un commun accord, sur un terrain qui ne leur était connu que par la lecture d'écrits aussi nombreux que peu satisfaisants. En effet, une étude de quelques jours sur les lieux où s'exerce la chasse au vol leur suffisait pour arriver à la conclusion que nos fauconniers hollandais seuls possèdent à fond l'art de la fauconnerie.

Son Altesse Royale, feu le prince Alexandre des Pays-Bas et son adjudant, M. le Baron A. H. Sloet d'Oldruitenborgh, leur ayant fourni tous les moyens pour faciliter leurs recherches, les auteurs se sont plus particulièrement adressés aux fauconniers J. Bots et A. Mollen qui s'empressèrent aussitôt de leur enseigner, pour ainsi dire, l'art qu'ils possèdent en maîtres. Durant les séjours réitérés et assez prolongés que l'un de nous a faits au Loo et à Valkenswaard, il a été à même d'assister à tout ce qui concerne l'éducation et le traitement des oiseaux ainsi qu'à toutes sortes de chasses à l'oiseau, et il a composé, sous les yeux des fauconniers mêmes, les chapitres traitant de l'art de la fauconnerie et de la chasse au vol. Après avoir terminé ces études pratiques, les auteurs ont rassemblé, chacun de leur côté, tous les faits qui ont trait à l'histoire et à la littérature de la fauconnerie: ces matériaux épars ont servi de base aux dernières parties de leur traité que l'un d'entre eux s'est chargé de rédiger dans son ensemble, afin d'obtenir l'harmonie indispensable à un travail de ce genre.

Il sera inutile d'entrer dans des détails sur la manière dont nous avons traité notre sujet; nous ferons seulement observer qu'en écrivant l'histoire de la fauconnerie, nous avons essayé de démontrer que la connaissance exacte d'un usage aussi remarquable transmis d'un peuple à l'autre, peut servir à jeter du jour sur leur vie, sur les rapports qu'il y a eu entre eux, sur leurs migrations, en un mot sur les points les plus obscurs de leur histoire.

Nous avons mis tous les soins possibles pour donner à nos lecteurs, au moyen de figures exactes, une idée des oiseaux de chasse ainsi que de tout ce qui concerne la fauconnerie. Voilà le but des planches dont cet ouvrage est accompagné. Le frontispice ainsi que les deux tableaux représentant le vol du héron ont été composés et exécutés d'après nos indications, sur les lieux de la chasse mêmes, par M. Sonderland, artiste justement célèbre dans ce genre de travail. Les ustensiles nécessaires aux fauconniers ont été dessinés d'après les objets en usage chez les fauconniers hollandais. Quant aux figures des oiseaux de chasse, elles ont été faites sur le vivant par M. Wolf, jeune peintre d'animaux qui a, sans contredit, surpassé tous ses devanciers par une étude profonde de la nature. Un coup d'œil jeté sur notre travail démontrera que nos éditeurs n'ont épargné aucune dépense pour rendre l'exécution de cet ouvrage digne de l'art dont il traite.

Du reste, MM. Arnz ont bien voulu nous aider de leurs conseils pour l'arrangement et la composition des planches, et ils se sont ensuite chargés d'en surveiller l'exécution. La partie typographique confiée à M. ten Hagen à La Haye, fournira la preuve que lui aussi n'a rien négligé pour concourir à la tâche que nous nous étions proposée. Plusieurs savants enfin, dont nous avons rapporté les noms à leur place, se sont empressés de nous aider de leurs lumières, en nous faisant part de leurs recherches à ce sujet.

Puisse la publication de cet ouvrage contribuer à la conservation d'un art dont l'avenir a été, déjà plus d'une fois, assez douteux.

H. S. V. v. W.

DES TERMES DE FAUCONNERIE.

La fauconnerie a, comme la vénerie, des termes qui lui sont propres et qu'il importe de connaître, pour bien comprendre les écrits qui traitent de cet art. L'étude de ces termes présente des difficultés plus nombreuses qu'on ne le penserait de prime abord. Leur signification ayant quelquefois variée, soit avec le temps, soit suivant les localités, il arrive souvent que le même mot est pris par plusieurs auteurs dans des acceptions diverses. Un grand nombre de ces termes n'étant plus usités aujourd'hui, il faut, pour s'instruire de leur signification, avoir recours aux ouvrages de fauconnerie ou aux dictionnaires; les auteurs de fauconnerie se sont cependant peu souciés de donner des définitions précises de ces termes, et les personnes qui ont compilé les dictionnaires, n'ayant été nullement au fait de l'art dont nous nous occupons, il arrive souvent qu'elles ont omis quelques-uns de ces termes et donné de plusieurs autres des définitions inexactes. Les différents peuples, enfin, qui ont exercé la fauconnerie, ont imaginé des termes particuliers à leur langue, et dont il n'existe pas de mots correspondants dans les autres langues. La France ayant eu l'avantage de posséder plusieurs auteurs instruits et distingués qui ont écrit de la fauconnerie, les termes français de cet art sont plus nombreux et mieux connus que ceux usités dans d'autres langues. Le contraire a lieu par rapport à la Hollande où, à l'exception de la dissertation assez complète de Merula, il n'a jamais été publié de traité sur la fauconnerie. Ce pays a cependant produit de tout temps d'excellents maîtres dans cet art, et ces maîtres ont imaginé un grand nombre de termes tirés, soit de l'ancien hollandais, soit du dialecte que l'on parlait dans la province qu'ils habitaient, ou empruntés d'autres langues, mais dont presque aucun seul n'a été adopté par les lexicographes de cette nation. 1) En anglais, les termes de fauconnerie sont assez bien fixés, sauf quelques-uns qui sont inusités aujourd'hui et que l'on trouve indiqués dans les anciens livres de fauconnerie anglais. Il existe, dans la langue allemande, plusieurs termes de fauconnerie très-bien choisis; mais la plupart des princes allemands du siècle passé ayant eu à leur service des fauconniers hollandais, quelques écrivains ont introduit en allemand des termes hollandais dont ils ignoraient jusqu'à la signification. 2) Les fauconniers italiens et espagnols ont eu aussi leurs termes à eux; mais nous n'avons pas cru devoir en faire mention, attendu le peu d'accord qui règne entre les écrivains de ces nations par rapport à l'emploi de ces termes.

Nous nous sommes en conséquence bornés, dans cet ouvrage, à l'énumération de ces termes, dont la signification a été déterminée d'une manière rigoureuse; et nous n'avons rapporté que ceux usités par les fauconniers français, anglais, hollandais et allemands, en y ajoutant les termes de fauconnerie latins dont il est fait mention dans l'ouvrage de l'empereur Frédéric. Nous nous reservons de faire connaître dans le chapitre suivant les termes qui ont rapport aux instruments de fauconnerie.

Les oiseaux de chasse sont désignés sous des noms divers, selon le sexe, l'âge et quelquefois aussi selon la saison dans laquelle ils ont été pris, ou selon le genre de chasse pour lequel on les emploie. Les mâles de ces oiseaux s'appellent tiercelets: 3) on dit par conséquent tiercelet de gerfaut, tiercelet de faucon, tiercelet d'émérillon, tiercelet d'autour; mais ce mot de tiercelet ne s'applique ni au mâle du sacre, ni à ceux du lanier ou de l'épervier, les mâles de ces oiseaux étant désignés sous les dénominations de sacret, de laneret et de mouchet. 4) Les femelles des oiseaux de chasse portent simplement le nom de l'espèce à laquelle elles appartiennent. 5) On appelle niais 6) les jeunes oiseaux que l'on déniche, et branchiers 7) ceux qui, sortis du nid, savent se percher sur les branches des arbres, sans posséder encore les moyens de vol nécessaires pour échapper avec facilité aux poursuites du chasseur. Les oiseaux, pris lors du temps de la migration, s'appellent en général oiseaux de passage ou passagers: on dit, par conséquent, lanier de passage, autour de passage, etc. La dénomination de passager est cependant attribuée par excellence aux faucons communs pris lors de l'époque de la migration; mais, en l'appliquant à cette espèce, on remplace le plus souvent cette dénomination par celle de pélerin. 8) On distingue encore, sous l'épithète d'antenaires ou antannaires, 9)

1) Ceci s'applique même au célèbre dictionnaire de Kilian où il est tout au plus fait mention d'une sixaine de termes de fauconnerie. Cet ouvrage porte pour titre: Etymologicum Teutonicae linguae, studio et opere Cornelii Kiliani Dulfflari, Trajecti Batavorum, R. de Meyere, 1777, 4°. — 2) C'est particulièrement la traduction allemande de l'ouvrage de l'empereur Frédéric qui offre des méprises grossières par rapport à l'emploi des termes de fauconnerie. Les termes de faucon de passage et de branchier, par exemple, y sont rendus par Dreckfalke et Dackling, mots tout bonnement empruntés au hollandais trekvalk et takling, où trekken signifie dans ce sens émigrer, tandis que tak signifie branche; en allemand, au contraire, trekken doit être rendu par ziehen ou wandern, et tak par le mot Ast. Il est à regretter que le célèbre philologue Schneider ait indistinctement reproduit, dans son édition de l'ouvrage de l'empereur Frédéric, tome II, p. 126 à 131, tous les termes de fauconnerie employés par le traducteur allemand de cet ouvrage. — 3) En anglais, tiercel; en hollandais, taleken; en allemand, Terzel; tertius, tertiolus et tertiarius, dans les ouvrages de fauconnerie écrits en langue latine. — L'usage de distinguer les mâles des oiseaux de chasse sous le nom de tiercelet est très-ancien. Crescentius, cap. IX, p. 304, a le premier expliqué l'origine de cet usage. Il prétend que des trois jeunes d'une nichée, il n'y a qu'un seul mâle qu'on appelle tiercelet, parce qu'il est beaucoup plus petit que les femelles et qu'il n'a pas autant de courage. G. Tardif, Ire partie, 8me chap., p. 59, verso, et Thuan, Lib. I, p. 9, rapportent que le nom de tiercelet est donné au mâle par la raison même qu'il est le seul de son sexe dans la nichée toujours composée de trois jeunes, ou parce qu'il naît le dernier. Belon, p. 118, ayant simplement dit: «possible que «le Tiercelet a gaigne ceste appellation françoyse de sa petitesse,» on a dit par la suite que les mâles des oiseaux de proie étaient appelés tiercelets, parce qu'ils sont d'un tiers plus petits que les femelles, ce que les naturalistes eux-mêmes ont très-mal à propos répété jusqu'à nos jours. — 4) En anglais, sackerel, lanneret et musket. Les anglais distinguent en outre le mâle du gerfaut sous le nom de jerkin; celui de l'émérillon, sous le nom de jack; celui du hobereau, sous le nom de robin. — 5) Les femelles des oiseaux de chasse se nommaient autrefois les formes; mais il paraît que ce terme n'a jamais été d'un usage universel. — 6) En anglais, eyesses; en hollandais, nestling; en allemand, Nestling; nidasii, chez l'empereur Frédéric. — 7) En hollandais, taklingen; ramagii, chez l'empereur Frédéric. — 8) En anglais, simplement passage-hawk; en hollandais, passagier et aussi pelerijn ou pelgrim; Falco peregrinus, dans les ouvrages de fauconnerie en langue latine. — 9) En anglais, lantiner; en hollandais, lentenier, terme dérivé du mot hollandais lente, ce qui signifie printemps.

les faucons de passage pris au printemps, des pélerins proprement dits ou faucons de passage pris dans les trois derniers mois de l'année. Les oiseaux de chasse portent, durant la première année de leur vie, jusqu'à la première mue, l'épithète de sors; 1) c'est ainsi que l'on dit: un faucon sors, un autour sors, etc. Les oiseaux de chasse âgés de plus d'un an et par conséquent revêtus de la livrée parfaite, portent l'épithète de hagards, 2) s'ils sont pris sauvages dans cet état, et celle de mués, 3) si, pris durant la première année de leur existence, ils ont changé de plumage pendant leur captivité. On indique le nombre des années que les oiseaux ont passées en captivité, par le nombre des mues qu'ils ont subies; ainsi, l'on dit: un faucon mué, un autour mué, un sacre mué, si ces oiseaux sont dans leur deuxième année; un lanier, un gerfaut de deux, de quatre, de huit mues, si ces oiseaux sont âgés de deux, de quatre, de huit ans. Autrefois on avait aussi l'habitude de désigner les faucons communs de plus d'une mue sous l'épithète de madrés; mais ce terme n'est guère en usage aujourd'hui. Il en est de même des noms de gruyer et de héronnier, que l'on donnait aux faucons, selon qu'ils étaient exclusivement dressés pour les vols de la grue ou du héron; ou de ceux de hausse-pieds, de teneur et de tombisseur ou attombisseur, que portaient les trois faucons qu'il était d'usage de jeter successivement, quand on volait le héron.

Les fauconniers désignent plusieurs parties des oiseaux de chasse sous des termes particuliers qui ne sont reçus ni dans la langue vulgaire ni dans celle des sciences naturelles. Il importe de connaître les suivans: La cire, membrane qui revêt la base du bec des oiseaux de proie, s'appelle en termes de fauconnerie, la couronne du bec. 4) Le petit bouton qui se trouve au centre des narines est nommé le frelon. Les griffes ou serres s'appellent doigts, et on distingue le doigt postérieur sous le nom d'avillon. 5) Le pied porte le nom de main; mais ce dernier terme ne s'applique qu'aux oiseaux de haut vol: on dit par conséquent la main du faucon, le pied de l'autour. 6) La région du bas-ventre est désignée sous le nom de brayer. 7) Les scapulaires s'appellent les mahutes. 8) Les pennes adhérentes à l'avant-bras, s'appellent vanneaux. 9) Le nom de pennes 10) proprement dites, est réservé aux dix pennes qui tiennent aux os de la main; mais ces pennes, étant de longueur diverse, chacune d'entr'elles est désignée sous un nom ou une épithète particulière. La plus longue de ces pennes se nomme la longue; 11) celles qui la précèdent portent le nom de cerceaux; 12) ainsi, il n'existe qu'un seul cerceau dans les faucons, où la longue n'est précédée que d'une seule penne, et il y a trois cerceaux chez l'autour et chez l'épervier, où la longue est précédée de trois pennes. On se sert des nombres ordinaux pour marquer les pennes qui viennent se ranger à la suite de la longue; ainsi, l'on compte, chez les faucons, depuis la troisième penne, qui est ordinairement appelée la tierce ou quelquefois aussi l'avant-longue, jusqu'à la dixième; chez les oiseaux de bas vol depuis la cinquième jusqu'à la dixième. L'aileron 13) est formé par les petites pennes qui sont fixées à l'os représentant le pouce. Le terme de balai 14) a été employé par plusieurs auteurs de fauconnerie pour désigner la queue des oiseaux de chasse; d'autres écrivains prétendent que ce terme n'est applicable qu'à la queue des oiseaux de bas vol. Les deux pennes mitoyennes de la queue s'appellent les couvertures 15), ou simplement les couvertes. On emploie quelquefois le mot de manteau pour désigner l'entre-deux des épaules. Si les oiseaux niais ne sont pas abondamment nourris, l'accroissement successif de leurs pennes ne peut se faire régulièrement, et elles offrent alors des lignes transversales semblables à de faibles incisions; les pennes qui présentent cette marque s'appellent pennes affamées. 16) Les taches ou mouchetures dont les ailes et le dos de la plupart des oiseaux de chasse sont ornés, recevaient autrefois les noms de bigarrures, d'aiglures, d'émaillures, de tavelures et d'égalures. Les bandes foncées que l'on aperçoit sur la queue des oiseaux de chasse s'appellent ordinairement barres. La partie de l'oesophage que les anatomistes désignent sous le nom de jabot, s'appelle la mulette. On dit d'un oiseau malade, incapable de digérer ses aliments, qu'il a la mulette empelotée. Les excréments des oiseaux s'appellent émeut; 17) rendre les excréments se nomme émeutir. 18) En parlant du nid des oiseaux de chasse, on emploie le terme d'aire; 19) ce nom se donne aussi au nid artificiel que l'on construit pour y mettre les oiseaux niais.

Les termes suivants ont rapport à l'éducation ou au traitement des oiseaux de chasse. On dit ordinairement affaiter 20) les oiseaux, l'affaitage des oiseaux, au lieu de dresser les oiseaux. La nourriture des oiseaux s'appelle le pât; 21) leur donner à manger, s'appelle paître 22) les oiseaux; les repaître d'animaux vivants s'appelle leur donner du vif ou gorge chaude; on dit donner à l'oiseau bonne-gorge, 23) demi-gorge, 24) quart de gorge, suivant la quantité de nourriture qu'on lui distribue. Chaque fois que l'oiseau prend de la chair à son bec, cela se nomme une beccade; lui donner quelques beccades, se dit lorsqu'on ne lui permet de prendre que quelques morceaux de chair. Si, par un excès de nourriture, les oiseaux sont devenus trop gras, trop lourds, on tâche de les rendre plus maigres, en leur donnant, pendant quelque temps, moins de nourriture que d'ordinaire; cela s'appelle les essimer, les abaisser, les tenir ferme ou abaisser le corps. Si, au contraire, les oiseaux sont devenus trop maigres, on leur rend alors une nourriture abondante, ce qui se nomme les remonter. L'aile de pigeon ou de volaille avec ses chairs, dont on

1) Sauri, chez l'empereur Frédéric. En anglais, en hollandais et en allemand, on emploie l'épithète de rouge pour désigner les jeunes de l'année des oiseaux de chasse. Le faucon sors se nomme par conséquent dans ces langues: the red falcon, de roode valk, der rothe Falke, etc. — 2) En anglais et en hollandais, haggard. — 3) En anglais, intermiewed; en hollandais, muiters. — 4) Cera, chez l'empereur Frédéric; en allemand, Ring. — 5) En hollandais, aasklaauw; les fauconniers hollandais désignent encore le doigt du milieu sous un nom particulier, savoir sous celui de vangklaauw. — 6) Nous ne trouvons pas que ces distinctions aient été adoptées dans d'autres langues. Les fauconniers hollandais nomment les pieds des oiseaux de chasse simplement poot, les serres klaauwen. — 7) En hollandais, broek. Les plumes du brayer s'appellent en hollandais broekvederen, chez l'empereur Frédéric, bracalae. — 8) En allemand; Flaggen; corales, chez l'empereur Frédéric. — 9) Vani, chez l'empereur Frédéric; ce sont les rémiges secondaires des naturalistes. — 10) Pennae forinsecae, chez l'empereur Frédéric; ce sont les rémiges ou pennes primaires des naturalistes. Il paraît qu'autrefois on employait également le mot de couteaux pour désigner les pennes les plus longues de l'aile ou les ailes en général; Arthelouche de Alagona, par exemple, en parlant du faucon saphir, dit: «il a les couteaux plus longs que la queue.» Ce même mot se trouve encore dans l'ouvrage de l'empereur Frédéric; mais cet auteur comprend sous le nom de cultelli les pennes pourvues d'une échancrure à la barbe interne; en prenant ce mot dans cette signification, les oiseaux de bas vol auraient cinq couteaux, l'émérillon deux et il ne s'en trouverait qu'un seul chez les autres faucons. Nous verrons tout-à-l'heure que les fauconniers hollandais emploient ce mot de couteaux pour désigner l'aileron. — 11) Lange veder en hollandais. — 12) Le cerceau s'appelle en hollandais ciseel; chez l'empereur Frédéric, il porte le nom de saxellus. — 13) Pinions, chez les fauconniers anglais; empiniones, dans l'ouvrage de l'empereur Frédéric. Les fauconniers hollandais ont transféré à cette partie le nom de mesken, ce qui signifie petit couteau. Les naturalistes désignent ordinairement l'aileron sous le nom d'aile bâtarde. — 14) En anglais, the train. — 15) En hollandais, dekvederen; cooperturae, chez l'empereur Frédéric. On sait que les naturalistes appellent couvertures de la queue les plumes qui recouvrent la base de la queue, tant en dessus qu'en dessous. — 16) Pennae affamatae ou pennae corrosae, chez l'empereur Frédéric. La marque dont nous venons de parler, s'appelle en anglais, hungertrace; en hollandais, hongermalie; en allemand, Hungermaal; Albert le Grand cependant a Grimal, terme dont je ne trouve fait mention nulle part ailleurs. — 17) En anglais, mutes; en hollandais, smeltsel; en allemand, Schmelz. — 18) En allemand, schmelzen. — 19) En anglais, airy; en hollandais, horst; en allemand, Horst. — 20) En anglais, to train; en allemand, abtragen; en hollandais, treinen. Les fauconniers hollandais comprennent sous le nom de spinnen (spenen?) cette partie de l'éducation des oiseaux qui a pour but de les apprivoiser, en les portant presque continuellement sur le poing. — 21) En hollandais, aas; en allemand, Gekröpf. — 22) En hollandais, azen; en allemand, kröpfen. — 23) En anglais, a gorge; en hollandais, een goede krop. — 24) En hollandais, een halve krop.

se sert pour faire venir les oiseaux sur le poing, s'appelle le tiroir 1); laisser tirer 2) l'oiseau se dit, quand on lui permet d'enlever quelques beccades du tiroir. Les pillules ou petites pelotes de plumes, d'étoupes ou de coton que l'on donnait autrefois aux oiseaux pour faciliter la digestion de la chair pure dont on les nourrit, s'appelaient la cure; on disait en conséquence donner la cure à l'oiseau ou curer l'oiseau; armer la cure, c'était mettre auprès des pillules un peu de chair pour les faire mieux avaler aux oiseaux. Enter les pennes 3) signifie rejoindre, au moyen d'une aiguille, le bout d'une penne gardée à la penne d'un oiseau, qui a été rompue ou froissée. Siller 4) un oiseau, c'est lui coudre les paupières afin de l'empêcher de voir. Jardiner 5) les oiseaux, c'est les exposer au soleil ou à l'air. On dit porter les oiseaux sur le poing. En faisant partir du poing l'oiseau sur le gibier, on emploie pour les oiseaux de haut vol le terme de jeter 6), pour les oiseaux de bas vol celui de lâcher. On dit aussi, en lâchant les oiseaux de bas vol, qu'ils volent poing à fort ou de poing en fort. En laissant voler librement les faucons, pour qu'ils soutiennent le chien ou les personnes qui vont à la quête du gibier, on dit jeter amont les faucons, les faucons volent d'amont 7). Prendre motte se dit, lorsque l'oiseau se pose à terre au lieu de se percher sur un arbre, ce qui se nomme bloquer 8). Ce terme de bloquer s'applique également à l'action de l'oiseau qui, s'étant arrêté après avoir remis la perdrix, la tient à son avantage. Charier 9) se dit de l'oiseau qui emporte sa proie. En langage de fauconnerie, on dit d'un oiseau qui saisit sa proie, qu'il la lie 10) ou qu'il la frappe 11), si c'est un faucon; qu'il l'empiéte, s'il s'agit des oiseaux de bas vol. Pour faire retourner les faucons auprès de leur maître, on se sert ou du leurre ou d'un pigeon attaché à une ficelle: cela s'appelle leurrer l'oiseau, le leurrer avec du vif; les fauconniers d'autrefois disaient aussi duire un oiseau au leurre. On ne leurre pas les oiseaux de bas vol; mais on les réclame, soit avec le tiroir, soit en les appelant simplement de la voix. Les oiseaux captifs dont on se sert pour affaiter les oiseaux de chasse, et que l'on tient, lors des leçons de vol, attachés à une ficelle, s'appellent les oiseaux d'échappe; on dit par conséquent mettre à l'échappe ou à l'escap un pigeon, une perdrix, un coq, un héron, un milan, etc. On dit que l'oiseau est assuré, quand il se tient tranquille sur le poing sans se débattre; on dit qu'il vole pour bon, pour dire que son éducation est achevée. Un oiseau de grand travail est un oiseau qui vole supérieurement bien.

La fauconnerie 12) est l'art d'affaiter et de gouverner les oiseaux de chasse; on emploie ce mot également pour désigner, soit la chasse que l'on fait avec les oiseaux, soit l'équipage nécessaire pour cette chasse, ou même le lieu où l'on tient les oiseaux de chasse. La fauconnerie, en prenant ce mot dans l'acception ordinaire, se divise en fauconnerie proprement dite, si ce sont des faucons qu'on emploie, et en autourserie, s'il s'agit de l'affaitage de l'autour et de l'épervier. Les faucons étant dressés à revenir au leurre, se nomment oiseaux de leurre; l'autour et l'épervier étant dressés à revenir sur le poing, se nomment oiseaux de poing. Les oiseaux de leurre sont des oiseaux de haut vol; les oiseaux de poing sont des oiseaux de bas vol. La chasse au vol 13) ou la chasse à l'oiseau est la chasse que l'on fait avec des oiseaux dressés sur d'autres oiseaux ou sur quelque autre sorte d'animaux. On divisait autrefois la chasse au vol en haute volerie, c'est à dire, la chasse que l'on fait avec les faucons sur le milan et le héron; et en basse volerie, c'est à dire, la chasse que l'on fait, soit avec des oiseaux de haut vol, soit avec des oiseaux de bas vol, au lièvre, aux perdrix, aux canards et à d'autre gibier 14). Voler, en langage de fauconnerie, c'est chasser avec des oiseaux dressés; on dit voler le milan, voler la perdrix, ce faucon a volé le héron, etc. Le substantif vol s'emploie dans le même sens, et l'on dit le vol du héron, le vol de la corneille, etc.; un vol signifie également l'équipage composé d'oiseaux, d'hommes, quelquefois aussi de chiens, et nécessaire pour l'exercice d'un certain genre de chasse au vol; on dit par conséquent: j'ai un vol pour le milan, un vol pour la corneille, etc.; on dit aussi un vol pour les champs, si l'on entretient des oiseaux destinés expressément pour la chasse des perdrix, et un vol pour rivière, s'il s'agit des oiseaux affaités pour le vol des canards ou autres oiseaux aquatiques. On dit la chasse au faucon, à l'autour, à l'épervier, au lieu de dire la chasse avec le faucon, avec l'autour, avec l'épervier.

Beaucoup de personnes ignorant que les fauconniers montent à cheval du côté droit, parce qu'ils tiennent l'oiseau sur le poing gauche, nous ferons observer qu'en terme de manége on dit, monter à cheval en fauconnier, pour dire, monter du côté droit ou du pied droit.

DES INSTRUMENTS DE FAUCONNERIE.

Les instruments et outils dont se servent les fauconniers étant représentés dans notre ouvrage avec la plus grande exactitude, il est inutile d'en donner une description minutieuse. Il suffira par conséquent d'en faire l'énumération et d'y ajouter les détails nécessaires pour connaître les noms de ces instruments, leurs propriétés et leur usage.

On comprend sous le nom d'entraves 15) les liens que l'on met aux pieds des oiseaux de chasse, pour les empêcher de s'envoler. Ces entraves sont de deux sortes, suivant qu'elles sont destinées pour l'autour ou pour les autres oiseaux de proie 16). Elles se composent de deux parties principales, savoir: les jets 17) et la longe 18), et d'une pièce intermédiaire appelée les vervelles 19); mais dans les entraves pour l'autour il vient se joindre entre les jets et les vervelles une quatrième partie accessoire nommée le courtrier 20),

1) Tiratorium chez l'empereur Frédéric. — 2) En hollandais trekken. — 3) En anglais, imping; en hollandais, eene veder aansteken. — 4) En anglais, sealing ou seeling; en hollandais, breeuwen; en allemand, aufbräuen; ciliare, bloire chez l'empereur Frédéric. — 5) En anglais, weathering. — 6) en allemand, werfen. — 7) En anglais, waiting on; en hollandais aanwachten. — 8) En allemand, aufhacken. — 9) En anglais, carrying; en hollandais, trossen. — 10) En anglais, to bind; en hollandais, binden. — Quand on jette plusieurs faucons sur une pièce de gibier, les fauconniers anglais et hollandais n'appliquent le terme de lier qu'au faucon qui le premier a atteint le gibier, et ils disent de celui qui s'y attache après, qu'il rejoint le premier. Ce terme de rejoindre, en anglais to join, en hollandais inkoppelen, ne paraît pas avoir été en usage en France. — 11) En allemand, schlagen. — En anglais, falconry; en allemand, Falknerei. — 13) En anglais, hawking; en allemand, Beize ou Falkenbeize. On dit très-improprement en hollandais valkenjagt; Merula, ancien auteur hollandais, nomme cette chasse vlugtbedryf. En français, on dit également la chasse du vol. — 14) Les auteurs sont peu d'accord sur les définitions des expressions haute volerie et basse volerie. Nous avons, à cet égard, suivi d'Arcussia, qui nomme quelquefois la haute volerie le vol royal. La plupart des écrivains postérieurs à d'Arcussia comprennent sous le nom de haute volerie la chasse du faucon sur le héron, le canard et les grues, ainsi que celle du gerfaut et du sacre sur le milan; la basse volerie, au contraire, est, selon eux, la chasse du lanier et du tiercelet de faucon sur les faisans, les perdrix, la pie, les cailles, etc. Huber prend très mal-à-propos ces expressions pour synonymes de celles de haut vol et de bas vol. — 15) En allemand, Fesseln. — 16) Les entraves pour l'autour sont figurées du côté gauche de notre première planche; on voit celles pour le faucon sur le côté droit de cette même planche. — 17) En anglais, jesses; en hollandais, schoenen; en allemand, Geschühe ou Wurffessel; jacti chez l'empereur Frédéric. 18) C'est le leash des anglais, le langveter des fauconniers hollandais, le Langfessel des allemands, et la longa de l'empereur Frédéric. — 19) En anglais, swivel; en allemand, Wirbel; les fauconniers hollandais désignent cette pièce sous le nom de draal; dans l'ouvrage de l'empereur Frédéric les vervelles portent le nom de tornettum. — 20) Ce nom de courtrier qui n'a pas été introduit dans les dictionnaires français, était en usage, suivant les communications orales du vieux van den Heuvel, au temps où ce fauconnier servait à Versailles sous les ordres de Mr. de Forgès, lieutenant des chasses du roi Louis XVI. Il n'existe pas, que je sache, d'autre nom pour cette pièce. Les fauconniers anglais désignent le courtrier sous le nom de shortleash, les fauconniers hollandais sous celui de kortveter, les allemands sous celui de Kurzfessel.

et les jets destinés pour cette sorte d'oiseau sont pourvus à leur extrémité inférieure d'un anneau mince de cuivre jaune. Toutes ces pièces varient dans leurs proportions, suivant la taille des oiseaux pour lesquels elles sont destinées. Les jets forment la partie supérieure des entraves; ils se composent de deux pièces tout-à-fait semblables; ce sont des courroies de cuir souple que l'on attache aux tarses des oiseaux au moyen d'une espèce de nœud particulier. On appelle vervelles deux anneaux attachés l'un à l'autre par une cheville, autour de laquelle ils se tournent; l'anneau supérieur des vervelles est destiné à recevoir l'extrémité inférieure des jets ou du courtrier; on passe la longe par l'anneau inférieur. Le courtrier est une bande de cuir, longue de deux pouces environ, et terminée à l'extrémité supérieure par un nœud coulant qui embrasse les anneaux dont sont pourvus les jets destinés pour l'autour. La longe, en forme d'une lanière de cuir de la longueur d'environ trois pieds, sert à attacher les faucons soit aux perches, soit à quelque autre objet. On appelle filière 1) ou créance, ou quelquefois aussi tiens-le bien, la ficelle que l'on attache à la longe pour retenir l'oiseau lors des leçons de vol qui se donnent en plein air. La sonnette 2) ou le grelot que l'on met aux oiseaux est attaché au pied gauche, au dessus des jets, au moyen d'une mince bande de cuir, appelée porte-sonnette. En faisant le nœud des jets, on se sert d'un morceau de bois 3) dur, grossièrement taillé en forme d'alêne, pour élargir la fente pratiquée dans le cuir et par laquelle on passe l'extrémité pointue des jets; on emploie pour les nœuds du porte-sonnette un gros fil de fer 4), pointu par un bout et courbé en cercle par l'autre bout. On dit armer l'oiseau pour dire lui mettre les entraves et la sonnette. Pour empêcher que les oiseaux ne se débattent sur la cage, on leur lie l'aile droite au moyen de la bride 5), bande de cuir mince, pourvue au milieu d'une large fente, dans laquelle on introduit la partie supérieure de l'aile.

Le chaperon 6) dont on couvre la tête des oiseaux de leurre, varie de grandeur suivant la taille de l'oiseau pour lequel il est destiné. Le chaperon ordinaire 7) est surmonté d'un panache appelé cornette; le chaperon au contraire dont on se sert pour les faucons nouvellement pris, est sans ornement et fait de cuir plus souple que le chaperon ordinaire: il s'appelle chaperon de rust 8). Mettre le chaperon à la tête d'un oiseau s'appelle chaperonner 9) l'oiseau; ôter le chaperon s'appelle déchaperonner 10) l'oiseau. Il est nécessaire que la forme de bois sur laquelle on fait le chaperon, soit travaillée avec la plus grande précision; car, si le chaperon est trop spacieux, l'oiseau parvient facilement à l'ôter lui même; s'il est au contraire trop étroit, il arrive ordinairement qu'il meurtrit la tête de l'oiseau ou qu'il lui froisse les plumes. Le leurre 11), nommé quelquefois le rappel, est une figure ou représentation de pigeon; on le fait d'un morceau de bois applati, arrondi par devant, fourchu par derrière, revêtu de cuir et pourvu sur chacune de ses surfaces de deux ailes de pigeon, rapprochées les unes des autres et collées sur le corps du leurre. Le ruban appliqué à chaque côté du leurre au dessus de sa bifurcation, sert pour acharner 12) le leurre, c'est à dire, pour y attacher un morceau de viande. Le crochet en anneau fixé à la partie antérieure du leurre, est destiné à recevoir la corde, au moyen de laquelle on agite le leurre, et qui, arrangée de telle manière qu'elle rentre en elle-même, sert en même temps à porter le leurre suspendu sur l'épaule droite, de sorte qu'il pend du côté gauche du corps. Le leurre, tel qu'il est employé aujourd'hui, diffère un peu, mais non pas d'une manière essentielle, de ceux dont on se servait autrefois, du moins à en juger d'après les figures qui en existent dans plusieurs ouvrages de fauconnerie et de chasse. En examinant la planche représentant le faucon blanc, on peut se faire une idée de la forme du gant dont se servent les fauconniers, ainsi que de la manière dont on tient les jets et dont on arrange la longe entre les doigts, quand on porte le faucon sur le poing. La fauconnière 13) est une espèce de gibecière séparée en deux, faite de drap vert et pourvue d'une ceinture de cuir que l'on attache autour des reins; on la porte au côté droit. L'une des poches de la fauconnière est destinée à recevoir la boîte au pât, la filière, des entraves, le canif, les pinces et d'autres menus objets dont on peut avoir besoin lors de l'affaitage des oiseaux ou lors de la chasse au vol; l'autre poche, se fermant par le moyen d'un cordon qui en reserre l'ouverture, sert à y mettre les pigeons vivants avec lesquels on leurre les faucons. La cage 14) est une espèce de civière à pieds, sur laquelle on attache les faucons pour les porter sur le lieu de la chasse; l'aide-fauconnier qui porte la cage s'appelle porte-cage 15); le nom de cagier se donnait autrefois aux fauconniers qui portaient des oiseaux à vendre. On se sert d'un linge 16) grossier pour envelopper les ailes d'un oiseau nouvellement pris; ce linge dont la surface n'occupe guère plus d'un pied carré, est du double plus large à la base que vers le haut, où il forme de chaque côté un large rebord en guise de poche; on a soin d'attacher au centre de la face postérieure du linge deux rubans, longs chacun d'environ un pied et demi. Après avoir introduit la partie supérieure des ailes dans les poches dont nous venons de faire mention, et lié les serres avec les rubans, l'oiseau se trouve garotté de manière qu'en le mettant à plat sur terre, il ne peut se remuer. On se sert d'une boîte de fer-blanc pour y mettre la viande finement hachée, destinée à la nourriture ordinaire des oiseaux de chasse; c'est la boîte au pât 17) des fauconniers. Les aiguilles à enter 18) les pennes se font d'acier trempé; elles sont longues environ d'un pouce, à trois tranchants et pointues par les deux bouts, afin de pouvoir les in-

1) En anglais, creance; en hollandais, vliegdraad; fileria et credenzia chez l'empereur Frédéric. — 2) Bell en anglais; bel en hollandais; en allemand Schelle ou, suivant le traducteur de l'ouvrage de l'empereur Frédéric, Rolle; campanella chez l'empereur Frédéric. La sonnette pour le faucon, munie du porte-sonnette, est figurée sur notre première planche. — 3) On voit la figure de cet instrument sur notre première planche; c'est le schoenpen des fauconniers hollandais. — 4) Cet instrument également figuré sur la première planche, est appelé par les fauconniers hollandais bel-ijzer. — 5) La bride est figurée sur notre première planche; elle s'appelle en anglais brail; les fauconniers hollandais la désignent également sous le nom de breil. L'empereur Frédéric emploie l'expression de filo ligare alas pour dire, brider les ailes. — 6) En anglais, hood; en hollandais, kap ou huif; en allemand, Haube ou Kappe; capellum chez l'empereur Frédéric. — 7) En hollandais steekhuif; en allemand Stockhaube. Le chaperon ordinaire pour le faucon, vu par derrière et par devant, est figuré sur notre deuxième planche; on y voit aussi le chaperon pour le gerfaut représenté de profil. — 8) En anglais, rufthood; reushuif chez les fauconniers hollandais. Le chaperon de rust pour le faucon, vu par derrière et par devant, est figuré sur notre deuxième planche. — 9) En anglais, to hood; en hollandais, ophuiven; en allemand, aufhauben. — 10) En anglais, to unhood; en hollandais, afhuiven, en allemand, abhauben. — 11) En anglais, lure, en hollandais, loer, en allemand, Federspiel et quelquefois aussi, Vorloss; loyrum, (cum et sine carnibus), chez l'empereur Frédéric. La figure du leurre se voit sur notre deuxième planche. — 12) En anglais, to bite the lure. Les fauconniers hollandais n'ont pas d'expression propre pour désigner cette opération. — 13) En anglais, hawkingbag; en hollandais, valkenierstasch; en allemand, Falknertasche. Les figures que nous avons données de la fauconnière sur la deuxième planche, sont réduites au tiers de la grandeur naturelle. — 14) En anglais, cage; en hollandais, cagie; en allemand, Cage ou Trage. On peut étudier sur notre premier tableau représentant le vol du héron, quelle est la forme de la cage, de quelle manière on y attache les faucons et comment on la porte. — 15) En anglais, hawkcarrier; en hollandais, cagiedrager; en allemand, Cageträger. — 16) En hollandais, valkenzak. L'empereur Frédéric nomme ce linge malleolum; on voit par la description qu'il en donne que de son temps ce linge se faisait de manière à envelopper complétement le corps de l'oiseau; voir Lib. II, chap. 44, p. 105 et 106. — 17) En hollandais, aasbus. On trouve la figure de cet outil sur notre première planche. — 18) Ces aiguilles sont figurées sur la première planche. On voit sur cette même planche la figure d'une penne de faucon entée, mais dont on a séparé les deux parties jointes pour faire voir l'aiguille introduite dans le tuyau de la penne.

troduire facilement dans le tuyau des pennes que l'on veut raccommoder. On met les aiguilles à enter, pour les conserver, dans un aiguillier ordinaire. On emploie des aiguilles à coudre ordinaires et du menu fil de coton pour l'opération qui s'appelle siller et dont nous parlerons plus bas. Les pinces et le canif 1) servent, les premières à enlever la pointe des ongles et du bec des oiseaux de chasse, le second à émousser le feston du bec des faucons 2). La chambre, dans laquelle se trouvent les perches pour les faucons, s'appelle le perchoir 3). L'aile de pigeon dont les fauconniers se servent pour frotter les oiseaux de chasse, porte la dénomination singulière de frist-frast. Pour empêcher que les hérons que l'on emploie lors de l'affaitage des faucons, ne puissent se défendre contre les agresseurs, on leur applique à la pointe des deux mandibules une espèce d'étuis jumeaux 4) composés de deux tuyaux de sureau, longs environ d'un pouce et unis entre eux au moyen d'un fil de coton. On a l'habitude de rendre la liberté aux hérons sauvages pris par les faucons, après avoir attaché à leurs pieds une plaque de cuivre, sur laquelle sont gravés le nom du maître des oiseaux qui ont volé, le nom de l'endroit où la chasse a eu lieu, la date ou simplement l'année dans laquelle le héron a été pris, et le numéro indiquant quel quantième est le héron pris dans l'année désignée 5).

DES OISEAUX DONT ON SE SERT POUR LA CHASSE AU VOL.

On peut dresser pour le vol un grand nombre d'oiseaux de proie diurnes et l'on a également fait des essais de ce genre avec d'autres oiseaux, tels que corbeaux et pies-grièches; mais comme ces différents oiseaux ont des propriétés assez diverses, il arrive que l'on ne peut avec succès tirer parti pour la chasse de certaines espèces, tandis qu'il y en a parmi celles dont on peut se servir utilement pour cet exercice, qui méritent d'être préférées les unes aux autres, de sorte qu'il n'existe qu'un nombre assez petit d'espèces qui réunissent toutes les qualités nécessaires pour les rendre au plus haut degré propres à cet exercice. Beaucoup de personnes s'imaginent que ces qualités dépendent en grande partie du degré de développement des facultés intellectuelles des espèces ou du courage dont elles sont douées; mais l'observateur attentif ne manquera pas de reconnaître que ces différences, si toutefois elles existent, offrent des nuances tellement insensibles qu'elles ne méritent pas d'être prises en considération lors du choix des espèces; il s'apercevra que le différent degré de docilité de ces oiseaux dépend uniquement du caractère plus ou moins revêche, plus ou moins doux des espèces ou des individus; que le degré de courage qu'ils montrent est souvent plus prononcé dans les différents individus d'une même espèce que dans le nombre total des individus de diverses espèces, et que le courage seul serait une qualité de nulle valeur, si l'oiseau manquait des armes et des moyens de vol nécessaires pour seconder ce courage. Ayant découvert les véritables motifs qui engagent les oiseaux à se soumettre à leur maître et à lui obéir, on ne tardera pas à s'apercevoir que pour atteindre ce but il ne s'agit que d'exciter et de satisfaire alternativement leurs besoins et qu'il n'importe nullement d'avoir égard au degré de développement de leurs facultés intellectuelles; enfin on reconnaîtra que l'on ne peut employer avec succès que ces espèces qui sont à la fois pourvues de puissants moyens de vol ainsi que de serres propres à saisir la proie, et dont les forces physiques répondent à leur courage; d'où il s'ensuit que parmi les espèces douées de ces qualités, il convient de donner la préférence à celles qui offrent la taille la plus forte. Il résulte de ce que nous venons de dire que l'on ne peut se servir pour la chasse au vol des espèces, telles que les milans, les buses, les vautours, qui sont incapables, à cause de la conformation de leurs serres, de saisir une proie agile; que d'autres espèces, telles que les busards, dont les serres sont plus propres à cet usage, ne valent guère mieux que les milans et les buses, parce qu'elles ont le vol trop lent; que les espèces qui offrent de puissants moyens de vol, mais dont les serres sont faibles, telles que la cresserelle, le faucon aux pieds rouges etc., sont également peu propres à cet exercice; et que les espèces mêmes qui ont, comme le hobereau, le faucon saphir etc., un vol des plus rapides, ainsi que des serres assez développées et propres à retenir une proie, ne peuvent non plus être employées avec succès pour la chasse, parce qu'elles ne savent pas se servir avec avantage de leurs serres pour saisir le gibier. Après avoir fait de nombreux essais pour dresser toutes sortes d'oiseaux de proie pour le vol, on s'est attaché exclusivement à ces espèces qui sont douées au plus haut degré des qualités que nous venons d'énumérer, pourvu toutefois qu'il n'existe pas d'autres inconvénients qui empêchent de les employer, comme cela a lieu à l'égard du balbuzard qui ne vit que de poissons, et des aigles de mer qui se nourissent également de poissons ou de proie morte; les aigles proprement dits n'ont été même employés que rarement en Europe, soit parce que ces oiseaux sont trop rares, soit parce qu'ils sont trop lourds pour être portés sur le poing, soit parce que le gros gibier auquel on les destine, ne se trouve pas chez nous; certaines espèces enfin, telles que les aigles-autours dont plusieurs peuples de l'Asie se servent avec beaucoup de succès, n'ont jamais été dressées pour la chasse en Europe, autant parce qu'elles n'habitent pas dans cette partie du monde, que parce qu'on a négligé de les y apporter vivantes.

On voit par ces détails qu'il ne reste guère parmi les oiseaux d'Europe, que les faucons de grande taille, l'émérillon, l'autour et l'épervier, dont on peut se servir avec succès pour la chasse au vol; aussi sont-ce les oiseaux que l'on désigne plus particulièrement sous la dénomination d'oiseaux de chasse. C'est sur l'usage de n'employer pour le vol que les espèces dont nous venons de

1) Les pinces et le canif sont représentés sur la première planche. — 2) Cette opération s'appelle en anglais, coping. — 3) En hollandais, valkenkamer.

4) En hollandais, reigerpijpen. — 5) On voit la figure d'une de ces plaques sur la première planche de notre ouvrage.

parler, que repose la division des oiseaux de chasse en deux classes, qui correspondent à-peu-près aux familles que les naturalistes ont établies sous les noms de faucons nobles et d'autours; car tout le monde sait que l'émérillon appartient au genre des faucons, et que l'épervier se rapporte par ses caractères essentiels à l'autour. Cette division des oiseaux de chasse en deux classes existe également chez plusieurs peuples de l'Asie, d'où l'on peut conclure que les faucons et les autours ont été regardés de tout temps et chez la plupart des peuples comme les oiseaux de chasse par excellence. Comme ces deux familles d'oiseaux s'éloignent l'une de l'autre par leurs mœurs ainsi que par un grand nombre de signes caractéristiques et notamment par une conformation très-diverse des ailes, comme on les traite d'une manière différente tant en les dressant pour le vol que lors de la chasse même, il s'en est suivi que l'on a imaginé successivement plusieurs dénominations servant à indiquer les différences qui existent entre ces deux familles ou classes d'oiseaux. C'est de là qu'on appelle les faucons «oiseaux de haut vol,» les autours «oiseaux de bas vol;» les faucons sont des oiseaux de leurre, les autours des oiseaux de poing; on divise la fauconnerie en fauconnerie proprement dite, si ce sont des faucons que l'on emploie pour la chasse, et en autourserie, si ce sont l'autour et l'épervier; on met ordinairement aux faucons le chaperon, mais on ne le met jamais à l'autour ni à l'épervier; les faucons sont des oiseaux à ailes longues, les autours sont des oiseaux à ailes courtes; ceux-là enfin ont des yeux de couleur foncée, tandis que les yeux sont jaunes dans ceux-ci.

Les oiseaux dont on se sert en Europe pour la chasse sont au nombre de dix. Ce sont, parmi les oiseaux de haut vol, le faucon blanc, le faucon d'Islande, le gerfaut, le sacre, le lanier, le lanier alphanet ou tunisien, le faucon et l'émérillon; parmi les oiseaux de bas vol, l'autour et l'épervier. Ces oiseaux, quoique pour la plupart indiqués par les auteurs de fauconnerie, ont été, du moins en partie, assez imparfaitement connus des naturalistes; leur histoire n'a jamais été traitée d'une manière satisfaisante, et les descriptions qu'on en a données, offrent souvent des lacunes très sensibles. Ce sont ces circonstances qui nous obligent de traiter de ces oiseaux plus amplement et en naturaliste, et de faire connaître leur histoire aussi complétement que le permettent nos ressources et l'état actuel de la science. Il est cependant essentiel de faire précéder les détails que nous donnerons sur l'histoire des oiseaux de chasse de quelques observations générales relatives à ce sujet.

En jetant un coup-d'œil rapide sur les différents ouvrages qui contiennent des renseignements sur les oiseaux de proie d'Europe, on remarque que ces ouvrages, envisagés d'un point de vue général, appartiennent pour ainsi dire à quatre catégories ou écoles diverses. Les auteurs classiques, séparés des écrivains postérieurs sur l'histoire naturelle par les siècles d'ignorance des premières époques du moyen âge, font en quelque sorte une école à part; la deuxième école, celle des auteurs de fauconnerie, est contemporaine de celle que nous nommerons l'école des naturalistes compilateurs; on peut enfin désigner la quatrième sous le nom de l'école des naturalistes observateurs. Cette dernière école ne date que du commencement de notre siècle; les Naumann, Meyer et Wolf, Temminck, et en partie déja Bechstein en sont les chefs; ces ornithologistes, n'ayant admis dans leurs ouvrages que les espèces qu'ils avaient pu examiner en nature, ont débarrassé la science de cette foule d'espèces nominales qui avaient été créées par leurs prédécesseurs; mais comme ils ont négligé de s'appliquer à la critique historique, ils sont tombés dans des erreurs inverses, en ce qu'ils ont omis plusieurs espèces très-distinctes qu'ils n'avaient pas su se procurer, mais qui étaient suffisamment indiquées dans les ouvrages publiés à des époques antérieures. L'école des naturalistes compilateurs commence par Albert le grand et finit par les ouvrages de Gmelin, de Latham et ceux publiés par d'autres naturalistes vers la fin du siècle passé. Tout en observant les espèces les plus communes en nature, ces écrivains entassaient indistinctement dans leurs ouvrages tout ce qu'ils trouvaient à ce sujet dans les auteurs classiques ou dans les écrits successivement publiés, soit par des fauconniers, soit par des naturalistes; ils se copiaient fidèlement les uns les autres, et ils n'osaient retrancher aucune des espèces une fois reçues dans le catalogue méthodique; aussi ont-ils porté dans la science, comme nous le verrons par la suite, une confusion incroyable. Les fauconniers 1), mieux à même que les naturalistes d'étudier les différentes espèces d'oiseaux de chasse, les ont en effet indiquées presque toutes; mais comme ils n'en ont donné que des descriptions assez superficielles, comme ils ont adopté un grand nombre d'erreurs contenues dans les ouvrages des fauconniers arabes qui leur servaient le plus souvent de guide, comme ils partageaient enfin l'erreur générale de ces temps de mettre plus de confiance dans les observations de leurs devanciers que dans leur propre expérience, et qu'ils admettaient l'hypothèse peu probable, déjà émise par Aristote 2), que les espèces voisines s'accouplent ensemble pour produire des métis qui se partagent les caractères de leurs parents 3), on ne parvient souvent qu'à force de recherches assidues, à deviner quelles espèces ces auteurs ont eues sous les yeux, et à les distinguer des espèces imaginaires qu'ils adoptaient sur l'autorité de leurs prédécesseurs. Toutefois l'ouvrage de l'empereur Frédéric II et en quelque sorte aussi celui de d'Arcussia, font des exceptions honorables à cette règle générale, comme c'est aussi en partie le cas à l'égard des ouvrages de Belon et de Buffon parmi les naturalistes compilateurs. Les ouvrages des trois écoles que nous venons de désigner, quoique souvent pleins de lacunes et remplis d'erreurs, étant cependant susceptibles d'être éclairés par la critique, nous les passerons successivement en revue, lorsque nous traiterons de chaque espèce d'oiseau en particulier, mais il n'en est pas ainsi des auteurs classiques qui ne nous ont laissé à ce sujet que des indications tellement vagues qu'il sera toujours impossible de déterminer au juste les espèces dont ils ont voulu parler. Cependant, comme on a emprunté à leurs ouvrages plusieurs noms d'oiseaux de proie, il est nécessaire de dire quelques mots sur les espèces dont les anciens nous ont transmis les noms.

Ce ne sont, à proprement parler, parmi les auteurs classiques, qu'Aristote, Pline et Élien, qui ont traité cette matière en naturalistes. Aristote désigne le plus souvent les oiseaux de proie sous le nom d'oiseaux à ongles recourbés. Quant aux oiseaux de proie diurnes, il les comprend, à l'exception des genres des

1) Nous nous réservons de parler de chacun des ouvrages de fauconnerie en particulier dans la revue bibliographique que nous donnerons à la fin de notre traité. — 2) De la génération, livre II, chap. 7.

3) Ce sont les falcones permixti d'Albert le grand ou les falcones mixti des auteurs de fauconnerie qui ont écrit en langue latine, les falconi traversi des fauconniers italiens.

vautours et des aigles, sous le nom générique d'hierax, quoiqu'il fasse mention séparément de deux oiseaux de proie appelés ictinos 1) et cenchris 2); on a cru reconnaître dans le premier le milan, dans le second la cresserelle. Aristote ne paraît d'abord 3) établir que deux espèces du genre hierax, savoir celle qui fait la chasse au ramier (phassophonos), et puis le spizias ou hierax au pinson, et il nomme séparément l'oiseau appelé triorches; mais plus tard 4), il range cet oiseau dans le genre hierax, qui compte chez lui onze différentes espèces. Le triorches, dit-il, qui est l'ennemi de la grenouille et du serpent et qui mange l'un et l'autre 5), qui est de la taille de l'ictinos et qui est la seule espèce du genre que l'on voie toute l'année, est le plus fort de tous 6); vient ensuite, par rapport à la force, l'aisalon qui fait, conjointement avec le corbeau, la guerre au renard et à l'aigypios 7); le troisième est le circos qui vit également en guerre avec le renard, parce qu'ils ont l'un et l'autre la même nourriture 8). Il dit encore, toujours au même endroit 9), que l'asterias, l'hierax qui tue le ramier, et le pernes forment trois espèces. Il nomme ensuite les hypotriorches 10) qui se distinguent par leurs ailes larges 11), le percos et le spizias. L'hierax lisse et l'hierax qui mange la grenouille terminent cette énumération des oiseaux de proie dont Aristote n'a donné, comme on vient de le voir, outre les noms, que quelques indications vagues, accompagnées de fables. Quant à Pline, ce qu'il dit des oiseaux de proie, est encore plus insignifiant que les données d'Aristote. Pline 12) nomme, comme l'a fait Aristote, séparément les vautours, les aigles, le milan, le cenchris ou le tinnunculus, et il comprend les autres oiseaux de proie diurnes sous le nom générique d'accipiter 13). Il rapporte que ce genre comprend treize espèces, mais il n'en nomme que trois, savoir: l'égithus, boiteux d'un pied et du plus heureux présage pour les mariages et les bestiaux; puis le triorches, ainsi appelé du nombre de ses testicules, à qui Phémonoé a donné le premier rang parmi les augures favorables, que les Romains appellent buteo, et dont une famille même a tiré son surnom, lorsque par un auspice heureux un de ces oiseaux fut venu se poser sur le navire du chef; enfin l'épileos des Grecs, l'espèce qui seule se montre toute l'année 14), car les autres disparaissent pendant l'hiver. — Élien ne parle des oiseaux de proie que pour rapporter des fables ou pour constater à quel dieu était consacrée chacune des différentes espèces. Il paraît comprendre sous le nom générique d'hierax, les oiseaux de proie diurnes ne général 15). Il affirme qu'il en existe une grande quantité d'espèces, mais il n'en indique pas le nombre. Il nomme le cenchris et l'hierax des montagnes 16), et ensuite 17) les triorches, les vautours, les cymindis dont parle également Aristote et que l'on croit appartenir au genre des chouettes-éperviers, les aigles, l'hierax qui chasse la perdrix (perdicotheras), l'hierax aux ailes pointues (ocypteros), le phène et l'harpe, l'hierax au ramier (phassophonos), l'hierax aux ailes longues (tanysipteros) et le mermnos.

Quant aux noms génériques que portent dans les différentes langues les oiseaux qui répondent à peu près à nos oiseaux de chasse, nous avons vu que les anciens Grecs comprenaient ces êtres sous le nom générique d'hierax, les anciens Romains sous celui d'accipiter. Le mot de falco est d'origine plus récente; Firmicus 18) du moins et Servius 19), auteurs du quatrième siècle de notre ère, sont les premiers écrivains dans les ouvrages desquels il se trouve; ce mot passa après cette époque dans la langue grecque, et il a déjà été adopté par Suidas 20), auteur byzantain qui fleurissait probablement au dixième siècle. Le mot latin d'astur que l'on croit dérivé du grec asterias, ne se trouve pas non plus indiqué avant Firmicus 21). Il est inutile de dire que les noms français d'autour et de faucon dérivent des mots astur et falco, et que ce premier mot seulement a passé dans les langues nées du latin, tandis que le dernier a été adopté dans la plupart des langues d'Europe. En français le mot d'autour a toujours été réservé à l'espèce d'oiseau qui y porte encore aujourd'hui ce nom; celui de faucon a été appliqué, soit au faucon commun par excellence, soit au genre entier des faucons, soit aussi aux oiseaux de chasse en général; mais pris dans ce dernier sens, ce mot a souvent été remplacé, notamment dans le moyen âge et dans les écrits des historiens, par celui d'épervier, mot corrompu de l'allemand Sperber. Un usage analogue mais différent a prévalu dans les langues d'origine tudesque. En allemand, où le nom de Falke a aujourd'hui une signification analogue à celle du mot faucon en français, le nom de Sperber est toujours réservé au véritable épervier, tandis que ce fut celui de Habicht que portaient autrefois, comme le prouvent les anciennes lois allemandes, les oiseaux de chasse en général. Ce mot de Habicht, réservé actuellement en Allemagne à l'autour, est pris encore aujourd'hui le plus souvent dans une signification générique plus ou moins restreinte, en anglais, en danois et en suédois, où il est écrit hawk, Hög et hök. Dans les ouvrages arabes, les oiseaux de chasse sont ordinairement compris sous le nom générique de sacre ou sakar, et aussi sous celui de bas. Il en est de même dans les ouvrages perses et turcs, mais dans cette dernière langue, le mot de sacre est le plus souvent écrit tschakir 22). Pour les noms que portent les oiseaux de chasse dans les différentes langues des autres peuples de l'Asie, il entre d'autant moins dans notre plan de nous en occuper que cette matière est susceptible de discussions, dont le développement serait tout à fait étranger à notre ouvrage. On peut consulter à ce sujet l'ouvrage du célèbre professeur Pallas 23), celui déjà cité de Mr. von Hammer et une notice due au savant Quatremère 24).

Ces observations préliminaires terminées, nous passerons à l'examen des différents oiseaux dont on se sert en Europe pour la chasse. Nous traiterons d'abord des oiseaux de haut vol, puis de ceux de bas vol, et nous ferons aussi succinctement mention de plusieurs oiseaux de proie qu'aujourd'hui on n'emploie que rarement ou presque jamais pour la chasse.

1) Livre VIII, chap. 3; VI, 6; II, 15; IX, 1; VIII, 16. — 2) Livre VI, chap. 1 et 2; VIII, 3. — 3) Livre VIII, chap. 3. — 4) IX, 36. — 5) IX, 1. — 6) VIII, 3; quelques auteurs, tels que Belon et de Thou, ont pris cet oiseau pour le faucon; d'autres ont cru y reconnaître la buse. — 7) A en juger d'après le nom, cet oiseau pourrait bien être le Lämmergeier des Allemands, appelé gypaète par les naturalistes; Élien, livre II, chap. 46, en fait un oiseau intermédiaire entre les aigles et le vautour. — 8) IX, 1. — 9) IX, 36. — 10) Probablement gypotriorches; nous reviendrons sur ce nom en traitant du hobereau. Nous remarquons seulement ici que le texte de ces passages, où Aristote traite des oiseaux de proie, est évidemment très corrompu. — 11) πλατύπτεροι ἱέρακες, latis alis accipitres, dans l'édition de Schneider, vol. IV, p. 163; la traduction de Camus, tome I, p. 587, a, comme les autres éditions, πλατύτεροι ἱέρακες, c'est à dire: les éperviers qui ont le corps large. — 12) Livre X, chap. 9. — 13) Ce mot correspond au mot grec hierax; l'un et l'autre ont été rendus en français par le mot épervier, pris dans une acception générique. — 14) On se rappelera qu'Aristote attribue cette particularité au triorches, ce qui a fait penser à G. Cuvier, qu'épileos n'est qu'un autre nom de triorches; voir Pline, edit. de Panckoucke, tome VII, p. 374. — 15) Livre XII, chap. 4. — 16) Livre II, chap. 43. — 17) XII, 4. — 18) Livre V, chap. 7 et 8, p. 138 de l'édition de Bâle, 1533, fol. — 19) Annotat. ad Aeneïd., lib. X, vers. 145. — 20) Φάλκων. Nomen (proprium); Item, accipitris genus; Suidae Lexicon, graece et latine, Cantabrigae, 1705, fol., vol. III, p. 577. — 21) L. c. — 22) Voir l'ouvrage de Mr. de Hammer, intitulé Falknerklee, Pesth, 1840, Avant-propos. — 23) Zoographia rosso asiatica, Petrop., 1831, 4°., tom. I. — 24) Dans sa traduction de l'ouvrage de Makrisi, intitulé Histoire des sultans mamlouks en Égypte, Paris, 1839, tome 1, p. 90 à 95.

DES OISEAUX DE HAUT VOL.

Les oiseaux appelés en termes de fauconnerie oiseaux de haut vol, appartiennent sans exception à cette division du genre faucon, que l'on a l'habitude de comprendre sous le nom de faucons nobles. Ils forment un groupe assez riche en espèces qui sont distribuées sur toutes les parties du globe. Ils ont, comme les autres faucons, la mandibule inférieure tronquée à l'extrémité et pourvue d'une échancrure angulaire qui répond à un feston en forme de dent, dont chaque bord de la mandibule supérieure se trouve pourvu, et qui est quelquefois suivi d'un deuxième feston, arrondi et très peu développé. D'une organisation vigoureuse, ils ont le corps ramassé, le cou court et pourvu de muscles assez forts, la tête large par derrière, les serres robustes, les doigts longs, garnis par en-bas de gros tubercules et armés de grands ongles courés et bacérés. Les tarses, recouverts d'écailles qui prennent sur le devant du tarse la forme de petites plaques irrégulières, sont seulement emplumés vers le haut de leur partie antérieure. Le plumage de ces oiseaux est d'un tissu serré, les pennes sont raides et très solides. La queue, constamment composée de douze pennes, est de moyenne longueur et tant soit peu arrondie à l'extrémité. Les ailes sont pointues et ne couvrent, lorsqu'elles sont pliées, dans les uns, que deux tiers ou trois quarts de la queue, tandis qu'elles s'étendent dans d'autres jusque vers son extrémité. La première rémige est tantôt un peu plus longue, tantôt un peu plus courte que la troisième, mais toujours plus courte que la deuxième qui est invariablement la plus longue de toutes. Cette première penne est fortement rétrécie à la barbe interne près du commencement du dernier quart de sa longueur, et ce caractère s'observe également dans l'émérillon sur la seconde penne. Cette espèce a aussi les barbes extérieures de la deuxième et de la troisième rémiges échancrées, tandis que dans les autres faucons, la deuxième rémige est la seule qui soit pourvue d'une échancrure sensible à la barbe externe. L'iris de l'œil est toujours d'un brun très foncé. La cire, la membrane des yeux et les serres sont dans les adultes d'un jaune plus ou moins vif, tirant souvent sur le bleuâtre ou sur le verdâtre; dans les jeunes, ces parties sont ordinairement d'un vert bleuâtre livide, passant souvent au jaune sur les plaques des doigts.

Les faucons ne subissent annuellement qu'une seule mue complète, qui a lieu vers la fin du mois de juillet et en août; cependant on voit souvent se renouveller, à l'approche de l'époque des amours, lorsque le plumage a été endommagé, quelques plumes isolées du cou, de la tête ou des parties inférieures; mais cette mue locale et partielle n'opère pas de changements dans les teintes de l'oiseau. La première mue générale a lieu quand l'oiseau a atteint l'âge d'un an, et c'est alors qu'il se revêt de la livrée parfaite, qui se distingue ordinairement de celle du jeune âge par des couleurs plus vives et plus agréablement disposées. Les mues suivantes ne produisent de changements sensibles à l'égard des teintes que dans le mâle de l'émérillon, et à un degré inférieur aussi, dans le faucon commun; mais ces changements se bornent en général à ce que les teintes acquièrent plus de vivacité et à ce que les taches des parties inférieures deviennent plus étroites. Au jeune âge, les deux sexes d'une même espèce sont parfaitement semblables à l'égard de leurs teintes; on observe encore la même ressemblance entre les deux sexes, quand ces oiseaux se sont revêtus de leur livrée parfaite, et ce n'est que l'émérillon dont le mâle présente à l'âge adulte une distribution et des nuances de teintes différentes de celles de la femelle. Il n'en est pas ainsi de la taille des deux sexes, le mâle des faucons étant, comme dans tous les oiseaux de proie, d'un septième ou d'un huitième plus petit que la femelle. Le plumage des faucons est sujet à de nombreuses variétés individuelles; mais, abstraction faite des changements produits par l'action de l'air et du jour, ces variétés se bornent à des différences plus ou moins sensibles dans les nuances des teintes et aux modifications que présentent la forme et le nombre des taches dont le plumage est orné.

A l'état sauvage, les oiseaux de haut vol se nourrissent exclusivement de proie vivante, choisie presque toujours dans la classe des oiseaux; mais l'émérillon se contente aussi, faute de mieux, de toutes sortes d'insectes. Ils ne savent s'emparer ni des oiseaux qui se tiennent à terre, ni de ceux qui sont perchés sur les branches des arbres ou sur un autre objet quelconque. Doués d'une force extraordinaire, possédant de puissants moyens de vol et des serres organisées de manière à pouvoir saisir et retenir avec facilité la proie, les faucons attaquent avec succès les oiseaux les plus agiles, qu'ils prennent constamment au vol, en fondant sur eux obliquement de haut en bas. Ayant saisi leur proie avec leurs serres, ils l'emportent, et se perchant soit à terre, soit sur un tertre, sur quelque autre objet convenable ou même sur un arbre, ils la dépècent aussitôt, la tenant dans leurs serres et enlevant les chairs avec leur bec. Les oiseaux de haut vol vivent isolément ou par paires. Ils ne font annuellement qu'une seule ponte. Ils construisent leur aire, soit dans les fentes des rochers, soit sur les arbres ou même sur des arbrisseaux, soit enfin en pleine terre. Leurs œufs, au nombre de trois à quatre, en forme d'ovale régulier approchant un peu du sphérique, sont d'un blanc verdâtre parsemé ordinairement de taches brunes plus ou moins nombreuses. Les jeunes, au sortir de l'œuf, sont revêtus d'un duvet blanc, qui s'use et disparaît à mesure que les plumes elles-mêmes auxquelles il tient, poussent à travers la peau. La première mue générale n'a lieu, ainsi que nous l'avons dit plus haut, que l'année suivante, et c'est alors que l'oiseau se revêt de sa livrée plus ou moins parfaite.

Les lieux de séjour choisis par les oiseaux de haut vol, varient souvent selon les espèces et suivant les saisons. Les uns, lors de l'époque de la propagation, habitent les forêts; d'autres préfèrent les terrains montueux; et il y en a, mais ils sont en petit nombre, qui aiment à s'établir dans les plaines couvertes, soit simplement de bruyères, soit de broussailles ou d'arbrisseaux isolés. La manière dont ils s'y prennent pour attaquer leur proie, les oblige d'aller la chercher dans les lieux découverts, soit sur les clairières des bois, soit le long de la lisière des forêts, soit sur les plaines avoisinantes même. A l'approche de la saison rigoureuse, la plupart des oiseaux de haut vol ont l'habitude de changer de séjour: les uns quittent les montagnes ou les forêts pour descendre dans les plaines, ou pour fréquenter les lieux cultivés, où les attire l'abondance du gibier; ils approchent alors souvent des habitations, s'établissent même dans les vieilles masures ou sur les tours au milieu des villes, d'où ils font des ravages parmi la volaille des basse-cours. Certaines espèces, notamment plusieurs de celles qui habitent

en été les contrées froides, émigrent en hiver, pour aller rechercher des lieux qui leur offrent une nourriture plus facile, passant ainsi la saison rigoureuse dans des pays souvent très distants de leur séjour ordinaire.

Quelques espèces ayant en commun certains caractères et s'éloignant par ces caractères d'autres espèces qui à leur tour se rapprochent entre elles par certaines marques distinctives, on peut établir, dans la division des oiseaux de haut vol, plusieurs subdivisions. Nous ne parlerons que de celles qui ont rapport aux espèces européennes. La première de ces subdivisions comprend les espèces de grande taille, dont la queue est assez longue pour dépasser notablement les ailes, lorsque celles-ci sont pliées. Leurs serres, quoique robustes et très développées, offrent cependant des doigts proportionellement un peu plus courts que ceux du faucon commun. Les plumes des parties inférieures du corps sont, proportions gardées, un peu plus grandes et d'un tissu moins serré. La tache en moustache qui descend de chaque côté des joues, et qui offre une marque très caractéristique dans la plupart des faucons, est plus étroite et souvent moins apparente que dans le faucon commun, et elle s'efface, dans certaines espèces, avec l'âge plus ou moins complétement. Les taches enfin dont les plumes des flancs se trouvent ordinairement ornées à l'âge adulte, ne prennent jamais la forme de bandes transversales à bords parallèles, comme cela a lieu dans le faucon commun. A cette subdivision appartiennent, parmi les espèces européennes, le faucon blanc, le faucon d'Islande, le gerfaut, le sacre, le lanier et le lanier alphanet. La deuxième subdivision des oiseaux de haut vol n'a pour représentant en Europe qu'une seule espèce, savoir le faucon commun ou ordinaire. Ce faucon, offrant une queue moins longue que les espèces de la première subdivision, ses ailes aboutissent presque à l'extrémité de la queue. Ses doigts sont très longs; mais les plumes des parties inférieures sont plus petites et plus raides; les taches enfin dont les plumes des flancs sont ornées dans les vieux, se présentent sous la forme de bandes transversales nettement dessinées. La tache en moustache est beaucoup plus large que dans les autres oiseaux de haut vol. Quoique d'assez forte taille, ce faucon ne surpasse pas en grandeur les plus petites espèces de la première subdivision. L'émérillon forme la troisième subdivision des oiseaux de haut vol. Il se rapproche sous plusieurs rapports de l'épervier. Les ailes de cette petite espèce étant moins longues que d'ordinaire, elles ne recouvrent, quand elles sont pliées, que les deux tiers antérieurs de la queue. Ce membre est pourvu d'un nombre moins considérable de bandes que celui des autres faucons, et sa bande terminale est très large. La tache en moustache est étroite et très peu marquée. Le bec est plus comprimé, la tête est plus large et plus ronde que dans les autres oiseaux de haut vol. La troisième rémige est presque aussi longue que la deuxième; mais la première, plus courte que d'ordinaire, ne s'étend pas au delà de l'extrémité de la quatrième. C'est le seul faucon d'Europe qui ait la seconde rémige rétrécie à la barbe interne comme la première, et dont la troisième rémige soit, comme la deuxième, pourvue d'une échancrure à la barbe externe. Le mâle prend après la mue des teintes différentes de celles de la femelle. Quoique de petite taille, l'émérillon est un oiseau téméraire, très courageux, et il met beaucoup d'adresse à s'emparer de sa proie qu'il cherche le plus souvent à surprendre, en volant à peu d'élévation du sol le long de la lisière des bois.

Nous passerons maintenant à la description des oiseaux de haut vol dont on se sert en Europe pour la chasse. Ce sont le faucon blanc, le faucon d'Islande, le gerfaut, le sacre, le lanier, le lanier alphanet, le faucon ordinaire et l'émérillon.

DU FAUCON BLANC.

Le faucon blanc est de tous les oiseaux de chasse le plus estimé et le plus célèbre. La beauté simple de son plumage, son caractère traitable, sa taille et sa force supérieures à celles de tous les autres faucons, la difficulté de se le procurer, vu qu'il n'habite que les régions du cercle arctique, où il faut aller le chercher à grands frais, tout cela a contribué à lui assigner le premier rang parmi les oiseaux de fauconnerie, et à le rendre d'autant plus précieux que les pays où l'on exerce la chasse au vol, sont éloignés de la demeure habituelle de ce faucon.

Cette espèce est facile à reconnaître à l'âge adulte, par son bec qui est d'un jaune pâle, et par la belle couleur blanche qui domine, à l'exception des taches foncées des parties supérieures, sur toutes les autres régions du corps. La longueur totale de l'oiseau, mesuré depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, est environ de vingt-deux à vingt-trois pouces, (mesure de Paris). Le doigt du milieu, sans son ongle et mesuré depuis la base de sa première phalange, offre un pouce onze lignes à deux pouces. Le tarse, haut de deux pouces quatre à six lignes depuis la plante des pieds, est par devant recouvert de plumes jusqu'à la fin du deuxième tiers de sa longueur. Dans la femelle de cette espèce les ailes portent ordinairement quinze pouces et demi en longueur, et la queue offre neuf pouces et un quart. Les ailes du mâle sont longues de quatorze pouces à quatorze pouces trois quarts, et la queue est de huit pouces un quart à huit pouces et demi.

Dans la première année, le faucon blanc ressemble beaucoup aux jeunes des espèces voisines. Les pieds, la cire et la membrane des yeux sont alors d'un bleu verdâtre livide, sale et tirant au jaunâtre sur la plante des pieds ainsi que sur les plaques dont les doigts sont revêtus. Le bec est couleur de plomb foncée passant au noirâtre vers son extrémité et quelquefois mêlée de jaunâtre à sa base. Les ongles sont noirs. La couleur du fond de la tête, du cou et de toutes les parties inférieures de l'oiseau, est un blanc plus ou moins sale et interrompu par des taches longitudinales d'un brun-noirâtre plus ou moins foncé. Ces taches cependant offrent une étendue diverse sur les différentes parties de l'oiseau. Elles sont très étroites sur la gorge et les couvertures inférieures des ailes, plus grandes sur le cou, la poitrine, le ventre et sur les plumes des jambes, et très larges sur les plumes des flancs, où elles prennent souvent le dessus, de sorte que la teinte du fond ne paraît que sous la forme de larges bordures ou de taches transversales et orbiculaires. Cette teinte foncée domine également au centre de la nuque, ainsi que sur les parties supérieures et postérieures de la région des oreilles, et elle forme, au-dessous de l'angle de la bouche, une tache en moustache médiocrement prononcée. Sur les plumes du dessus de la tête, le blanc forme des bordures plus ou moins sensibles, mais cette teinte prend le dessus sur le devant du front et au-dessus des yeux, où elle forme une large raie surciliaire qui se prolonge, en augmentant en étendue, derrière la région des oreilles, jus-

que vers la nuque. La couleur du fond des parties supérieures à partir du cou, est un brun de terre foncé qui passe au noirâtre sur les grandes pennes des ailes. Toutes les plumes de ces parties ainsi que les rémiges secondaires offrent un liséré d'un blanc sale tirant plus ou moins sur le brunâtre, et elles sont en outre parsemées d'un nombre plus ou moins considérable de petites taches claires, assez irrégulièrement distribuées et variant de forme et d'étendue. Les rémiges primaires, à l'exception des trois premières, offrent un liséré fin d'un blanc sale, et elles sont ornées, comme d'ordinaire dans tous les faucons, à la barbe interne, de larges bandes transversales claires, qui s'étendent jusqu'à une distance de deux pouces de l'extrémité de ces pennes. Les couvertures inférieures des ailes sont en général d'un brun foncé, et ornées de bordures blanchâtres; les moyennes et les grandes couvertures offrent des taches claires, qui prennent quelquefois sur les premières la forme de taches orbiculaires, tandis qu'elles sont transversales et disposées par bandes sur les dernières. La queue, beaucoup plus foncée à sa face supérieure qu'à l'inférieure, est terminée de blanc sale à l'extrémité, et ornée dans toute sa longueur de taches transversales ou bandes d'un blanc sale jaunâtre, nuancé ou pointillé de brun, et dont le nombre varie de douze à quatorze. Le premier plumage de cette espèce, tel que nous venons de le décrire, est cependant sujet à de nombreuses variétés individuelles. Les taches des parties inférieures et de la tête sont quelquefois plus étroites que d'habitude, et ces individus, dont la teinte foncée est ordinairement assez pâle, ont alors les bandes de la queue très prononcées, les bordures des plumes des ailes assez larges, et les ailes parsemées d'un grand nombre de taches claires. Dans d'autres individus, ces taches sont au contraire en très petit nombre. Les bandes de la queue enfin se confondent quelquefois presque totalement dans la teinte du fond; elles sont dans les uns opposées, dans d'autres individus elles sont continues, et leur forme présente des modifications individuelles très nombreuses.

Après avoir pour la première fois changé de plumage, le faucon blanc présente une distribution des teintes très différente de celle des jeunes. La couleur foncée du bec ne se voit alors qu'à sa base et à son extrémité et elle fait place à un jaune pâle. Les ongles tirent également sur le jaune couleur de corne; mais les pieds, quoique ordinairement de couleur jaunâtre, conservent souvent après la mue la teinte qu'ils offrent lorsque l'oiseau porte encore la livrée du jeune âge. Quant à la couleur du plumage, c'est le blanc qui domine sur toutes les parties de l'oiseau, et la teinte foncée ne se montre que sur les parties supérieures: sur la tête et le derrière du cou, sous la forme de petites raies longitudinales très étroites; sur le dos et la face extérieure des ailes, sous celle de taches en forme de cœur ou de flèche; enfin, cette teinte foncée occupe également la partie postérieure des rémiges primaires, pour n'y laisser qu'un bord plus ou moins large. Cependant il s'en faut bien que le changement de couleur produit par la mue, ait toujours lieu à un degré aussi parfait que nous venons de le décrire; car on voit souvent des individus qui ont les pennes de la queue ornées de quelques taches foncées; dans d'autres toutes les plumes de la poitrine et du ventre offrent au centre de petites taches longitudinales ou en forme de larmes; l'étendue des taches des parties supérieures varie également suivant les individus, en sorte que le blanc ne se montre dans quelques individus que sous la forme de larges bordures; enfin cette teinte foncée forme quelquefois, sur les grandes couvertures des ailes et sur les rémiges, des bandes transversales plus ou moins complètes, mais ordinairement effacées à la moitié antérieure des grandes rémiges.

On peut supposer à juste titre que les Anciens n'ont connu ni le faucon blanc, ni celui d'Islande; s'il en était autrement, ils auraient sans doute fait mention de la couleur tout à fait particulière de ces oiseaux qui du reste ne s'égarent jamais jusque dans le midi de l'Europe. Les naturalistes ainsi que la plupart des auteurs de fauconnerie ayant regardé le faucon blanc et celui d'Islande comme appartenant à la même espèce que le gerfaut de Norwége, ils ont ordinairement compris ces trois oiseaux sous le nom commun de gerfaut ou en latin sous celui de gyrfalco; et ceux qui faisaient des distinctions entre ces oiseaux, les prenaient tout au plus pour des variétés d'une même espèce, variétés qu'ils désignaient par des épithètes empruntées du nom des pays qu'habitent ces oiseaux. Ce sont ces circonstances qui nous obligent de réunir dans le même chapitre les recherches historiques que nous avons faites sur les trois oiseaux dont nous venons de parler. L'empereur Frédéric 1) remarque que le plumage des gerfauts est tantôt de couleur grise, tantôt de couleur blanche ou blanchâtre, tantôt enfin d'une teinte intermédiaire entre le blanc et le gris. Le bec des blancs, dit-il, tire sur le blanchâtre; c'est par conséquent le faucon blanc, dont il a voulu parler. Quant aux autres soi-disant gerfauts, la description qu'il en donne, paraît se rapporter à des individus au jeune âge de ces oiseaux en général, ou au faucon d'Islande à l'âge adulte. De Franchières 2) rapporte simplement que les gerfauts blancs valent mieux que les autres. D'Arcussia 3) dit que les gerfauts varient beaucoup par rapport à leur couleur, que les uns sont blancs, les autres semblables au lanier tunisien, et que les meilleurs viennent de Norwége; mais il se borne à indiquer ces différences d'une manière générale, sans même établir des variétés constantes dans l'espèce. Bélisaire 4) est plus décisif sur ce point. Il constate que les gerfauts apportés de l'Islande 5) sont plus blancs et plus grands que les autres, tandis que ceux de la Norwége, auxquels il croit devoir donner la préférence comme oiseaux de chasse, ne sont pas blancs et sont d'une taille moindre. Le Roy 6) remarque que le gerfaut d'Islande et celui de Norwége ne peuvent se souffrir, et que ces derniers sont méchants même entre eux; mais du reste il comprend, comme Bélisaire et d'Arcussia, ces oiseaux sous le nom commun de gerfaut, et n'en donne pas de description. Quant aux naturalistes, ils ont plus amplement traité de ces oiseaux, sans cependant obtenir des résultats plus positifs. Albert le grand 7) accorde à son Gyrfalco le deuxième rang parmi les oiseaux nobles, le sacre en occupe le premier; mais n'ayant décrit les couleurs, ni de l'un, ni de l'autre, on peut seulement juger par les indications sur la taille de ces oiseaux, qu'il a compris sous ces deux noms les grands faucons du nord en général. L'ignorance de cet auteur est cependant telle qu'il introduit le faucon blanc pour une troisième fois, sous le nom de Falco albus 8) auquel il assigne seulement le septième rang parmi les

1) Livre 1, chap. 20, p. 83. — 2) P. 7, verso. — 3) Partie 1, chap. 26, p. 51 et 52. — 4) De Aucupio, p. 93. — 5) Il appelle cette île Hirlandia, mais la description qu'il en donne, se rapporte évidemment à l'Islande; aussi était-ce de cette île que l'on apportait non seulement les faucons d'Islande, mais aussi les faucons blancs. — 6) Encyclopédie française, X, p. 432. — 7) De falconibus, chap. 5 et 6, p. 179. — 8) Ibid., chap. 11, p. 183.

oiseaux de chasse. Il le fait venir du nord, de la Norwége, de la Suède, etc.; après l'avoir comparé au lanier qui vole dans les champs à la poursuite des souris, et qui ne peut être autre chose que la variété blanchâtre de la buse ou de la buse pattue, il dit de ce Falco albus, que c'est sous tous les rapports un véritable faucon, plein d'audace et excellent pour la chasse. On conçoit que des indications aussi vagues et aussi confuses, fournies par un auteur qui a fait autorité pendant plusieurs siècles, aient dû donner lieu à bien des erreurs, et l'on voit en effet que les naturalistes, ses successeurs, ont adopté ce Falco albus comme espèce différente du Gyrfalco, et qu'ils ont pris le soi-disant Falco sacer d'Albert le grand pour le véritable sacre. Gessner 1) fut le premier à tomber dans cette erreur. Aldrovande 2), après avoir traité du Falco albus d'Albert le grand, donne sous ce nom la description et la figure d'un oiseau tout blanc et tacheté de jaune, et qui ne paraît avoir été qu'une variété blanchâtre de l'oiseau St. Martin, (Circus cyaneus). Ce même Falco albus d'Albert le grand et d'Aldrovande passa ensuite dans les ouvrages de Willughby 3), de Ray 4) et de Klein 5); il figure, comme variété du faucon commun, dans celui de Brisson 6), qui a porté la confusion à son comble, en citant parmi les synonymes de cette prétendue espèce le Lanarius albus ou Falco albus de Frisch 7), qui n'est encore autre chose que le vieux mâle de l'oiseau St. Martin; les successeurs de Brisson enfin ont, comme nous le verrons plus tard, presque tous suivi l'exemple de ce savant, en rangeant ce prétendu Falco albus parmi les variétés du faucon commun. Indépendamment de ce Falco albus, les naturalistes ont également adopté comme espèce le Gyrfalco d'Albert le grand. Gessner 8) a principalement composé l'histoire de cet oiseau qu'il nomme Hierofalchus, d'après les notices sur les grands faucons du nord tirées des ouvrages d'Albert le grand, de Bélisaire, de Crescentius, etc. Belon 9) ne paraît guère avoir examiné en nature les grands faucons du nord, quoiqu'il donne, sous le nom de gerfaut, une très mauvaise figure d'un de ces faucons; car il rapproche cet oiseau, à cause de sa grande taille, de l'espèce d'aigle que les anciens ont nommée Morphnos, Plancos, Nittophonus ou Anataria, et qui est probablement l'aigle criard, (Aquila naevia); enfin, au lieu de décrire cet oiseau, il dit simplement « qu'il est difficile de le représenter » par le portraict, car il y en a aussi qui sont tannez et madrez » de cendre. » Aldrovande 10) complète l'histoire du Gyrfalco, telle que l'avait donnée Gessner, par des détails tirés des ouvrages de Belon, de Carcano et d'autres auteurs, et il donne le premier, sous le nom de Gyrfalcus, une figure un peu reconnaissable du faucon blanc adulte. Willughby 11) et Ray 12) ne font encore que copier Aldrovande par rapport à ce Gyrfalco. Edwards 13) a décrit le faucon blanc au jeune âge, sous le nom de buse cendrée, espèce nominale adoptée par Brisson 14), qui la nomma Falco freti hudsonis. Brisson 15) donne encore, sous le nom de gerfaut, une description et une figure du faucon blanc adulte; il décrit ensuite, comme variété de ce gerfaut, sous le nom de gerfaut d'Islande, un individu adulte du véritable gerfaut de Norwége et cette description est également accompagnée d'une figure assez reconnaissable 16); enfin, le jeune d'un de ces trois grands faucons du nord est décrit dans ce même ouvrage sous le nom de faucon d'Islande, comme variété du faucon commun 17). Linné, n'ayant donné que des descriptions assez succinctes des oiseaux qu'il indique, soit dans sa faune de la Suède, soit dans son système de la nature, il est souvent difficile de se faire une idée précise des espèces qu'il a eues sous les yeux; quant aux grands faucons du nord, il n'y a dans ses ouvrages que deux descriptions que l'on puisse rapporter à ces oiseaux, savoir, celles de ses Falco rusticolus 18) et lanarius 19); ces descriptions cependant me semblent faites, la première sur la vieille femelle du véritable gerfaut, la seconde sur le jeune mâle de cette même espèce. Forster 20) a décrit le jeune du faucon blanc sous le nom de Falco sacer, et on trouve la figure de l'adulte dans la grande Ornithologie italienne 21), sous le nom de Sparviere bianca di Moscovia. Brünnich 22) décrit sous le nom de Falco islandus trois variétés de grands faucons rapportés de l'Islande par les fauconniers danois; celui indiqué sous n°. 7, est évidemment le vieux faucon blanc; celui indiqué sous n°. 9, est le jeune du faucon blanc ou du faucon d'Islande; quant à celui indiqué sous n°. 8, il se pourrait très bien qu'il ait voulu parler de l'adulte du véritable faucon d'Islande. Fabricius a décrit, sous le nom de Falco fuscus 23), le jeune du faucon blanc, et sous celui de Falco islandus 24), l'adulte de cette espèce; il fait encore venir du Groenland le Falco rusticolus de Linné 25), mais la description qu'il en donne paraît se rapporter au faucon d'Islande adulte, tandis que la phrase diagnostique est tout bonnement empruntée à l'ouvrage de Linné. Buffon, tout en décrivant les grands faucons du nord, sous le nom commun de gerfaut, est cependant porté à supposer qu'il existe, dans cette espèce du gerfaut, trois races constantes dont la première est le gerfaut d'Islande, la seconde le gerfaut de Norwége et la troisième le gerfaut blanc; mais en lisant ce qu'il en dit, on voit évidemment qu'il ne savait distinguer ces trois espèces ou races, ni même s'en faire une idée précise, car s'il les eût connues, il n'aurait certainement pas présumé « que dans les gerfauts de Norwége, aussi bien que dans ceux d'Islande, il s'en trouvât de blancs 26). » Du reste, Buffon a publié, sous le nom de gerfaut 27), la figure de l'adulte du gerfaut de Norwége; sous le nom de gerfaut de Norwége 28), la figure d'un jeune individu de cette espèce; sous le nom de faucon d'Islande 29), l'adulte du véritable faucon d'Islande; enfin sous le nom de gerfaut blanc des pays du nord 30), l'adulte du faucon blanc. Les auteurs qui ont écrit immédiatement après cette époque, ont en grande partie compilé l'histoire des grands faucons du nord d'après les indications contenues dans les ouvrages des naturalistes dont nous venons de faire l'énumération. Ces écrits offrant peu d'intérêt, nous ne ferons mention que de ceux de Gmelin et de Bechstein, parce que ce sont les ouvrages de ces savants qui ont servi de base aux travaux des ornithologistes qui ont traité l'histoire naturelle des oiseaux d'Europe. Dans Gmelin, les grands faucons du nord

1) Animalium historiae, liber III, p. 179. — 2) Ornithologia, livre VII, chap. 9, p. 485 à 487. — 3) Ornithologia, p. 47. — 4) Synopsis avium, p. 14, n°. 7. — 5) Historiae avium prodromus, p. 49, n°. 6. — 6) Ornithologie, I, p. 326. — 7) Pl. 80. — 8) L. c., p. 66. — 9) Livre II, chap. 6, p. 94 à 96. — 10) Lib. VII, chap. 3, p. 471 et suiv. — 11) L. c., p. 44. — 12) L. c., p. 13, n°. 3. — 13) Hist. nat. d'ois. peu connus, Londres, 1751, 4°, pl. 53. — 14) Ornithologie, I, p. 356. — 15) Vol. 1, p. 370, n°. 19, Pl. 30, fig. 2. — 16) Ibid., p. 373, Pl. 31. — 17) Falco islandicus, p. 136, L.

18) Fauna suecica, p. 22, n°. 62, et Systema naturae, édit. XII, p. 129, n°. 24. — 19) Fauna suecica, p. 19, n°. 56, et Syst. nat., p. 125, n°. 7. — 20) Philosophical Transactions, n°. 62, p. 382. — 21) Storia nat. degli Uccelli, Florence, fol., tom. I, Pl. 20. — 22) Ornithologia borealis, 1764, p. 2. — 23) Fauna groenlandica, 1780, 8°, p. 56, n°. 34b. — 24) Ibid., p. 58, n°. 35. — 25) Ibid., p. 55, n°. 34. — 26) Hist. nat. des Oiseaux, I, p. 241. — 27) Ibid., Pl. 13. — 28) Planches enlum., 462. — 29) Pl. enl., 210. — 30) Ibid., Pl. 266.

figurent sous huit noms différents. Après avoir indiqué comme espèce le Falco rusticolus de Linné 1), auquel Pennant et Latham avaient déjà mal à propos réuni le Falco rusticolus de Fabricius, Gmelin admet le Falco albus d'Albert le grand, d'Aldrovande, de Brisson etc., ainsi que le Falco islandus n°. 7 de Brünnich; le premier 2) comme variété du faucon commun, le second 3) sous l'épithète d'albus comme variété du Falco islandus n°. 9 de Brünnich, qu'il adopte comme espèce 4), après y avoir rangé, comme troisième variété 5), sous l'épithète de maculatus, le Falco islandus n°. 8 de Brünnich. Le Falco candicans de Gmelin 6) est en grande partie fondé sur les figures et les descriptions du véritable faucon blanc, publiées par Aldrovande, Brisson, Buffon, etc.; mais Gmelin admet une variété dans l'espèce, qu'il appelle Falco candicans islandicus et qui repose sur le gerfaut d'Islande de Brisson, qui est le véritable gerfaut de Norwége. Quant au faucon d'Islande de Brisson, Gmelin en fait, comme cet auteur, une variété du faucon commun, toutefois après avoir changé l'épithète d'islandus en celle d'arcticus 7). Bechstein, en traitant des grands faucons du nord, a mis la confusion à son comble. Il admet d'abord comme espèce le Falco islandus 8) de Brünnich, avec ses trois variétés qu'il désigne sous les épithètes d'albus, de fuscus et de maculatus. Le Falco candicans de Gmelin figure encore, dans Bechstein, comme une espèce particulière sous le nom allemand de Geyerfalke 9); mais, après avoir cité parmi les synonymes de cette prétendue espèce le Falco fuscus de Fabricius, il y réunit très mal à propos non seulement le véritable lanier décrit par Buffon d'après Belon, mais aussi le Falco lanarius de Linné, qui est notre gerfaut. Viennent ensuite les Falco rusticolus de Linné et de Fabricius qui sont réunis en une seule espèce 10); enfin les Falco communis albus et arcticus de Gmelin sont admis, dans Bechstein, comme deux variétés du faucon commun 11). Il est évident que les successeurs de Bechstein, ne se souçiant guère de ce que l'on avait écrit sur ces oiseaux avant Brisson et Buffon, ne pouvaient parvenir à débrouiller ce véritable chaos de doubles emplois de noms, dont l'histoire des grands faucons du nord était enveloppée. N'ayant pas été eux-mêmes à portée d'examiner des suites complètes d'individus des faucons blanc et d'Islande, ni du gerfaut de Norwége, et induits en erreur par la supposition que ces oiseaux ne se revêtent de leur livrée parfaite qu'au bout de trois, quatre ou même de cinq ans, ils prenaient ordinairement les individus adultes du faucon d'Islande pour des individus à l'âge moyen du faucon blanc, ils n'adoptaient qu'une seule espèce de grand faucon du nord qu'ils désignaient le plus souvent sous le nom de Falco islandicus, et ils rangeaient pêle-mêle, comme synonymes de cette soi-disant espèce, les descriptions que leurs prédécesseurs avaient données des trois grands faucons du nord. Il est vrai que Naumann a décrit, dans la première édition de son histoire naturelle des oiseaux d'Allemagne, le gerfaut de Norwége sous le nom de Geierfalke, mais n'ayant eu sous les yeux qu'un jeune individu et s'étant mépris sur les véritables caractères de cette espèce, il la raya lui-même du catalogue méthodique dans la seconde édition de son ouvrage. Quant au faucon d'Islande, Mr. Brehm fut le premier à se douter de la différence de cette race avec le faucon blanc, mais c'est seulement de nos jours que cette différence a été établie d'une manière évidente par Hancock.

En parcourant d'un coup-d'œil rapide les indications que nous venons de donner sur la synonymie des grands faucons du nord, on voit que l'on ne peut guère rapporter avec certitude au faucon blanc que les descriptions et les figures suivantes, savoir: celles d'Aldrovande 12), des auteurs de la grande Ornithologie italienne 13), de Brisson 14), de Buffon 15), de Fabricius 16), et de Brünnich 17), lesquelles ont été toutes faites d'après des individus adultes de cette espèce; et celles d'Edwards 18), de Forster 19) et de Fabricius 20), lesquelles ont été faites d'après de jeunes individus. Quant aux auteurs modernes, ils ont presque tous connu et décrit le faucon blanc, sans toutefois le distinguer des espèces ou races voisines, et quelques-uns, tels que Naumann 21), Audubon 22) et Gould 23) en ont donné de bonnes figures; mais Hancock 24) est le seul auteur qui ait réussi, du moins en partie, à établir les traits distinctifs du faucon blanc et de celui d'Islande. Les fauconniers modernes, quoiqu'ils désignent souvent ce faucon à l'âge adulte sous le nom de faucon blanc, ne le distinguent pas par l'espèce du faucon d'Islande, et comprennent ordinairement l'un et l'autre sous la dénomination générale d'Islandais; quant au nom de gerfaut, ils ne l'attribuent jamais à d'autre espèce qu'au véritable gerfaut de Norwége.

C'est le meilleur oiseau de fauconnerie et le plus renommé de tous, grâce à des qualités qu'aucune autre espèce ne peut lui disputer. On l'emploie à toutes sortes de vols d'animaux de grande taille, soit mammifères, soit oiseaux, particulièrement pour le vol du lièvre, du milan et du héron.

La plupart des voyageurs qui ont parcouru les régions du cercle arctique, soit en Amérique, soit dans l'ancien monde, parlent de cet oiseau remarquable à l'âge adulte par ses teintes d'un blanc plus ou moins pur; et il paraît que cette espèce ne présente aucune différence de forme et de couleur dans des localités aussi distantes les unes des autres; du moins, un individu du Kamtschatka, que j'ai vu au musée de Berlin, ne diffère en rien de ceux tués au Groenland ou dans d'autres parties de l'Amérique boréale, et dont les dépouilles sont conservées dans la plupart des collections. Quoique ces oiseaux soient sédentaires dans plusieurs localités, ils quittent cependant leur séjour habituel en nombre plus ou moins considérable, à l'approche de la saison rigoureuse, afin de se rendre dans des lieux qui leur offrent une nourriture plus abondante; mais il arrive rarement qu'ils se portent, lors de ces courses, jusque vers le cinquantième degré de latitude boréale. Je ne connais point d'exemple qu'on en ait tués sur le continent de l'Europe, et il paraît que cette espèce ne fréquente pas même la Scandinavie; du moins, elle est, suivant Mr. Boie 25), inconnue aux habitants de la Norwége. L'Angleterre, au contraire, voit paraître de temps en temps

1) Systema naturae, 13me édition, I, p. 268, n°. 7. — 2) Ibid., p. 270, n°. 86, ε. — 3) Ibid., p. 271, n°. 87, β. — 4) Ibid., p. 271, n°. 87. — 5) Ibid., n°. 87, γ. — 6) Ibid., p. 275, n°. 101. — 7) Ibid., p. 271, n°. 86, μ. — 8) Naturgeschichte, 2me édition, II, p. 816, n°. 33. — 9) Ibid., p. 824, n°. 34. — 10) Ibid., p. 844, n°. 38. — 11) Ibid., p. 874 et 877. — 12) Gyrfalco, lib. VII, cap. 3, p. 471. — 13) Sparviere bianco di Moscovia, tome I, pl. 20. — 14) Gerfaut, vol. I, p. 370, pl. 30, fig. 2. — 15) Gerfaut blanc des pays du nord, Pl. enl. 266.

16) Falco islandus, Fauna groenl., p. 58, n°. 35. — 17) Falco islandus, n°. 7, Ornith. borealis, p. 2. — 18) Buse cendrée, pl. 53. — 19) Falco sacer, Philosoph. Transact., n°. 62, p. 382. — 20) Falco fuscus, Fauna groenl., p. 56, n°. 34b. — 21) Pl. 21, fig. 1, figure de l'adulte. — 22) pl. 366, adulte; Pl. 196, jeune individu sous le nom de Falco labradora. — 23) Birds of Europe, Jerfalcon, pl. 19, fig. 1, figure d'un individu adulte tué en Angleterre. — 24) Voyez plus bas à l'article du faucon d'Islande. — 25) Voir plus bas à l'article du gerfaut.

des individus adultes de ce faucon 1), et il visite habituellement l'Islande 2), quoique les adultes ne se rencontrent qu'en assez petit nombre, même dans cette île si voisine du Groenland 3). Quant à l'Asie, il est difficile, faute de renseignements suffisants, de fixer au juste le cadre géographique que fréquente le faucon blanc. Pallas 4) rapporte que ces grands faucons habitent toute l'année en grand nombre les chaînes de l'Oural et de l'Altaï; mais plus tard il remarque que l'on rencontre très rarement des individus de couleur blanche parmi ceux qui fréquentent les montagnes que nous venons de nommer, tandis que ceux de la Sibérie orientale et du Kamtschatka sont toujours de cette teinte. On voit que ces indications ne sont pas assez précises pour décider si les grands faucons qui habitent l'Altaï et l'Oural, appartiennent en effet à l'espèce du faucon blanc, ou s'ils forment des races ou espèces diverses, semblables au gerfaut ou au faucon d'Islande 5). Le faucon blanc est assez commun au Groenland, d'où les bâtiments danois en apportent aujourd'hui fréquemment les dépouilles. Fabricius 6) qui a observé ce faucon au Groenland même, constate qu'il y est commun, tant sur les montagnes les plus reculées de l'intérieur que sur celles qui s'étendent le long des côtes de la mer, et qu'on en voit même sur les petites îles couvertes de glace et éloignées des terres à des distances plus ou moins considérables. Lors de l'époque de la propagation, ces oiseaux se retirent dans l'intérieur des terres, où ils construisent leur aire sur des rochers. Retournant en automne vers les côtes de la mer, ils font la chasse aux ptarmigans, aux oiseaux plongeurs et à toutes sortes d'oiseaux terrestres de petite taille. Un amateur d'ornithologie assez expérimenté, Mr. Holböll, danois, qui a fait dix-huit fois le voyage du Groenland, vient de publier quelques notices curieuses 7) sur le faucon blanc; en voici le résumé: Mr. Holböll observe d'abord que les teintes de cette espèce, assez commune dans toutes les parties du Groenland, sont, selon les individus, assez sujettes à varier, même au jeune âge, et qu'il arrive quelquefois que de deux faucons accouplés, l'un offre des teintes très claires, l'autre des teintes plus foncées; ce voyageur a même reçu une fois d'un même nid quatre jeunes, dont les uns étaient d'un brun foncé, tandis que les autres offraient des teintes assez claires et relevées par des taches d'un brun pâle. Mr. Holböll croit en outre avoir observé que ce sont particulièrement les faucons provenant des parties septentrionales du Groenland, qui se distinguent par leurs teintes claires, tandis que les parties méridionales produisent un plus grand nombre de faucons à teintes foncées. Quant à la couleur des serres, Mr. Holböll confirme l'observation déjà faite antérieurement que ces parties conservent souvent leur teinte bleuâtre après que l'oiseau s'est revêtu de la livrée parfaite. Les jeunes oiseaux, dit Mr. Holböll, muent à ce qu'il paraît pendant une grande partie de la saison froide, et il se pourrait très bien qu'ils fussent déjà propres à la propagation l'année après qu'ils ont vu le jour. Ce voyageur fait suivre ces remarques sur les teintes du faucon blanc de quelques observations relatives à ses mœurs. Cette espèce, dit-il, construit son aire sur les rochers les plus inaccessibles; sa ponte, qui a lieu au mois de Juin, est de quatre œufs. Cette espèce se nourrit principalement d'oiseaux nageurs, mais elle attaque aussi les ptarmigans ou d'autres oiseaux terrestres. Elle fait également la chasse aux pigeons domestiques, mais elle les poursuit souvent sans pouvoir les atteindre; c'est alors qu'elle s'approche des habitations, où l'on parvient sans grande difficulté à l'abattre à coups de fusil, car elle n'est guère farouche. Au mois de Septembre, elle vient régulièrement fréquenter les bords de la mer, afin de commencer ses migrations vers le sud, migrations qui durent jusqu'en Novembre, et dont elle ne revient qu'au printemps prochain. Richardson 8) constate que le faucon blanc réside constamment dans les territoires de la baie de Hudson et qu'il a été observé également dans plusieurs autres parties de l'Amérique boréale jusqu'aux côtes de la mer arctique. En hiver, ces oiseaux, notamment les jeunes de l'année, suivent souvent les ptarmigans qui émigrent en partie à cette époque de l'année, et alors ils s'égarent quelquefois vers le sud jusqu'au cinquante-deuxième degré de latitude boréale. Ce faucon fait aussi la chasse aux pluviers, aux canards et aux oies; mais sa nourriture habituelle, ce sont les ptarmigans qui cherchent souvent à éviter ses attaques en plongeant avec précipitation dans la neige, où ils creusent pour s'enfuir des boyaux d'une longueur assez considérable. Il construit son aire dans les fentes des précipices. Mr. Richardson s'étant rendu dans le voisinage d'un des nids de ces oiseaux, fut pendant quelque temps l'objet de leurs attaques.

DU FAUCON D'ISLANDE.

Le Faucon d'Islande ressemble par sa taille, ainsi que par tous les détails de son organisation, au faucon blanc, et les jeunes de ces deux races ne paraissent pas non plus présenter des caractères constants, au moyen desquels on puisse les reconnaître; mais il n'en est pas ainsi, lorsque ces oiseaux ont subi la première mue, car, après cette époque, le faucon d'Islande se distingue façilement du faucon blanc par son plumage beaucoup moins varié de blanc, et par la couleur foncée de son bec et de ses ongles.

La description que l'on va lire est destinée à retracer la distribution des teintes du faucon d'Islande en livrée parfaite. Le bec est à cet âge d'un bleuâtre foncé, passant au noirâtre vers le bout et au jaune à la base du bec. La couleur du fond de la tête, du cou et des parties inférieures de l'oiseau depuis le menton jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, est un blanc plus ou moins pur. Toutes ces parties, à l'exception du menton et de la gorge, sont ornées de taches d'un brun tirant au noirâtre couleur de schiste. Ces taches, en forme de fines raies longitudinales sur le devant de la tête et sur le milieu de la région des oreilles, sont beaucoup plus larges sur les autres parties de la tête ainsi que sur les parties latérales et postérieures du cou; celles de la région du

1) Gould, l. c., et Yarrell, History of British Birds, London, 1839, vol. I, p. 29 et 30. — 2) Voir plus bas à l'article du faucon d'Islande. — 3) Thieneman, Reise, Leipsick, 1827, 8°, p. 80. — 4) Zoographia, tom. I, p. 325 à 327. — 5) Les grands faucons de l'Asie n'ont pas encore été décrits et figurés jusqu'à présent d'une manière scientifique. Il est vrai qu'il existe dans l'ouvrage du général Hardwicke, qui a été publié par Mr. Gray sous le titre d'Indian Zoology, tome II, pl. 25, la représentation d'un jeune faucon de grande taille, appelé Falco cherrug; mais cette figure n'étant pas accompagnée d'une description, on ignore si cet individu avait été tué aux Indes ou s'il y avait été apporté d'ailleurs; du reste, il égale par sa taille le faucon blanc et il se pourrait fort bien qu'il appartînt à cette espèce ou à quelque race voisine; il en existe au musée britannique, suivant Gray, List, Accipitres, p. 23, un individu tué au Nepaul. — 6) Fauna groenlandica, p. 57 et 58. — 7) Voir le Journal danois publié par Mr. Kroyer sous le titre de Naturhistorisk Tidskrift, tome IV, cahier 4me, p. 385 et suiv., Copenhague, 1843, 8°. — 8) Fauna boreali-americana, Birds, p. 27 et 28.

jabot et des couvertures inférieures de la queue sont très allongées mais étroites; elles sont petites et en forme de larmes ou de gouttes sur la poitrine, le ventre et les plumes des jambes où elles offrent une teinte plus pâle; celles enfin, qui ornent les plumes des flancs, sont plus foncées et plus larges que les autres, en forme de gouttes ou de cœur, ou même élargies latéralement de manière à former des taches transversales en guise de bandes. On observe sur le devant des yeux et près de l'angle de la bouche, de petites plumes raides sans barbes, en forme de soies noires; mais il n'existe pas de tache en moustache apparente. La teinte du fond des parties supérieures de l'oiseau est un brun noirâtre couleur de schiste tirant sur le gris-rougeâtre; mais cette teinte, assez foncée sur le manteau, est beaucoup plus pâle tant sur le croupion où elle tire au gris-bleuâtre, que sur le dessus de la queue, où le brun forme la teinte dominante, comme cela a aussi lieu sur les grandes rémiges. Toutes les plumes de ces parties sont plus ou moins largement bordées de blanchâtre et ornées en outre de taches de cette même teinte, mais ces taches offrent des formes assez diverses suivant la région qu'elles occupent, et elles disparaissent totalement sur les petites couvertures des ailes. On ne voit ordinairement qu'une seule tache claire, peu grande et en forme d'ovale disposé transversalement, sur chaque barbe des couvertures moyennes de l'aile et des plumes du haut du dos; il en existe plusieurs sur les grandes couvertures des ailes; sur les rémiges du second ordre, elles sont plus larges, marbrées d'une teinte foncée et disposées de manière à former des bandes transversales interrompues; elles forment au contraire des bandes assez distinctes sur les grandes plumes de l'épaule et sur le croupion où cette teinte claire tire sur le gris-bleuâtre. Les rémiges primaires sont terminées de blanc, et pourvues, outre les larges taches claires qui ornent comme d'ordinaire les barbes internes, de taches claires marbrées de brun, disposées en manière de bandes sur les barbes externes de la moitié antérieure des rémiges, mais qui offrent peu d'étendue et dont la forme est assez irrégulière. La barbe externe de la première rémige est bordée de blanc, mais cette teinte forme vers la partie terminale de la penne une sixaine de taches semi-circulaires. La queue est terminée de blanc, et ornée dans toute sa longueur, de douze à treize bandes transversales aussi larges que la teinte foncée qui les sépare, et dont la couleur blanchâtre est fortement pointillée et marbrée de brunâtre. Ces bandes sont plus nettement dessinées et d'une teinte plus pure sur la face inférieure de la queue, quoique la teinte du fond y soit beaucoup plus pâle qu'à la face supérieure. Les grandes couvertures inférieures des ailes offrent des taches blanchâtres transversales disposées par bandes; les autres couvertures sont ornées au milieu de taches foncées longitudinales.

Le faucon d'Islande, quoique connu de la plupart des auteurs de fauconnerie et d'histoire naturelle, n'a été distingué que de nos jours d'une manière précise. Il est vrai que Buffon en parle comme d'une race particulière, mais nous avons déjà démontré en traitant du faucon blanc qu'il n'a pas moins confondu ensemble ces deux races d'oiseaux. Horrebow 1) est, que je sache, le premier auteur qui ait donné à ce sujet quelques indications; mais ces indications sont en partie inexactes et assez vagues, attendu qu'il constate simplement qu'il n'existe en Islande qu'une seule espèce de faucon, tantôt blanc, tantôt gris blanc, tantôt gris de couleur; que l'on trouve même quelquefois dans un seul nid des petits offrant tantôt l'une, tantôt l'autre de ces teintes; mais qu'outre ces faucons qui font leurs nids en Islande, il en vient aussi quelquefois en hiver du Groenland, qui sont presque tout blancs et que les fauconniers appellent «faucons volants» parce qu'ils ne font pas de nid dans le pays. Faber 2) remarque que les faucons blancs sont rares en Islande et qu'ils ne s'y trouvent qu'en hiver. Guidé par ces données de Faber, Mr. Brehm a séparé par l'espèce le faucon blanc ou du Groenland de celui d'Islande; mais en lisant les descriptions qu'il a publiées de ces oiseaux à trois époques différentes 3), on remarquera qu'il se contredit souvent lui-même par rapport aux caractères imaginaires qu'il assigne à ces deux races de faucon. Hancock 4) ayant examiné un grand nombre de faucons tués en été en Islande, et un de ses amis ayant également fait l'observation, lors de son séjour en cette île, que les faucons blancs ne s'y montraient qu'en hiver, a de nouveau tâché, toutefois sans connaître les travaux de ses devanciers, de démontrer la différence qui existe entre ces faucons; aussi son travail laisse-t-il peu à désirer, si ce n'est qu'il a attaché trop d'importance aux caractères tirés de la présence ou de l'absence d'un double feston au bec de ces oiseaux, de la longueur relative de leurs ailes et de leur queue, ainsi que de la disposition des bandes dont la queue est ornée; caractères qui m'ont paru être purement accidentels. Il en est de même de ceux tirés de la longueur relative des rémiges, et que M.M. Keyserling et Blasius 5) ont indiqués comme traits distinctifs de ces deux races de faucons 6). Quant à nous, nous avons trouvé qu'il n'existe, entre les faucons dont nous venons de parler, d'autres différences que celles qu'offrent leurs teintes à l'âge adulte. Du reste, le faucon d'Islande à cet âge a été représenté dans plusieurs ouvrages, comme par exemple, dans les planches enluminées de Buffon 7), dans la grande Iconographie des oiseaux d'Allemagne publiée par Wolf et Meyer 8), dans l'ouvrage de Naumann 9) et dans celui de Susemihl 10), où l'on a donné la figure d'une femelle adulte tuée près de son nid par Faber, en Islande même.

Le faucon d'Islande, que les fauconniers modernes comprennent sous la même dénomination que le faucon blanc, savoir, sous celle de l'Islandais, ressemble, par rapport à ses mœurs et à son caractère, en tout point au faucon blanc; aussi est-il estimé à l'égal de cette espèce et employé pour les mêmes genres de chasse. Il paraît que cette race de faucon est uniquement propre à l'Islande, car je ne connais pas d'exemple qu'elle ait été observée dans d'autres parties du globe. On serait même tenté de supposer qu'elle n'émigre point

1) Nouvelle description de l'Islande, trad. française, Paris, 1764, 8°, tome I, p. 210. — 2) Prodromus, p. 3. — 3) Lehrbuch, Jena, 1823, p. 43 et suiv.; Isis, 1826, p. 990 et suiv.; Handbuch, Ilmenau, 1831, p. 55 et suiv.: Hierofalco groenlandicus et islandicus. — 4) Annals of Natural History, 1838, p. 241 et suiv., Pl. X, fig. A à G: Falco groenlandicus et islandicus. — 5) Die Wirbelthiere Europas, p. 28: Falco candicans et gyrfalco.

6) On peut consulter à ce sujet notre Revue critique des oiseaux d'Europe, Leide, 1844, 8°, p. 1 et suiv., ouvrage dans lequel on trouve une discussion des caractères établis par Brehm, Hancock, Keyserling et Blasius pour distinguer le faucon blanc du faucon d'Islande. — 7) Pl. 210. — 8) Naturgeschichte der Vögel Deutschlands, en in-folio, planche sans numéro. — 9) Naturgeschichte, nouv. édition, pl. 21, fig. 2. — 10) Pl. 7, fig. 1.

en hiver, vu qu'on n'en a jamais encore observé des individus en Angleterre, contrée que visite même le faucon blanc de temps en temps. Mr. Thieneman est le seul voyageur qui ait fourni des données sur la manière de vivre de ce faucon à l'état sauvage. Ce savant rapporte 1) que ces oiseaux habitent de préférence en été l'intérieur de l'île d'Islande. Ils construisent leur aire, composée seulement de rameaux, dans les fentes des rochers escarpés et inaccessibles. Leur ponte est de deux à trois œufs, qui sont un peu plus grands que ceux du milan, et dont la couleur ressemble à ceux du hobereau, c'est à dire, qu'ils sont d'un blanc verdâtre, couvert de tous côtés de taches plus ou moins grandes, plus ou moins distinctes, d'un brun tirant sur le roux. A cette époque de l'année, ce sont les oiseaux terrestres ou aquatiques, ainsi que leurs petits, qui offrent à ce faucon une proie facile, afin de pourvoir abondamment aux besoins de sa progéniture; mais à l'approche de l'hiver, lorsque la plupart des oiseaux ont successivement émigré, ce faucon se nourrit presque exclusivement de ptarmigans. Il visite alors les rivages de la mer et s'approche souvent des lieux habités pour faire la chasse aux pigeons domestiques. Les oiseaux aquatiques qui ont l'habitude de plonger, ne craignent guère ses attaques, quand ils sont à nager; mais ils tombent ordinairement au pouvoir de cet ennemi dangereux, quand il arrive qu'il les surprend perchés sur les rochers.

DU GERFAUT.

Le gerfaut, toujours confondu par les naturalistes, soit avec le faucon blanc, soit avec le faucon d'Islande, ou avec le sacre, forme une espèce particulière, qui n'a encore été observée, lors de l'époque de la propagation, qu'en Norwége. Elle ressemble, par tous les détails de son organisation, ainsi que par les proportions relatives des parties du corps, parfaitement aux faucons blanc et d'Islande; mais elle est constamment d'une taille moins forte, et son plumage parfait est très différent de celui des espèces que nous venons de nommer.

La femelle du gerfaut est environ de la taille du mâle des faucons blanc et d'Islande; le mâle, au contraire, comme d'ordinaire plus petit que la femelle, n'égale pas même toujours sous ce rapport la femelle du sacre. Il ne porte le plus souvent que vingt pouces en longueur totale; ses ailes sont longues d'environ douze pouces et demi à treize pouces et un quart; la queue offre sept pouces et deux lignes à sept pouces huit lignes; le doigt du milieu sans son ongle, un pouce et dix lignes; le tarse enfin est de deux pouces et trois lignes, et les plumes, dont sa partie antérieure est couverte vers le haut, occupent un espace d'environ un pouce et trois lignes.

Quant aux teintes, le gerfaut s'accorde au jeune âge en tout point avec les jeunes du faucon d'Islande, et la distribution des teintes offre les mêmes variétés individuelles que l'on observe dans la race que nous venons de nommer. Les pieds sont à cet âge d'un vert olivâtre sale, tirant sur le jaunâtre, notamment sur les plaques dont les doigts se trouvent revêtus. La cire et la membrane des yeux sont le plus souvent d'une teinte un peu plus claire que celle des pieds.

Revêtu de sa livrée parfaite, le gerfaut offre un système de coloration très agréable, qui ressemble à celui du faucon commun adulte, à cette exception près que le gerfaut a la nuque ornée de quelques taches blanches, que sa tête et la région des oreilles sont couleur de schiste, que la tache en moustache est moins prononcée et moins foncée, que les taches des parties inférieures ne présentent pas une forme aussi décidément transversale que dans le faucon, que les pieds sont de couleur verdâtre, et que les teintes en général offrent par rapport à leurs nuances des modifications plus ou moins sensibles. Du reste, le gerfaut s'éloigne trop du faucon, tant par sa queue plus longue, que par ses doigts plus courts et par les autres caractères propres à la subdivision à laquelle il appartient, pour qu'il soit possible de confondre ensemble ces deux espèces. Comparé au faucon d'Islande au plumage parfait, le gerfaut adulte s'en distingue, au premier abord, outre sa taille moins forte, par la teinte foncée presque uniforme de la région des oreilles et des parties supérieures de la tête, par sa tache en moustache plus prononcée, et parce que les taches foncées des plumes des jambes sont transversales et non pas longitudinales comme dans le faucon d'Islande.

Le gerfaut au plumage parfait a les pieds d'un vert olivâtre sale, assez pâle, et tirant au jaune, notamment sur les plaques des doigts. La cire et la membrane des yeux est d'un jaune verdâtre. Le bec est bleuâtre couleur de corne, passant au noir vers la pointe et au jaune à la base du bec. Le dessus et les côtés de la tête sont, ainsi que les parties postérieures et latérales du cou, d'un gris noir bleuâtre ou couleur de schiste, et cette teinte est un peu plus foncée vers le centre de chaque plume et sur la tache en moustache qui se confond dans la teinte générale de la région des oreilles, dont les parties supérieures et postérieures sont un peu plus claires que les antérieures. On voit, de chaque côté de la nuque, une espèce de collier incomplet, formé par quelques rangées de plumes blanchâtres et ornées chacune d'une large tache longitudinale noirâtre. Toutes les plumes des autres parties supérieures de l'oiseau, celles de la face extérieure des ailes, et les rémiges du second ordre sont couleur de schiste foncée tirant sur le brun; mais cette teinte est interrompue par les tiges noires ainsi que par les bordures et les taches d'un gris-bleuâtre dont ces plumes sont ornées. Ces taches, constamment de forme transversale, sont plus larges et plus nombreuses sur les grandes couvertures de l'aile et sur les rémiges du second ordre, où elles prennent la forme de bandes plus ou moins complètes et souvent pointillées de brun au centre. La teinte claire dont nous venons de parler, est plus pâle et plus sale sur les couvertures supérieures de la queue, et elle y prend le dessus, de sorte que la teinte foncée paraît sous la forme de bandes transversales en forme de croissant. Sur les côtés du croupion, la teinte claire tire sur le blanchâtre et les bandes transversales sont d'un gris foncé tirant au bleu violet. La couleur du fond des rémiges primaires tire fortement sur le brun-noirâtre; les taches d'un gris-brunâtre dont elles sont pourvues à la barbe externe, se perdent vers l'extrémité de ces pennes, qui offre un fin liséré blanc; les taches au contraire, qui se trouvent à la barbe interne de ces rémiges, sont assez pâles à la

1) Reise, Leipsick, 1827, 8°, p. 80 à 83.

face inférieure des ailes, tandis qu' à la face extérieure, elles tirent sur le brun-rougeâtre qui change encore au blanc sur les pennes antérieures. Les bandes claires de la queue, dont on compte jusqu'à quatorze ou quinze, offrent une teinte plus sale que les taches du dessus du corps, et elles sont couvertes, notamment vers le centre, de nombreuses petites taches confluentes d'un brun pâle. Ces bandes étant assez larges, la teinte foncée paraît sur la queue en forme de bandes étroites, tantôt continues, tantôt opposées, quelquefois en arc ou en croissant, et plus foncées vers l'extrémité de la queue qui est d'un blanc plus ou moins sale. La face inférieure de la queue est comme d'ordinaire beaucoup plus pâle que la supérieure. Les petites couvertures inférieures des ailes offrent des taches longitudinales foncées; les moyennes couvertures sont ornées de taches claires, quelquefois de forme orbiculaire ou ovale, et ces taches prennent une forme transversale sur les grandes couvertures. La couleur du fond des parties inférieures de l'oiseau est un blanc plus ou moins pur, et ornée de taches couleur de schiste foncée tirant sur le brun. Ces taches, en fomre de fines raies longitudinales sur le menton et la gorge, prennent sur le devant du cou et sur les plumes qui recouvrent la région du jabot, la forme de taches étroites mais d'égale largeur dans toute leur étendue; sur la poitrine et le ventre, ces taches sont très étroites à la base, mais elles s'élargissent vers l'extrémité des plumes pour y paraître en forme de taches en larmes ou en gouttes; elles offrent une teinte assez foncée sur les plumes des flancs, où elles sont vers le haut en forme de cœur, vers le bas en forme de lozange s'approchant plus ou moins parfaitement de celle des bandes transversales. Des taches transversales en guise de bandes mais serrées et peu foncées, se voient également sur les plumes des jambes; enfin, les taches des couvertures inférieures de la queue offrent peu d'étendue, elles sont peu nombreuses, en forme de lozange et elles se prolongent souvent le long des tiges en guise de fines raies foncées.

Le véritable gerfaut ayant toujours été confondu avec les espèces voisines de faucons de grande taille, il est très difficile d'en fixer d'une manière rigoureuse les synonymes. Il suffira par conséquent de rappeler ce que nous avons dit à ce sujet à l'article du faucon blanc. Belisarius 1) est le premier qui ait indiqué quelques-uns des principaux caractères du gerfaut, en constatant que ce faucon offre des teintes plus foncées et qu'il est d'une taille moins forte que ceux que l'on apporte d'Islande. Le Roi 2) observe à juste titre que les gerfauts de Norwége sont méchants, tant entre eux qu'envers les autres faucons. Brisson 3) a décrit et représenté un individu adulte du gerfaut sous le nom de gerfaut d'Islande. Buffon en a donné deux figures, savoir, celle d'un jeune individu sous le nom de gerfaut de Norwége 4), et celle de l'adulte simplement sous le nom de gerfaut 5). Linné paraît avoir décrit le gerfaut femelle à l'âge adulte sous le nom de Falco rusticolus 6), et le jeune mâle sous celui de Falco lanarius 7). Le Falco lanarius de Nilsson 8) me paraît encore reposer sur un jeune mâle du gerfaut; et il se pourrait bien que le faucon tué en 1832 en Lapponie 9), appartînt également à cette espèce. Naumann 10) enfin a probablement établi son Falco gyrfalco d'après une jeune femelle du véritable gerfaut; mais ayant rayé de la nouvelle édition de son ouvrage 11) cette espèce, sur les caractères de laquelle il s'était mépris 12), elle fut par la suite omise par tous les naturalistes. Il est vrai que Mr. Gould 13), averti de l'existence de cette espèce par nos fauconniers, qui l'ont distinguée de tout temps, dirigea l'attention des naturalistes sur cet oiseau qu'il ne connaissait pas lui-même en nature; mais dans l'impossibilité de donner des renseignements exacts sur cet oiseau, ses successeurs n'ont nullement songé à en faire mention, pas même après qu'ils eurent reconnu la différence du faucon d'Islande et du faucon blanc. Ayant vu, dans la fauconnerie de la société d'amateurs établie en Hollande, un bon nombre de gerfauts vivants, je me suis empressé d'introduire dans le catalogue méthodique 14) cet oiseau, dont aujourd'hui j'ai tâché de prouver la différence avec les espèces ou races voisines.

Le mot de gerfaut, pris jusqu'à présent, pour ainsi dire, dans une acception générique, vu que l'on comprenait sous ce nom les trois races ou espèces de grands faucons du nord, a été réservé par nous, à l'exemple des fauconniers modernes, pour le véritable gerfaut de Norwége. L'étymologie de ce mot de gerfaut ou plutôt de celui de Gyrfalco, a donné lieu à bien des discussions. L'empereur Frédéric II 15) dit très naïvement: «cet oiseau se nomme Girofalco du grec Hiero, ce qui signifie sacré, d'où le mot Gerofalco; ou du grec Kyrio, ce qui signifie seigneur, d'où le mot Kyrofalco, c'est à dire, faucon seigneur. Albert le grand 16) veut que le mot de Gyrofalco soit dérivé du latin gyrare (tournoyer), parce que, dit-il, cet oiseau, en poursuivant sa proie avec activité, s'élève en tournoyant longtemps. Gessner 17) émet l'hypothèse que le mot de Gyrofalcus pourrait dériver du grec Herodias ou de l'italien Agirone, mots qui signifient l'un et l'autre héron. Aldrovande 18) s'étend fort au long à ce sujet, mais il regarde toutes ces conjectures comme inexactes; le mot de Gyrfalco est, suivant lui, d'origine tudesque et est dérivé de l'allemand Geyer, ce qui signifie «vautour,» supposition adoptée par plusieurs savants, entre autres par Buffon. Belon 19) va plus loin encore en disant:» nous eussions cru, que le Gerfault deust avoir esté plus tost nommé du nom de Vautour (Gyps) et d'un Faulcon (Falco), et qu'on eust dit Gypsfalcus.» Mr. de Hammer 20), ayant trouvé dans des dictionnaires persans que le mâle du faucon blanc s'appelle dans cette langue «Dschoure-bas», est d'avis que le nom allemand de Gerfalke dérive du mot persan que nous venons de citer. Quant à nous, nous ferons observer que les grands faucons du nord, ayant été apportés dès le douzième siècle et probablement encore avant cette époque, du nord de l'Europe et transporté de là et particulièrement des Pays-Bas dans les autres contrées de cette partie du monde

1) L. c., p. 93. — 2) L. c., p. 432. — 3) Vol. I, p. 373, pl. 31. — 4) Pl. enl. 462. — 5) Hist. nat. des Oiseaux, tome I, p. 242, Pl. 13. — 6) Fauna suecica, p. 19, n°. 56. — 7) Ibid., p. 22, n°. 62. — 8) Ornithol. suecica, p. 22, et Skandinavisk Fauna, Oiseaux, I, p. 15. — 9) Cet individu était une femelle adulte; il est décrit et figuré, sous le nom de Falco islandicus, dans le journal suédois, intitulé: «Tidskrift för Jägare etc.,» Ire année, p. 352 à 363. — 10) Naturgeschichte, Ire édit., Nachträge, p. 409 et suiv., pl. 58, fig. 110. — 11) Tome I, p. 278, pl. 22, fig. 2. — 12) L'individu décrit par Naumann, lui ayant été donné par des fauconniers qui ont l'habitude d'enlever le feston du bec de ces oiseaux, Naumann avait cru que cette espèce en était réellement dépourvue. Cuvier, Règne animal, I, p. 323, alla plus loin encore en assignant ce caractère aux grands faucons du nord en général, dont il fit un sous-genre particulier qu'il nomma Hierofalco. — 13) Birds of Europe, article Jerfalcon, Falco islandicus. — 14) Abhandlungen aus dem Gebiete der Zoologie und vergleichenden Anatomie, III, p. 2, et Revue critique des oiseaux d'Europe, I, p. 2, et II, p. 5 à 9. — 15) Lib. I, chap. 4, p. 75. — 16) Chap. 6, p. 179. — 17) P. 66. — 18) Lib. VII, cap. 3, p. 471. — 19) Livre II, chap. 6, p. 94. — 20) Falknerklee, avant-propos, p. XI.

jusqu'au Levant 1), il se pourrait bien que ces peuples eux-mêmes leur eussent imposé le nom qu'ils portent encore aujourd'hui. D'ailleurs, on trouve en hollandais des compositions analogues à celles de gerfaut ou plutôt de «giervalk» comme par exemple celle de «gierzwaluwe» (martinet), de «gierbrug» (pont-volant), etc.; mais dans ces mots la syllabe de «gier» dérive évidemment du verbe «gieren», qui a du reste en hollandais un grand nombre de significations diverses, comme par exemple, celles de pousser des cris aigus, d'accaparer ou d'amasser ardemment toutes sortes d'objets, de voler, de se lancer ou de se jeter rapidement et en travers vers quelque endroit ou d'un côté à l'autre, d'aller à pas chancelants comme des gens ivres, etc.. Quoiqu'il en soit, ce mot de gerfaut a éprouvé bien des modifications en passant dans les différentes langues de l'Europe. Certaines ordonnances du roi Christiern III que j'ai sous les yeux et qui datent du seixième siècle, portent Giervalk ou Gierrefell. Dans les ordonnances de l'empereur Charles V 2) et du comte de Leicester 3), ce mot est écrit en hollandais «geervalk». Merula lui-même 4) a «gijervalk» et actuellement on écrit en hollandais «giervalk». En allemand on dit, tantôt Gerfalke, comme le porte l'ordonnance de l'empereur Maximilien 5), tantôt Gierfalke ou Gyrfalke; les naturalistes modernes de cette nation ont préféré écrire Geierfalke. Les auteurs italiens ont ordinairement «girofalcone», ou quelquefois «zirifalco», comme par exemple l'ouvrage de Marc Paul et d'autres ouvrages italiens écrits dans l'ancien dialecte vénitien, où le Z est toujours substitué au G et au C, quand ces consonnes sont suivies des voyelles E et I. L'empereur Frédéric en latinisant ce mot, écrit Girofalco, Crescentius Gyrfalco, Albert le grand Gyrofalco, Gessner Hierofalchus; les traductions latines de Marc Paul ont souvent Grifalco. En anglais on dit Jerfalcon, ou simplement Jer, et au diminutif, Jerkin, nom employé pour désigner le tiercelet de gerfaut.

Le véritable gerfaut n'a été observé jusqu'à présent, pendant l'époque de la propagation, que sur les alpes de la Norwége. C'est évidemment l'espèce que Fr. Boie 6) a rencontrée en 1817, lors de son voyage dans cette contrée, et dont il rapporte qu'elle quitte en hiver les hautes montagnes pour accompagner dans leurs migrations jusque sur les bords de la mer les ptarmigans, dont elle fait sa principale nourriture. Les habitants de la Norwége ayant assuré à Mr. Boie qu'il n'existe dans leur pays, ni faucons blancs, ni faucons blanchâtres, et les fauconniers n'apportant jamais de ce pays que le véritable gerfaut, on ne peut guère douter que tous les grands faucons qui habitent, suivant Nilsson 7), les hautes montagnes de la Norwége et de la Suède, appartiennent à cette espèce du gerfaut. Ce savant constate que les jeunes de l'année quittent en hiver les montagnes et viennent alors visiter les autres parties de la Suède et même la Suède méridionale. Nos fauconniers, en allant prendre ces oiseaux, s'établissent toujours sur le plateau de Dovrefield; mais il paraît que ce ne sont que les jeunes de l'année qui donnent dans les filets. Cette espèce fréquente même en automne la Hollande, où nos fauconniers prennent de temps en temps de jeunes individus, d'où l'on peut conclure, conjointement avec l'observation de Nilsson, que les adultes ne quittent pas à des distances considérables leur demeure habituelle.

Les naturalistes ayant négligé d'étudier les mœurs du gerfaut à l'état sauvage, on ne possède point de détails relatifs aux habitudes et à la propagation de cet oiseau. En captivité, on observe qu'il diffère beaucoup, par rapport à son caractère, des faucons blancs et d'Islande; il est quinteux et obstiné, revêche et quelquefois méchant au degré d'attaquer les autres faucons de quelque espèce qu'ils soient, ou de fondre, quand on le fait voler en compagnie, sur son camarade, au lieu de poursuivre le gibier. On emploie le gerfaut pour le même genre de chasse que les deux autres grands faucons du Nord; mais le tiercelet de gerfaut est trop petit et par conséquent trop faible pour le vol du lièvre ou du lapin.

Avant de terminer l'histoire de cet oiseau, nous ferons observer qu'il paraît exister dans plusieurs parties de l'Asie des faucons très semblables au gerfaut. A cette catégorie appartiennent les grands faucons de l'Oural et de l'Altaï, connus seulement par les indications de Pallas 8), qui se borne à observer que les faucons de ces montagnes ressemblent en tout point au grand faucon du Nord, mais qu'ils offrent ordinairement des teintes plus foncées. On a encore observé dans plusieurs autres parties du monde des faucons qui présentent, à l'âge adulte, des teintes assez semblables à celles du vieux gerfaut, qui ne paraissent pas non plus s'éloigner de cette espèce par leur organisation, ni par les proportions relatives de leurs parties, mais qui ne sont guère d'une taille plus forte que le lanier ou le sacre. Tels sont le Falco hypoleucus, découvert à la Nouvelle Hollande par Mr. Gould, mais dont on ne connaît malheureusement qu'un seul individu à l'âge adulte 9); puis un faucon encore inédit du Mexique, dont on voit un individu adulte au musée de Berlin, où l'espèce porte le nom de Falco mexicanus: oiseaux peu connus, mais qui méritent de fixer l'attention des voyageurs naturalistes.

DU SACRE.

Le sacre des fauconniers est un oiseau d'une taille un peu plus forte que le lanier, et par conséquent intermédiaire, sous ce rapport, entre cette espèce et le gerfaut. Quant à son plumage, il se distingue de ces deux faucons, au jeune âge, par une modification un peu diverse des teintes, et parce que les deux pennes mitoyennes de sa queue ne sont pas ornées ordinairement de bandes claires; à l'âge adulte, il s'éloigne de tous les autres faucons revêtus de leur livrée parfaite, en ce que son plumage, semblable à celui des jeunes individus, offre des teintes peu agréables, et n'est orné de taches transversales, ni sur le dessus du corps, ni sur les parties inférieures.

Les ailes de la femelle de cette espèce sont longues de quatorze pouces et demi; celles du mâle n'offrent que treize pouces et demi de longueur. La queue est de huit pouces et trois quarts dans la femelle, et de huit pouces dans le mâle. Le doigt du milieu enfin porte, dans la femelle, un pouce et onze lignes à deux pouces, dans le mâle, un pouce et huit lignes. Le tarse est emplumé vers le haut de sa partie antérieure jusqu'à la moitié de sa longueur. La queue dépasse les ailes, lorsque celles-ci sont pliées, d'un pouce et un quart à un pouce et demi.

1) Marco Polo, livre I, chap. 50, p. 221, de la traduction de Marsden. — 2) Merula, p. 27. — 3) Archives de l'administration forestière à la Haye: «Divers raeckende de Houtvesterie,» n°. 2, fol. 43. — 4) P. 15 et 16. — 5) Von Hammer, Falknerklee, p. 94.

6) Tagebuch, Schleswig, 1822, 12°, p. 309, 310 et 324. — 7) Skandinavisk Fauna, Oiseaux, I, p. 9. — 8) Zoographia, I, p. 325 et 326. — 9) Cet individu est figuré dans le magnifique ouvrage que publie Mr. Gould, sous le titre de Birds of Australia.

Les individus dans la première année, quoiqu'ils offrent dans les teintes une distribution semblable en général à celle du jeune gerfaut, s'en éloignent cependant par les détails suivants. La couleur du fond des parties supérieures est moins foncée, particulièrement sur la queue, et elle tire plus fortement sur le brun. On ne voit que quelques taches claires isolées sur les grandes scapulaires, et ces taches offrent, ainsi que les bordures des plumes, une teinte d'un brun-roux pâle couleur de rouille, plus claire sur les bords des rémiges. Il y a plus de blanc à la nuque et à la partie postérieure de la tête où l'on voit également des traces d'un brun-roux très pâle. La queue est largement bordée de blanc à l'extrémité; on ne voit ordinairement des taches claires que sur les barbes internes des cinq paires de pennes latérales de la queue, et ces taches, au nombre de dix à onze, sont moins larges dans le sens latéral, ou quelquefois même en forme d'ovale s'approchant plus ou moins de l'orbiculaire. Les taches des parties inférieures, le plus souvent d'un brun très foncé, sont ordinairement un peu plus étroites que dans le jeune gerfaut, et elles ne se présentent souvent, sur les couvertures inférieures de la queue, que sous la forme de fines raies foncées occupant les tiges des plumes. La région des oreilles est toujours marquée de blanc au milieu et cette teinte domine également sur le devant du front, ainsi que sur la raie surciliaire. Les rémiges n'offrent des taches claires qu'à leur barbe interne. Les serres, la cire et la membrane des yeux sont d'un bleu verdâtre livide, tirant au jaunâtre sur les plaques des doigts.

Les teintes du sacre subissent par la mue les changements suivants. La couleur du fond des parties supérieures est plus pâle, notamment sur la queue; les bords des plumes sont au contraire plus larges, d'un roussâtre plus vif sur les plumes du dos et des ailes, mais plus pâle sur les pennes de la queue et sur les rémiges secondaires. Les plumes du sommet de la tête sont également pourvues d'un bord assez large roux-brun pâle tirant sur le blanc. La tache en moustache, interrompue par des plumes blanchâtres, est peu marquée. Le menton, la gorge et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanchâtre sale et uniforme, et cette teinte domine également sur les autres régions du dessous du corps, vu que les taches dont elles se trouvent ornées offrent en général moins d'étendue et une teinte moins foncée que dans les individus au jeune âge. Ces taches en forme de gouttes, et assez petites sur la poitrine, le ventre et les plumes des jambes, sont cependant beaucoup plus larges sur les plumes des flancs. Celles qui se voient sur les petites et moyennes couvertures inférieures des ailes, offrent une forme longitudinale; mais les taches blanches des grandes couvertures sont transversales et disposées par bandes. Les ongles sont comme dans le jeune âge d'un noir uniforme et le bec est d'un bleuâtre couleur de corne, passant au noir vers la pointe et au jaunâtre à la base du bec. Les serres au contraire, la cire et la membrane des yeux tirent plus fortement sur le jaunâtre que chez les jeunes individus.

Il n'existe dans les ouvrages de l'Antiquité aucune donnée qui puisse nous autoriser à admettre que les anciens ont distingué cette espèce de faucon sous un nom particulier. Les auteurs de fauconnerie, depuis l'empereur Frédéric jusqu'à le Roy, sont tous d'accord que le sacre est une espèce intermédiaire par sa taille entre le faucon ordinaire et les grands faucons du Nord; qu'il habite les parties chaudes de l'Europe orientale, et qu'il se distingue de tous les autres faucons européens de grande taille, par son plumage qui ne subit guère de changements sensibles par la mue. Ces caractères étant en effet propres à cette espèce, on ne conçoit guère comment il est arrivé que les naturalistes, établissant d'abord cette espèce d'après les indications des auteurs de fauconnerie, l'aient par la suite rayé du catalogue méthodique, pour l'y introduire de nouveau, peu de temps après, aux dépens d'une autre espèce, savoir celle du lanier, qu'ils supprimaient, après avoir conféré ce nom de lanier au sacre. Les naturalistes du moyen âge ayant également contribué à embrouiller l'histoire du sacre, nous nous voyons obligé de faire succinctement connaître les erreurs que l'on a commises en traitant du sacre, ou en employant ce nom pour désigner une espèce d'oiseau de proie quelconque. Il paraît qu'Albert le grand n'a pas connu le véritable sacre, car l'oiseau dont il fait mention sous ce nom, se rapporte évidemment, comme nous l'avons constaté plus haut, aux grands faucons du Nord. Le Falco sacer 1) de Gessner est, pour ainsi dire, composé de l'espèce douteuse qui porte ce nom chez Albert le grand, et du véritable sacre, dont Gessner a emprunté la description aux ouvrages de Bélisaire et de Guillaume Tardif. Aldrovande 2) ne fait que copier Gessner, en traitant de cet oiseau; mais il ajoute des détails sur le véritable sacre tirés des ouvrages de Carcano et de Belon. Ce dernier ornithologiste 3) décrit le sacre d'une manière assez reconnaissable; il croit que c'est l'oiseau appellé « triorchis » par Aristote et «buteo» par Pline; il lui confère en outre les noms d'hypotriorchis et subbuteo, quoiqu'il les applique dans la suite également au hobereau; enfin il admet, comme l'avait fait avant lui Perrotus 4), que le mot de sacre est traduit du grec «hierax» 5). Aucun des naturalistes anglais, à l'exception de Gould, n'ayant vu le sacre en nature, on conçoit qu'ils n'aient pu faire que compiler ce qu'ils avaient lu sur cet oiseau dans les ouvrages de leurs prédécesseurs. Forster 6) a décrit, sous le nom de Falco sacer, un oiseau de l'Amérique du Nord, qui est évidemment le jeune du faucon blanc. Brisson 7) fait du sacre la dernière de ses douze variétés de faucon. Linné omet le sacre tout à fait. Buffon 8), en traitant de cet oiseau, emprunte à Belon la description que cet ornithologiste a donnée du véritable sacre, et il y ajoute une figure faite d'après un individu de la Ménagerie du roi, et qui paraît en effet représenter le véritable sacre. Le sacre de Pennant 9), de Latham 10), de Gmelin 11) et des autres naturalistes de la fin du siècle précédent, est un mélange des différents oiseaux décrits par leurs prédécesseurs sous le nom de sacre. Huber 12), dont l'ouvrage contient de jolies petites figures des oiseaux de fauconnerie, en a également donné une du sacre, mais il regarde très mal-à-propos cette espèce comme identique avec le lanier, nom qu'il emploie pour la désigner. Bechstein 13) emprunte sa description du sacre aux ouvrages de Brisson, de Buffon, de

1) P. 64. — 2) Liber VII, cap. 2, p. 467. — 3) Livre II, chap. 14, p. 108. — 4) Gessner, p. 64. — 5) L'oiseau décrit par Belon, p. 110, sous le nom de Sacre égyptien, n'est autre chose que le Catharte, (Cathartes percnopterus), que Belon et après lui la plupart des naturalistes, même le savant Cuvier, ont très mal-à-propos pris pour le vautour sacré des anciens Égyptiens; consultez ce que j'ai dit à ce sujet dans l'ouvrage de Susemihl, p. 13 et 16. — 6) Philosophical Transaction, n°. 62, p. 382. — 7) Vol. I, p. 338. — 8) Histoire naturelle des oiseaux, tome I, p. 246, pl. 14. — 9) Arctic Zoology, II, p. 202, n°. 96. — 10) Synopsis, vol. I, part 1, p. 78, n°. 59. — 11) Vol. I, p. 273, n°. 93. — 12) Observations sur le vol des oiseaux, pl. 1, n°. 3, fig. 4. — 13) Naturgesch., 1re éd., vol. II, p. 298; 2me éd., p. 835.

Pennant, de Latham et de Gmelin, mais induit en erreur par Buffon qui rapproche le sacre du lanier, sans toutefois le regarder comme de la même espèce; et imitant l'exemple de Pallas qui, en communicant à Pennant la liste des oiseaux de l'empire russe, a transféré le nom de lanier au sacre qu'il avait observé lors de ses voyages, Bechstein suppose que le sacre ne diffère en effet nullement du véritable lanier qu'il croît n'être qu'une variété du faucon blanc. L'histoire du sacre une fois embrouillée de cette sorte, les naturalistes du commencement de notre siècle pouvaient d'autant moins éclaircir la synonymie de cet oiseau, qu'ils n'étendaient guère leurs recherches jusqu'aux ouvrages antérieurs à ceux de Latham et de Gmelin, ou de Brisson et Buffon, et qu'ils prenaient les ouvrages de Bechstein comme point de départ pour la connaissance des oiseaux d'Europe. Ayant reçu, comme M.M. Naumann et Temminck, du musée de Vienne, le seul établissement de cette nature où exista à cette époque le véritable sacre, des individus de cette espèce sous le nom de lanier, ou l'ayant observé eux-mêmes à l'état sauvage, comme Pallas, ils décrivaient le sacre sous le nom de lanier 1), et faisaient figurer le sacre de Belon, de Buffon et de Gmelin, tantôt parmi les synonymes de leur lanier 2), tantôt parmi ceux de leur gerfaut 3). Le sacre étant un oiseau très rare dans les collections et ne se trouvant, que je sache, dans aucun des musées de la France ou de l'Angleterre, il est arrivé que les naturalistes modernes n'ont point ajouté de détails à la connaissance de cet oiseau qu'ils désignaient constamment sous le nom de lanier, et dont ils embrouillaient l'histoire en empruntant des données sur la patrie de cet oiseau aux ouvrages de Linné, de Brünnich et d'autres naturalistes qui ont décrit, comme nous le verrons dans la suite de cet ouvrage, sous le nom de lanier, des oiseaux très différents et du sacre et du véritable lanier. Le sacre a été figuré d'une manière assez reconnaissable sous le nom de lanier, dans les ouvrages de Naumann 4) de Gould 5), et de Susemihl 6).

Le mot de sacre, en usage en Europe depuis l'empereur Frédéric II et Marco Polo, est évidemment d'origine arabe; car c'est le nom sous lequel on désigne dans cette langue les faucons en général 7). Pallas 8) penche également pour cette opinion. C'est donc à tort que l'on a rendu ce mot en latin par «sacer,» ce qui signifie sacré. Cette erreur une fois admise, on en commit bientôt d'autres; on alla même jusqu'à mettre ce nom de sacre en rapport avec le faucon sacré des anciens Égyptiens, dont parlent un grand nombre d'anciens auteurs 9). Ce mot de sacre n'a guère subi de changements dans les différentes langues où il a été adopté. Les auteurs allemands et anglais ont ordinairement Sacker, mais l'ordonnance de l'empereur Maximilien 10) porte Säkher.

Le sacre ayant été souvent confondu avec les espèces voisines, il existe peu de données exactes relativement à la distribution géographique de cet oiseau. Feu Natterer a tué plusieurs individus de cette espèce, lors de son séjour en Hongrie; et le fauconnier hollandais Mollen, se trouvant en Autriche, il y a une sixaine d'années, au service du prince de Trautmansdorff, nous dit avoir reçu des jeunes sacres, enlevés de leur nid, au milieu du mois de Mai, sur les frontières de la Hongrie. Pallas 11) en indiquant le sacre sous le faux nom de lanier, distingue deux variétés de cette espèce, l'une de taille plus forte qui naît sur les monts Oural, l'autre plus petite et très commune dans les déserts de la grande Tatarie. L'une et l'autre de ces variétés, dit-il, émigrent en hiver; du reste, toutes les données qu'il fournit sur ces oiseaux, se rapportent à la soi-disant petite variété qui paraît en effet ne pas différer du véritable sacre. Cette espèce construit, suivant ce voyageur, son aire sur des arbres ou même sur les arbrisseaux qui se trouvent au milieu du désert. Les petits, au nombre de deux à trois, quittent souvent le nid, avant d'avoir acquis le terme de leur croissance, et suivent partout leur mère, en faisant entendre de grands cris. Comme on peut facilement s'en emparer, les habitants du désert vont les prendre à cette époque, car ces faucons sont très estimés comme oiseaux de chasse, particulièrement chez les Calmoucs. On emploie le sacre pour les mêmes sortes de vol que le faucon, et on peut même s'en servir pour le vol du milan; mais le sacret est trop faible pour cet exercice. Cet oiseau cependant n'habitant que l'est de l'Europe et l'Asie occidentale, il arrive rarement qu'on en puisse obtenir pour les fauconneries.

Il est bon de remarquer qu'il existe en Nubie et en Abyssinie un faucon assez semblable au sacre, tant par ses formes que par les proportions relatives de la queue, des ailes, des rémiges et des doigts; mais qui s'en distingue par une taille un peu moins forte, ainsi que par des tarses un peu moins emplumés vers le bas et dont la couleur est dans tous les âges d'un jaune plus ou moins vif. Cet oiseau, dont les dépouilles ont été apportées en Europe par MM. Ehrenberg et Rüppell, ainsi que par le prince Paul de Wurtemberg, porte au musée de Berlin le nom de Falco tanypterus 12). La femelle de ce faucon égale par sa taille le mâle du sacre. Quant aux couleurs du plumage, cet oiseau ressemble au jeune âge presque en tout point au jeune sacre; comme dans cette espèce, la queue n'est pourvue de taches claires que sur les barbes internes des cinq paires latérales des pennes, les parties postérieures de la tête sont au contraire fortement teintes de brun rougeâtre, et la tache en moustache est plus prononcée que dans le sacre. A l'âge adulte, le faucon tanyptère s'éloigne beaucoup par son système de coloration, du sacre au plumage parfait; il ressemble alors plutôt au lanier adulte, à cette exception près que toutes les teintes de son plumage sont beaucoup plus pâles, plus ternes et comme décolorées, tandis que la couleur des serres est d'un jaune assez intense.

DU LANIER.

Le faucon que nous avons introduit dans cet ouvrage sous le nom de lanier, a été regardé de tout temps, grâce aux jolies teintes qui ornent son plumage, comme le plus bel oiseau de fauconnerie. Inférieur par sa taille au sacre, il égale sous ce

1) Naumann, vol. I, p. 278, pl. 23; Temminck, Manuel, 2me édition, I, p. 20; Pallas, Zoographia, I, p. 330. — 2) Naumann et Pallas, l. c. — 3) Temminck, l. c. p. 19. — 4) L. c. — 5) Pl. 20. — 6) Pl. 7. — 7) Ce fait constaté, il est aisé d'expliquer un passage de G. Tardif, 1re partie, chap. 6, p. 68, qui rapporte sur la foi des fauconniers arabes qu'il existe trois espèces de sacre. Gessner et Aldrovande ont de bonne foi copié ce passage, sans se douter que sacre est un nom générique et qu'il peut par conséquent fort bien exister trois espèces de sacre et même davantage. — 8) L. c. p. 330. — 9) La note suivante, qui se trouve dans G. Cuvier, le Règne animal, I, p. 323, peut fournir la preuve de ce que nous venons d'avancer; elle contient presqu'autant d'erreurs qu'il y a de noms; la voici: «Hierax, hierofalco, faucon sacré, sacer, tous noms tenant à l'ancienne vénération des Égyptiens pour certains oiseaux de proie; gerfaut est corrompu d'hierofalco.» — 10) Von Hammer, Falknerklee, p. 94. — 11) Zoographia, tom. I, p. 331. — 12) Nous nous proposons d'en donner la description et des figures dans la troisième livraison de nos «Abhandlungen.»

rapport le faucon commun, dont il se distingue non seulement par les caractères propres au groupe auquel il appartient, mais aussi par la différence assez marquée des teintes.

Dans le mâle, les ailes portent environ douze pouces et un quart en longueur; la queue offre six pouces et dix lignes, et le doigt du milieu, un pouce huit lignes. La femelle a les ailes longues de douze pouces et trois quarts; la queue est de sept pouces et dix lignes, et le doigt du milieu d'un pouce et neuf lignes. Quant à la hauteur du tarse et l'étendue des plumes dont il est revêtu vers le haut à sa partie antérieure, cette espèce ne présente pas de différences sensibles avec le faucon commun. Il n'en est pas ainsi de la couleur des serres, de la cire et de la membrane des yeux, ces parties offrant à peu près les mêmes teintes que dans le sacre.

La livrée du lanier au jeune âge ressemble à celle du jeune sacre, tout en offrant les modifications suivantes. Les taches des plumes qui revêtent le sommet de la tête étant moins larges, c'est la couleur blanchâtre des bords des plumes qui domine sur cette partie. La teinte roussâtre de la partie postérieure de la tête et de la nuque est tant soit peu plus prononcée. Les bordures claires des plumes des parties supérieures de l'oiseau sont moins distinctes, et leur teinte tire moins fortement sur le brun couleur de rouille que dans le sacre; ces parties sont au contraire ornées de petites taches d'un roux brun très pâle, irrégulièrement disséminées par-ci par-là, mais dont la forme, l'étendue et le nombre sont assez sujettes à varier suivant les individus. La couleur du fond de la queue est un peu plus foncée que dans le sacre; mais elle est toujours interrompue, tant sur les barbes externes que sur les barbes internes des pennes de la queue, par des taches transversales claires disposées en bandes. Le nombre de ces bandes incomplètes est de onze à douze, et leur couleur est absolument semblable à celle des taches des ailes. Les taches des parties inférieures de l'oiseau sont en général moins larges que dans le sacre. Les petites couvertures inférieures des ailes offrent des taches longitudinales foncées; les moyennes sont parsemées de taches blanchâtres, le plus souvent de forme orbiculaire; enfin, sur les grandes couvertures, ces taches claires offrent une forme transversale et elles sont disposées par bandes.

Revêtu de sa livrée parfaite, le lanier offre, par rapport à ses teintes, de l'analogie avec le faucon et le gerfaut adultes, quoiqu'il s'en distingue tout de suite, outre un bon nombre d'autres caractères, par la belle teinte rougeâtre dont la nuque et le dessus de la tête se trouvent ornés. Le devant du front et les parties antérieures des freins sont à cet âge de couleur blanchâtre. Les plumes des autres parties du dessus de la tête, ainsi que celles de la nuque, sont d'un brun-roux pâle, mais elles offrent au centre une tache longitudinale d'un brun noirâtre. Ces taches étant très larges sur les plumes du centre de la nuque, la teinte foncée y occupe un espace assez étendu de forme presque orbiculaire. La tache en moustache est peu large, mais assez nettement dessinée. Les plumes de la région des oreilles, d'une teinte blanchâtre tirant fortement au jaune rougeâtre, offrent des taches longitudinales foncées qui prennent le dessus sur les parties postérieures et supérieures de cette région, de sorte que la teinte du fond y disparaît presque totalement. La membrane des yeux est entourée de plumes noires, et une raie mal déterminée de la même teinte se prolonge depuis les yeux derrière la région des oreilles pour se perdre sur les côtés de la nuque. La teinte du fond des autres parties supérieures de l'oiseau est un brun noirâtre couleur de schiste. Toutes les plumes de ces parties, ainsi que les rémiges secondaires, sont pourvues, outre les bordures, de taches transversales claires, qui prennent la forme de bandes sur les scapulaires, les grandes couvertures des ailes et les rémiges secondaires ainsi que sur le croupion, mais qui disparaissent au contraire totalement sur les petites couvertures des ailes. Cette teinte claire est un gris bleuâtre, assez vif sur le bas du dos et sur le croupion, plus sale et marbré de brunâtre sur les autres parties, et tirant au brun-roux vers l'extrémité antérieure de l'aile. Les rémiges primaires sont, à l'exception des taches claires dont leurs barbes internes se trouvent ornées, d'un brun noirâtre et elles offrent un fin liséré blanchâtre. La couleur du fond de la queue est plus pâle que celle des ailes et interrompue par une douzaine de bandes transversales de moyenne largeur et teintes d'un blanc sale nuancé de gris-brun; l'extrémité de la queue est blanchâtre. Les petites couvertures inférieures des ailes offrent des taches foncées longitudinales; les moyennes sont ornées de taches blanchâtres de forme plus ou moins régulièrement orbiculaire; sur les grandes couvertures, enfin, ces taches sont transversales et disposées par bandes. La couleur dominante des parties inférieures est un blanc plus ou moins fortement nuancé de jaune rougeâtre pâle. Le menton, la gorge et quelquefois aussi les plumes de la région du jabot, sont d'un blanchâtre uniforme; les autres parties inférieures, au contraire, sont ornées de taches d'un brun noirâtre. Ces taches sont en forme de cœur sur la poitrine et le ventre; celles qui ornent les grandes plumes des flancs offrent beaucoup plus d'étendue, et imitent, quoique imparfaitement, la forme de larges bandes transversales; celles qui occupent les plumes des jambes sont également transversales, mais d'une teinte moins foncée; sur les couvertures inférieures de la queue, au contraire, les taches foncées sont ordinairement longitudinales et assez étroites.

L'oiseau qui porte dans notre ouvrage le nom de lanier, est la seule espèce du genre faucon qu'il convienne de désigner sous cette dénomination. L'empereur Frédéric 1) décrit ces oiseaux d'une manière assez reconnaissable; il les nomme «lanerii» ou «laynerii» 2). Il en est fait mention dans l'ouvrage intitulé le Roy Modus et la Royne Racio 3), où l'espèce est indiquée sous le nom de «lasnier». De Franchières 4) et Guillaume Tardif 5) en parlent également, et on en trouve la description dans le Recueil anonyme des oiseaux de fauconnerie 6). De Thou 7) nomme cette espèce simplement «lanius». D'Arcussia l'a fort bien connue, et il la représente dans son ouvrage 8); enfin, tous les auteurs de fauconnerie postérieurs à d'Arcussia, parlent de cet oiseau dans les mêmes termes que leurs

1) Livre II, chap. 28, p. 89. — 2) Ibid., chap. 2, p. 74. — 3) Feuillet 75 verso. — 4) Livre I, chap. 7, p. 3 verso.

5) Première partie, chap. 5, p. 67 verso. — 6) Pag. 115 verso. — 7) Livre I, p. 19 et 20. — 8) Première partie, chap. 22 et 23, p. 39 à 42.

devanciers. Il n'y a qu'un petit nombre de naturalistes qui aient connu et distingué cet oiseau. Albert le grand a décrit, sous le nom de faucon aux pieds bleus 1), un oiseau qui paraît en effet se rapporter au lanier; mais les laniers d'Albert le grand sont, comme nous le verrons plus bas, des oiseaux très différents du véritable lanier. Gessner 2) adopte ce faucon aux pieds bleus d'Albert le grand comme espèce; Aldrovande 3) fait de même, sans se douter de son identité avec le lanier décrit par les fauconniers français et par Belon; ce même faucon aux pieds bleus passa ensuite, mais sous un nom différent, savoir, celui de Falco stellaris 4), dans les ouvrages de Brisson 5), de Latham 6), de Gmelin 7) et de Bechstein 8), et il ne cessa de figurer comme espèce particulière que lorsqu'il eût été rejeté par Naumann et énuméré par Wolf 9) parmi les synonymes du faucon commun, exemple imité par Temminck 10) et tous les naturalistes suivants. Belon 11) est le premier naturaliste qui ait fait connaître le lanier sous son véritable nom et qui en ait donné une description passable; mais la plupart de ses successeurs, n'ayant pas été à même d'examiner cet oiseau en nature, ils se contentaient ordinairement de copier cette description de Belon. C'est sur ce lanier de Belon que sont établis le Lanarius gallorum d'Aldrovande 12), le Lanarius de Willughby 13) et de Ray 14), le Falco lanarius de Klein 15), le Lanarius de Brison 16), à l'exception des synonymes, le lanier de Buffon 17) et le lanier français ou Lanette de Bechstein 18) qui en fait très mal-à-propos une variété de son gerfaut. Il est vrai qu'il existe dans plusieurs ouvrages iconographiques des figures qui paraissent en effet représenter le lanier; mais ces figures sont faites avec si peu de soin que ce n'est qu'avec doute qu'on peut les rapporter à cette espèce. A cette catégorie appartiennent la figure du «Sparviere di Tunis», contenue dans la grande Ornithologie italienne 19), et qui paraît représenter le lanier adulte; puis celle du «Sparviere della specie gentile», qui se trouve dans le même ouvrage 20), et qui pourrait bien avoir été faite d'après un jeune individu du lanier; enfin, la figure du Falco lanarius de Lewin 21), faite d'après un individu tué au Lincolnshire, et qui paraît encore représenter le lanier dans la première année 22). Il est probable que plusieurs autres naturalistes ont eu également sous les yeux des individus du véritable lanier; mais ils ont confondu ce faucon avec les espèces voisines. Buffon et Naumann sont de ce nombre; ces deux auteurs ont, à ce qu'il paraît, représenté des individus du véritable lanier, tués au commencement de la première mue, mais ils les ont pris pour de jeunes individus du faucon commun 23). Les autres ornithologistes des temps modernes ont complétement ignoré le véritable lanier. Ce ne fût qu'en 1829 que Mr. le baron de Feldegg, amateur passionné de l'ornithologie, rencontrant le véritable lanier en Dalmatie, en recueillit quatre individus. Ces individus ayant été d'abord regardés par feu Natterer, comme appartenant au faucon pélérinoïde 24), petite espèce très différente du lanier et qui habite la Nubie, nous avons reconnu, en examinant nous-mêmes les individus tués par Mr. de Feldegg, qu'ils ne pouvaient être rapportés à aucune des espèces connues des naturalistes; mais, ne nous doutant nullement de leur identité avec le véritable lanier des anciens fauconniers, nous nous sommes crus autorisés à les décrire comme appartenant à une espèce nouvelle, que nous faisions dès lors connaître sous le nom de faucon de Feldegg 25). Cette méprise paraîtra excusable, quand on réfléchit à combien d'erreurs l'application du nom de lanier a donné lieu, et combien d'espèces différentes d'oiseaux on a successivement décrit sous ce nom.

Nous trouvons qu'on a fait mention, pour la première fois, du nom de lanier dans l'épitre catalane d'Aquila, de Symache et de Théodose. Il existe, selon ces auteurs, deux espèces de laniers, (laner); l'une, à tête et à bec gros, aux pieds d'aigle, difficile à dresser pour la chasse, mais qui se fait à cet exercice à la seconde année, et devient très bonne à la troisième année, (probablement la buse pattue); l'autre, plus petite et réputée ignoble par tout le monde, (peut-être la cresserelle) 26). Albert le grand 27), tout en se rapportant aux auteurs de l'épitre catalane, adopte cependant trois espèces de laniers, (lanarii), qui forment à elles seules la division des faucons ignobles. Deux de ces espèces, dit-il, s'appellent «butherii»; elles sont de la taille du faucon, blanc et noir de couleur, et elles fréquentent les champs pour faire la chasse aux souris. La troisième espèce, de la taille de l'émérillon, est d'une teinte rousse; on la nomme en allemand «Suemere» ou «Sweimer» 28), et elle a l'habitude de se tenir suspendue sur un seul point dans les airs 29). Ces indications prouvent à l'évidence que les butherii d'Albert le grand sont des buses, probablement la buse commune et la buse pattue, et que son Sweimer n'est autre chose que la cresserelle. Les auteurs de fauconnerie italiens ne paraissent pas avoir connu le véritable lanier, puisqu'ils s'accordent à dire que les laniers (lainieri) sont des oiseaux ignobles et très différents du lanier des fauconniers français; Belisario constate même qu'on nomme en Italie ces oiseaux de proie ignobles, «villani», qu'on en trouve, à ce que l'on rapporte, d'excellents pour la chasse en France, mais que ceux de l'Italie ne sont bons à rien 30). Revenons aux naturalistes. Les «lanarii» de Gessner 31) sont un mélange des laniers d'Albert le grand, des villani de Belisario, et du véritable lanier de G. Tardif. Aldrovande 32) parle d'abord des oiseaux appelés lanarii par Albert le grand et villani par Belisario; mais les

1) Chap. 13, p. 184: de falcone qui habet pedes azurinos. — 2) Lib. III, p. 73: de falcone cui pedes coerulei, cyanopoda dixeris. — 3) Livre VII, chap. 13, p. 495: de falcone cyanopode. — 4) Eberus et Peucerus ayant, au rapport de Gessner, l. c. p. 42 et 73, supposé que l'asterias d'Aristote, nom que l'on traduisait en latin par Accipiter stellaris, était l'oiseau appelé par les allemands «Blaufuss», c'est à dire «pied bleu», on transféra ce nom d'Accipiter ou Falco stellaris au faucon aux pieds bleus d'Albert le grand. — 5) Vol. I, p. 359, nº. 11. — 6) Synopsis, I, 1, p. 79. — 7) Pag. 274, nº. 95. — 8) L. c., p. 838, nº. 36. — 9) Taschenbuch, I, p. 58. — 10) Manuel, Ire édition, p. 35. — 11) Livre II, chap. 22, p. 123. — 12) Livre VII, chap. 10, p. 888. — 13) Livre II, art. 13, p. 48. Willughby y rapporte aussi la description du lanier de Carcano. — 14) Synopsis, p. 15, nº. 13. — 15) Historiae avium prodromus, Lubecae, 1750, p. 48, nº. 5. — 16) Pag. 363, nº. 16. — 17) Vol. I, p. 243. — 18) L. c., p. 830. — 19) Storia degli Uccelli, Firenze, 1767, fol., vol. I, pl. 17. — 20) Ibid., pl. 18. — 21) The Birds of Great Britain, London, 1796, fol., vol. I, pl. 15, fig. 36. — 22) Quant au Lanneret d'Albin, Natural History of Birds, London 1738, 4º, vol. 2, pl. 7, cette figure est si abominable qu'il est absolument impossible de se faire une idée de l'espèce qu'elle doit représenter. — 23) Buffon, Pl. enl. 470, sous le nom de faucon sors; Naumann, 2me édit., Pl. 24, fig. 1, p. 287 et 288, sous le nom de jeune mâle du faucon commun; ce même individu est beaucoup mieux représenté et sur une échelle plus large dans la première édition de l'ouvrage de Naumann, planches en in folio, XIV, fig. 22. — 24) Cette espèce a été décrite et figurée par Mr. Temminck, dans les Planches coloriées 479 et dans Susemihl, pl. 9. — 25) Schlegel, Abhandlungen aus dem Gebiete der Zoologie, etc., III, p. 3 et suiv., pl. 10 et 11, représentant le jeune mâle et le mâle adulte; la femelle adulte a été figurée dans l'ouvrage de Susemihl, Naturgeschichte der Vögel Europa's, pl. 8 bis. — 26) Pag. 189; voici ce passage en original: «Dels ocels qui son appelatz falcons sont VII manieres. Lo primer es appelat laner, del qual son II maneres, la I al cap et bec gros. mas lo peus ha d'anguila, los quals son afaytats ab gran afayn. È prenen lo segon anyn, et lo tercer noblement. Laltre es de menor estament, la qual es aniul a tot hom.» — 27) L. c., chap. XV, p. 185. — 28) En allemand moderne «Schwimmer,» c'est à dire nageur; les fauconniers hollandais désignent encore aujourd'hui la cresserelle sous le nom de «Zwemmer.» — 29) Voyez aussi, par rapport à ce lanier roux d'Albert le grand, les chap. III, p. 177 et VIII, p. 181, de son traité. — 30) L. c. p. 107 et 108: unum tamen scire possumus, illarum istic operam avium proprietati nominis respondere: quum in regione nostra nec animo viribusque nec volatu valeant. — 31) Lib. III, p. 74 et 75. — 32) L. c., lib. V, cap. 11, pag. 380.

oiseaux qu'il décrit sous le nom de lanarii paraissent se rapporter, l'un 1), au busard Montagu, (Circus cineraceus), l'autre 2) qu'il appelle Lanarius albus, au busard saint Martin, (Circus cyaneus). Dans la suite de son ouvrage 3), Aldrovande introduit à juste titre, sous un nom particulier, savoir, celui de Lanarius gallorum, le véritable lanier décrit par Belon et par G. Tardif. On voit par ces données que le nom de lanier avait dès l'origine deux significations très différentes l'une de l'autre, l'une spécifique, lorsqu'il s'agissait de désigner le véritable faucon lanier, l'autre générique, très vaguement employée pour y comprendre plusieurs oiseaux de proie ignobles. L'usage d'employer ce mot dans un sens générique fut encore suivi par Frisch qui décrivit sous le nom générique de Lanarius plusieurs espèces d'oiseaux de proie ignobles 4), et par Brisson qui adopta non seulement tous les laniers de Frisch, que nous venons d'énumérer, mais aussi le Lanarius albus d'Albert le grand, toutefois en changeant cette dénomination en celle de Lanarius albicans 5). Linné ayant rejeté le nom générique de Lanarius, il rangea le Lanarius de ses prédécesseurs dans son genre faucon, mais il appliqua le nom de Falco lanarius à un faucon de grande taille de la Suède, qu'il dit être très différent du soi-disant lanier italien, c'est à dire, des laniers des auteurs de fauconnerie italiens, qui ne sont autre chose que les oiseaux de proie ignobles; du reste, la description que Linné a donnée de son Falco lanarius 6), paraît être faite d'après un jeune mâle du gerfaut de Norwége. Il en est de même du Falco lanarius de Nilsson 7). Brünnich 8), se souciant peu de ce qui avait été dit du lanier avant lui, prend pour tel l'émérillon. Mohr 9) imite Brünnich sur ce point. Gérardin 10) décrit sous le nom de lanier un faucon de petite taille, originaire de la Suisse, et qui paraît se rapporter au hobereau. L'oiseau figuré par Buffon 11) sous le nom de lanier, est un très vieux mâle du faucon commun. Huber 12) n'adopte pas le lanier comme espèce, ou plutôt il le prend pour le même oiseau que le sacre. Le nom de lanier, ayant été transféré, comme nous l'avons constaté en traitant du sacre, à cette espèce par Pallas et par Pennant, cet exemple fut imité par Naumann et Temminck 13) qui décrivaient le sacre d'après nature sous le nom de lanier, et dès lors tous les naturalistes postérieurs s'empressèrent de suivre cet exemple. On voit par ces données que depuis Linné les naturalistes réservaient constamment le nom de lanier pour désigner quelque espèce de faucon noble, mais qu'ils étaient peu d'accord sur l'espèce qui devait porter ce nom; aussi ont-ils souvent confondu, parmi les synonymes de cet oiseau, les espèces les plus hétérogènes, de sorte que l'on ne peut guère citer les ouvrages de ces écrivains sans commettre de doubles emplois de noms 14).

Il est clair d'après ce que nous venons de constater sur l'application du nom de lanier à des espèces d'oiseaux de proie très différentes les unes des autres, que les naturalistes ne pouvaient se former qu'une idée assez confuse de la véritable patrie du lanier. Jean de Franchières, G. Tardif, et après eux la plupart des fauconniers et naturalistes français jusqu'à Buffon, constatèrent que le lanier est un oiseau commun en tout pays, particulièrement en France, où il fait son aire sur les arbres élevés des bois. Soit qu'ils aient puisé ces renseignements dans l'ouvrage d'Albert le grand, dont les laniers sont, comme nous l'avons vu plus haut, des oiseaux très différents du véritable lanier et à la vérité communs par toute l'Europe; soit qu'ils aient répété ce qu'ils avaient lu dans les ouvrages des fauconniers arabes et grecs, qui avaient tout le droit de dire que le lanier est un oiseau commun en tout pays, c'est à dire, dans les pays qu'habitaient ces fauconniers; soit enfin, que l'on prît dans un sens trop étendu les indications de d'Arcussia qui veut en effet que le lanier se trouve dans le midi de la France: ces erreurs, une fois reçues, ne cessèrent de se propager et de s'accréditer. Ce fût encore pire, lorsqu'on eût successivement décrit sous le nom de lanier, le faucon blanc, le gerfaut, le faucon commun, le sacre, l'émérillon et d'autres espèces: dès lors on attribuait tout ce que l'on savait sur la distribution géographique de ces oiseaux, au sacre que l'on désigna sous le nom de lanier; on faisait habiter ce prétendu lanier en Hongrie, en Russie, en Tatarie, et même dans l'Amérique du Nord; on soutenait qu'il s'égarait jusqu'en Suède, en Angleterre, aux îles Fär et en Islande; et Sonnini et Vieillot 15) allèrent jusqu'à dire que le lanier était autrefois assez commun en France, mais qu'il y a disparu pour se retirer dans des contrées plus septentrionales.

L'étymologie du mot lanier est non moins obscure que celle du mot de gerfaut. Ducange veut qu'autrefois en France, on appelait ainsi les hommes dégradés et lâches. Les auteurs qui ont écrit sur la fauconnerie, sont d'avis que ce mot est dérivé du latin, soit de «lana» (laine), soit de «laniarius», (boucher), et que ces oiseaux ont été désignés sous ce nom, soit à cause de la nature molle et laineuse de leurs plumes, soit parce qu'ils ont l'habitude de déchirer les animaux dont ils se nourrissent; suppositions dont la première est tout au plus applicable aux buses, tandis que la dernière nous paraît bien gratuite, vu que l'habitude de déchirer la proie est commune à la plupart des oiseaux de proie diurnes.

On sait à la vérité fort peu de chose relativement à la distribution géographique, à la manière de vivre et aux mœurs du lanier. Nous avons constaté plus haut que le baron de Feldegg a tué, lors de ses excursions en Dalmatie, quatre individus du lanier; il est donc probable que cet oiseau se trouve habituellement dans ce pays. Quoiqu'il en soit, il n'a été observé que très rarement dans les autres parties de l'Europe, dont il ne paraît fréquenter qu'accidentellement les parties tempérées. A l'exception des trois individus décrits par Buffon, Lewin et Naumann, je ne connais qu'un seul exemple que cet oiseau ait

1) Figuré à la page 382. — 2) Figuré à la page 381. — 3) Lib. VII, cap. 10, p. 488. — 4) Le Laniarius cinereus sive Falco albocinereus et le Laniarius albus s. Falco albus de Frisch, pl. 79 et 80, sont établis sur le mâle adulte du busard saint Martin, (Circus cyaneus); son Vultur fuscus s. Laniarius et le Vultur s. Laniarius medius, pl. 77 et 78 reposent sur le busard des marais, (Circus rufus); enfin, ce même auteur a représenté, pl. 85, le jeune mâle de la cresserelle, sous le nom de Tinnunculus alter s. Laniarius rufus. — 5) Ornithologie, tome I, pag. 367, n°. 18. — 6) Fauna suecica, p. 22, n°. 62. — 7) Ornithologia suecica, p. 44, n°. 17, et Skandinavisk Fauna, Oiseaux, I, p. 14, n°. 2. — 8) Ornithologia borealis, p. 1, n°. 1 et 2. — 9) Forsög, p. 19, n°. 35. — 10) Tableau élémentaire d'Ornithologie, p. 52 et suiv.. — 11) Planches enluminées 430. — 12) Observations, pl. 1, n°. 3, fig. 4: Sacre ou Lanier. — 13) Meyer et Wolf n'ont adopté comme espèce, ni le lanier, ni le sacre; le lanier de Gmelin figure dans leur ouvrage parmi les synonymes du faucon commun; voir Taschenbuch, I, p. 58. La première édition du Manuel d'Ornithologie de Mr. Temminck, p. 34, est encore conforme, à l'égard de ces deux espèces, à l'ouvrage de Meyer et Wolf. — 14) La plupart des ornithologistes modernes ayant emprunté les noms latins des oiseaux d'Europe à l'ouvrage de Gmelin, il suffira, pour prouver ce que nous venons de dire, de constater que ce compilateur a réuni sous un seul nom le Falco lanarius de Linné, les Lanarii de Gessner, le Lanarius gallorum d'Adrovande, et le lanier de Pennant qui est en partie établi d'après le Falco lanarius de Pallas; voir le Systema naturae, 13me édition, p. 276 n°. 25. — 15) Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, Paris, Déterville, Tome XI, p. 99.

été rencontré dans l'Europe centrale 1). Les fauconniers hollandais, qui prennent annuellement un grand nombre de faucons, assurent unanimement n'avoir jamais vu cet oiseau à l'état sauvage.

Il paraît que le lanier fut autrefois assez recherché des fauconniers, attendu qu'ils en parlent tous dans leurs ouvrages 2). D'Arcussia 3), qui a le plus amplement traité de ce faucon, rapporte qu'il n'est point de meilleur oiseau à la perdrix, quand il s'adonne à être bon, et qu'il endure la captivité avec tant de facilité que l'on a gardé de ces individus durant dix-huit à vingt ans; mais, de l'autre côté, cet auteur constate que le lanier est peureux, poltron et d'un naturel vilain. L'abondance des laniers niais, dit cet auteur, vient de Sicile; ils font la plupart leurs aires dans de grands rochers, et parfois aussi au haut de quelque grand arbre; il en vient aussi de la Pouille, lesquels se prennent dans les montagnes du pays. Quant au lanier de passage, cet auteur assure qu'on en prend en la Craux d'Arles, mais que les meilleurs viennent de la Craux de Vérone en Lombardie 4).

DU LANIER ALPHANET OU TUNISIEN.

C'est sous ces noms que les anciens fauconniers ont désigné un oiseau qui ne se distingue du lanier que par quelques modifications dans la nuance des teintes. Ces modifications, quoique légères, étant à ce qu'il paraît constantes, et cet oiseau ne paraissant pas se trouver dans les contrées habitées par le lanier, nous avons cru devoir suivre l'exemple des auteurs de fauconnerie, en traitant séparément de ce lanier alphanet et en l'introduisant comme race diverse du véritable lanier.

Le lanier alphanet ressemble en tout point au lanier ordinaire, tant par sa taille que par les proportions relatives de la queue, des ailes et des serres, ainsi que par la couleur de la cire, de la membrane des yeux et des serres. Il paraît que cette race varie aussi considérablement par rapport à sa taille que le faucon ordinaire. Un jeune mâle de notre collection, qui nous a été envoyé de la Grèce, a les ailes longues seulement de onze pouces et trois quarts; sa queue est de six pouces et trois quarts, et le doigt du milieu n'offre qu'un pouce et demi. Dans une vieille femelle, provenant de l'Égypte, les ailes portent treize pouces et dix lignes, la queue est de sept pouces et demi, et le doigt du milieu d'un pouce et neuf lignes. Un troisième individu venu de la Grèce, également femelle, mais encore revêtu de sa première livrée, est remarquable par le développement de ses doigts, dont celui du milieu offre presque deux pouces en longueur; les ailes ne portent que treize pouces et demi, mais la queue est de sept pouces et trois quarts.

Il ne paraît pas que le lanier alphanet présente, dans la première année, des différences avec le jeune lanier ordinaire; mais une fois revêtu de sa livrée parfaite, les teintes de son plumage offrent, comparées à celles du lanier adulte, les modifications suivantes: Les taches foncées de la partie postérieure de la tête et de la nuque sont beaucoup plus étroites et n'occupent souvent que la tige des plumes; la couleur rougeâtre qui se voit sur ces parties, y domine par conséquent, et comme elle tire fortement sur le brun-roux, la distribution des teintes sur cette partie rappelle en quelque sorte celle que l'on observe sur la tête de la pie-grièche rousse, (Lanius rufus). Le front tire, à l'exception de sa partie antérieure, fortement au brun-noirâtre, et cette teinte s'étend également au-dessus des yeux le long des bords latéraux de la tête; elle occupe en outre les parties supérieures et postérieures de la région des oreilles, et se prolonge sur le devant de cette partie pour former la tache en moustache, qui est par conséquent plus foncée et plus large que dans le lanier ordinaire. La couleur du fond du dos, des parties postérieures du cou, et de la face externe des ailes, tire plus fortement au brun, et les bordures et taches claires dont les plumes de ces parties se trouvent ornées, sont beaucoup moins apparentes, de sorte qu'elles se confondent plus ou moins parfaitement avec la couleur dominante. Le croupion offre des teintes plus sales, et les bandes claires de la queue sont beaucoup moins distinctes que dans le lanier. Les parties inférieures de l'oiseau présentent, à partir de la région du jabot, une assez forte nuance de roux-brun pâle, qui se prolonge aussi sur les couvertures inferieures des ailes. Les plumes des jambes enfin sont souvent de forme longitudinale.

Il paraît que, ni l'empereur Frédéric, ni les anciens fauconniers grecs et arabes, n'ont distingué cette race de faucon et qu'ils l'ont par conséquent comprise sous le même nom que le lanier; du reste, on ne peut guère douter qu'ils n'aient connu cet oiseau qui nous a été envoyé de la Grèce et de l'Égypte, et qui se trouve probablement aussi dans plusieurs autres parties de l'Afrique septentrionale. Jean de Franchières 5) en fait mention sous le nom de «Tunisien», constatant que ce faucon s'approche assez près du lanier et qu'il est nommé Tunisien, parce qu'il vient de Barbarie et de Tunis. La plupart des auteurs de fauconnerie qui ont écrit après lui, rapportent à peu près la même chose. D'Arcussia 6) en donne deux figures; il appelle cet oiseau «Lanier alphanet», nom arabe 7), quoiqu'il affirme que ce nom ait été donné à ce faucon par les Grecs, «pour estre réputé en leur pays le premier oyseau de proye, dérivant ce nom de la première lettre de leur alphabet.» Il dit un peu plus haut: «ces oyseaux sont venus premièrement à nous de Barbarie, on les appelle Tunissiens»; puis il ajoute qu'il en a vu prendre en la Craux d'Arles et que ceux qui viennent du côté de l'Égypte sont plus grands et ceux de Candie plus blonds que les autres 8). Les naturalistes n'ont connu cet oiseau que d'après les données des auteurs de fauconnerie. Gessner 9), ne consultant par rapport à cet oiseau que l'ouvrage de G. Tardif, qui l'indique seulement par le nom 10), n'en fait mention que dans les généralités qui précèdent l'histoire des espèces de faucon; il le nomme Falco tunisius. Belon 11) parle seulement du tunisien en traitant du faucon commun. Le Falco tunetanus d'Aldrovande 12) repose sur les indications données sur cette

1) L'individu dont il s'agit a été pris, il y a quelques années, près d'Hanau; il est conservé au musée de Mayence, où je l'ai examiné. — 2) Il existe dans la galerie de peinture à la Haye, un tableau qui représente le portrait d'un chevalier anglais portant sur le poing un laneret hagard. Ce portrait, un peu au dessous de la grandeur naturelle, est peint par le célèbre H. Holbein le jeune, et porte l'inscription suivante: Robertus Cheseman, Etati suae XLVIII, Anno Dm. MDXXXIII. — 3) Fauconnerie, Ire partie, chap. 32 et 33, p. 39 à 42. — 4) Cette dernière assertion est peu probable, attendu que les auteurs de fauconnerie italiens assurent unanimement, en parlant du véritable lanier, que ce faucon ne se trouve qu'en France et jamais en Italie.

5) Livre I, chap. 8, p. 4. — 6) Fauconnerie, Ire partie, chap. 23, p. 43 et 44. — 7) Ce nom est écrit «Alphaneque» dans le traité de fauconnerie espagnol de Federigo Zuniga y Sotomajor; voir Schneider, dans son édition de l'ouvrage de l'empereur Frédéric, II, p. 107. — 8) J'ai lieu de douter de l'exactitude de ces assertions; du moins, les individus de l'Égypte que j'ai examinés ne diffèrent en rien de ceux venus de la Grèce; quant à l'observation que le lanier alphanet se trouve quelquefois dans le midi de la France, il se pourrait fort bien que d'Arcussia ait pris des individus du véritable lanier pour le lanier alphanet. — 9) L. c., p. 64. — 10) Chap. III, p. 56. — 11) Livre II, chap. 18, p. 117. — 12) Livre VII, chap. 7, p. 483.

race par Carcano et Belon. Il en est de même du Falco tunetanus de Willughby 1) et de Ray 2). Albin 3) a donné une figure tout à fait méconnaissable d'un faucon qu'il nomme Faucon de Barbarie, et que ses successeurs ont pris pour leur tunisien. Brisson 4), qui a copié la description du faucon de Barbarie d'Albin, fait de cet oiseau la première variété de sa prétendue espèce du Falco peregrinus. Linné 5), ayant rejeté le nom de Falco tunetanus, introduit cet oiseau dans le système sous le nom de Falco barbarus, exemple suivi par Latham 6) et Gmelin 7). Bechstein 8), au contraire, le regarde de nouveau comme une variété du Falco peregrinus, et cette manière de voir ayant été adoptée par Temminck 9) et Naumann 10), il ne fut dès lors plus question dans le catalogue méthodique de ce faucon tunisien ou de Barbarie comme d'une espèce ou race particulière. Quant à nous, nous avons préféré, en introduisant de rechef ce faucon dans le système, de lui conserver le nom proposé par d'Arcussia, et de rejeter celui de tunisien ou de faucon de Barbarie, noms empruntés simplement de la ville ou des lieux, d'où l'on envoyait des faucons en Europe.

Nous avons reçu plusieurs individus du lanier alphanet, tant de la Grèce que de l'Égypte. Ayant d'abord pris cet oiseau pour le lanier ordinaire, nous en avons décrit, en 1843, dans un de nos ouvrages, deux individus venus de la Grèce, savoir, une jeune femelle et un vieux mâle, comme appartenant à l'espèce que nous venons de nommer 11). Il ne nous est parvenu aucun détail sur les mœurs et la manière de vivre de cet oiseau.

Des oiseaux plus ou moins semblables au lanier alphanet ont été observés dans plusieurs parties de l'Afrique et de l'Asie. A ce nombre appartient d'abord un faucon désigné au musée de Berlin sous le nom de Falco cervicalis 12); il habite la pointe australe de l'Afrique et ne paraît guère se distinguer du lanier alphanet que par une queue un peu moins longue et pourvue de bandes plus étroites et plus foncées, par les parties inférieures du corps teintes à l'âge adulte d'un rougeâtre vineux très agréable et orné de petites taches isolées, enfin par la couleur rousse plus intense des parties postérieures de la tête. Les taches ou bandes claires dont le dessus de l'oiseau se trouve orné à l'âge adulte, sont aussi prononcées que dans le véritable lanier; et le jaune des serres paraît être plus pur et plus vif que dans cette espèce et dans le lanier alphanet. On doit encore ranger à la suite du lanier et des races ou espèces semblables, un faucon de l'Indoustan, figuré par Mr. Gray 13) sous le nom de Falco jugger, oiseau qui paraît s'éloigner des espèces ou races voisines du lanier par sa queue d'un gris-brunâtre uniforme, par les plumes des jambes teintes de brun foncé, et par ses parties inférieures d'un blanchâtre relevé seulement par quelques taches isolées de couleur foncée.

DU FAUCON.

Les fauconniers ne désignent pas le plus souvent cette espèce sous une épithète particulière, parce qu'elle est la plus répandue du genre et parce qu'elle est celle dont en Europe on se sert ordinairement pour la chasse au vol. En la comprenant sous le nom de faucon commun ou faucon ordinaire, nous avons suivi l'exemple des fauconniers hollandais, anglais, allemands et danois, qui ont l'habitude de lui conférer, en la comparant aux autres espèces du genre, une dénomination analogue; car c'est, comme nous l'avons expliqué plus haut, en traitant des termes de fauconnerie, bien mal à propos que les naturalistes modernes ont appliqué à cette espèce en général l'épithéte de pélerin, épithète inventée par les fauconniers pour désigner simplement les faucons venant de certaines localités et pris à une certaine époque de leur passage.

Le faucon commun s'éloigne sous plusieurs rapports des autres espèces de grande taille d'Europe; car ses doigts sont plus longs; les plumes, particulièrement celles des parties inférieures, offrent en général moins d'étendue; la queue enfin étant, proportions gardées, plus courte, elle ne dépasse guère les ailes, lorsque celles-ci sont pliées. Il s'éloigne encore des espèces dont nous venons de parler, par sa tache en moustache plus grande et plus fortement prononcée, par les taches plus nombreuses dont ses parties inférieures sont couvertes au jeune âge, enfin, parce que les taches dont les plumes des flancs et des jambes sont ornées dans les adultes, offrent plus décidément la forme de bandes transversales que dans les autres faucons.

Les faucons communs qui habitent l'Europe, sont assez sujets à varier à l'égard de leur taille. Les mâles portent quatorze à quinze pouces en longueur totale; les ailes sont, dans ce sexe, longues de onze à douze pouces; la queue n'en offre que cinq et demi à cinq et trois quarts, tandis que le doigt du milieu est d'un pouce et trois quarts environ. La femelle atteint seize à dix-huit pouces en longueur totale; ses ailes portent douze pouces et trois quarts à treize pouces et demi; la queue est de six pouces à six pouces et demi, et le doigt du milieu de deux pouces à deux pouces et une ligne. Les ongles sont dans tous les âges d'un noir profond; mais les teintes des pieds varient beaucoup dans cette espèce suivant l'âge, et elles sont également sujettes à varier suivant les individus.

Le faucon au premier plumage offre une disposition des teintes analogue en général à celle du jeune sacre, à cette exception près qu'il a la tache en moustache beaucoup plus prononcée; que l'on voit moins de blanc à la nuque qui n'offre pas non plus de traces d'une teinte rousse; que les taches des parties inférieures sont plus petites et plus serrées, parce que les plumes du faucon ont moins d'étendue que celles du sacre, et que les barbes externes des pennes de la queue sont pourvues de taches claires comme les barbes internes. Les serres, la cire et la membrane des yeux sont d'un vert bleuâtre livide et en conséquence très pâle; mais cette teinte, étant assez sujette à varier, on trouve rarement deux individus qui se ressemblent parfaitement à cet égard. Le bec est, comme d'ordinaire dans les faucons, d'un bleu sale foncé, tirant au noirâtre vers le bout du bec et passant au jaune à sa base. La couleur du fond des parties supérieures est un brun terne, plus ou moins foncé, un peu plus clair sur la queue et passant au noirâtre sur les grandes rémiges; cette teinte occupe également les parties supérieures

1) L. c., p. 47, art. IX. — 2) L. c., p. 14, n°. 9. — 3) Nat. Hist. of Birds, Vol. III, pl. 2. — 4) L. c., tome I, p. 343. — 5) Syst. nat., 12me édit., I, p. 125, n°. 8. — 6) Synopsis, I, 1, p. 72, n°. 51. — 7) L. c., p. 272, n°. 8. — 8) Naturgeschichte, 2me édit., tome I, p. 751. — 9) Manuel, 2me édit., I, p. 23. — 10) Naturgeschichte, 2me édit., I, p. 285. — 11) Schlegel, Abhandlungen, III, p. 6 et 7; nous nous proposons de publier la figure du lanier alphanet adulte dans la troisième livraison de l'ouvrage que nous venons de citer. — 12) Cet oiseau a été figuré dans les Planches coloriées 324 sous le nom de Falco biarmicus, nom d'un choix peu heureux, vu qu'il signifie « Faucon de la province de Perm en Russie. » — 13) Dans Hardwicke, Indian Zoology, vol. II, pl. 25.

et postérieures de la région des oreilles, et elle forme, sur la partie antérieure de cette région, une tache en moustache beaucoup plus large que dans les autres faucons de grande taille d'Europe. Les plumes des parties supérieures de l'oiseau sont bordées de roussâtre, et celles des ailes, du dos et du croupion se trouvent souvent parsemées, par-ci par-là, de petites taches d'un brun-roux sale et très clair, mais dont le nombre et la forme ne sont non moins sujettes à varier suivant les individus que les nuances de la teinte du fond même. Les pennes de la queue, terminées de blanc, sont ornées sur chaque barbe de dix à onze taches transversales qui offrent la même teinte que les taches claires des ailes, et qui sont disposées en manière de bandes. On observe comme d'ordinaire, sur les barbes internes des rémiges, des taches transversales claires assez larges et serrées. Les couvertures inférieures des ailes sont d'un brun foncé; les petites se trouvent pourvues d'un bord blanchâtre plus ou moins large; les moyennes offrent des taches blanchâtres le plus souvent de forme ovale; dans les grandes, ces taches sont étroites et disposées par bandes. La couleur dominante des parties inférieures est un blanc sale, tirant plus ou moins au roux-brun pâle, notamment sur la poitrine, le ventre et les flancs. Les plumes de ces parties sont, à partir de la gorge, pourvues chacune d'une tache longitudinale d'un brun foncé; ces taches sont en général assez larges, particulièrement sur les flancs; celles des couvertures inférieures de la queue offrent seules une forme transversale. Le blanc des parties inférieures monte sur le milieu de la région des oreilles; il forme de chaque côté du cou plusieurs taches irrégulières et peu apparentes; enfin, d'autres taches de cette teinte se rangent autour de la nuque pour former une espèce de demi-collier assez mal marqué; le devant du front est également blanchâtre.

La livrée du faucon offre après la première mue une distribution des teintes très différente de celle des individus au premier plumage. Les serres, la cire et la membrane des yeux sont alors d'un jaune assez vif. Il ne reste que très peu de blanc sur le devant du front, et les taches blanches de la nuque disparaissent totalement. La teinte du fond des parties supérieures change au noir brunâtre. Toutes les plumes de ces parties, à partir du cou, sont, ainsi que les rémiges secondaires, ornées de bordures et de taches transversales plus ou moins prononcées et d'un gris cendré tirant au bleuâtre; ces taches cependant disparaissent sur les petites couvertures des ailes, tandis que vers le derrière elles deviennent plus larges et se réunissent pour former des bandes; sur le croupion, elles prennent même le dessus, de sorte que la couleur du fond y paraît à son tour en guise de bandes transversales étroites. Les bandes claires de la queue, de la même teinte que les bandes des autres parties supérieures, sont au nombre de douze à treize sur les pennes extérieures, et assez serrées, notamment vers la base de la queue, où la teinte du fond forme des bandes très étroites. La queue est terminée de blanc et la bande noire qui borde cette teinte, est un peu plus large que les autres bandes foncées. La face inférieure de la queue est comme d'ordinaire beaucoup plus pâle que la supérieure. La teinte du fond du dessous de l'oiseau est un blanc plus ou moins sale, ou offrant plutôt une faible nuance d'un roux jaunâtre, particulièrement prononcée sur la poitrine et le ventre. Toutes les parties inférieures, à partir de la gorge, sont ornées de taches d'un noir tirant au brun rougeâtre: ces taches, plus ou moins étroites et longitudinales sur la région du jabot, sont en forme de cœur ou orbiculaires sur la poitrine, le ventre et les plumes supérieures des flancs; elles sont transversales sur le bas ventre, et elles prennent la forme de bandes transversales sur les couvertures inférieures de la queue, sur les plumes des jambes et sur les grandes plumes des flancs, où elles sont assez larges. Le blanc des parties inférieures monte ordinairement plus ou moins sensiblement sur la région des oreilles, de sorte que la grande tache en moustache est plus ou moins distinctement séparée de la teinte foncée de la tête; il arrive cependant quelquefois que la région des oreilles est d'un noir uniforme, et c'est alors que la tache en moustache se confond complétement dans cette teinte. Les taches des couvertures inférieures des ailes offrent toutes une forme plus ou moins décidément transversale. Les larges taches blanchâtres qui ornent les barbes externes des rémiges, tirent vers le devant sur le brun rougeâtre.

Les mues suivantes, c'est à dire celles qui ont lieu lorsque l'oiseau a passé sa deuxième année, n'opèrent pas des changements aussi considérables dans les nuances des teintes que la première mue. La couleur dominante du dessus de l'oiseau est cependant à cet âge plus foncée, et les taches ou bandes claires dont ces parties sont ornées, offrent, ainsi que les bordures des plumes, une teinte plus pure, de sorte qu'elles se détachent plus nettement de la couleur du fond. Les taches des parties inférieures, enfin, sont plus petites, les bandes transversales plus étroites, et la couleur claire des plumes des flancs et des jambes tire au gris bleuâtre.

On observe quelquefois, parmi les jeunes faucons de cette espèce, une variété qui paraît constamment présenter des nuances un peu diverses des teintes. Dans ces jeunes faucons, la teinte claire est un roux-brun sale, pâle, et tirant au jaunâtre sur les côtés du cou. Le plumage des parties supérieures offre des larges bordures de cette même teinte. La membrane des yeux et la cire sont d'un bleu grisâtre sale tirant tant soit peu sur le verdâtre; le bec est d'un bleu plus foncé passant vers le bout au noirâtre. Les serres, enfin, sont d'un jaune sale très pâle. Les fauconniers désignent cette variété sous le nom de «faucon au plumage de cresserelle». Ces faucons sont, à leur dire, beaucoup plus difficiles à affaiter que les autres faucons, de sorte qu'ordinairement on ne réussit guère à en faire quelque chose; s'il se trouve au contraire, comme il arrive quelquefois, des individus qui se prêtent à l'instruction, on parvient alors le plus souvent à en faire d'excellents oiseaux. Ce sont encore les fauconniers qui assurent que ces faucons se revêtent, après la première mue, d'une livrée semblable à celle des autres faucons communs adultes. La variété la plus remarquable parmi les faucons adultes est celle dont les parties supérieures sont très foncées, et dont le noir des côtés de la tête se réunit à la tache en moustache, occupant ainsi la plus grande partie de la région des oreilles 1). Les autres variétés que l'on rencontre parmi les faucons adultes, se bor-

1) Nous verrons plus tard que cette variété a été figurée par Aldrovande, pag. 461.

nent à de légères modifications dans les nuances des teintes, et dans la forme et l'étendue des taches des parties inférieures.

Le faucon commun étant l'oiseau le plus généralement employé pour la chasse, étant répandu dans presque toutes les parties du monde et offrant de nombreuses variétés tant à l'égard de sa taille qu'à l'égard de ses teintes, les fauconniers se sont servis depuis les temps les plus réculés de plusieurs épithètes pour désigner ces variétés ou pour indiquer simplement l'origine des individus qu'ils recevaient 1). C'est ainsi qu'ils réservaient l'épithète de pélerin ou faucon de passage aux faucons communs qui, nichant dans les contrées froides de l'Europe orientale, viennent visiter les autres pays de cette partie du monde pendant la saison rigoureuse; les faucons que l'on apportait des côtes septentrionales de l'Afrique, recevaient en général le nom de faucons de Barbarie, mais on leur donna le nom de faucons de Tatarie ou simplement de tartarets, lorsque ces oiseaux étaient pris de passage en Barbarie, venant, comme on le supposait, de la Tatarie 2); on distinguait ceux qui nichent dans les hautes montagnes de l'Europe, comme dans les Alpes suisses, dans les Pyrénées, sous le nom de faucons de montagne; les faucons dont les teintes offrent des nuances très foncées, s'appelaient faucons noirs; ceux, enfin, dont la couleur des serres et de la cire tire sur le bleuâtre, se nommaient chez plusieurs peuples des pieds-bleus. Cependant, tous ces faucons furent ordinairement compris sous une dénomination générale, soit simplement sous celle de faucon, soit sous celle de faucon gentil, ou en hollandais, en anglais, en danois et en allemand sous celles de «slechtvalk», «slightfalcon», «Slaetfalk» et «Schlechtfalke» 3). L'épithète de gentil ayant été traduite en latin par l'empereur Frédéric, comme plusieurs autres termes de fauconnerie, il est évident qu'il faut prendre ce mot dans l'acception de noble 4) et non pas dans celle du mot latin «gentilis», mot qui signifiait chez les anciens Romains, soit ce qui étoit issu d'un même famille, soit les étrangers en général, et que les écrivains chrétiens employèrent ensuite pour désigner les payens. Du reste, Bélisaire 5) a déjà traduit le mot de «gentilis» par «generosus» et Gessner 6) par «nobilis», et plusieurs écrivains allemands ont ensuite désigné le faucon commun sous le nom d'Edelfalke, ce qui signifie faucon noble; aussi l'habitude de distinguer les oiseaux de proie diurnes en nobles et en ignobles, date-t-elle de très longtemps, puisque cette distinction a déjà été adoptée par Albert le grand comme principe de classification de ces oiseaux. Quant aux épithètes de «slecht», «schlecht», «slight» ou «slaet», qui signifient toutes la même chose, c'est à tort que l'on a pris ces mots dans l'acception usitée de nos jours, où elles signifient mauvais; il les faut évidemment prendre dans l'acception de simple, sans faste, sans distinction, car c'était la signification originaire de ces mots dans les langues d'origine tudesque, signification qui s'est conservée dans le mot allemand «schlicht».

Plusieurs auteurs de fauconnerie, et ce sont précisément les plus instruits, s'accordent à dire qu'il n'existe qu'une seule espèce de faucon commun. L'empereur Frédéric 7) distingue les faucons gentils en «gentiles peregrini» et en «gentiles absolute», mais il constate 8) qu'il n'y a pas de différence entre ces oiseaux, sauf que les pélerins, nichant dans les régions septentrionales, naissent à une époque plus avancée de l'année et qu'ils muent plus tard que les gentils proprement dits; il parle ensuite des différentes variétés du faucon commun 9), sans les désigner sous des noms particuliers. D'Arcussia 10) se donne beaucoup de peine pour réfuter ceux qui admettent plus d'une espèce de faucon ordinaire. D'autres écrivains de fauconnerie sont d'un avis contraire, mais leurs indications, compilées sur les ouvrages des fauconniers arabes ou d'après ouï-dire, sont peu précises et souvent contradictoires. Bélisaire, par exemple, dit que les fauconniers doutent si les gentils appartiennent à la même espèce que les pélerins 11); mais il veut qu'il existe deux sortes de pélerins, les uns à teintes tirant sur le noirâtre et semblables aux gentils, les autres à teintes plus pâles et offrant un joli dessin de taches blanches. De Franchières fait mention du faucon gentil, du pélerin et du faucon tartaret 12), et il se met ensuite à démontrer qu'il y a non seulement plusieurs espèces de faucons gentils 13), mais que les gentils sont très différents des pélerins 14). Guillaume Tardif 15) distingue le gentil, le pélerin, le faucon de passage et le montaigner, comme formant des espèces particulières de faucon; d'autres, enfin, ont établi des distinctions plus ou moins analogues à celles que nous venons de citer. Il serait cependant trop long de rapporter ici tout ce que les auteurs de fauconnerie ont débité à ce sujet; ce que nous en avons dit suffira pour prouver qu'ils ont pris le mot d'espèce dans une signification très différente de celle que l'on y attache dans la science, et qu'ils ont pris pour espèce tous les oiseaux que les fauconniers désignaient sous un nom différent quelconque. Voyons maintenant comment les naturalistes s'y sont pris pour faire l'histoire du faucon commun. Albert le grand a embrouillé dès le premier pas l'histoire de cet oiseau. Ne sachant le distinguer lui-même en nature, il se contente de traduire en latin les épithètes sous lesquelles les fauconniers avaient l'habitude de désigner cette espèce suivant l'âge ou suivant les localités qu'elle fréquente, et il ajoute à ces noms les renseignements que lui communiquaient les fauconniers sur ces oiseaux, ou qu'il trouva dans le fragment d'un traité de fauconnerie, connu sous le titre d'épître catalane. Les jeunes de l'année du faucon ou le faucon sors étant désignés par les fauconniers allemands sous le nom de faucon rouge, il en faisait une espèce particulière qu'il nomma Falco rubeus 16); il donna le nom de Falco gibbosus 17) au faucon adulte appelé par les fauconniers faucon hagard; son Falco niger 18) n'est autre chose que la variété appelée Kohlfalke à cette époque en Allemagne; les faucons qui habitent les hautes montagnes figurent dans son ouvrage sous le nom de Falco montanarius 19); enfin, les faucons de passage y sont compris sous le nom de Falco peregrinus 20). Gessner 21) adopte de bonne foi toutes ces espèces imaginaires de faucons; il reproduit les renseignements fournis à ce sujet par Albert le grand, et il tâche de les compléter par des détails tirés en grande partie des ou-

1) D'Arcussia, p. 6. — 2) Recueil des oiseaux de proie, p. 114. — 3) Plusieurs naturalistes allemands modernes, ignorant la signification originaire de ce mot de Schlechtfalke, l'ont changé en celui de Schlachtfalke, ce qui signifie faucon boucher, et qu'ils employaient le plus souvent pour désigner leur lanier qui est notre sacre. — 4) D'Arcussia, livre I, chap. 18, p. 30, dit: «le bon naturel de cest oyseau luy a faict donner le nom de Gentil.»

5) p. 106. — 6) p. 70. — 7) Livre II, chap. 2, p. 74. — 8) Ibid., chap. 3, p. 76. — 9) Ibid., chap. 24 et 25, p. 86 et 87. — 10) Livre I, chap. 4, p. 6, et chap. 17, p. 28. — 11) p. 101. — 12) Livre I, chap. 1, 2 et 3. — 13) Ibid., chap. 15, p. 7 verso. — 14) Ibid., chap. 16, p. 8 verso. — 15) Livre I, chap. 3, p. 56. — 16) Chap. 12, p. 183. — 17) Chap. 9, p. 181. — 18) Chap. 10, p. 183. — 19) Chap. 7, p. 180. — 20) Chap. 8, p. 180. — 21) Pag. 68 à 73.

vrages de Bélisaire et de Guillaume Tardif, ce qui contribua à embrouiller davantage l'histoire du faucon. On voit en effet figurer dans Gessner, à côté des espèces établies par Albert le grand, non seulement le faucon gentil, mais aussi les faucons intermédiaires (mediani) 1) de Bélisaire, que cet auteur 2) décrit comme formant un genre intermédiaire entre les pélerins et les gentils. Belon, qui avait étudié les oiseaux de chasse en nature, posséda des connaissances beaucoup plus exactes sur ces animaux que ses prédécesseurs et surpassa même sous ce rapport tous les naturalistes postérieurs jusqu'à nos temps; cet ornithologiste, le seul qui ait bien distingué le sacre et le lanier, qui n'ait adopté qu'une seule espèce d'émérillon, n'admet non plus qu'une seule espèce de faucon commun; il en donne même une mauvaise figure, au dessus de laquelle on lit 3) que le faucon se nomme en grec «phassophonus hierax» et en latin «palumbarius accipiter»; mais il y rapporte à tort le tunisien qui est une race voisine du lanier. Aldrovande décrit d'abord le faucon sous le nom de Falco peregrinus 4); le Falco niger dont il donne une figure 5) qui représente un individu adulte du faucon à teintes très foncées et à joues noires, ne forme chez lui qu'une variété de ce pélerin; il adopte ensuite, d'après Albert le grand et Carcano, le Falco montanus 6), à la suite duquel il range une deuxième espèce de montagnard qu'il nomme Falco leucophaeus 7), mais dont il est impossible de se faire une idée par sa description et par la figure abominable qu'il en donne; viennent enfin le Falco gentilis 8), le gibbosus 9) et le rubeus 18), à la suite duquel il décrit deux individus d'un oiseau de proie des Indes orientales 11) difficile à déterminer. Willughby et Ray s'étant contentés de reproduire ce que leurs devanciers avaient débité sur les soi-disant espèces de faucons communs, il n'est pas nécessaire de citer ici leur travail. Nous passerons à Brisson, dont l'ouvrage, d'ailleurs fort recommandable, présente à l'égard de l'histoire du faucon une confusion dont on peut à peine se former une idée. Cet oiseau forme chez lui quatre différentes espèces du genre épervier. La première qu'il désigne simplement sous le nom de faucon, (Falco) 12), est établie d'après un jeune individu du faucon commun; il en donne une description originale et cite comme synonyme de cette prétendue espèce l'Accipiter fuscus de Frisch 13), figure qui paraît plutôt représenter la buse, (Buteo vulgaris). La deuxième espèce, appelée le faucon gentil, (Falco gentilis) 14), est un mélange du Falco gentilis de Gessner et d'Aldrovande, et de celui de Linné qui a, comme nous le verrons dans la suite de cet ouvrage, décrit sous ce nom l'autour. La description qu'il donne de la troisième espèce, savoir, du faucon pélerin, (Falco peregrinus) 15), démontre qu'il réserve ce nom à l'adulte du faucon commun. La quatrième espèce, enfin, est le faucon de montagne ou montagner, (Falco montanus) 16). Cette dernière espèce est composée de deux variétés, savoir, du Falco montanarius d'Albert le grand et du Falco montanus d'Aldrovande. Brisson admet encore deux variétés de son faucon pélerin, savoir, le faucon de Tartarie, (Falco tartaricus), et le faucon de Barbarie, (Falco tunetanus), qui est le lanier tunisien. Quant au faucon proprement dit de Brisson, cet auteur n'y compte pas moins de douze variétés. La première de ces variétés est le faucon sors, appelé par lui Falco hornotinus 17), qu'il regarde comme le jeune de son faucon qui, comme nous venons de le voir, est lui-même établi sur un jeune individu de l'espèce ordinaire; sa deuxième variété est le faucon hagard ou bossu, (Falco gibbosus) 18), selon Brisson, le vieux du faucon, quoique la description qu'il en donne ne porte aucun indice qui puisse justifier ce rapprochement; la troisième variété, appelée le faucon à tête blanche, (Falco leucocephalus) 19), repose sur l'oiseau figuré par Frisch 20) sous le nom de Vultur subluteus et qui est tout bonnement la buse pattue, (Butes lagopus); sa quatrième variété, nommée le faucon blanc, (Falco albus) 21), présente un mélange du Falco albus d'Albert le grand, qui est le véritable faucon blanc, et du Falco albus d'Aldrovande et de Frisch qui n'est autre chose que le busard St. Martin (Circus cyaneus); le faucon noir, (Falco niger) 22), établi d'après Gessner et Aldrovande, ainsi que d'après le Falco fuscus de Frisch 23) qui est le jeune faucon commun, et d'après le faucon noir d'Edwards 24) de l'Amérique du Nord, qui appartient à la race américaine du faucon, figure dans l'ouvrage de Brisson comme cinquième variété du faucon; la sixième variété est le faucon tacheté d'Edwards 25), originaire de la baie de Hudson, appelé Falco maculatus par Brisson 26), et qui est la race du faucon commun qui habite l'Amérique du Nord; le Vultur pygargus de Frisch 27) qui ne paraît pas différer de la buse commune, (Buteo vulgaris), forme, sous le nom de faucon brun, (Falco fuscus), la septième variété 28); viennent ensuite, comme huitième et neuvième variétés 29), le faucon rouge d'Albert le grand et le faucon rouge des Indes d'Aldrovande, dont le premier repose sur le jeune faucon, le second sur une espèce indéterminable d'oiseau de proie; le Falco italicus de Jonston 30), oiseau qu'il est impossible de déterminer d'après la description succincte de ce misérable compilateur, forme sous le nom de faucon d'Italie la dixième variété 31); la onzième, appelée faucon d'Islande, (Falco islandicus) 32), paraît en effet établie d'après le jeune du faucon d'Islande ou du faucon blanc; enfin, le sacre, (Falco sacer) 33), termine, comme douxième variété, cet assemblage singulier d'espèces rangées à la suite l'une de l'autre comme simples variétés du faucon commun. Linné, se souciant peu de démêler ce que ses prédécesseurs avaient écrit sur le faucon, décrit un individu adulte de cette espèce sous le nom de Falco gyrfalco 34), et n'adopte de toutes les prétendues espèces de faucon commun, indiquées par ses devanciers, que le Falco gentilis 35), auquel il réunit aussi le Falco montanus; cependant, la description originale 36) qu'il donne de son Falco gentilis est évidemment faite d'après un jeune individu de l'autour. Buffon qui avait la manie de réunir souvent sous un seul nom les espèces les plus diverses, ne paraît d'abord adopter qu'une seule espèce de faucon commun; mais par la suite, il distingue comme espèce particulière le pélerin ou faucon noir 37), qu'il range plus tard 38) parmi les es-

1) P. 70. — 2) P. 91 et 106. — 3) Livre II, chap. 18, p. 115 à 118. — 4) Livre VII, chap. 1, p. 461. — 5) P. 461. — 6) Ibid., chap. 4, p. 477. — 7) Ibid., chap. 5, p. 479. — 8) Chap. 6, p. 481. — 9) Chap. 8, p. 484. — 10) Chap. 12, p. 493. — 11) De duobus Falconibus rubris aliis Indicis, livre VII, chap. 13, p. 494, représentés sur les pages 495 et 496. — 12) Vol. I, p. 321, nº. 4. — 13) Pl. 74. — 14) P. 339, nº. 5. — 15) P. 341, nº. 6. — 16) P. 352, nº. 9. — 17) P. 324. — 18) Ibid.. — 19) P. 325. — 20) Pl. 75. — 21) P. 326.

22) P. 327. — 23) Pl. 83. — 24) Hist. nat. d'oiseaux peu connus, Londres, 1751, vol. I, pl. 4. — 25) L. c., pl. 3. — 26) P. 329. — 27) Pl. 76. — 28) P. 331. — 29) P. 332 et 333. — 30) Aves, p. 19. — 31) P. 336. — 32) Ibid. — 33) P. 337. — 34) Fauna suecica, nº. 64; Syst. nat., 12me, édit., p. 130, nº. 27. — 35) Syst. nat., p. 126, nº. 13. — 36) Fauna suecica, nº. 58. — 37) Hist. nat. des oiseaux, tome I, p. 259. — 38) L. c., p. 268; la figure de cet oiseau, Pl. enl. 469, représente un faucon jeune à teintes très foncées.

pèces étrangères, et il admet dans ces espèces plusieurs variétés, savoir, dans l'espèce du faucon, le faucon à tête blanche de Brisson 1) qui, comme nous l'avons vu plus haut, n'est autre chose que la buse pattue, et puis le soi-disant faucon blanc 2), dont nous avons déjà fait mention en traitant du véritable faucon blanc, et que Buffon présume n'être qu'une variété de l'espèce commune produite par l'influence du climat; quant à la prétendue espèce du pélerin, Buffon croit qu'il convient peut-être d'en rapprocher comme variétés le tunisien et le faucon de Tartarie 3). Il serait fastidieux de rapporter ce que Pennant, Latham, Gmelin et autres naturalistes contemporains ont écrit sur les soi-disant espèces ou variétés du faucon, dont nous venons de parler; ces auteurs, se copiant l'un l'autre et se contentant d'entasser pêle-mêle et sans critique toutes les indications qu'ils trouvaient dans les ouvrages de Linné, de Brisson et de Buffon, ils n'ont absolument rien ajouté à la connaissance de cet oiseau. On peut se faire une idée de la confusion qui règne dans leurs ouvrages par celui de Gmelin, qui n'a fait d'autres changements aux travaux de ses devanciers que celui d'imposer au faucon une nouvelle dénomination, savoir, celle de Falco communis 4). L'histoire du faucon embrouillée de cette manière par les naturalistes de cabinet, il devenait de plus en plus difficile de voir clair dans ce chaos de synonymes entassés sans discernement; aussi les ornithologistes observateurs se trouvaient-ils bien embarrassés toutes les fois qu'il s'agissait de concilier les données des compilateurs avec les faits obtenus par l'étude de la nature. Ce ne fut que peu à peu que l'on s'enhardit à constater qu'il n'existe en Europe qu'une seule espèce de faucon commun, mais en établissant cette espèce d'une manière plus ou moins précise, on n'adopta que quelques synonymes empruntés de Brisson, de Buffon, de Linné, de Latham et de Gmelin, et on rejeta toutes les indications fournies par les naturalistes antérieurs, sans même les soumettre à la critique. Bechstein, un des premiers qui ait fondé ses études sur l'observation de la nature, et que l'on regarde à juste titre comme le créateur de l'histoire naturelle des oiseaux de l'Europe centrale, attacha cependant trop d'importance aux travaux de ses prédécesseurs pour qu'il ait pu s'affranchir de leur autorité, et quoiqu'il ait compilé avec assez de discernement, il a encore contribué à embrouiller l'histoire du faucon commun. Cet oiseau figure en effet dans ses ouvrages sous plusieurs dénominations. Bechstein adopte d'abord comme espèce le pélerin, Falco peregrinus 5), et il y rapporte cinq variétés, savoir, le faucon de Barbarie, puis le faucon noir auquel il conserve le nom de Falco communis ater, proposé par Gmelin 6), ensuite le faucon tacheté de Brisson ou Falco communis naevius de Gmelin 7), le faucon de Tartarie, et enfin, le pélerin de l'Amérique du Nord. La deuxième espèce de faucon commun, énumérée par Bechstein, est son Falco abietinus 8), déjà antérieurement décrit par lui, dans la première édition de son ouvrage 9), sous le nom de Falco subbuteo major: cette soi-disant espèce, d'abord également adoptée par Naumann 10), est établie d'après des individus de petite taille du faucon commun. La troisième espèce est le Falco gyrfalco de Linné, que Bechstein désigne sous le nom allemand de Schlechtfalke 11). A la suite de ces prétendues espèces vient se ranger, dans l'ouvrage de Bechstein, le Falco communis 12), composé, à l'exception du sacre, des onze variétés du faucon introduites par Brisson, et dont deux, savoir, le faucon noir et le faucon tacheté, avaient déjà été données par Bechstein comme variétés de son pélerin. Meyer et Wolf, Temminck et tous les autres naturalistes qui ont écrit après eux, sont d'accord pour n'adopter qu'une seule espèce de faucon commun, à laquelle ils réservaient assez mal à propos le nom de pélerin ou Falco peregrinus 13); les prétendues variétés même de cette espèce furent successivement bannies des méthodes, et ce ne fut que le soi-disant Falco albus d'Albert le grand dont quelques auteurs, entre autres Naumann et Gloger, conservèrent le souvenir, en le faisant figurer dans leurs ouvrages comme variété accidentelle du faucon, quoique aucun naturaliste n'ait encore pu se vanter d'avoir vu des variétés blanches ou, en d'autres termes, des albinos du faucon commun. Cette espèce ayant été représentée dans la plupart des traités d'Ornithologie, on n'a qu'à choisir parmi les nombreuses figures qui en existent, et qui sont pour la plupart assez reconnaissables.

Ayant déjà fait connaître les noms divers sous lesquels on a l'habitude de désigner le faucon commun, il nous reste seulement à observer à cet égard que cet oiseau est connu dans plusieurs parties de l'Allemagne sous le nom de faucon aux pieds bleus, ou plutôt simplement sous celui de pied-bleu, «Blaufuss». Il est vrai, et nous l'avons démontré en traitant du lanier, que c'est cette espèce et non pas le faucon commun, qui a été indiquée sous ce nom de faucon aux pieds bleus par Albert le grand et par plusieurs autres naturalistes; mais le plus grand nombre d'écrivains, qui ont fait mention des soi-disant pieds-bleus, ont évidemment compris sous ce nom le faucon commun, ou tout au plus la variété de cette espèce dont la couleur des serres tire sur le bleuâtre. Stumpfius, par exemple, constate, au rapport de Gessner 14), que les pieds-bleus se trouvent dans beaucoup d'endroits de la Suisse, qu'ils y nichent sur les rochers escarpés près des eaux et qu'on enlève les jeunes du nid pour les affaiter; on lit encore dans l'ordonnance sur la fauconnerie de l'empereur Maximilien 15), que le proviseur en Autriche avait la faculté de commander des pieds-bleus 16) dans les campements des fauconniers, dont il existait un assez grand nombre dans les différentes provinces des états autrichiens. Or, on sait que le lanier n'habite, ni l'Allemagne, ni la Suisse, et qu'il ne s'égare que très rarement dans l'Europe centrale; ce passage de l'ordonnance de l'empereur ne peut pas non plus s'appliquer au sacre, car l'empereur devait bien connaître cette espèce, dont il recevait annuellement douze individus de l'île de Chypre 17), et qu'il faisait dénicher en Pologne 18). Flemming 19) et Doebel 20) emploient constamment le nom de pied-bleu pour désigner le faucon commun, et Naumann 21) rapporte que dans le duché d'Anhalt-Cöthen, ce nom du fau-

1) Mr. de Buffon, p. 257, dit de cet oiseau: «le caractère des pieds couverts de plumes jusqu'aux ongles me paraît être spécifique, ou tout au moins l'indice d'une race constante et qui fait race à part dans l'espèce du faucon», remarque très curieuse qui n'a pas besoin de commentaire. — 2) L. c., p. 257. — 3) L. c., p. 259. — 4) Syst. nat., p. 270, n°. 86. — 5) Naturgeschichte, 2me édit., Oiseaux, I, p. 745 à 754. — 6) Syst. nat., I, p. 270, n°. 86 ζ. — 7) Ibid., p. 271, n°. 86 η. — 8) L. c., p. 759. — 9) L. c., p. 315. — 10) Naturgeschichte, 1re édit., IV, p. 125. — 11) L. c., 2me édit., p. 846. — 12) Ibid., p. 871. — 13) Nous nous croyons suffisamment justifié par ce que nous venons de dire sur la nomenclature du faucon, d'avoir rétabli, pour désigner cette espèce, le nom de Falco communis et en allemand celui de Schlechtfalke: voir notre Revue critique des oiseaux d'Europe, p. 2. — 14) L. c., p. 73. — 15) Dans l'ouvrage de Mr. von Hammer, intitulé Falknerklee, p. 94. — 16) Ce nom de Blaufuss y est écrit Plabfus. — 17) L. c., p. 94. — 18) Belisarius, p. 102. — 19) Der vollkommene deutsche Jäger, 2me édit., Leipzig, 1749, fol., I, p. 319. — 20) Neueröffnete Jägerpraktika, 2me édit., Leipzig, fol., 1746, I, p. 77, chap. 117; II, p. 165, chap. 124, et p. 194, chap. 159. — 21) Naturgeschichte, 2me édit., I, p. 285.

con est encore en vogue de nos jours. Il est fait mention dans plusieurs anciens écrits hollandais d'un faucon appelé «blaet»; mais ce mot n'est qu'une contradiction du nom hollandais de «blaauwvoet» 1), ce qui signifie pied-bleu, et le faucon dont il s'agit doit évidemment être rapporté au faucon commun et non pas au lanier, comme l'a fait Merula 2). Nous en trouvons la preuve dans une ordonnance de l'empereur Charles Quint, datée du 22 septembre 1539 3), où il est dit que les fauconniers étaient obligés d'apporter à la fauconnerie de La Haye, avant de les vendre, tous les faucons et pieds-bleus (blaeten), qu'ils avaient pris dans le pays. Ce même nom de «blaet», mais écrit d'une manière différente, savoir, blade, se trouve encore dans un décret du comte Leicester 4), proclamé en 1586 dans le but de fixer le prix des oiseaux de chasse pris, soit dans les environs de La Haye, soit dans d'autres parties de la Hollande; il n'y est fait mention que de quatre espèces d'oiseaux, savoir, le gerfaut, le faucon, le pied-bleu et l'autour. Le lanier n'ayant jamais été observé en Hollande, il est évident que l'oiseau appelé «blade» ne peut avoir été autre chose qu'une variété du faucon commun, et cette supposition est d'autant plus probable que les prix fixés pour ce blade et le faucon commun sont à peu près les mêmes dans le décret dont nous venons de parler. Les fauconniers danois d'autrefois faisaient des distinctions analogues: ils comprenaient, au rapport de Brünnich 5), le faucon commun en général sous la dénomination de «Slaetvalk»; mais ils réservaient le nom de «Blaaefugl» (oiseau bleu) à la variété du faucon à cire bleuâtre; et celui de «Guulbek» (bec jaune) à la variété à cire tirant sur le jaune verdâtre.

Le faucon commun a été observé, à l'exception de l'Islande, dans la plupart des pays d'Europe. Il se trouve, suivant les observations des ornithologistes anglais, dans toutes les parties du royaume de la grande Bretagne 6). Nilsson 7) rapporte qu'il habite les contrées montueuses de toute la Scandinavie, notamment les parties septentrionales de cette presqu'île. Il niche en France et en Allemagne, et il a été observé dans plusieurs parties du midi de l'Europe, comme par exemple, en Italie, où tous les naturalistes depuis Aldrovande jusqu'à Savi en font mention, en Sardaigne et dans les îles voisines, où il est, suivant Küster 8), très commun, notamment le long des côtes de la mer, et en Grèce, où il se trouve toute l'année, quoiqu'en petit nombre 9). Cette espèce fréquente également, suivant Rüppell 10), l'Égypte, la Nubie et l'Abyssinie, et nous en avons examiné deux individus, mâle et femelle, rapportés de la Nubie au musée de Berlin par M.M. Hemprich et Ehrenberg, et qui sont en tout point semblables à ceux de l'Europe. Pallas 11) rapporte que le faucon commun n'habite en Russie que les rives escarpées qui s'étendent le long des bords du cours inférieur du Wolga, mais qu'il est répandu dans toute la Russie asiatique depuis les monts Oural jusqu'au Kamtschatka et aux îles Kouriles, et depuis l'Altaï jusqu'aux bords de la mer glaciale; qu'il niche dans toute l'étendue de ces terres, mais qu'il quitte ces contrées à l'approche de l'hiver pour n'y retourner qu'au printemps suivant. Ce faucon se trouve encore au Japon, d'où nous venons d'en recevoir deux individus, l'un jeune, l'autre adulte, mais qui ne se distinguent en rien de ceux de l'Europe. Il en est de même, suivant Mr. Holböll 12), de ceux qui habitent le Groënland.

Outre ces faucons exotiques absolument identiques avec le faucon commun, il existe encore dans plusieurs autres parties du monde des faucons semblables au nôtre, mais qui varient, soit constamment, soit individuellement, d'une manière plus ou moins sensible par leurs teintes ou par leur taille. Mr. Gould a découvert à la Nouvelle Hollande, et nos voyageurs ont rapporté de Java et des Moluques des faucons communs remarquables, à l'âge adulte, tant par la couleur foncée de la région des oreilles et des parties supérieures à l'exception du croupion, que par la teinte d'un brun roussâtre sale, qui orne les parties inférieures dont les taches sont assez prononcées et nombreuses 13); mais d'autres individus, obtenus des possessions Néerlandaises dans les Indes, n'offrant point ces particularités et ne se distinguant en conséquence par aucun caractère essentiel du faucon commun d'Europe, nous nous croyons d'autant moins autorisés d'admettre cet oiseau comme espèce qu'il existe en Europe, ainsi que nous l'avons constaté plus haut, une variété analogue, du moins par rapport aux teintes foncées de la région des oreilles et du dos. Il en est de même des faucons communs qui habitent l'Amérique du Nord, dont Edwards 14), Wilson 15), Audubon 16) et Richardson 17) ont donné des figures et des descriptions; qui ont également été observés au Paraguay 18) et même jusqu'au détroit de Magellan 19), et qui paraissent souvent présenter des différences de couleur analogues à celles observées dans les faucons communs de la Malaisie et de la Nouvelle Hollande; mais parmi lesquels il y en a également qui ressemblent en tout point au faucon commun, tel qu'il se trouve en Europe 20). Il nous reste à faire mention d'un faucon rapporté en grand nombre du Cap de Bonne Espérance par les voyageurs néerlandais, ainsi que par les naturalistes anglais et français, M.M. Smith et Verreaux. Ce faucon, qui ressemble parfaitement au faucon commun, tant par son organisation que par les proportions relatives de ses parties et qui, soit au jeune âge, soit à l'âge adulte, n'offre pas non plus des différences sensibles par rapport à la distribution des teintes, s'en éloigne au contraire constamment par sa taille moins forte, de sorte que la femelle de ce faucon du Cap n'égale en grandeur que le mâle du faucon commun d'Europe, tandis que le mâle du faucon du Cap tient sous ce rapport le milieu entre le hobereau et le mâle de notre faucon commun. On doit s'étonner à juste titre que les naturalistes modernes, si avides de créer des espèces nouvelles, aient négligé d'élever au rang des espèces cette race africaine du faucon commun que nous désignerons simplement sous le nom de faucon commun du Cap. Il est cependant bon de remarquer qu'il faut se garder de confondre ce faucon du Cap avec une espèce analogue mais différente,

1) Kilian, Etymologicum, p. 69. — 2) L. c., chap. VII, p. 18. — 3) Ibid., chap. XI, p. 27. — 4) Archives de l'administration forestière, déposés à la Haye, l. c., n°. 2, fol. 43. — 5) Ornith. bor., p. 1. — 6) Consultez les ouvrages de Bewick, de Selby, de Sir W. Jardine etc., et avant tout, celui de Yarrell, a History of Brit. Birds, vol. I, p. 37. — 7) Scandin. Fauna, Oiseaux, I, p. 18. — 8) Isis, 1835, p. 210. — 9) Von der Mühle, Beiträge, p. 13. — 10) Neue Wirbelthiere, Oiseaux, Francfort, 1835, fol., p. 44.

11) Zoographia, I, p. 328. — 12) L. c., p. 388. — 13) C'est le Falco melanogenys, décrit et figuré sous ce nom, par Gould, dans son magnifique ouvrage intitulé «The Birds of Australia», (planche sans numéro). — 14) L. c., Tome I, pl. 3 et 4: Faucon noir et Faucon tacheté. — 15) Pl. 76. — 16) Pl. 16. — 17) L. c., p. 23. — 18) Azara, Voyages, Paris, 1809, tome III, p. 95. — 19) Voyez Gould, the Birds of Europe, à l'article «Peregrine Falcon». — 20) Nous avons examiné un individu semblable dans les galeries du musée de Berlin.

rapportée par M.M. Rüppell et Ehrenberg, de Dongola et de la Nubie. Ce joli faucon, décrit et figuré par Mr. Temminck 1), sous le nom de faucon pélerinoïde et récemment introduit à tort 2) parmi les oiseaux d'Europe, ressemble par sa taille au faucon commun du Cap, si ce n'est que la femelle, à peine plus forte que le mâle, offre toujours des dimensions beaucoup moins considérables que la femelle de cette race africaine du faucon commun. Au jeune âge, le plumage du faucon pélerinoïde présente des teintes semblables à celles du faucon commun; mais elles sont en général beaucoup plus pâles, et toutes les parties claires tirent un peu sur le brun rougeâtre. Les teintes du plumage des adultes rappellent celles du faucon cervical, à cette exception près que la teinte du fond des parties inférieures est plus sale et tirant au jaune rougeâtre, et que ces parties sont ornées de taches foncées plus nombreuses. Du reste, cet oiseau se distingue du lanier et de toutes les espèces voisines de ce faucon, par sa petite taille et sa queue beaucoup plus courte, cette partie ne portant guère que cinq pouces à cinq pouces et demi en longueur, tandis que les ailes n'offrent qu'environ dix à onze pouces.

Le faucon commun choisit ordinairement, pour y établir son aire, les fentes des rochers escarpés; mais quelquefois on la trouve aussi sur des arbres élevés, tels que pins ou sapins. Elle est simplement construite de rameaux, disposés sans art, comme cela a lieu de la plupart des oiseaux de proie. La ponte est le plus souvent de trois œufs de forme arrondie, et qui sont d'un gris jaunâtre ou d'un jaune rougeâtre parsemé de taches brunes ou brun rougeâtres. Les petits éclosent au bout de trois semaines et sortent souvent du nid avant que le plumage ait acquis son développement complet. A cette époque de l'année, ces oiseaux aiment le voisinage des forêts où ils passent également la nuit, perchés sur des arbres. A l'approche de la saison rigoureuse, ils quittent ordinairement leur demeure habituelle, soit pour se répandre dans les plaines et s'établir dans des lieux d'une nature quelconque, pourvu qu'ils puissent y trouver de quoi subsister, soit pour émigrer complétement quand ils ont passé l'été dans des régions froides. En Europe, ce sont particulièrement les grandes plaines, qui s'étendent le long des côtes septentrionales de l'Allemagne et des Pays-Bas, que ces faucons passagers visitent lors de leurs migrations en automne; ils y passent quelquefois même l'hiver, et ils les traversent de rechef, du moins en partie, au printemps suivant, quand ils retournent aux lieux qui leur servent de séjour d'été. Il paraît qu'il y a certaines lois qui président à ces migrations; car nos fauconniers ont observé qu'en automne ce sont les adultes des deux sexes qui arrivent les premiers, que ceux-ci sont suivis des jeunes mâles, et que ce sont les jeunes femelles qui terminent le passage; au printemps, au contraire, le nombre des faucons qui passent par ces contrées est beaucoup moins considérable, et alors on ne prend guère que de jeunes femelles, et rarement de jeunes mâles ou des adultes des deux sexes. On conçoit du reste que la régularité de ces migrations soit modifiée par l'abondance ou le défaut de gibier dans certaines localités, par le temps et particulièrement par les vents. Le faucon commun se nourrit de toutes sortes d'oiseaux de taille moyenne, par exemple, de canards, de faisans, de perdrix, de pigeons, de courlis, de bécasses, etc.; il se nourrit aussi d'oiseaux de petite taille, tels que bécassines, grives, allouettes, etc., et à défaut de mieux, il se contente même de faire la chasse aux corneilles, aux choucas, aux geais et aux mouettes. Ce sont particulièrement les pigeons qui se trouvent exposés à ses attaques, et en hiver il s'établit souvent, afin d'obtenir cette proie favorite, au milieu des villes et des villages, sur des tours ou d'autres édifices élevés, d'où il répand journellement la terreur parmi cette volaille, jusqu'à ce qu'un coup heureux mette un terme à ses déprédations. Dans l'Amérique du Nord, il se nourrit, suivant Wilson, de préférence de canards, et Richardson observe que dans les régions boréales de cette partie du monde, c'est presque exclusivement le canard à longue queue (Anas glacialis), auquel il fait la chasse. Dans l'île de Java, au contraire, il choisit, selon le récit de nos voyageurs, le plus souvent les coqs sauvages comme objet de ses attaques. Après s'être rendu maître de sa proie, il va chercher pour la dépecer un point quelconque peu élevé dans les champs; mais alors il arrive souvent qu'à l'approche des buses ou des milans, il abandonne sa proie à ces oiseaux d'ailleurs si lâches; phénomène très curieux que l'on ne parvient à expliquer qu'en supposant que le faucon craint des attaques, que par suite de son organisation il ne sait pas repousser, tant que ses agresseurs se tiennent à terre.

Le faucon commun est l'oiseau le plus généralement employé en Europe pour la chasse au vol, non seulement à cause de ses excellentes qualités, mais plus particulièrement parce qu'on peut se le procurer plus facilement et en plus grand nombre que les autres faucons de grande taille. On l'affaite pour toutes sortes de vols d'oiseaux, comme, par exemple, pour le vol de la corneille, de la pie, de la perdrix, du canard, etc.; mais il ne peut guère être employé pour le vol du milan, et en l'affaitant pour celui du héron, on ne doit choisir que les passagers à l'exception de leurs tiercelets. Les faucons niais que l'on fait voler d'amont sont excellents pour les vols de la perdrix, du canard, de la corneille, de la pie et d'autres oiseaux de taille moyenne.

DE L'ÉMÉRILLON.

L'émérillon est le plus petit des oiseaux de chasse. Il se distingue des autres faucons nobles d'Europe et en général des oiseaux de ce genre, par un grand nombre de caractères, qui le rapprochent en quelque sorte des éperviers.

Le mâle de l'émérillon porte environ onze pouces en longueur totale, la femelle douze pouces. Les ailes offrent dans le mâle huit pouces, dans la femelle huit pouces et demi. La queue du mâle est longue de quatre pouces et trois quarts, celle de la femelle de cinq pouces et un quart. Les ailes, lorsqu'elles sont pliées, ne s'étendent avec leur pointe que jusqu'à la fin du deuxième tiers de la longueur de la queue. La deuxième rémige qui n'est guère plus longue que la troisième est, comme la première, pourvue à la barbe interne d'une échancrure profonde. La troisième rémige est pourvue, comme la deuxième, d'une faible échancrure à la barbe externe. La première rémige est d'égale longueur avec la quatrième. La tête

1) Planches coloriées 479.

2) Susemihl, die Vögel Europas, Pl. 9, p. 39 et 40.

est plus large et plus ronde que dans les autres oiseaux de haut vol, et le bec est plus comprimé que d'ordinaire. Les serres sont assez développées et de couleur jaune, ainsi que la cire et la membrane des yeux.

Au jeune âge, l'émérillon est sur les parties supérieures d'un brun foncé avec des reflets grisâtres, et tirant au noirâtre sur les rémiges. Toutes les plumes de ces parties sont bordées de brun rougeâtre pâle, et leurs tiges sont marquées d'une raie noirâtre. Les plumes du dos et des ailes offrent en outre des taches transversales, dont celles des grandes pennes des ailes ont une teinte plus vive que les autres. La queue est ornée de six bandes étroites d'un brun-roux blanchâtre, et sa pointe est terminée d'un bord blanc. Les parties inférieures de l'oiseau, à partir du cou, sont d'un blanc sale tirant plus ou moins sur le brunâtre, mais toutes les plumes de ces parties sont marquées de larges taches longitudinales d'un brun-roux terne; ces taches, cependant, sont étroites et plus pâles sur les plumes des jambes et sur les couvertures inférieures de la queue. La gorge est d'un blanc pur; on voit également du blanc sur le devant du front et sur la région des oreilles. La raie surciliaire est très apparente et d'un blanc brunâtre; elle s'étend le plus souvent jusqu'à la nuque qui est ornée d'un demi-collier blanchâtre, teinte seulement interrompue par les taches foncées des plumes. La femelle, quand elle a pris le plumage parfait, ressemble aux jeunes, à cette exception près que la teinte du fond des parties supérieures est couleur de schiste, et que les bandes claires de la queue sont d'un gris blanchâtre pâle nuancé de brunâtre et finement pointillé de gris-noirâtre. La cire et la membrane des yeux sont souvent d'un bleuâtre pâle. Le mâle, après la première mue, diffère beaucoup des jeunes et de la femelle adulte. A cet âge, il a les parties supérieures d'un gris foncé couleur de schiste tirant sur le bleuâtre. Les raies noires des tiges des plumes sont très apparentes. Les bandes claires des pennes des ailes sont blanchâtres et les couvertures inférieures des ailes sont parsemées de taches blanches, le plus souvent orbiculaires. La queue, bordée de blanc à l'extrémité, offre une bande noire terminale très large et sept bandes noires étroites, qui s'effacent souvent à la partie supérieure de la queue. Le menton et la gorge sont blanchâtres; les plumes du devant du front, de la raie surciliaire et de la région des oreilles sont d'un blanc tirant sur le brun-roux et marquées de raies étroites longitudinales noirâtres. La tache en moustache est très peu apparente. Les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc grisâtre tirant sur le brun et ornées de raies étroites longitudinales d'un brun noirâtre. Le collier et toutes les parties inférieures de l'oiseau depuis la gorge jusqu'à l'anus sont d'un brun-roux jaunâtre, marqué de taches longitudinales d'un brun foncé, étroites sur les plumes des jambes, plus larges sur les autres parties et notamment sur les flancs, où elles prennent souvent une forme transversale. Ces taches cependant deviennent beaucoup plus étroites après la deuxième mue et les parties inférieures offrent alors également des teintes plus vives et plus pures.

1) Lib. II, cap. 2, p. 74. — 2) Feuillet 76 verso. — 3) Livre I, chap. IX, p. 4 verso. — 4) Première partie, chap. 4, p. 57. — 5) Hieracosophion, livre I, p. 24: Falco pumilus. — 6) Première partie, chap. 28, p. 59. — 7) Liber X, cap. 13: Ismerlus. — 8) Livre II, chap. 20, p. 120. — 9) L. c., chap. 13 p. 25. — 10) L. c., chap. 15, p. 184.

L'émérillon se trouvant tant en Grèce qu'en Italie, on ne peut guère douter que les anciens n'aient connu cet oiseau, mais il n'est nullement prouvé que l'espèce qu'ils ont désignée sous le nom d'Aesalon, soit en effet, comme on le croit assez généralement, identique avec l'émérillon. Les écrivains qui se connaissent en matière de fauconnerie, tels que l'empereur Frédéric 1), l'auteur pseudonyme de l'ouvrage intitulé le Roi Modus et la Reine Raçio 2), de Franchières 3), Tardif 4), de Thou 5), d'Arcussia 6), et même Crescentius 7), Belon 8) et Merula 9), ne font toujours mention que d'une seule espèce d'émérillon. Il n'en est pas ainsi des naturalistes qui, induits en erreur par l'exemple d'Albert le grand, ont adopté pendant plus de cinq siècles deux espèces d'émérillon, erreur qui n'a presque été relevée que de nos jours. Ce savant, après avoir décrit l'émérillon sous les noms de Falco parvus, Mirle ou Smirlin 10), fait mention à la fin de son traité 11), d'une espèce de faucon qu'il appelle Falco lapidarius ou Celon, noms dont le dernier paraît être corrompu du grec Aesalon, tandis que le premier n'est qu'une traduction de l'allemand «Steinfalke», dénomination sous laquelle on désigne l'émérillon dans plusieurs parties de l'Allemagne. Gessner 12) applique à l'émérillon le nom grec d'Aesalo; il en donne la figure, mais plus tard 13) il reproduit ce qu'Albert le grand a dit de son Falco lapidarius, qu'il nomme Lithofalcus et qu'il croit être l'oiseau appelé Rochier par les Savoyards. Aldrovande 14) imite Gessner en tout point. Ce même Lithofalco, toujours regardé comme une espèce distincte de l'émérillon, mais ordinairement associé au Dendrofalco qui est le hobereau, figure encore dans les ouvrages de Willoughby 15), de Ray 16) et dans ceux de la plupart des autres ornithologistes du siècle passé. Frisch 17) représente la jeune femelle de l'émérillon, mais il désigne très mal à propos cette espèce sous les noms de Dendrofalcus ou Smerlus, attribuant, au contraire, au hobereau, ceux de Lithofalco ou Aesalus. Brisson 18) donne, d'après nature, une description du soi-disant Rochier, qui est évidemment faite d'après un vieux mâle de l'émérillon; mais dans la suite de son ouvrage 19), il introduit l'émérillon comme espèce particulière, quoique l'oiseau qu'il décrit sous ce nom, paraisse plutôt se rapporter à la cresserelle, supposition confirmée en quelque sorte par Brisson même, attendu qu'il cite la planche 89 de l'ouvrage de Frisch, comme représentant très exactement son émérillon; or, l'oiseau figuré sur cette planche de Frisch sous le nom de Cenchris, n'est autre chose que la cresserellette. Buffon est le premier qui se soit douté de l'identité du rochier et de l'émérillon; il laisse cependant subsister cette espèce nominale de rochier, dont il donne une figure 20) qui représente le vieux mâle de l'émérillon. Établissant ensuite 21) l'émérillon d'après la femelle et le jeune mâle de cette espèce qu'il affirme être le véritable émérillon des fauconniers, il tombe, en traitant de cet oiseau, dans une erreur nouvelle, en ce qu'il dit exister en Europe, indépendamment du véritable émérillon, une autre espèce d'émérillon décrite par Brisson et figurée par Frisch sous le nom de Cenchris; cette prétendue espèce cependant est fondée, comme nous venons de le

11) Ibid., chap. 24, p. 197. — 12) L. c., lib. III, p. 43 et 44. — 13) Ibid., p. 74. — 14) L. c., p. 355, 427 et 492. — 15) Ornith., p. 47. — 16) Synopsis, p. 14, n° 8. — 17) L. c., pl. 87. — 18) L. c., tome I, p. 349. — 19) Ibid., p. 382. — 20) Hist. nat., Oiseaux, tome I, p. 286, et Planches enluminées 447. — 21) Hist. nat., l. c., p. 288, pl. 19, et Planches enlum. 468

démontrer, sur la cresserelle et la cresserellette. Gmelin 1), un des hommes les plus ignorants qui se soient mêlés d'écrire sur l'histoire naturelle, énumère d'abord comme espèce le rochier sous le nom de Falco lithofalco 2); puis le Falco aesalon 3), qui est un mélange du véritable émérillon et de l'émérillon de Brisson ou du Cenchris de Frisch; enfin, il fait mention de l'émérillon de Buffon comme d'une variété de l'émérillon, à laquelle il donne le nom de Falco aesalon falconariorum 4). Bechstein ne paraît pas avoir connu le vieux mâle de l'émérillon, à l'époque de la publication de la première édition de son ouvrage 5); quant à la prétendue espèce de rochier, il en parle également, mais je ne conçois guère comment il a pu regarder cet oiseau comme étant fondé sur l'épervier âgé de deux ans. Meyer et Wolf 6), ayant observé les changements qu'éprouve par la mue le plumage du mâle de l'émérillon, il ne fut question depuis cette époque que d'une seule espèce d'émérillon d'Europe, à laquelle on réservait ordinairement le nom de Falco aesalon, quelquefois aussi celui de Falco lithofalco. Nous observons encore que l'émérillon a été indiqué par Brünnich 7) et Mohr 8) sous le nom de Falco lanarius, par Pallas 9) sous celui de Falco regulus, par Savigny 10) sous le nom de Falco smirillus, et par Meyer et Wolf 11) sous celui de Falco caesius. Les meilleures figures de cette espèce ont été publiées par Meyer et Wolf, par Naumann 12), par Nilsson 13) et par Gould 14).

L'émérillon s'appelle en anglais «merlin», mais le tiercelet de cette espèce est souvent désigné par les fauconniers anglais sous le nom de «jack». En hollandais, cette espèce portait, du temps de Merula 15), le nom de «merlijn,» mais aujourd'hui les fauconniers lui donnent le nom de «smelleken», mot qui est évidemment le diminutif du nom de Schmirl que porte l'émérillon en Allemagne conjointement avec ceux de Merlin, de Steinfalke et de plusieurs autres. Les fauconniers français ont de tout temps compris cette espèce sous le seul nom d'émérillon.

L'émérillon a été observé dans presque toutes les parties de l'Europe, depuis l'Islande et la Scandinavie jusqu'en Italie et en Grèce. Il se trouve également dans la Basse-Égypte, où il a été vu et tué par Savigny 16) et Rüppell 17). Il habite, suivant Pallas 18), la Russie tempérée et la Sibérie occidentale; Strickland 19) l'a observé dans les environs de Smyrne, et l'émérillon vit même dans les parties boréales du Nouveau Monde 20); mais dans les États-Unis de l'Amérique du Nord il est remplacé par une espèce différente, appelée le faucon des pigeons 21) qui lui ressemble par la taille, mais s'en distingue par un bec un peu moins comprimé à la base, par sa queue pourvue seulement de quatre bandes qui sont assez larges, et par quelques modifications dans la distribution des teintes du plumage. L'histoire naturelle de l'émérillon a été entourée de plusieurs erreurs qui n'ont été écartées que de nos jours. Presque tous les naturalistes constatent que cet oiseau n'habite en été que les contrées les plus froides de l'Europe, comme par exemple, l'Islande et la Laponie, qu'il y construit son aire sur des rochers, et qu'il ne visite les autres parties de l'Europe que pendant l'époque de la migration. Quoiqu'on ne puisse nier qu'en été ces oiseaux se retirent en grande partie dans les régions septentrionales que nous venons de nommer, il n'en est pas moins vrai qu'il en reste des individus dans plusieurs parties de l'Europe pour y nicher. Tel est, par exemple, le cas par rapport à la grande Bretagne 22); nos fauconniers assurent avoir observé cet oiseau en été sur les bruyères de la province hollandaise de Gueldre, et le comte von der Mühle 23) l'a trouvé dans toutes les saisons en Grèce; il affirme positivement qu'il y est commun en été et qu'il y niche. D'un autre côté, il paraît que cette espèce ne construit jamais son aire, comme l'ont avancé presque tous les naturalistes, ni sur des rochers, ni sur des arbres. Latham 24) a déjà observé qu'elle niche à terre; Yarrell 25) dit la même chose, et le fauconnier van den Heuvel nous assure avoir reçu, lors de son séjour dans le comté de York en Angleterre, des émérillons niais enlevés d'un nid qui se trouvait placé dans les bruyères touffues. La ponte de l'émérillon est ordinairement de quatre à cinq œufs semblables par leur couleur à ceux du hobereau, quoiqu'ils soient plus petits. L'émérillon est le plus courageux parmi les faucons de petite taille; son vol est souvent assez bas, notamment lorsqu'il s'agit de surprendre sa proie qui consiste en toutes sortes de petits oiseaux; au besoin, il se contente aussi d'insectes, comme hannetons, sauterelles, etc., et en automne, il fait même assez souvent la chasse aux campagnols; quelquefois cependant, il attaque aussi de grands oiseaux, et Naumann l'a même vu fondre sur des oies sauvages; mais il paraît qu'il est porté à cet acte plutôt par un excès de courage et de témérité, que par le désir de se rendre maître d'une proie dont la taille est tout à fait disproportionnée à ses forces.

L'émérillon est le seul des faucons de petite taille d'Europe qui soit estimé comme oiseau de chasse; encore ne fait-on jamais usage pour cet exercice du tiercelet de cette espèce. Comme il est d'un caractère doux et familier, on parvient souvent à l'affaiter en très peu de temps et on lui épargne même par cette raison l'usage du chaperon. On peut employer cet oiseau pour le vol de toutes sortes d'oiseaux de petite taille; mais c'est particulièrement au vol de l'alouette qu'on affaite aujourd'hui cette espèce. Autrefois, on se servait aussi d'un émérillon pour faire mieux monter les faucons destinés au vol du héron 26), jetant à la fois et les faucons et l'émérillon. Au rapport du fauconnier Guillaume, on faisait même voler la grue à ces petits oiseaux 27), et d'Arcussia 28) dit à ce sujet: «Les Turcs estiment beaucoup cest oyseau, et le dressent à prendre la grue. Ils en feront voler trente ou quarante en compagnie, chose qui se pratique en la fauconnerie du grand Seigneur.»

DES FAUCONS D'EUROPE QUE L'ON N'EMPLOIE PAS POUR LA CHASSE AU VOL.

Outre les oiseaux de haut vol dont nous venons de faire l'histoire, l'Europe nourrit cinq autres espèces de faucons, peu

1) On doit s'étonner à juste titre que Linné ait totalement omis l'émérillon, oiseau commun en Scandinavie et assez bien décrit et figuré par les devanciers du grand naturaliste suédois. — 2) Syst. nat., p. 278. — 3) Ibid., p. 284. — 4) Ibid. — 5) Naturgeschichte, 1791, II, p. 328. — 6) Vögel Deutschlands, 16me cahier, planches sans numéro. — 7) Ornith. borealis, p. 1, nº 1 et 2. — 8) Forsög, p. 19, nº 35. — 9) Voyage, tome II, append., nº 13. — 10) Descr. de l'Égypte, tome 23, p. 279 et 280. — 11) L. c., et Taschenbuch, I, p. 60, nº 12. — 12) Pl. 27. — 13) Illumin. Fig., pl. 41. — 14) Birds of Europe, pl. 24. — 15) L. c., chap. XIII, p. 25. — 16) Descr. de l'Égypte, l. c. — 17) Wirbelthiere, Oiseaux, p. 44. — 18) Zoographia, I, p. 337. — 19) Proceedings of the Zool. Soc., 1836, p. 97. — 20) Fauna bor. am., Oiseaux, p. 37, pl. 25. — 21) C'est le Falco columbarius de Forster, Phil. Trans., nº 62, p. 382, et de Wilson, tome II, p. 107, pl. 15, fig. 3; et le Falco temerarius d'Audubon, pl. 75 et 92. — 22) Yarrell, l. c., I, p. 50. — 23) Beiträge, p. 14. — 24) Synopsis, tome I, part. 1, p. 106. — 25) L. c. — 26) De Thou, l. c., p. 24. — 27) Albert le grand, l. c.. — 28) Fauconnerie, 1re partie, chap. 28, p. 59 et 60.

ou nullement propres pour la chasse, mais dont nous nous proposons de traiter succinctement, tant parce qu'il en est fait mention dans la plupart des ouvrages de fauconnerie, que parce qu'il importe de savoir les distinguer des autres oiseaux de haut vol.

Deux de ces espèces, savoir, le hobereau et le faucon saphir, appartiennent par leur organisation aux faucons nobles; mais elles forment dans ce groupe une petite subdivision caractérisée par la longueur des ailes qui dépassent, lorsqu'elles sont pliées, plus ou moins sensiblement l'extrémité de la queue. Ces oiseaux sont d'une taille moins forte que les autres faucons d'Europe, à l'exception de l'émérillon; ils ont la tête ronde et large comme l'émérillon, et leurs parties supérieures sont, à l'âge adulte, d'une teinte foncée uniforme. Étant d'un naturel peu féroce, et ne sachant, lorsqu'ils sont réduits en captivité, se servir utilement de leurs serres pour saisir avec facilité leur proie, ils sont peu propres à l'exercice de la chasse. Les trois autres espèces sont la cresserelle, la cresserellette et le faucon à pieds rouges. Ces oiseaux forment le groupe des faucons ignobles. Ils ont les doigts courts et des tubercules aux doigts peu saillants; incapables, par cette raison, de saisir des oiseaux au vol, ils sont de nulle valeur comme oiseaux de chasse. Ces faucons ignobles forment encore deux petites subdivisions naturelles, dont l'une renferme le faucon à pieds rouges, l'autre les cresserelles. Le faucon à pieds rouges a les ailes aussi longues que la queue, qui n'est pas pourvue de bandes à l'âge adulte; la première rémige, la seule qui offre une forte échancrure à la barbe interne, est du moins aussi longue que la troisième; enfin, les teintes de cette espèce sont très différentes de celles des autres faucons. Les cresserelles ont le plumage peu serré; leurs ailes n'atteignent pas l'extrémité de la queue, qui est assez longue et un peu en éventail; ce n'est, comme d'ordinaire, que la première rémige qui se trouve fortement échancrée à la barbe interne, mais cette rémige n'est pas même tout à fait aussi longue que la quatrième, tandis que la troisième égale presque la deuxième en longueur. En volant, ces oiseaux ont l'habitude, en guettant leur proie, de se tenir souvent, pendant un espace de temps plus ou moins considérable, suspendus sur un seul point dans les airs, battant des ailes et ayant la queue étendue en éventail.

Nous passerons maintenant à un examen plus détaillé des cinq espèces de faucons dont nous venons de parler.

LE HOBEREAU. — De la taille de l'émérillon, le hobereau s'en distingue au premier aspect, par la longueur de ses ailes qui, lorsqu'elles sont pliées, dépassent tant soit peu l'extrémité de la queue. Il ressemble sous ce rapport au faucon saphir qui s'en éloigne cependant assez par sa taille plus forte, par sa queue plus longue, et par les teintes uniformes de son plumage. Sa tache en moustache étant très grande, de couleur noire et aussi prononcée que dans le faucon commun, on a l'habitude de comparer le hobereau à cette espèce et de dire qu'il en est en quelque sorte le diminutif.

Le hobereau a la tête aussi large et aussi ronde que l'émérillon. Ses ailes portent en longueur totale dix pouces à dix pouces et trois quarts. La première rémige, échancrée à la barbe interne, dépasse la troisième. La queue offre cinq pouces à cinq pouces et un quart de longueur. Les serres sont grêles, mais assez développées et de couleur jaune, comme la cire et la membrane des yeux. Le doigt du milieu, sans son ongle, est long d'un pouce et trois à quatre lignes. Le mâle en plumage parfait ne se distingue de la femelle adulte que par sa moindre taille. A cet âge, les parties supérieures de l'oiseau sont couleur de schiste foncé, tirant sur le brun noirâtre. Les parties supérieures de la région des oreilles et la tache en moustache qui est très grande, sont d'un noir plus ou moins profond. Les bandes de la queue, au nombre de douze environ et d'un brun-rougeâtre pâle, ne sont visibles que sur la barbe inférieure des pennes. Les taches transversales des rémiges primaires offrent la même teinte. Le dessous de la queue, beaucoup plus pâle que le dessus, tire au blanchâtre. Le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue et les plumes des jambes sont d'un brun-roux très vif. Le devant du front et une raie qui s'étend au dessus des yeux sont blanchâtres. La gorge, le devant du cou, et la partie inférieure de la région des oreilles sont d'un blanc pur; cette teinte, qui occupe également la base des plumes de la nuque, y paraît sous la forme de deux taches claires. Les plumes du jabot, de la poitrine, du ventre et des flancs, ainsi que les petites couvertures intérieures des ailes, sont blanchâtres et pourvues chacune d'une large tache longitudinale noirâtre. Le premier plumage diffère de celui des adultes par des teintes moins vives, par les bordures d'un brun ferrugineux très pâle, dont les plumes des parties supérieures sont pourvues, et parce que le blanc des parties inférieures tire sur le brun-roux jaunâtre. Il arrive souvent qu'à cet âge, la couleur du fond des parties supérieures est très foncée.

L'empereur Frédéric, qui ne parle qu'en passant des faucons de petite taille, fait mention, outre l'émérillon, d'une espèce qu'il appelle «ubletus» 1); on ne peut guère douter qu'il n'ait voulu désigner sous ce nom le hobereau, cette espèce étant de tous les faucons nobles de petite taille la plus connue après l'émérillon. On trouve la description et des figures du hobereau dans la plupart des traités de fauconnerie français; mais il paraît que cet oiseau portait au quatorzième siècle le nom de hové 2), et au quinzième celui de hobier 3). Belon, Brisson et Buffon ont hobreau, mais d'Arcussia écrit hobereau, comme on le fait actuellement. Albert le grand désigne évidemment cette espèce sous la dénomination de Falco arborealis 4), traduction de l'allemand «Baumfalke», nom que porte le hobereau encore aujourd'hui en Allemagne. Gessner 5), en donnant d'après nature une description et une figure du hobereau, traduit ce nom de Falco arborealis en grec, en désignant cette espèce sous le nom de Dendrofalcus. Belon 6) emprunte à Aristote la dénomination grecque d'un oiseau appelé «hypotriorches», et l'attribue au hobereau, conjointement avec celle de «subbuteo»; mais cet hypotriorches d'Aristote, mot que Turner 7) a cru devoir rendre par Subbuteo 8), parce que Pline 9) constate que les Romains appelaient le Triorchis des Grecs Buteo, est un oiseau dont on ne parviendra jamais

1) Liber II, cap. 2, p. 74. — 2) Le Roy Modus, p. 76. — 3) De Franchières, p. 4 verso. — 4) Cap. 24, p. 197. — 5) Liber III, p. 74. — 6) Livre II, chap. 19, p. 119. — 7) De avibus, liber II, cap. 14.

8) Turner attribue ce nom au «ring-tail» des Anglais, qui n'est autre chose que la femelle ou le jeune de l'oiseau Saint-Martin également appelé Soubuse par Buffon, et connu dans les catalogues méthodiques sous le nom de Circus cyaneus. — 9) Lib. X, cap. 9.

à déterminer l'espèce, parce que Aristote a négligé d'en donner la description 1). Aldrovande 2) imite l'exemple de Belon, en décrivant et en figurant le hobereau sous le nom de Subbuteo, ce qui ne l'empêche pas d'énumérer dans la suite 3), comme espèce particulière, le Falco arborealis d'Albert le grand. Ray 4) fait aussi mention du Subbuteo et du Dendrofalco comme de deux espèces distinctes. Frisch 5) en donnant une bonne figure de l'adulte du hobereau, lui attribue très mal à propos les noms de Rochier, Lithofalco ou Esalon. Brisson 6) a le premier réuni au hobereau le Falco arborealis d'Albert le grand ou le Dendrofalco de Gessner, mais il emploie ce dernier nom pour désigner l'espèce. Linné 7), ayant suivi cet exemple, préfère cependant le nom de Falco subbuteo à celui de Dendrofalco, et à dater de cette époque, le hobereau figure dans tous les écrits des naturalistes, sous la dénomination latine de Falco subbuteo. Il existe, dans les différents ouvrages d'histoire naturelle, un grand nombre de figures plus ou moins bonnes du hobereau; nous nous bornons à citer celles contenues dans les ouvrages de Buffon 8), de Borkhausen 9), de Naumann 10) et de Gould 11).

Le hobereau porte en anglais le nom de «hobby.» En Allemagne, il est assez généralement connu sous celui de Baumfalke; cependant, la plupart des naturalistes allemands modernes ont cru devoir suivre l'exemple de Naumann, qui a conféré à cette espèce le nom allemand de Lerchenfalke, ce qui signifie faucon aux alouettes. Les fauconniers hollandais se servent indistinctement, pour désigner le hobereau, des noms de «boomvalk» et de «molliet»; mais ce dernier mot est évidemment corrompu de «baillet», usité du temps de Merula 12).

Le hobereau a été observé dans presque toutes les parties tempérées de l'Europe; il habite aussi la grande Bretagne 13) et la Suède méridionale 14), mais il ne se trouve, ni en Islande, ni dans le nord de la Scandinavie. Il est commun en Hollande, en France et en Allemagne; les naturalistes italiens en font mention comme d'un oiseau généralement connu dans leur pays; Küster 15) l'énumère parmi les espèces de la Sardaigne, et le comte von der Mühle 16) constate qu'en Grèce il est commun en hiver, mais qu'en été il habite de préférence la Rumélie. Les voyageurs hollandais et Mr. Smith ont recueilli des individus de cette espèce au Cap de Bonne Espérance; Pallas dit qu'elle se trouve en abondance dans toute la Russie et la Sibérie jusqu'au Kamtschatka 17), et le musée britannique 18) en possède un individu originaire de la Chine 19). En été, le hobereau habite de préférence les petits bois, où il établit son aire sur les arbres élevés et près de leur cime. Les œufs, au nombre de trois à quatre, sont d'un blanc sale, recouvert de tous côtés par des taches de forme assez diverse, plus ou moins distinctes ou lavées, et d'un brun rougeâtre. Il quitte, en hiver, les contrées froides et tempérées de l'Europe, et c'est alors qu'il fait de préférence la chasse aux alouettes qu'il a l'habitude d'accompagner lors de leurs migrations. Il se nourrit également d'autres oiseaux de petite taille, particulièrement d'hirondelles, et on le voit souvent poursuivre ou prendre toutes sortes d'insectes, soit à défaut d'autre nourriture, soit par prédilection pour ce genre de chasse, soit lorsqu'au jeune âge il n'a pas encore acquis assez de dextérité pour attraper les oiseaux qui forment sa proie favorite.

Le hobereau est le plus doux et le plus familier des oiseaux de proie d'Europe; il s'apprivoise facilement, surtout quand il a été enlevé du nid, et son éducation ainsi que son affaitage ne demandent que peu de soins. Excellent voleur, cette qualité et celles que nous venons d'énumérer le rendraient très précieux pour la chasse au vol, s'il était doué d'un caractère plus féroce et plus sanguinaire, et s'il savait se servir avec plus de dextérité de ses serres. Réduit en captivité, où il ne peut exercer ses forces comme à l'état sauvage, on ne parvient pas même à lui faire voler des alouettes qu'il sait cependant fort bien attraper, lorsqu'il se trouve en pleine liberté; aussi arrive-t-il souvent qu'au lieu de poursuivre le gibier, il s'amuse à faire la chasse aux hannetons, aux sauterelles ou à d'autres insectes qu'il rencontre dans les airs. Ne pouvant être employé avec succès que pour le vol des oiseaux sillés ou d'échappe, ce faucon n'est nullement estimé aujourd'hui, et on ne le voit jamais chez les fauconniers. Il paraît cependant que d'autres peuples en font encore usage; car Pallas 20) constate que les Calmouks se servent de cette espèce comme oiseau de chasse, et on voit par une notice publiée récemment par Mr. Drummond Hay 21), que ce petit faucon est fort en honneur chez l'empereur de Maroc. Quoique les anciens fauconniers aient fait peu de cas du hobereau comme oiseau de chasse 22), et qu'ils n'en aient souvent fait mention qu'en passant, ce faucon n'en a pas moins acquis une certaine célébrité, parce que c'était l'oiseau choisi de préférence par la jeunesse 23), par les oiseleurs 24) et en général par des personnes, dont le rang et les moyens ne leur permettaient pas d'entretenir des fauconneries; de là probablement l'usage qui existe dans quelques provinces de la France, de donner le nom de hobereau aux petits seigneurs ou aux gentilshommes de campagne qui font de la chasse une affaire de profit plutôt que de plaisir 25).

LE FAUCON SAPHIR. — Il existe en Syrie, en Grèce, en Sardaigne et probablement aussi dans plusieurs autres parties du midi de l'Europe, un faucon ressemblant au hobereau par ses ailes qui dépassent la queue, mais qui est d'une taille plus forte, et dont le plumage offre une teinte brune, uniforme et foncée dans les adultes, plus claire dans les jeunes. Ce faucon, découvert seulement il y a quelques années et décrit par le professeur Gené 26) de Turin, comme espèce nouvelle, sous le nom de Falco Eleonorae, n'a pas été inconnu aux anciens faucon-

1) Gessner, p. 48, en introduisant cet oiseau sous le nom de «subbuteo», suppose avec assez de fondement qu'il convient de lire Gypotriorches au lieu d'Hypotriorches, parce que la composition de ce dernier mot est tout à fait contraire au génie de la langue grecque. On peut dire la même chose du mot latin «subbuteo». — 2) Lib. V, cap. 8, p. 373 et 374. — 3) Lib. VII, c. 11, p. 491. — 4) Synopsis, p. 14 et 15, et dans Willughby, Ornithol., p. 47 et 49. — 5) Pl. 86. — 6) Vol. I, p. 375, n°. 20. — 7) Fauna suecica, n°. 59, et Syst. nat., 12me édit., I, p. 127, n°. 14. — 8) Planches enluminées 432. — 9) Vögel Deutschlands, (planche sans numéro). — 10) Pl. 26. — 11) Birds of Europe, pl. 22. — 12) Chap. 13, p. 24. — 13) Yarrell, l. c., p. 42. — 14) Nilsson, Skandin. Fauna, Oiseaux, I, p. 21. — 15) Isis, 1835, p. 210. — 16) Beiträge, p. 13. — 17) Zoographia, I, p. 332. — 18) List of the Specimens of Birds in the Collection of the British Museum, Accipitres, London, 1844, 8°, p. 26. — 19) Les Indes orientales, la Nouvelle Hollande, et même l'Amérique méridionale produisent des faucons assez voisins du hobereau par leur taille, par leurs ailes très longues et en général par les proportions relatives de leurs parties, mais dont les teintes du plumage s'éloignent de celles du hobereau, de sorte qu'elles offrent des caractères constants et faciles à saisir. — 20) Zoogr., I, p. 333. — 21) Proceed. of the Zool. Soc., 1840, p. 133. — 22) Voyez entre autres d'Arcussia, Conférence des fauconniers, onzième journée, p. 43 et 44. — 23) Gace de la Vigne, par exemple, raconte de lui même, dans son poème sur la fauconnerie, que dès l'âge de neuf ans il portait des hobereaux aux champs et qu'à douze ans on lui fit dresser un faucon. — 24) Les oiseleurs d'autrefois se servaient d'un hobereau dressé à voler d'amont au dessus du chien quêtant, pour prendre des alouettes qui, blotties à terre, se laissent plutôt couvrir du filet que de s'exposer aux attaques de leur ennemi le plus redoutable; cons: Willughby, Ornith., lib. II, art. 14, cap. 9, p. 49; Klein, Prodromus, p. 49, et Doebel, II, chap. 173, p. 211. — 25) Voir Buffon, Hist. nat. des oiseaux, tome I, p. 278. — 26) L'Institut, 7 Novembre, 1839; Memorie d. Acad. d. Torino, 1840, tome II, p. 41, pl. 1 et 2; un jeune individu mâle de cette espèce est figuré dans l'Iconografia d. Fauna italica du prince Ch. Bonaparte, vol. I, pl. 24.

niers. Arthelouche de Alagona 1) l'appelle Faucon Saphir, et en parle dans les termes suivants: «Le Faucon saffir se cognoist à «ce qu'il a les couteaux plus longs que la queue, et a les signes semblans au Pelerin, sinon qu'il est plus petit.» D'Arcussia 2) le nomme Faucon Tagarot; voici ce qu'il en dit: «Je vous pour-«rois discourir du naturel des Faucons Tagarots: mais pource-«que bien rarement on en recouvre, ce ne serait que gaster «du papier: et d'ailleurs je ne leur ay jamais veu faire chose «qui mérite d'estre recitée, pourcequ'ils ont le corps fort pe-«tit à proportion de leurs ailes: ce qui fait qu'ils craignent «fort le vent. Toutesfois il se peut faire, qu'aux pays, ou il n'en «fait pas tant, ils peuvent mieux faire qu'ils ne font au nostre. «Aucuns ont pris des Falquets 3) pour des Tagarots, et se «sont trompez. Cest oyseau est aisé à discerner d'avec les au-«tres, pour avoir le vol extremement long, la main grande, «et verte ou bleuë comme celle d'un Lanier, et la tête grosse. «Quant à sa nature, touchant les purgations, il est comme le «Tiercelet de Faucon, sinon qu'il est encores moins robuste, «combien qu'il soit quelque peu plus grand.» C'est évidemment le faucon, apporté du nord de l'Afrique, dont parle Huber 4) et dont il donne la figure, mais qu'il désigne mal à propos sous le nom d'Alèthe, nom employé avant lui par d'Arcussia pour désigner un autour des îles Açores, dont nous parlerons plus bas.

Ce faucon, dont on ne peut guère tirer parti pour la chasse, se distingue facilement du hobereau par sa taille plus forte, par sa queue proportionnellement plus longue et par les teintes de son plumage. La femelle porte quinze pouces en longueur; ses ailes sont longues de douze pouces et demi, la queue offre six pouces et dix lignes. Le tiercelet est comme d'ordinaire plus petit, ses ailes ne portant que onze pouces, la queue que six pouces en longueur. Le doigt du milieu de cette espèce est long d'environ un pouce et trois lignes. La queue est pourvue de quatorze à quinze bandes transversales d'un brun rougeâtre très pâle, qui s'effacent ordinairement sur la barbe externe des pennes. Les jeunes sont d'un brun foncé, avec les plumes du ventre et de la poitrine bordées de brun rouge. Le front, la gorge, la partie antérieure du cou et les plumes des pieds sont d'un brun rougeâtre clair, et pourvus de taches longitudinales foncées, qui prennent la forme transversale sur les jambes. La tache en moustache est peu distincte. Les adultes offrent, à l'exception des bandes claires de la queue, une teinte uniforme d'un brun-noir grisâtre 5).

Ce faucon observé, lors de l'époque de la propagation, sur les côtes rocailleuses de la Sardaigne, y pond ses œufs dans les excavations naturelles des rochers, sans construire de nid proprement dit. Ces œufs, au nombre de trois, ressemblent par leurs teintes à ceux du hobereau, mais ils sont un peu plus grands 6).

LA CRESSERELLE. — Cette espèce de taille un peu plus forte que le hobereau, est connue de tout le monde. Elle a la troisième rémige presque aussi longue que la deuxième, et la première d'égale longueur avec la quatrième. Ses doigts sont peu développés, celui du milieu n'offrant qu'environ un pouce en longueur. Les serres sont de couleur jaune, ainsi que la cire et la membrane des yeux. Les ongles sont noirs. Les ailes, lorsqu'elles sont pliées, n'atteignent pas jusqu'à l'extrémité de la queue; elles portent en longueur neuf pouces et un quart à neuf pouces et trois quarts. La queue, longue de six pouces à six pouces et demi, est large et en forme d'éventail.

Au jeune âge, la couleur dominante des parties supérieures est un brun rougeâtre sale et peu foncé, interrompu sur la tête par des taches noirâtres longitudinales; sur le dos et les ailes, de larges taches transversales de cette même teinte. La queue, blanchâtre à l'extrémité, offre, outre une bande terminale très large, dix à onze bandes noirâtres beaucoup plus étroites. Les rémiges sont noirâtres, bordées de blanc et pourvues à la barbe interne de taches transversales claires. La teinte du fond des parties inférieures, beaucoup plus pâle que celle du dessus de l'oiseau, tire au blanc, notamment sur la gorge, sur le bas ventre, et sur les couvertures inférieures de la queue, et les plumes de ces parties sont, à l'exception des dernières, pourvues de taches longitudinales d'un brun noirâtre, le plus souvent très larges, et en forme de larmes sur le ventre ou sur les plumes des jambes, où elles sont assez petites. La tache en moustache n'est pas très fortement marquée. La femelle adulte ne se distingue des jeunes que par des teintes plus vives. Il n'en est pas ainsi du mâle, dont la livrée parfaite est très jolie et assez différente de celle de la femelle adulte et des jeunes. A cet âge, il a le dessus et les côtés de la tête, les parties postérieures du dos avec les couvertures supérieures de la queue, ainsi que la queue même, d'un beau gris-cendré. La large bande noire de la queue est très marquée, mais les autres bandes ont disparu. Le dessous de la queue est blanchâtre. Les rémiges sont, à l'exception de leurs taches claires, d'un brun-noir. Le manteau est d'un brun-roux couleur de canelle, et orné de taches noires en larmes ou en cœur. Enfin, la teinte des parties inférieures de l'oiseau est plus pure et tirant au gris-rougeâtre, et les taches qui ornent ces parties, sont petites, longitudinales sur la poitrine, en forme de gouttes ou de larmes sur le ventre et sur les flancs.

Il est évident que les anciens Grecs et Romains ont dû connaître cette espèce commune dans leurs pays, mais on ignore sous quel nom ils l'ont désignée. Plusieurs naturalistes ont cru reconnaître dans cet oiseau le Cenchris dont Aristote, Pline et Élien font mention, et ils ont également rapporté à cette espèce le Tinnunculus de Columelle 7) et de Pline 8), quoique ces auteurs se soient bornés à dire, en parlant de leur Tinnunculus, que c'est un oiseau qui niche dans les édifices et qui défend les pigeons en épouvantant les éperviers. Nous avons déjà constaté plus haut, en traitant du lanier, qu'Albert le grand indique la cresserelle sous le nom de «rubeus lanarius» 9) que l'on appelle en allemand, dit-il, Sweimer 10) et Swemere 11). Gessner 12) donne une figure originale quoique très peu reconnaissable de la cresserelle qu'il décrit sous le nom de Tinnunculus accipiter, se doutant fort peu

1) P. 89. — 2) Ire partie, chap. 26, p. 52 et 53. — 3) Le faucon appelé par d'Arcussia «Falquet» est le faucon à pieds rouges, décrit par cet auteur même à la page 41 de la conférence des Fauconniers. — 4) Observations, p. 15, fig. 6. — 5) On a observé dans certaines îles de la Mer Rouge et au Sénégal un faucon semblable au faucon saphir par l'ensemble de son organisation et par ses teintes, mais dont la queue est proportionnellement plus courte et dont la taille n'est pas plus forte que celle du hobereau; c'est le Falco concolor de Temminck, qui en a donné une figure dans les Planches coloriées 330. — 6) Gené, l. c. — 7) De re rustica, lib. VIII, cap. 8. — 8) Tome 7me, livre 10me, chap. 52, p. 284 de l'édition de Panckoucke; voyez aussi la note de G. Cuvier, relative à cet oiseau; elle est contenue dans ce même volume, p. 404. — 9) De falconibus, cap. 8, p. 180. — 10) Ibid., l. c. — 11) Ibid., cap. 3, p. 177. — 12) L. c., p. 53.

de l'identité de cette espèce avec le Lanarius rubeus d'Albert le grand, dont il parle dans la suite de son ouvrage 1) en traitant des soi-disant laniers. Belon 2) représente également la cresserelle, et indique très bien la différence qui existe entre les couleurs du plumage du mâle et de la femelle. Aldrovande 3) décrit cet oiseau sous le nom de Tinnunculus ou Cenchris; il en donne les figures du mâle 4) et de la femelle 5), mais l'oiseau qu'il décrit ensuite 6) sous le nom de Tinnunculus faemina altera et dont il donne la figure 7), est évidemment la cresserellette. L'ouvrage de Frisch contient trois figures de la cresserelle, savoir, celle du vieux mâle, sous les noms de «Tinnunculus verus ou Cercerelle» 8), celle du jeune mâle sous les noms de «Tinnunculus alter seu Laniarius rufus, Lanier, Faucon roux» 9), et celle de la femelle sous les noms de «Falco rufus, Faucon roux» 10). Brisson donne, sous le nom de cresserelle ou Tinnunculus, une description détaillée des deux sexes de cette espèce 11), qu'il décrit ensuite une deuxième fois sous le nom d'Épervier des alouettes ou Accipiter alaudarius 12), et une troisième fois sous celui d'Émérillon ou Aesalon 13). Linné 14) indique la cresserelle sous le nom de Falco tinnunculus. Buffon donne plusieurs bonnes figures 15) de cette espèce, dont il fait l'histoire dans son grand ouvrage 16). D'après les indications de Buffon, Gmelin fait de l'épervier des alouettes de Brisson une variété de la cresserelle; c'est son Falco tinnunculus alaudarius 17). Bechstein 18) décrit à la suite de la cresserelle, sous le nom de Falco brunneus, un faucon qui ne diffère en rien de cette espèce commune. Depuis cette époque, tous les naturalistes sont d'accord qu'il n'existe en Europe, outre la cresserellette, qu'une seule espèce de cresserelle, savoir, la cresserelle ordinaire, à laquelle on réservait unanimement le nom latin de Falco tinnunculus. En France, cet oiseau est généralement connu sous le nom de cresserelle; en Angleterre, sous ceux de «Kestril» et de «Windhover»; mais en Allemagne, il porte un grand nombre de noms divers, comme par exemple, ceux de Thurmfalke, de Rüttelgeier, de Wannenweher, de Schwimmer, etc. Les fauconniers hollandais le désignent ordinairement sous le nom de «zwemmer», toutefois en prononçant «zwemer».

Ce faucon dont on trouve des représentations plus ou moins fidèles dans presque tous les traités d'Ornithologie, est répandu, à l'exception de l'Islande et des parties les plus septentrionales de la Scandinavie, par toute l'Europe, et y est compté au nombre des oiseaux de proie les plus communs et les plus généralement connus. Il se trouve, suivant Rüppell 19), en abondance en Égypte, en Nubie et dans l'Arabie pétrée; nous en avons reçu un individu du Sénégal et un autre pris en mer près du Cap de Bonne Espérance. Il habite enfin, selon Pallas 20), toute la Russie et la Sibérie 21). La cresserelle émigre en hiver et elle quitte même, à cette époque, du moins en grande partie, les contrées chaudes de l'Europe, comme par exemple, la Russie méridionale 22) et la Grèce 23). En été, elle s'établit, soit dans de petits bois, soit sur de vieilles masures, sur des tours ou même sur des rochers. Elle se sert souvent d'un nid de corneille abandonné pour y pondre ses œufs dont le nombre est ordinairement de quatre ou de cinq, quelquefois même de six 24) ou de sept 25), et qui sont d'un blanc tirant plus ou moins sensiblement sur le brun jaunâtre et tachetés en tout sens de brun ou de brun rougeâtre. Elle fait de préférence la chasse aux campagnols qu'elle cherche à découvrir en volant au dessus des champs ou des prairies, s'arrêtant de temps en temps pour se tenir suspendue sur un même point dans les airs, et pour tomber sur sa proie dès qu'elle l'aperçoit. Elle se nourrit aussi d'oiseaux de petite taille, de reptiles, d'insectes et de vers.

La cresserelle est un oiseau que l'on peut affaîter pour la chasse au vol comme les autres faucons de petite taille, mais qui n'est nullement propre à cet exercice, ses serres étant trop peu développées pour qu'il puisse saisir sa proie avec agilité. D'Arcussia 26) cependant dit que le roi Louis XIII entretenait des cresserelles pour le vol de la chauve-souris; Willughby 27) prétend qu'en Angleterre on affaîtait cette espèce pour le vol des petits oiseaux et même pour celui des perdreaux, et Gloger 28) constate qu'en Silésie on a fait récemment des essais avec cette espèce; mais quiconque connaît la nature de cet oiseau doutera du succès des expériences faites peut-être uniquement par curiosité ou par des personnes qui ont une idée très imparfaite de la chasse au vol.

LA CRESSERELLETTE. — Cette espèce, assez voisine de la cresserelle, mais d'une taille un peu moins forte, s'en distingue au premier coup d'œil par ses ongles d'un blanc plus ou moins pur et par ses doigts un peu plus courts. Ses ailes sont longues de neuf pouces à neuf pouces et demi; la queue porte en longueur cinq pouces et trois quarts à six pouces et un quart. Les jeunes des deux sexes et la femelle adulte ne diffèrent de la cresserelle que par la couleur des parties supérieures qui est un peu plus pâle, et par celle des parties inférieures qui tire un peu sur le rougeâtre. Le mâle en plumage parfait offre des teintes plus vives que le mâle adulte de la cresserelle. Il a les parties supérieures d'un brun-rouge couleur de brique uniforme; les parties inférieures tirent au gris rougeâtre, et les taches du ventre et des flancs sont plus petites et de forme presque orbiculaire.

La cresserellette habite l'Asie mineure 29) et la Grèce 30); mais elle visite, lors de ses migrations, de temps en temps l'Italie, et régulièrement l'Égypte et la Nubie 31). Le musée britannique 32) en possède un individu tué en Espagne. Elle se nourrit de sauterelles, de lézards et de taupes 33), et elle établit son aire de préférence sous les toits des habitations 34). Elle niche aussi en Styrie, d'où nous avons reçu des jeunes individus enlevés de leur nid. Du reste, cette espèce ressemble par ses habitudes à la cresserelle.

On trouve la première indication de cette espèce dans l'ouvra-

1) Ibid., p. 75. — 2) Livre II, chap. 23, p. 124 à 127. — 3) Liber V, cap. 6, p. 356. — 4) Ibid., p. 358. — 5) Ibid., p. 359. — 6) Ibid., p. 361. — 7) Ibid., p. 360. — 8) Pl. 84. — 9) Pl. 85. — 10) Pl. 88. — 11) Ornithol., tome I, p. 393, nº. 27. — 12) Ibid., p. 379, nº. 22. — 13) Ibid., p. 383 à 385. — 14) Syst. nat., edit. XII, tom. I, p. 127, nº. 16. — 15) Planches enluminées 401 et 471. — 16) Hist. nat. des oiseaux, tome I, p. 280, pl. 18. — 17) Syst. nat., p. 279. — 18) Naturgeschichte, p. 807, nº. 31. — 19) Neue Wirbelthiere, Oiseaux, p. 44. — 20) Zoographia, I, p. 334. — 21) Il est bon de remarquer que le Japon, les parties méridionales de l'Asie, l'Australie et l'Afrique produisent un bon nombre de races ou d'espèces voisines de la cresserelle, qui ne s'en distinguent souvent que par des modifications plus ou moins sensibles dans les teintes; nous en avons indiqué les principales dans l'iconographie des oiseaux d'Europe que publie M. Susemihl, p. 45 et 46, note, et dans la Faune du Japon, Oiseaux, p. 3 et suiv.. — 22) Pallas, l. c., I, p. 334. — 23) Von der Mühle, Beiträge, p. 16. — 24) Belon, p. 126. — 25) Note communiquée par Mr. Bruch de Mayence. — 26) Fauconnerie, Sommaire de la fauconnerie du roi, p. 299. — 27) Ornithologia, art. XV, p. 50. — 28) Handbuch, p. 44. — 29) Strickland, Proceedings of the Zoological Society, 1836, p. 97. — 30) Von der Mühle, Beiträge, p. 16. — 31) Rüppell, Neue Wirbelthiere, p. 44. — 32) List, l. c., p. 29. — 33) Von der Mühle, l. c.. — 34) Strickland et von der Mühle, l. c..

ge d'Aldrovande 1). Elle a été ensuite figurée par les auteurs de la grande Ornithologie italienne 2) et par Frisch 3). Mr. Natterer 4), ayant observé cette espèce en Autriche et en Italie, la désigna sous le nom de Falco xanthonyx, nom changé plus tard par Schinz 5) en celui de Falco tinnunculoides. Naumann 6) l'a ensuite appelée Falco cenchris, et Roux 7) et Savi 8) Falco tinnuncularius. On voit des figures plus ou moins exactes de cet oiseau dans les ouvrages de Naumann 9), de Gould 10), de Susemihl 11) et dans l'Expédition de Morée 12).

Il paraît que l'on n'a jamais fait usage pour la chasse de cette espèce de faucon, qui est de toutes celles d'Europe la moins puissante et la moins propre à être employée à cet exercice.

LE FAUCON A PIEDS ROUGES. — Ce petit faucon que l'on appelle aussi Faucon Kobez offre une distribution des teintes très agréable et tout à fait particulière. Il est de la taille de la cresserellette. La queue porte en longueur cinq pouces à cinq pouces et un quart; les ailes sont de neuf pouces à neuf pouces et demi, et atteignent ou dépassent même, lorsqu'elles sont pliées, l'extrémité de la queue. Il n'y a que la première rémige qui soit profondément échancrée à la barbe interne, et cette rémige égale en longueur la troisième. Les serres, aussi faibles que dans la cresserellette, sont, ainsi que la cire et la membrane des yeux, de couleur rouge de minium dans les adultes, et d'un jaune rougeâtre dans les jeunes. Les ongles sont d'un jaunâtre pâle passant vers la pointe au brun-grisâtre. Le doigt du milieu ne porte en longueur qu'environ un pouce.

Les mâles au plumage parfait sont d'une belle couleur de schiste tirant au bleuâtre, plus foncée sur la tête et sur le dos, et passant au gris blanchâtre sur la face externe des rémiges antérieures. Les plumes des jambes, la région de l'anus et les couvertures inférieures de la queue sont d'un brun-roux assez vif. La queue est d'un noir mat uniforme. La femelle adulte a le dos, les ailes et le dessus de la queue d'un cendré bleuâtre foncé et orné de taches transversales ou bandes noirâtres. Les rémiges sont noirâtres et pourvues à la barbe interne de taches blanchâtres en forme de bandes transversales. La bande terminale de la queue est beaucoup plus large que les autres bandes de la queue, qui sont au nombre de huit à neuf; elles offrent toutes une couleur noirâtre. La face inférieure de la queue est blanchâtre. La gorge, le devant du front, et les parties antérieures et latérales du cou sont d'un blanc tirant au brun-roux pâle. Cette dernière teinte occupe toutes les autres parties inférieures de l'oiseau, et elle n'est interrompue que par les raies longitudinales noirâtres qui ornent le milieu des plumes, et qui prennent sur les flancs la forme de taches, tandis qu'elles disparaissent totalement sur les plumes des jambes et sur les couvertures inférieures de la queue. On voit du noir au dessous des yeux et près de l'angle de la bouche, mais la tache en moustache est peu apparente. Les jeunes ressemblent à la femelle adulte, mais ils ont toutes les teintes plus pâles; les bandes des parties supérieures sont moins apparentes et les plumes de ces parties sont bordées de brun couleur de rouille; enfin, les taches des parties inférieures offrent plus d'étendue, et les bandes foncées de la queue sont au nombre de onze à douze.

D'Arcussia 13) est le seul auteur de fauconnerie qui ait fait mention de cette espèce. Il la nomme Falquet, et décrit assez bien un individu apporté à la cour de Louis XIII. « Personne ne connaissait cet oiseau que l'on ne tardait de dresser, mais qui, porté sur les lieux où s'exerçait le vol de la corneille avec des faucons, s'enfuya de peur aussitôt qu'on l'avait lâché. » Cette espèce, inconnue des naturalistes avant Linné, a été indiquée par ce savant sous le nom de Falco vespertinus 14); les auteurs de la grande Ornithologie italienne l'ont figurée un an après 15); Beseke 16) l'a ensuite décrite sous le nom de Falco rufipes. Buffon 17), ayant reçu un mâle adulte de ce faucon, le regarde comme simple variété du hobereau. On trouve des figures plus ou moins exactes de ce faucon dans les ouvrages de Buffon, de Wolf et Meyer 18), de Naumann 19), de Gould 20), de Susemihl 21) et dans plusieurs autres traités d'ornithologie, où cette espèce porte ordinairement le nom que Beseke lui a conféré.

Le faucon à pieds rouges habite la Sibérie 22) et les parties chaudes et tempérées de l'Europe orientale; il visite, lors de ses migrations, l'Italie 23) et la France méridionale 24), et s'égare de temps en temps dans les autres parties de l'Allemagne 25) et de la France, et même jusqu'en Angleterre 26). Il en existe dans le musée britannique 27) des individus originaires de l'Égypte et du Nepaul. Pallas dit qu'il est très commun dans la Russie méridionale, qu'il y fréquente de préférence les plaines et les champs situés dans le voisinage des eaux, qu'il se nourrit d'insectes aquatiques et d'araignées, et qu'il se sert souvent des nids abandonnés de pies ou de choucas pour y pondre ses œufs qui sont au nombre de deux et dont les teintes rappellent celles des œufs du hobereau. Le comte von der Mühle 28) rapporte que cette espèce ne niche que rarement en Grèce, mais qu'elle visite ce pays par troupes nombreuses à l'époque de la migration. Il ajoute qu'elle se nourrit d'insectes, et que son vol rappelle en quelque sorte celui des cresserelles. Savi, qui a observé cette espèce en Toscane, dit qu'elle aime à choisir, afin d'épier sa proie, un point quelconque plus ou moins élevé du sol, et qu'elle fait plus particulièrement la chasse aux sauterelles. Naumann et Meyer rapportent à peu près la même chose.

DES OISEAUX DE BAS VOL.

Les oiseaux que l'on comprend en Europe sous le nom d'oiseaux de bas vol, sont l'autour et l'épervier. Ces oiseaux, quoique très différents entre eux par leur taille, se rapprochent cependant par tous leurs caractères essentiels, de sorte qu'ils ont été placés par les naturalistes dans une même famille appelée la famille des autours. Ils se distinguent des oiseaux de haut vol par un grand nombre de caractères, notamment par leurs ailes courtes et arrondies, par leur bec à bords dé-

1) Ornithologia, vol. I, lib. 6, p. 360 et 361, sous le nom de Tinnunculus faemina altera. — 2) Storia degli uccelli, pl. 52, fig. 67, sous le nom de Falco tinnunculus ruderum. — 3) Pl. 89, sous le nom de Cenchris. — 4) Voir Naumann, I, p. 323, remarque. — 5) Voyez Temminck, Manuel, 2me édit., I, p. 31. — 6) L. c., p. 318. — 7) Ornith. provençale, p. 60, pl. 41; Faucon cresserine. — 8) Ornitologia toscana, I, p. 49. — 9) Pl. 29. — 10) Birds of Europe, pl. 27. — 11) Die Vögel Europas, pl. 12. — 12) Zoologie, Atlas, pl. 2 et 3. — 13) Conférence des fauconniers, onzième journée, p. 41 et 42. — 14) Systema naturae, 12me édition, p. 129, nº. 23. — 15) Le mâle adulte pl. 46, sous le nom de «Falco barletta cenerina o piombina,» la femelle adulte, pl. 48, sous celui de «Falco barletta ceciata,» et le jeune mâle, pl. 47, sous celui de «Falco barletta mischia.» — 16) Vögel Kurlands, p. 13, pl. 3 et 4. — 17) Planches enluminées nº. 431, et Histoire naturelle des oiseaux, tome I, p. 278. — 18) Histoire nat. des oiseaux d'Allemagne, planche sans numéro. — 19) Pl. 28. — 20) Pl. 23. — 21) Pl. 13. — 22) Pallas, Zoographia, I, p. 335. — 23) Savi, Ornit. toscana, I, p. 53. — 24) Roux, Ornithologie provençale, I, p. 58. — 25) Naumann, I, p. 315 à 317. — 26) Gould, l. c., et Yarrell, I, p. 45. — 27; List, l. c., p. 27. — 28) L. c., p. 14.

pourvus par devant d'un feston angulaire et d'une échancrure, par leurs tarses élevés et couverts par devant ainsi que par derrière de larges plaques, par l'iris de l'œil qui est constamment d'un jaune plus ou moins intense, par le défaut d'une membrane nue entourant l'œil et par plusieurs autres marques distinctives moins saillantes, ainsi que par leurs habitudes et leur manière de vivre.

Les ailes des oiseaux de bas vol, lorsqu'elles sont pliées, ne recouvrent guère plus de la moitié antérieure de la queue. Les grandes pennes de l'aile offrent des proportions très diverses de celles que l'on observe dans les oiseaux de haut vol. Dans l'autour et l'épervier, ce n'est pas la deuxième mais la quatrième penne qui est la plus longue; la troisième tient le milieu entre la cinquième et la sixième, la deuxième est intermédiaire par rapport à sa longueur entre la sixième et la septième, et la première ne s'étend avec son extrémité que jusque vers l'extrémité de la neuvième. Les cinq premières de ces pennes sont toutes rétrécies à la barbe interne depuis la moitié de leur longueur jusqu'à la pointe, et on observe une forte échancrure aux barbes externes de la deuxième et des suivantes jusqu'à la sixième de ces rémiges. Les tarses des oiseaux de bas vol, plus élevés que ceux des faucons, ne sont emplumés que près de leur articulation avec la jambe, sur le devant et vers les côtés; ils offrent des écailles plus larges, plus régulièrement disposées, et qui sont remplacées par devant et par derrière par des plaques très développées. Leurs doigts sont assez longs, notamment ceux de l'épervier, et garnis en bas de tubercules comme dans les faucons. Ils ont la tête plus petite que les oiseaux de haut vol, et plus applatie en dessus. Leur bec, fortement crochu, est assez comprimé et pourvu sur le bord de la mandibule supérieure d'un seul feston, très sensible mais arrondi et placé plus en arrière que dans les faucons; les bords de la mandibule inférieure n'offrent pas d'échancrure apparente. Leurs yeux plus petits et dont l'iris est toujours d'un beau jaune, ne sont pas encadrés d'une membrane nue comme ceux des oiseaux de haut vol. Ils ont la queue longue et ornée d'un petit nombre de bandes foncées assez larges. Leurs narines, en forme de fente ovale et oblique, sont dépourvues d'un bouton au centre. Leurs plumes, enfin, offrent en général une forme plus obtuse, notamment les couvertures scapulaires, tandis que celles de la nuque et de la partie postérieure de la tête sont plus ou moins pointues; celles, enfin, qui forment les parties foncées du corps, sont toujours de couleur blanchâtre depuis la base jusque vers le milieu de leur longueur.

Les oiseaux de bas vol sont rusés, courageux et téméraires au plus haut degré, et ils surpassent tous les autres oiseaux de proie par leur caractère féroce. On peut les comparer sous ce rapport au tigre, tandis que le caractère des faucons offre plutôt de l'analogie avec celui du lion. Leur vol n'est, ni aussi vite, ni d'aussi longue durée que celui des faucons, mais ils savent en revanche exécuter les mouvements les plus variés et les plus rapides, ce qui les met à même de chasser dans les bois ou dans quelque autre lieu planté d'arbres, de poursuivre leur proie jusque près de ses réduits, et de la saisir, soit au vol ou à la course, soit lorsqu'elle est perchée quelque part ou qu'elle se tient blottie à terre. Ils ont l'habitude de voler bas, afin de pouvoir plus facilement surprendre leur proie qui consiste, suivant leur taille, en oiseaux petits ou de moyenne grandeur et en mammifères. Il paraît qu'ils construisent leur aire constamment sur des arbres.

Les oiseaux que les naturalistes ont rangés dans la famille des autours sont nombreux, et ils s'éloignent le plus souvent d'une manière sensible des deux types de cette grande division, savoir, l'autour et l'épervier d'Europe. Quelques-uns appelés les aigles-autours, dont nous dirons quelques mots plus bas, ayant les tarses emplumés jusque vers la base des doigts, rappellent, par cette particularité et souvent aussi par leur forte taille, les aigles proprement dits; d'autres se rapprochent par leurs doigts courts et leurs ongles peu crochus des buses ou des oiseaux de proie ignobles en général; d'autres encore, tout en offrant le même caractère, ont les tarses assez allongés, et il y en a même, tel que le Messager ou Secrétaire, qui sont aussi haut montés sur leurs jambes que les échassiers; mais, à juger de la conformation de leurs serres, il paraît que la plupart des oiseaux de la famille des autours, à l'exception des aigles-autours, de la grande harpie et des espèces qui se rapprochent de l'autour et de l'épervier d'Europe, sont peu propres à la chasse au vol.

DE L'AUTOUR.

L'autour étant parmi les oiseaux de proie d'Europe de grande taille la seule espèce dont les ailes soient si courtes qu'elles ne recouvrent que la moitié de la queue, il est facile de reconnaître cet oiseau au premier coup d'œil. La femelle de l'autour atteint une longueur totale d'environ vingt-deux pouces, mais le mâle n'a le plus souvent que dix-neuf pouces de longueur. Les ailes de la femelle portent en longueur treize pouces et demi, la queue dix pouces, le tarse trois pouces et cinq lignes, le doigt du milieu deux pouces. Dans le mâle, les ailes sont longues de douze pouces et demi, la queue offre neuf pouces, le tarse trois pouces et le doigt du milieu un pouce et neuf lignes. On voit par ces données que l'autour, tout en offrant des ailes plus courtes, égale par sa taille les plus grands faucons. Il a les doigts aussi longs que ces derniers, ils sont aussi très robustes, mais les tubercules à leur base sont moins saillants. L'autour a l'iris de l'œil d'un jaune intense, qui tire même sur le jaune orangé dans les adultes; la cire et les pieds sont également d'un jaune, pâle dans les jeunes, plus vif dans les adultes. Le bec est d'un bleu noirâtre. Les ongles sont noirs et fortement courbés; celui du doigt externe est petit, ceux du pouce et du doigt du milieu sont au contraire très vigoureux. On observe entre le doigt externe et celui du milieu une membrane qui réunit ces doigts à leur base. La queue, un peu arrondie à l'extrémité, est ornée de cinq à six bandes foncées.

La teinte du fond des parties inférieures de l'autour est dans les jeunes de l'année d'un blanchâtre tirant, à l'exception de la gorge, plus ou moins sensiblement sur le roux jaunâtre ou sur le brun couleur de rouille pâle. Toutes les plumes de ces parties sont pourvues de taches longitudinales d'un brun foncé, très étroites sur la gorge, plus ou moins larges sur les autres parties notamment sur les flancs et prenant vers l'ex-

trémité des plumes une forme lancéolée. La couleur du fond du dessus est un brun plus ou moins foncé, mais toujours plus clair sur la tête et le cou, dont les plumes sont pourvues de bords d'un brun jaunâtre clair. Il en est de même de celles du croupion. Les plumes des autres parties supérieures offrent ordinairement un liséré plus pâle. Les pennes de l'aile sont d'un brun noirâtre entre-coupé par des bandes marbrées de blanc ou de grisâtre; on observe des bandes semblables sur le croupion. Les bandes foncées de la queue sont assez prononcées et plus ou moins distinctement séparées l'une de l'autre par des bandes analogues d'un brun jaunâtre pâle marqué de petites taches ou marbrures d'un brun noirâtre. Du reste, les teintes de l'autour au jeune âge, quoique assez semblables dans les deux sexes, présentent de nombreuses variétés individuelles, sans que leur distribution en général subisse pour cela des modifications sensibles.

Lorsque l'autour, après la mue, s'est revêtu de sa livrée parfaite, ce qui a lieu vers la fin de l'été dans la deuxième année de son existence, son plumage offre alors une distribution des teintes très diverse de celle qu'on observe dans les individus au jeune âge. Les parties supérieures sont alors d'un brun fuligineux noirâtre tirant plus ou moins sur le gris bleuâtre. On voit au-dessus de l'œil une raie blanche assez marquée qui se prolonge en arrière pour occuper toute l'étendue de la nuque et des parties postérieures de la tête, mais les plumes blanches qui produisent ce dessin, sont pourvues à leur pointe d'une tache foncée. La teinte dominante du dessous de l'oiseau est un blanc plus ou moins pur; toutes les plumes de ces parties ont leur tige teinte de brun noir et elles sont ornées en outre, à l'exception de celles de la gorge et des couvertures inférieures de la queue, de raies transversales ondulées, assez serrées et d'un brun noir. La queue est terminée par un liséré blanc et ses bandes noirâtres se confondent souvent sur leurs bords avec la teinte du fond. Le mâle adulte ne se distingue de la vieille femelle, outre sa taille moins forte, que par des raies foncées plus étroites et plus serrées, par le blanc des parties inférieures qui est plus pur, par la couleur plus foncée de la tête, ainsi que par la belle teinte d'un cendré bleuâtre foncé, dont le dessus de l'oiseau est orné, teinte qui s'efface cependant plus ou moins complétement après la mort, pour se changer en brun-gris fuligineux.

Comme l'autour est un oiseau facile à reconnaître et le seul du genre qui existe en Europe, il s'en faut beaucoup que son histoire soit aussi embrouillée que celle des faucons. Le mot d'autour vient, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, du latin «astur», nom d'un oiseau de proie, et dont il n'est point fait mention dans les auteurs latins avant le quatrième siècle de notre ère; mais ce mot d'astur dérive évidemment du grec «asterias», et comme Aristote a indiqué un oiseau de proie sous cette dénomination, on croit généralement que cet oiseau est le même que notre autour. L'autour et l'épervier étant beaucoup moins estimés comme oiseaux de chasse que les faucons, les auteurs de fauconnerie ont souvent négligé d'en parler amplement dans leurs écrits. L'empereur Frédéric, bien qu'il se soit proposé 1) de traiter de ces oiseaux, ne l'a pas fait, si toutefois cette partie de son manuscrit qui devait comprendre l'autourserie, n'a pas été détruite avant la publication de son ouvrage. Les auteurs de fauconnerie ne font toujours mention que d'une seule espèce d'autour 2); mais ils distinguaient le plus souvent ces oiseaux suivant les localités d'où ils les tiraient. Ils ont très bien indiqué les changements qu'éprouve le plumage de l'autour après la mue, et d'Arcussia a déjà donné des figures assez reconnaissables de l'autour sors et de l'autour mué 3). Quant aux naturalistes, il leur a fallu plusieurs siècles, avant de savoir distinguer l'autour jeune de l'adulte. Cependant, Albert le grand, instruit probablement par les fauconniers, n'admet qu'une seule espèce d'autour dont il fait mention, tantôt sous le nom d'Astur, tantôt sous celui d'Accipiter major ou simplement sous celui d'Accipiter, nom qu'il emploie ordinairement dans un sens générique, mais sous lequel il ne comprend jamais d'autres espèces que l'autour et l'épervier 4). Gessner ne parle de l'autour que d'une manière confuse et sous la dénomination générique d'Accipiter 5); son Accipiter palumbarius 6), dont le nom est emprunté à Aristote, et que l'on a cru devoir référer à l'autour, est composé d'un mélange de citations, dont pas une seule ne saurait être rapportée avec certitude à cet oiseau. Belon 7) ne paraît avoir connu que le jeune autour dont il donne la figure; il prend cet oiseau pour l'Asterias hierax d'Aristote, nom qu'il rend en latin par Accipiter stellaris. Aldrovande a compris sous le nom d'Asterias l'autour au jeune âge dont il donne deux figures 8); l'autour adulte porte chez lui le nom d'Accipiter palumbarius 9). Ce dernier nom a été adopté par Willughby 10) et Ray 11) pour désigner l'autour. Frisch a figuré l'autour sous quatre noms différents, savoir, le mâle adulte sous le nom de Falco sagittatus 12), la femelle adulte sous celui de Falco 13), le jeune de l'année sous celui de Milvus seu Astor 14) et une variété de l'autour au jeune âge sous celui d'Accipiter stellatus seu guttatus 15). Brisson fait trois espèces de l'autour; celle qu'il nomme simplement Astur 16) est basée sur l'autour adulte; son gros busard ou Circus major 17) repose sur le Milvus ou Astor de Frisch et son busard varié ou Circus varius 18) dont il fait une variété de son gros busard, est établi d'après l'Accipiter stellatus de ce même auteur. Linné fait de l'autour adulte son Falco palumbarius 19), et il décrit très mal à propos l'autour au jeune âge sous un nouveau nom, savoir, celui de Falco gentilis 20). Mr. de Buffon est le premier naturaliste qui ait indiqué les changements qu'éprouve par la mue le plumage de l'autour, dont il n'adopte qu'une seule espèce 21). Gmelin, au lieu d'imiter cet exemple, admet comme espèces les Falco palumbarius et gentilis de Linné, puis le gros-busard et le busard varié de Brisson, le premier sous le nom de Falco gallinarius, le second sous celui de Falco gallinarius naevius 22). Bechstein, dans la première édition de son histoire naturelle, décrit

1) Liber II, cap. 2, p. 75. — 2) Il est vrai que G. Tardif, partie 1re, chap. 8, p. 59 verso, admet à l'exemple des fauconniers arabes cinq espèces d'autour; mais il met au rang des espèces le mâle et la femelle de l'autour, puis le soi-disant demi-autour, «qui est maigre et peu prenant», enfin l'épervier et un oiseau voisin de l'épervier, dont il est impossible de déterminer l'espèce. — 3) Partie 5me, chap. 2, p. 300 et 304. — 4) De animal., lib. VII, tract. 1, cap. 4; lib. VIII, tract. 2, cap. 6; de falcon. etc., lib. XXIII, cap. 20, 21, 22, 24. — 5) Lib. III, p. 5. — 6) Ibid., p. 50. — 7) Livre II, chap. 16, p. 112. — 8) Liber V, cap. 1, p. 340 et 341. — 9) Lib. V, cap. 2, p. 343. — 10) Ornith., lib. II, cap. 10, p. 51. — 11) Synopsis, p. 18, nº. 1. — 12) Pl. 82. — 13) Pl. 81. — 14) Pl. 72. — 15) Pl. 73. — 16) Tome 1, p. 317. — 17) Ibid., p. 398. — 18) Ibid., p. 400. — 19) Fauna suecica, nº. 67, et Syst. nat., edit. XII, I, p. 130, nº. 80. — 20) Fauna suecica, nº. 58; et Syst. nat., l. c., p. 126, nº. 13. — 21) Hist. nat. des Oiseaux, tome I, p. 230, pl. 12, et Pl. enl. 461 et 418. — 22) Syst. nat., ed. XIII, p. 269, nº. 30; p. 270, nº. 13; et p. 266, nº. 73.

le jeune autour sous le nom de Falco gallinarius 1), le vieux sous celui de Falco palumbarius 2); il adopte également comme espèce le Falco gentilis de Linné, auquel il donne très mal à propos le nom allemand de faucon noble 3). Ayant reconnu plus tard son erreur, il n'admet dans la deuxième édition de son ouvrage qu'une seule espèce d'autour qu'il désigne, à l'exemple de Linné, sous le nom de Falco palumbarius 4), et il reconnaît que le Falco gentilis de Linné n'est autre chose que le jeune autour 5), ce qui ne l'empêche pas de laisser à cette espèce imaginaire le nom allemand de faucon noble 6), et de donner, en traitant de cet oiseau, tous les détails relatifs à la fauconnerie. Depuis cette époque il ne fut plus question de ces espèces imaginaires, et les naturalistes n'adoptèrent qu'une seule espèce d'autour d'Europe, à laquelle ils réservaient unanimement le nom de Falco palumbarius, dont on trouve des descriptions et des figures dans tous les traités d'Ornithologie.

L'autour, généralement connu sous ce nom en France, est désigné en Angleterre sous celui de «goshawk»; en hollandais on l'apelle «havik»; mais en Allemagne il a, outre celles de Habicht et de Stockfalke, plusieurs autres dénominations, dont on trouve l'énumération complète dans les ouvrages de Bechstein et de Naumann.

L'autour paraît habiter toutes les parties de l'Europe, à l'exception de l'Islande. Il est commun en Suède 7); il se trouve en Angleterre, quoique en très petit nombre 8); on l'a observé dans presque toutes les parties de la France et de l'Allemagne; mais en Hollande il ne fréquente que quelques provinces situées sur les confins de l'Allemagne. Les naturalistes italiens en font mention comme d'un oiseau propre à leur pays; il n'est pas aussi rare en Sardaigne 9) qu'en Sicile où il niche cependant dans les forêts élevées 10); le comte von der Mühle 11) en a reçu des individus de la Rumélie; Rüppell 12) dit que l'autour fréquente aussi, quoique en petit nombre, la basse Égypte; Wagner 13) rapporte qu'il est commun dans l'Algérie; le musée britannique 14) en possède plusieurs individus tués au Népaul; enfin, cette espèce est répandue, suivant Pallas 15), dans toute la Russie et la Sibérie; mais ce savant remarque que les parties orientales de la Sibérie, notamment le Kamtschatka, produisent une variété de l'autour remarquable par la couleur blanchâtre ou parfaitement blanche de son plumage. Il existe aussi au Japon un oiseau semblable à notre autour, mais qui ne nous est connu que par des dessins japonais. Quant à l'autour de l'Amérique du Nord, il forme une race à part, qui se distingue de la nôtre par plusieurs modifications dans la distribution et les nuances des teintes 16).

L'autour habite de préférence les bois et les forêts. Quoique ce soit un oiseau passager, il reste toujours en hiver, même en Suède 17), un petit nombre d'individus qui, sans choisir comme en été une demeure fixe, se rendent d'un lieu à un autre et ne s'arrêtent qu'aux endroits où ils trouvent de quoi subsister. L'autour se nourrit de toutes sortes d'animaux, soit petits soit de taille moyenne, et c'est un des ennemis les plus redoutables des pigeons; il fait aussi la chasse aux jeunes lièvres et aux lapins, et ne dédaigne pas même les campagnols, lorsqu'il ne peut pas se procurer une proie plus à son goût. Il construit son aire sur les arbres les plus élevés des bois et des forêts. Sa ponte est de trois à quatre œufs qui sont d'un blanc verdâtre, ordinairement parsemé par-ci par là de quelques taches d'un brun jaunâtre. Les petits éclosent au bout de trois semaines.

L'autour, peu estimé chez les véritables auteurs de fauconnerie, pour des raisons que nous exposerons en traitant de la chasse au vol, l'a été davantage chez tous ceux à qui leurs moyens ou d'autres circonstances ne permettaient pas d'entretenir des faucons. On se sert principalement de l'autour pour le vol de la perdrix, du faisan et du lapin; autrefois on l'employait également pour le vol de rivière. L'affaitage de cet oiseau offre beaucoup moins de difficultés que celui des faucons de grande taille. Il suffit, pour exercer la chasse à l'autour, d'en entretenir un seul. Autrefois on avait l'habitude de tenir ces oiseaux à la cuisine, et c'est pour cette raison ou parce que la chasse à l'autour profite toujours à la cuisine, qu'on appelait ces oiseaux quelquefois «cuisiniers» 18). Pallas 19) rapporte que de son temps, c'est à dire dans la dernière moitié du siècle passé, l'autour était après le faucon l'oiseau de chasse le plus estimé chez la noblesse russe, ainsi que chez les Tatares, les Calmoucs et les Baschkirs, notamment en Tauride où il n'y a pas de faucons.

DE L'ÉPERVIER.

L'épervier se rapporte à l'autour par l'ensemble de son organisation ainsi que par sa physionomie; ses ailes sont proportionnellement aussi courtes et la queue aussi longue que dans l'autour; les rémiges offrent à peu près les mêmes proportions relatives de longueur et le même nombre d'échancrures; mais sa taille est du double moins forte que celle de l'autour, ses tarses sont moins gros et plus élevés, et ses doigts sont plus longs, plus grêles et pourvus de tubercules plus saillants.

L'épervier porte en longueur totale onze pouces et demi à quatorze pouces. Dans le mâle, les ailes sont de sept pouces et trois quarts, le tarse est haut de deux pouces et une ligne, la queue est longue de cinq pouces et demi, et le doigt du milieu d'un pouce et quatre lignes. Les ailes de la femelle offrent environ neuf pouces; la queue est longue de six pouces et trois quarts; le doigt du milieu d'un pouce et demi; le tarse, enfin, est haut de deux pouces et un quart. Les ongles de l'épervier sont très arqués, déliés et de couleur noire. Le bec est fortement courbé, à pointe acérée et d'un bleu noirâtre. L'iris de l'œil et les pieds sont d'un jaune pur, très vif dans les adultes. La queue, légèrement arrondie et lisérée de blanc à l'extrémité, est pourvue de cinq à six bandes foncées; les plumes des ailes, enfin, sont souvent ornées chacune d'une large tache claire, qui cependant n'est apparente que lorsque le plumage a été dérangé. Les teintes du plumage de l'épervier présentent, suivant l'âge et dans les

1) Tome II, p. 262, nº. 9. — 2) Ibid., p. 268, nº. 11. — 3) Ibid., p. 273. — 4) Tome II, p. 711, nº. 13. — 5) Ibid., p. 726, note. — 6) Ibid. p. 847. — 7) Nilsson, Skand. Fauna, Oiseaux, I, p. 32. — 8) Yarrell, Brit. Birds, I, p. 59. — 9) Küster, Isis, 1835, p. 210. — 10) Malherbe, Faune Sicil., p. 33. — 11) Beiträge, p. 22. — 12) Neue Wirbelthiere, p. 44. — 13) Reisen, tome III, p. 88. — 14) List of the Birds in the British Museum, Accipitres, London, 1844, p. 31. — 15) Zoographia rosso-asiatica, I, p. 368.

16) C'est le Falco atricapillus de Wilson, American Ornithology, vol. VI, p. 80, pl. 52, fig. 3, (adulte); le Falco regalis de Temminck, pl. col. 495 (ad.); et l'Accipiter (Astur) palumbarius de Richardson, Fauna bor. am., Oiseaux, p. 39, pl. 26, (ad.); il paraît que l'on a représenté le jeune de cette race sous les noms de Falco Cooperi et Stanleyi: voir Ch. Bonaparte, Continuation of Wilson, pl. 10, fig. 1, et Audubon, pl. 36. — 17) Nilsson, l. c., p. 32. — 18) D'Arcussia, Fauconnerie, 5me partie, chap. 1, p. 199. — 19) Zoographia, I, p. 368.

vieux aussi suivant le sexe, des différences assez sensibles. Au jeune âge, la teinte dominante des joues et du dessus de cet oiseau est un brun plus ou moins foncé; toutes les plumes de ces parties offrent des bordures d'un brun-roux pâle et sale; les pennes des ailes sont d'un brun foncé entre-coupé par de larges bandes transversales noirâtres, et les bords de leurs barbes internes sont blancs. Les parties inférieures de l'oiseau et la raie qui se trouve au dessus de l'œil sont d'un blanchâtre varié de taches d'un brun foncé, qui sont longitudinales sur la gorge, les côtés du cou et la raie surciliaire, en forme de cœur ou de flèche sur le jabot, et disposées en manière de raies ondulées transversales sur la poitrine, le ventre, les plumes des jambes et les couvertures inférieures de la queue. Le jeune mâle ne se distingue de la femelle de l'année que parce que les teintes foncées tirent un peu sur le roux, et que les taches du jabot sont plus larges et en forme de cœur, tandis qu'elles sont ordinairement en forme de flèche dans la femelle. Après la première mue, la femelle est en dessus d'un gris brunâtre foncé tirant un peu sur le bleuâtre. La teinte du fond des parties inférieures est plus pure que dans les jeunes; les raies dont ces parties se trouvent ornées, sont plus étroites, et celles du jabot offrent une forme plus ou moins décidément transversale. Après la deuxième mue, ces raies deviennent encore plus étroites, et la teinte du fond des parties supérieures tire plus fortement sur le bleuâtre. Le mâle, après la première mue, se distingue de la vieille femelle par le gris-bleu plus pur des parties supérieures, et parce que les taches des parties inférieures sont d'un roux ardent et que cette couleur occupe également les parties postérieures des joues, les côtés du cou, les flancs et les plumes postérieures des jambes.

Presque tous les auteurs de fauconnerie ont fait mention de l'épervier comme oiseau de chasse; mais il n'y en a que fort peu qui soient entrés dans des détails relativement à cette espèce commune dans toute l'Europe et connue de tout le monde. La différence du plumage de cet oiseau suivant le sexe et l'âge leur étant connue, ils n'admettaient qu'une seule espèce d'épervier. Il paraît qu'Albert le grand était du même avis; mais ce savant ne fait que nommer l'épervier, tantôt sous le nom de Sparverius, tantôt sous celui d'Accipiter minor, et il applique également à cet oiseau le nom de Nisus, dont quelques auteurs romains 1) se sont servis pour désigner l'aigle de mer. Les autres naturalistes n'étaient pas toujours d'accord relativement à l'existence d'une seule espèce européenne d'épervier. Gessner 2), par exemple, parle de cet oiseau sous deux noms différents, et les synonymes qu'il rapporte à chacune de ces deux espèces sont tellement embrouillés que l'on ne peut guère citer cet auteur sans commettre de doubles emplois de noms. Belon 3) rapporte à l'épervier le nom grec de Spizias et le nom latin de Fringillarius. Aldrovande 4) n'adopte, comme Belon, qu'une seule espèce d'épervier et il en donne deux figures 5). Frisch en a publié trois figures, savoir, celle de la femelle adulte sous le nom de Nisus striatus 6), celle de la jeune femelle sous le nom de Nisus striatus ou d'Accipiter fringillarius 7), et celle du jeune mâle sous le nom de Nisus sagittatus alter 8). Klein 9) comprend l'épervier sous le nom de Falco fringillarius; mais il décrit ensuite cette espèce une seconde fois sous le nom de Falco maculatus 10). Brisson 11) adopte cette espèce nominale comme variété de l'épervier qu'il introduit simplement sous le nom d'Accipiter 12); il décrit ensuite le jeune mâle de l'épervier sous le nom de petit épervier ou Accipiter minor 13). Linné confère à l'épervier le nom latin de Falco nisus 14), et il adopte également comme espèce, sous le nom de Falco minutus 15), le petit épervier de Brisson. Il va sans dire que Gmelin admet toutes ces espèces nominales indiquées par Klein et Brisson; il y ajoute encore, sous le nom de Falco nisus lacteus 16), une variété blanchâtre de l'épervier. Buffon, Bechstein, Naumann, Meyer et Wolf, Temminck et tous les autres naturalistes modernes n'adoptent qu'une seule espèce d'épervier, que l'on désigne ordinairement sous le nom latin de Falco nisus et aussi sous ceux d'Astur nisus et d'Accipiter fringillarius. Cependant, un naturaliste allemand, Mr. Becker 17), a supposé qu'il existe une deuxième espèce d'épervier de taille plus forte que l'épervier commun; mais cette espèce imaginaire, établie au commencement de ce siècle, n'a été adoptée par aucun de ses successeurs.

L'épervier, généralement connu en France sous ce nom, est ordinairement appelé en anglais «sparrow-hawk», en hollandais «sperwer», et en allemand «Sperber»; mais les naturalistes allemands ont conféré à cette espèce le nom de Finkenhabicht.

L'épervier, presque aussi commun en Europe que la cresserelle, se trouve à l'exception de l'Islande dans tous les pays de cette partie du monde, depuis la Scandinavie 18) et la grande Bretagne 19) jusqu'en Sardaigne 20), en Sicile 21) et en Grèce 22). Il a été observé en Algérie 23) et en Egypte 24); il se trouve, suivant Pallas 25), dans les parties tempérées de la Russie et de la Sibérie; le musée britannique 26) renferme plusieurs individus originaires du Népaul, et nous possédons une suite d'individus tués au Japon et en tout point semblables à ceux d'Europe. Ceux, au contraire, qui habitent l'Afrique australe et l'Amérique, appartiennent à deux races distinctes qui diffèrent entre elles et entre l'épervier d'Europe par des modifications plus ou moins sensibles dans les teintes du plumage 27). L'épervier habite de préférence les forêts ou les bois touffus de pins et de sapins. Il y établit son aire sur la cime des arbres. Sa couvée est de trois à sept œufs, qui sont d'un blanc verdâtre marqué de taches et de raies rousses plus ou moins clair-semées, et le plus souvent disposées en cercle sur le gros bout de l'œuf. Quittant vers la fin du mois d'août son séjour d'été, l'épervier vient visiter les petits bois, les jardins et les plaines pour

1) Virgile, Géorgiques, livre I, vers 404 et suiv.; consultez aussi les Métamorphoses d'Ovide, livre VIII, fab. 1, vers 146. — 2) De accipitre fringillario, p. 50; de sparverio vel niso recentiorum, p. 51. — 3) Livre II, chap. 21, p. 122. — 4) Liber V, cap. 2, p. 344 et suiv.; lib. V, cap. IX, p. 376. — 5) Pag. 346 et 347. — 6) Pl. 90. — 7) Pl. 91. — 8) Pl. 92. — 9) L. c., p. 53, n°. 23. — 10) Ibid., p. 53, n°. 25. — 11) L. c., p. 314. — 12) Ibid., p. 310, n°. 1. — 13) Ibid., p. 315, n°. 2, pl. 30, fig. 1. — 14) Syst. nat., édit. XII, p. 130, n°. 31. — 15) Ibid., p. 131, n°. 32. — 16) Syst. nat., édit. XIII, p. 281: cette variété a été originairement établie par Latham, Synopsis, I, p. 100, n°. 85 B, sous le nom de «White Sparrow-hawk», d'après un individu tué dans le comté de Dorset, et qui se trouvait en compagnie de plusieurs autres individus absolument semblables. C'étaient probablement des albinos, provenant tous de la même nichée. Ces exemples d'albinos dans l'ordre des oiseaux de proie sont du reste extrêmement rares. — 17) Deutsche Ornithologie, Darmstadt, 1796 et années suiv., cahier 20. — 18) Nilsson, Skand. Fauna, Oiseaux, I, p. 34. — 19) Yarrell, l. c., p. 64. — 20) Küster dans l'Isis, 1835, p. 210. — 21) Malherbe, l. c., p. 33. — 22) Von der Mühle, p. 22. — 23) Malherbe, p. 34. — 24) Rüppell, Neue Wirbelthiere, Oiseaux, p. 44. — 25) Zoographia, I, p. 371. — 26) List, l. c., p. 35. — 27) La race de l'Afrique australe a été figurée par Mr. Temminck, Pl. col. 496, sous le nom de Falco exilis; celle de l'Amérique septentrionale porte dans le catalogue méthodique le nom de Falco pennsylvanicus; on en voit la figure dans l'ouvrage de Wilson, pl. 45 et 46, fig. 1, et c'est probablement à cette race qu'appartiennent les éperviers observés dans l'Amérique méridionale par d'Azara, voyages, III, p. 98, ainsi que par le prince de Neuwied qui les a indiqués dans son ouvrage intitulé «Beiträge» etc., Oiseaux, I, p. 111, sous le nom de Falco nisus.

commencer peu de temps après ses migrations. Un nombre plus ou moins considérable d'individus, venant probablement des régions septentrionales, passe l'hiver dans l'Europe tempérée, ce qui a même lieu, suivant Nilsson, dans la Suède méridionale. L'épervier fait de préférence la chasse aux oiseaux de petite taille, comme grives, perdreaux, cailles, mésanges, bruants, et particulièrement aux pinsons et aux moineaux; il se nourrit aussi de campagnols et même d'insectes. Volant bas et en rasant la terre, il sait surprendre sa proie sans en être aperçu; sa témérité et la faculté qu'il a d'exécuter des mouvements prompts et de saisir également bien sa proie quand elle vole, quand elle est perchée quelque part ou blottie à terre, le portent souvent à la poursuivre jusque dans ses réduits et à pénétrer quelquefois avec elle dans les cours des édifices, dans les étables et même dans les appartements habités. Le mâle cependant est beaucoup plus faible et moins courageux que la femelle.

Aujourd'hui, on fait peu de cas de l'épervier comme oiseau de chasse, et on n'emploie jamais le tiercelet à cet exercice. On peut cependant affaiter cette espèce pour le vol de toutes sortes de petits oiseaux et même pour celui de la perdrix, mais comme elle ne sait prendre les perdrix que lorsqu'elles n'ont point encore acquis leur développement complet, cette chasse offre peu d'intérêt au véritable amateur. Toutefois, en se servant de l'épervier pour le vol des perdreaux et de la caille, on peut souvent obtenir en un seul jour une bonne quantité de gibier. D'Arcussia a fort bien indiqué les avantages que peut offrir la chasse à l'épervier dans certaines localités. Il dit de cet oiseau 1): «En ce pays de Provence on prise fort peu les esperuiers, fors en quelques lieux particuliers où il y a passage de cailles: ce qui est principalement au quartier de Toullon et villages d'alentour, où elles passent en telle quantité qu'il se treuuera homme à Sifours, une lieuë de Toullon, qui auec un Esperuier, une gaule à la main, et sans chien, prendra six douzaines de Cailles par iour, si grasses, qu'à peine peuuent-elles voler: ce passage dure le mois de Septembre, et d'Octobre. Ce plaisir est tellement commun en ces quartiers-là que tous s'y occupent. Après ceste saison passée, ils mettent leurs Esperuiers dans une chambre, les gardant pour l'année suiuante; et en Juillet ils s'en seruent aux perdreaux, à quoy ils sont merueilleusement bons». Les habitants de la petite Russie, les Calmoucs et les Tatares emploient également l'épervier pour le vol de la caille 2).

DE PLUSIEURS OISEAUX DE BAS VOL ÉTRANGERS.

DE L'ALÈTHE. — C'est sous ce nom que d'Arcussia 3) a indiqué un oiseau de chasse dont l'espèce nous est inconnue, mais qui appartient évidemment au genre des autours. Il paraît que cet oiseau est originaire des îles Açores. N'étant pas à même de fournir des observations nouvelles sur cette espèce, nous nous bornons à répéter ce qu'en a dit d'Arcussia. «Pour leur taille, elle est presque comme celle d'un tiercelet de Faucon, et le pennage par le dessus tout de mesme. Leur deuant est de couleur orangé palle, tirant au Perroquet, auec vn Croissant fait en forme d'vn fer de cheual au bas vers les cuisses, qui est de couleur brune. Ce sont oyseaux de courage pour le gibier qu'ils volent, qui est proprement la perdrix. On les jette du poin: leur inclination est de voler bas et roide, faisant leur effect de vistesse. Ils prennent la branche, et ne soustiennent de leur naturel. Ils ne volent pas en compagnie, et ne s'en voit point de Niais. Ces oyseaux viennent des Isles Occidentales nouuellement trouuees, et sont apportez en Espagne, où ils sont vendus aucunes fois trois cens escus la piece à l'arriuee des vaisseaux, tant ils sont prisez des Espagnols. On les nomme Alethes, mot Grec, qui est autant à dire que veritables, ou courageux: aussi sont-ils les plus asseurez oyseaux qui volent la perdrix, arrestans au buisson comme vn Autour; si bien qu'on n'en perd jamais par leur faute.»

DES AIGLES-AUTOURS. — Les aigles-autours étant très estimés comme oiseaux de chasse chez plusieurs peuples de l'Asie, nous croyons devoir fixer l'attention des fauconniers d'Europe sur ces êtres dont les qualités nous sont totalement inconnues. Les aigles-autours, désignés dans le catalogue méthodique sous les noms de Spizaëtos ou de Morphnus, tiennent d'un côté des autours par leurs ailes courtes et arrondies, ainsi que par la forme de leur bec; de l'autre côté ils rappellent les aigles proprement dits, en ce qu'ils ont comme eux les tarses emplumés de tous côtés jusqu'aux doigts. Ce sont des oiseaux dont la taille égale souvent celle de l'autour ou même des aigles les plus forts. Leurs serres sont robustes et assez développées. Ils sont répandus dans les parties chaudes de l'Asie jusqu'au Japon, et ils se trouvent également en Afrique et dans l'Amérique méridionale. Il paraît que ces oiseaux ont à l'âge adulte la tête le plus souvent ornée d'une touffe de plumes plus ou moins allongées. Les espèces de ce genre n'ont été étudiées jusqu'à présent que d'une manière assez imparfaite 4), et l'on est dans une ignorance presque complète de leur manière de vivre.

DE LA MANIÈRE DE PRENDRE LES OISEAUX DE CHASSE.

On se procure les oiseaux de chasse, soit en les prenant dans leur aire quand ils sont encore tout petits, soit en leur tendant des pièges lorsqu'ils sont complétement formés. En enlevant de leur aire les oiseaux niais, on doit choisir l'époque où ils sont encore en partie couverts de duvet et où leurs pennes n'ont atteint que la longueur d'environ un pouce. Si l'on est obligé de les transporter à de grandes distances, on les met dans un panier dont le fond est couvert de paille. Il est facile de dénicher les jeunes des espèces, tels que l'autour, l'épervier et le faucon sacre, qui construisent leur aire

1) Fauconnerie, 5me partie, chap. 25, p. 324. — 2) Pallas, Zoographia, I, p. 371. — 3) Fauconnerie, 1re partie, chap. 27, p. 55 à 57. — 4) Nous avons donné quelques indications sur ce genre dans l'ouvrage iconographique que publie Mr. Susemihl sur les oiseaux d'Europe, p. 70, et dans notre Revue critique des oiseaux d'Europe, p. 20.

sur des arbres, mais s'il s'agit des autres faucons de grande taille qui choisissent ordinairement pour y placer leur aire des rochers escarpés, l'opération dont nous venons de parler est souvent environnée de dangers qu'il faut savoir braver sans crainte, si l'on veut en sortir sain et sauf.

On emploie plusieurs moyens pour s'emparer des oiseaux complétement formés, et ces moyens doivent souvent varier suivant les espèces que l'on se propose de prendre, vu la diversité de leurs mœurs et de leurs habitudes.

Il y a différentes manières de prendre les diverses espèces de faucons de grande taille. La manière la plus usitée de prendre toutes sortes d'oiseaux de proie, mais plus particulièrement les faucons de passage, et celle dont le succès est le moins douteux, ne peut s'effectuer que dans certaines localités et au moyen d'un appareil assez compliqué; elle demande beaucoup d'expérience, et, pour y réussir complétement, il faut avoir été instruit par un homme expert ou par des fauconniers de profession. Les vastes plaines couvertes de bruyères qui bordent la partie septentrionale de l'Allemagne et s'étendent par la Hollande et le long des côtes atlantiques de la France jusqu'aux confins de l'Espagne, offrent le terrain le plus favorable à cette espèce de chasse. On y voit paraître annuellement en automne les faucons pélerins qui, ayant passé l'été dans des contrées plus froides, traversent ces lieux découverts pour aller s'établir, pendant la saison rigoureuse, dans des régions où ils trouvent de quoi subvenir à leurs besoins. C'est dans ces plaines que les fauconniers se rendent à l'époque de la migration des faucons, pour y dresser leurs filets, sûrs d'attirer vers eux tous les faucons qui fréquentent ces endroits à la distance de quelques lieues à la ronde. Après avoir choisi un lieu convenable, on commence par y construire une loge de terre dont l'intérieur offre tout au plus une hauteur de quatre pieds et demi; une roue, posée transversalement en dessus de cette loge, en forme le plafond; l'entrée, pratiquée du côté de l'est, parce que le vent de l'est apporte rarement de la pluie, se ferme au moyen d'une porte grossière que l'on a soin de revêtir à l'extérieur de gazon, ainsi que toutes les autres parties de la loge. Les gazons placés immédiatement au dessous de la roue de chariot, sont disposés de manière à ce que l'on puisse, en en ôtant quelques-uns, pratiquer dans la loge une ouverture en forme de carré oblong, qui tient lieu de fenêtre 1). On place ensuite, vis à vis de cette ouverture, à douze pieds de distance de la loge du fauconnier et à quinze pieds de distance l'un de l'autre, deux réduits destinés pour les pies-grièches que l'on emploie pour cette chasse 2); ce sont des buttes de gazon, hautes de cinq pieds, ayant deux pieds environ de diamètre et sur le sommet couvertes à moitié d'une voûte de gazon, dont l'ouverture est tournée du côté de la loge du fauconnier. Trois petites baguettes courbées en demi-cercle, enfoncées dans le gazon par les deux bouts et rangées autour de cette ouverture, servent de perches à la pie-grièche que l'on attache, au centre du sommet de la butte, par le moyen d'une ficelle liée à la boucle de cuir qui enveloppe le corselet de cet oiseau; on applique, en outre, une baguette plus grande au dessus des trois autres, pour empêcher que les éperviers ne puissent saisir les pies-grièches dans leurs réduits. Ce travail terminé, on enfonce à une distance de cent et trente pieds de la loge du fauconnier et distantes l'une de l'autre de soixante à soixante-dix pieds, trois grosses gaules, longues chacune de vingt-cinq pieds et au sommet desquelles on attache des filières qui aboutissent à la loge du fauconnier. On lie par les pieds un pigeon vivant à la filière de la première gaule, c'est à dire de celle qui, vue de la loge du fauconnier, se trouve du côté droit, et on construit près de cette gaule une petite loge de gazon servant de refuge à ce pigeon. A la filière de la deuxième gaule on attache un faucon privé que ces mauvaises qualités rendent de nulle valeur, et on suspend à cette même filière, à une petite distance de ce faucon, un gros bouquet de plumes. La troisième gaule est garnie d'une touffe de plumes semblable et d'un faucon artificiel fait de bois. On dresse ensuite les filets dont on se sert pour prendre les faucons. Ces filets, au nombre de trois, sont placés à une distance de trois cents pieds de la loge du fauconnier, l'un vers le nord-ouest, l'autre vers le sud, le troisième vers le nord-est. Ils sont de forme ovale et pourvus, à leur bord antérieur, d'un demi-cercle de bois de deux pieds et demi de diamètre, auquel on attache d'un côté un fil de fer qui aboutit à une petite ouverture pratiquée à la base de la loge du fauconnier. Après avoir fixé sur le sol le bord libre du filet au moyen de petites fourchettes de bois, on retourne la moitié antérieure du filet, on arrange le filet entier sous le demi-cercle de bois, et on recouvre le tout de brins d'herbes ou de bruyères. On fiche ensuite, au centre de l'espace que peut couvrir le filet, un petit piquet pourvu d'un trou par lequel on passe une filière qui aboutit également à la loge du fauconnier. A l'extrémité opposée de cette filière est attaché un pigeon vivant que l'on tient enfermé dans une loge de gazon placée à une distance de trente pieds derrière le filet; cette loge est pourvue d'une trappe de gazon qui s'ouvre d'elle même, quand on retire le pigeon, à l'approche du faucon. L'ensemble de l'appareil pour prendre les faucons étant dressé tel que nous venons de le décrire 3), le fauconnier se rend tous les jours, dès la pointe du jour, dans sa loge, pour y rester jusqu'au coucher du soleil. Assis sur une chaise dans cet étroit réduit, les yeux constamment fixés sur les pies-grièches, il ne lui est permis de se livrer à aucune occupation quelconque; il n'a pour tout passe-temps que la pipe. Remuant de temps à autre le faucon de bois, il attire par ce moyen les faucons ou autres oiseaux de proie qui, à une grande distance, croyant apercevoir un de leurs camarades à la poursuite d'une proie, et poussés par la jalousie ou l'espoir d'obtenir eux-mêmes de quoi satisfaire leur appétit, se hâtent d'arriver près d'un lieu qui leur paraît aussi attrayant. Dès que l'oiseau se montre dans les airs, les pies-grièches tournent aussitôt les yeux vers le ciel; le chasseur laisse alors tomber le faucon de bois dont l'apparence grossière ne tromperait pas longtemps l'oiseau sauvage, et il se hâte de remuer le faucon

1) On pratique cette ouverture tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, selon la direction du vent qui, en soufflant dans l'intérieur de la loge, gênerait beaucoup le fauconnier. Il est clair qu'il faut, suivant ces circonstances, changer aussi de place tout l'appareil dont nous donnerons incessamment la description et qui se trouve en dehors de la loge du fauconnier. On construit, pour accélérer ce travail, deux réduits et plusieurs loges surnuméraires pour les pies-grièches et pour les pigeons. — 2) On prend les pies-grièches, Lanius excubitor de Linné, au mois de Septembre, employant pour les attirer une chevèche ou une pie-grièche privée que l'on place, attachée à une ficelle, sur un point un peu élevé dans les champs et près duquel on fiche dans la terre une perche garnie de gluaux. — 3) Pour mettre nos lecteurs à même de se former une idée exacte de l'ensemble de cet appareil, nous en avons donné sur une des vignettes qui ornent le titre de notre ouvrage, la représentation faite par nous sur les lieux-mêmes.

privé attaché à la filière de la gaule mitoyenne et ensuite le pigeon lié à la filière de la première gaule. A mesure que l'oiseau ennemi s'avance de plus près, les pies-grièches désignent par leur agitation plus ou moins vive, l'espèce d'oiseau qui paraît; elles ne s'agitent que mollement si c'est un milan, une buse, un aigle; si c'est un busard, elles se débattent sur leur perche en poussant de grands cris; enfin, si c'est un épervier ou un faucon qui s'approche, elles ne tardent pas à jeter des cris de détresse et à se précipiter dans leurs réduits 1). C'est alors que le chasseur retire de sa loge le pigeon enfermé derrière le filet près duquel le faucon s'est approché davantage. Le faucon s'abat aussitôt, fond sur le pigeon, le lie et s'acharne tellement sur sa proie que le chasseur peut entraîner l'un et l'autre, à l'aide de la filière, vers le piquet perforé dont nous avons parlé plus haut, et les envelopper facilement dans le filet. On se procure de cette manière, soit en automne, soit au printemps 2), toutes sortes d'oiseaux de proie, mais particulièrement des faucons pélerins et quelquefois aussi des gerfauts. Ces derniers, cependant, ne quittant que rarement la Norwége, on est ordinairement obligé d'aller les chercher dans leur patrie, où on les prend absolument de la même manière que nous venons de décrire, en établissant les filets sur les plateaux de cette contrée montagneuse.

Il y a, pour s'emparer des faucons de grande taille, plusieurs autres moyens plus simples que le précédent, mais que l'on peut seulement employer, lorsque, par un heureux hasard, on vient à rencontrer un de ces oiseaux sur un terrain favorable. Aussitôt que l'on aperçoit le faucon, on tâche de s'en approcher, sans en être vu; parvenu à une distance convenable, on lâche alors un pigeon, aux pieds duquel on a attaché une ficelle enduite de glu, longue de trois pieds et pourvue au bout libre d'un menu caillou ou d'un petit objet quelconque d'une légère pesanteur. Dès que le faucon a pris le pigeon, il s'engage dans la ficelle, tombe à terre, et comme il est incapable de se relever, le chasseur peut alors s'en emparer tout à son aise. On emploie ordinairement le moyen suivant, lorsqu'il s'agit de ratrapper les oiseaux de chasse égarés qui, ayant joui de leur liberté pendant quelque temps, ont repris à un certain degré leur caractère farouche. Sitôt qu'on aperçoit le faucon, on lâche un pigeon aux pieds duquel on a eu soin d'attacher une ficelle longue de soixante à quatre-vingt pieds et par conséquent assez pesante pour que le faucon ne puisse emporter le pigeon après l'avoir pris. Le faucon obligé de se poser à terre avec sa proie, se met aussitôt à la déchirer, mais dès qu'il l'a tuée et qu'il en a enlevé quelques morceaux, le chasseur se montre et chasse le faucon. On arrange alors autour du pigeon un nœud coulant qui fait partie d'une ficelle longue de quelques centaines de pieds et dont un bout est attaché à un piquet enfoncé près du nœud coulant. Après avoir couvert ce nœud coulant de plumes de pigeon, si c'est un faucon égaré que l'on veut reprendre, et de brins d'herbes ou de bruyères, si c'est un faucon sauvage, le chasseur se retire, emportant l'autre bout de la ficelle, et se cachant quelque part pour attendre le retour du faucon. Celui-ci, ne voyant plus personne, ne tarde pas à retourner près de sa proie et il se trouve aussitôt pris par les pieds dans le nœud coulant que le chasseur reserre avec la filière.

Quant aux autours, il y a différentes manières de les prendre. On se sert ordinairement à cet effet d'une espèce de cage 3) de la forme d'un cube plus spacieux par en haut que par en bas; les parois de cette cage que l'on place près de la lisière d'un bois sur un poteau fiché en terre, sont revêtues d'un filet grossier, dont celui d'en haut est mobile et arrangé, au moyen d'un mécanisme assez simple, de manière à ce qu'il puisse recouvrir l'ouverture de la cage au moment où l'autour veut enlever le pigeon mis comme appât au centre de la cage. On emploie également pour prendre les autours un filet carré, suspendu de façon qu'il renferme un espace de dix à douze pieds cubes; l'autour, en fondant sur le pigeon qui est attaché à terre au centre du filet, s'y empêtre de manière que tous ses efforts pour s'en débarasser sont inutiles. S'il s'agit de prendre les autours branchiers, on les attire vers le filet, en imitant la voix de leurs parents. Pour les éperviers, les émérillons et en général les oiseaux de proie de petite taille, on les prend, soit aux filets pour les pinsons, soit à cette espèce de filets qu'on appelle pantière; mais les différentes méthodes de prendre les autours, les éperviers et les petites espèces de faucons étant connues de tous les chasseurs et n'étant jamais employées par les fauconniers, nous n'en donnons pas dans notre ouvrage la description détaillée.

Dès que l'on a pris un oiseau dont on veut se servir pour la chasse, on en enveloppe les ailes avec le linge dont nous avons parlé plus haut et on le garrotte au moyen des rubans attachés à ce linge, pour le transporter ensuite à la maison. On peut aussi, si le faucon a été pris le matin, le garder auprès de soi jusqu'au soir, mais alors on lui met le chaperon de rust et les entraves dont on a eu soin de serrer les nœuds inférieurs avec une ficelle; on lui bride l'aile, on lui émousse les ongles et le bec, et on l'attache sur le sol en dehors de la loge où il reste jusqu'à ce que l'on retourne chez soi. Les soins ultérieurs qu'on lui donne ayant rapport au traitement et à l'affaitage des oiseaux, nous en parlerons dans les chapitres suivants.

DE LA MANIÈRE DE TRAITER LES OISEAUX DE CHASSE.

En parcourant les nombreux ouvrages qui ont été publiés sur l'art de la fauconnerie, on s'aperçoit qu'ils sont en grande partie

1) Les signes d'alarme que donnent les pies-grièches varient à l'infini, non seulement suivant l'espèce d'oiseau de proie qui se montre, mais aussi selon que ces oiseaux s'approchent lentement ou vite, qu'ils rasent la terre, ou qu'ils planent à des hauteurs considérables, etc.. Il est impossible, sans les avoir observés avec attention, de se faire une idée de l'instinct étonnant de ces petits êtres dont il faut avoir bien étudié les habitudes, avant d'être à même de juger au juste des motifs de tous leurs mouvements. — 2) Ce n'est ordinairement qu'en cas de besoin que l'on exerce cette chasse au printemps; d'abord, parce qu'il n'arrive dans cette saison qu'un petit nombre de faucons retournant vers le nord-est, et ensuite, parce qu'alors il ne reste guère le temps nécessaire de les instruire suffisamment pour la haute volerie. — 3) Nous avons fait représenter sur le titre de notre ouvrage cet appareil connu en Allemagne sous le nom de «Habichtsstoss».

remplis de détails sur les maladies véritables ou imaginaires des oiseaux de chasse, ainsi que sur les moyens de guérir ces maladies. Se copiant les uns et les autres sans remonter à la source d'où provenaient les secrets de l'art prétendu de traiter les oiseaux malades, et imbus de préjugés dont ils ne savaient pas s'affranchir, les auteurs de ces écrits attachèrent la plus haute importance à cette science obscure, à ce nombre infini de remèdes dont l'inefficacité se montre toutes les fois qu'il s'agit de les appliquer. Plus éclairés que leurs ancêtres et guidés uniquement par l'expérience, les fauconniers de nos jours ont totalement rejeté ces fausses pratiques, inventées par les peuples orientaux et dont la connaissance nous a été transmise par les écrits ou traditions des fauconniers arabes; ils ont réduit l'art de traiter les oiseaux de chasse aux éléments les plus simples; ils ont reconnu qu'il n'existe pas de remèdes sûrs pour rétablir la santé des oiseaux atteints d'une maladie sérieuse, et au lieu de prendre des peines inutiles pour les guérir, ils tâchent plutôt de prévenir ces maladies, en mettant tous les soins possibles à conserver la santé des oiseaux.

Un des points les plus essentiels pour atteindre ce but, réside dans le choix et la juste mesure des aliments que l'on doit distribuer aux oiseaux de chasse. Le pât ordinaire dont on se sert pour les nourrir, consiste en viande de bœuf fraîche dont on a retranché les parties tendineuses et membraneuses ainsi que la graisse. Aux oiseaux de bas vol, on donne cette viande simplement coupée en morceaux plus ou moins gros qu'on leur fait dépecer en les mettant sur le poing; mais si elle est destinée pour les faucons, on la hache au point de former une espèce de pâtée, et on a soin d'y mêler quelques œufs frais. On donne aux oiseaux niais le pât deux fois par jour, savoir, le matin à sept heures et l'après midi à cinq heures, et on leur permet d'en prendre chaque fois à leur gré; mais il est bon de leur présenter une ou deux fois par semaine, au lieu du pât ordinaire, soit des pigeons vivants, soit des corneilles ou des choucas récemment tués. Quant aux oiseaux de passage, ou en général à l'égard des oiseaux adultes, il suffit de les paître une seule fois par jour; mais il est nécessaire d'observer certaines règles par rapport à l'heure où on les repaît et à l'égard de la quantité de nourriture qu'on leur présente chaque fois. On donne aux oiseaux de passage nouvellement pris le pât, le matin à dix heures, et on leur permet en outre de prendre quelques beccades d'un morceau de chair, tant à la suite de leur repas ordinaire qu'au moment de les remettre à la perche, après les avoir portés sur le poing depuis quatre heures jusqu'à onze heures du soir. On cesse ce régime dès que commencent les leçons qui ont pour but d'accoutumer l'oiseau à sauter sur le poing. Dès ce moment on lui donne le pât à une heure de l'après midi; cependant, cette règle ne s'applique d'une manière aussi rigoureuse ni à l'autour, ni à l'épervier. Les oiseaux de chasse ne sachant pas, à l'état sauvage, se procurer tous les jours une proie nouvelle et étant en conséquence obligés de passer quelquefois, après s'être repus, des journées entières sans prendre de nourriture, il est essentiel de varier de temps en temps la quantité de pât qu'on leur donne chaque fois. C'est le samedi qu'on choisit ordinairement pour leur donner bonne gorge, ce jour étant suivi de celui du repos, où on ne leur distribue que demi-gorge. Durant l'époque de la chasse, on ne repaît les oiseaux qu'on emploie pour cet exercice qu'au moment qu'ils ont volé; mais il faut encore modifier ce régime à l'égard du gerfaut et des faucons blanc et d'Islande. Ces oiseaux de grande taille digérant leur proie moins vite que les autres espèces, on ne peut les employer pour la chasse successivement pendant deux jours; on leur donne par conséquent bonne gorge le jour qu'ils ont volé et demi-gorge le jour suivant. Comme on repaît de pigeons, pendant les époques de l'affaitage et de la chasse, les oiseaux toutes les fois qu'ils ont volé ou fait leur leçon, ils avalent d'eux-mêmes la quantité de plumes nécessaire à la digestion des aliments; mais lorsque après ces époques on ne les nourrit que de viande de bœuf, il est nécessaire de leur donner, au moins deux fois par semaine, soit quelque oiseau vivant, soit la peau d'un oiseau encore couverte de ses plumes; on donne de préférence une peau ou des poils de lièvre ou de lapin, aux espèces de grande taille destinées à la chasse de ces quadrupèdes, tels que le gerfaut, le faucon blanc et le faucon d'Islande.

Il y a plusieurs autres points qu'il convient d'observer pour conserver la santé des oiseaux. Quand il fait beau temps, on doit les jardiner, c'est à dire, les exposer à l'air tous les jours, après qu'ils ont rejeté la pelotte. A cet effet, on porte à l'air les oiseaux niais perchés sur les blocs; mais, pour les oiseaux de passage, on établit dans un jardin ou dans un autre lieu convenable des mottes de gazon hautes d'un pied, sur lesquelles on place les faucons chaperonnés, les attachant à l'aide de la longe à de petites fourchettes de bois fichées dans le sol.

Il est également essentiel de faire prendre de temps en temps des bains aux oiseaux de chasse. A cet effet, on les porte, l'aile bridée et après leur avoir donné bonne gorge, sur les bords d'une rivière ou d'un étang dont les eaux sont limpides; on les attache sur le sol à l'aide d'une filière liée à la longe; on leur ôte le chaperon, puis on se retire à une petite distance. On laisse à l'oiseau, après s'être baigné, le temps nécessaire pour s'éplucher et se sécher; mais dès qu'il commence à se montrer inquiet, on s'approche de lui avec précaution, on le prend sur le poing, on lui remet le chaperon et on le porte chez soi. S'il s'agit de baigner les oiseaux niais, on peut aussi se servir à cet effet d'un vase très spacieux d'argile ou de bois. Durant l'époque de l'affaitage, on baigne les oiseaux tous les huit jours; mais on ne les baigne qu'une fois dans l'espace de trois semaines, dès qu'ils sont affaités au point de voler pour bon.

Le traitement des oiseaux de chasse, lors du temps de la mue, exigeant beaucoup de soins, on ne garde ordinairement, à l'approche de cette époque, que les espèces rares ou les individus dont on a pu apprécier les bonnes qualités. Dès qu'ils commencent à changer de plumage, on les met trois ou quatre ensemble dans des appartements spacieux; on y place des blocs pour qu'ils puissent se percher; on leur ôte les entraves, les sonnettes et le chaperon; on leur distribue tous les jours une nourriture abondante; on les baigne souvent; en un mot, on tâche de favoriser par des soins assidus le développement des nouvelles plumes et d'entretenir la santé de ces précieux oiseaux. Si les oiseaux hérissent les plumes, s'ils tremblent, c'est

un signe qu'ils deviennent malades, ce qui arrive le plus souvent durant l'époque critique de la mue. Il faut alors redoubler de soins et les nourrir, au lieu du pât ordinaire, de pigeons vivants; c'est à cela que se borne la science pharmacologique des fauconniers modernes, et cette panacée tient lieu de tous ces nombreux remèdes employés autrefois par leurs confrères.

Les fauconniers ont des procédés aussi simples qu'ingénieux pour remédier aux accidents qui arrivent au pennage des oiseaux. Si une penne se trouve rompue ou froissée, on la coupe pour en séparer la partie détruite, que l'on remplace par une penne correspondante de la même espèce d'oiseau, par conséquent absolument semblable et coupée de manière qu'elle se joigne parfaitement à l'autre penne. Après avoir trempé préalablement l'aiguille à enter dans une solution de sel ou dans du vinaigre, on la fixe d'abord dans la nouvelle penne, et puis on l'attache à celle qui tient à l'oiseau, que l'on fait prendre sur le poing par une deuxième personne lors de cette opération. Nous ne parlerons pas des blessures que peuvent recevoir les oiseaux de chasse; si elles sont légères, elles guérissent d'elles-mêmes; si, au contraire, elles touchent aux parties nobles, ou si l'oiseau s'est rompu l'aile, la cuisse ou la jambe, la guérison, si elle a lieu, est ordinairement de nature à rendre l'oiseau de nulle valeur pour la chasse.

Il arrive souvent que les oiseaux sont incommodés par la vermine. On se sert, pour les en débarasser, d'une infusion de tabac mêlée avec de l'eau-de-vie. Après avoir mouillé de ce liquide le bec, la nuque, les jointures de l'aile, le croupion et les pieds des oiseaux, on fait sortir, au moyen de la fumée de tabac, la vermine qui ne tarde pas à mourir, dès qu'elle a touché aux endroits mouillés par ce liquide. Comme il faut avoir soin de ne pas endommager le pennage de l'oiseau, il est nécessaire de se faire seconder par deux aides, lors de la première partie de cette opération qui s'appelle laver l'oiseau, l'un pour mettre et retenir l'oiseau sur un coussin posé sur une table, l'autre qui est placé au côté gauche pour tenir les serres de l'oiseau. Deux personnes suffissent pour exécuter l'autre partie de l'opération qui s'appelle fumer l'oiseau; l'une, se plaçant devant, l'autre derrière l'oiseau que l'on a attaché sur la perche. On se sert, à cet effet, d'une pipe de terre cuite dont on a enlevé la moitié du tuyau; après l'avoir remplie de tabac léger et en avoir enveloppé d'étoupes le fourneau, on allume la pipe et prenant alors le fourneau à la bouche, on chasse la fumée par le tuyau que l'on introduit entre les plumes.

Nous avons déjà dit plus haut qu'on a l'habitude d'émousser les ongles et le bec des oiseaux nouvellement pris; cette opération se répète ordinairement trois fois par an ou toutes les fois que les parties dont nous venons de parler se sont développées au point de pouvoir infliger des blessures trop profondes, soit à la main du fauconnier, soit aux hérons destinés pour les leçons d'affaitage ou auxquels on veut rendre la liberté, soit enfin à d'autres faucons, s'il arrive que ces oiseaux s'attaquent entre eux, au lieu de poursuivre le gibier.

Le cabinet destiné pour les oiseaux de chasse doit être plus ou moins spacieux, suivant le nombre d'oiseaux que l'on se propose d'y enfermer. Les fenêtres de ce cabinet sont pourvues de volets que l'on ferme à l'approche de la nuit, pour ne les ouvrir le jour suivant que quand les oiseaux ont rejeté la pelotte. Ce cabinet est garni des deux côtés de perches placées à une distance des murs de trois à quatre pieds et à une hauteur de cinq pieds du sol que l'on couvre à cet endroit d'une couche épaisse de sable. Ces perches sont d'un diamètre d'environ deux pouces et demi, couvertes en dessus de paille et revêtues de linge grossier ou de flanelle; au dessous de ces perches est suspendu un linge, large environ de deux pieds, afin d'empêcher que les oiseaux, en volant et revolant, ne s'entortillent autour de la perche. En mettant plusieurs oiseaux sur une perche, il est essentiel de les éloigner les uns des autres à peu près à deux pieds de distance. Les perches destinées pour les oiseaux niais, pour les oiseaux malades ou en général pour tous les oiseaux lors de l'époque de la mue, s'appellent blocs; ce sont des billots hauts d'un pied, plus larges à la base qu'en dessus où ils offrent un diamètre d'environ neuf pouces, et pourvus au centre d'un crochet en anneau par lequel on passe la longe en attachant le faucon sur le bloc; on garnit ces blocs de gazon, lorsqu'il s'agit d'y mettre les oiseaux niais. Chaque oiseau a son nom particulier 1) indiqué sur une étiquette que l'on attache aux perches. Le cabinet où l'on enferme les faucons sert en outre de lieu de dépôt pour les divers outils et instruments de fauconnerie. Quant aux oiseaux de bas vol, au lieu de les enfermer dans des cabinets, on établit leur perche dans un lieu quelconque où ils sont à l'abri de la pluie, et l'on préfère même les lieux fréquentés, afin qu'ils prennent l'habitude de voir continuellement des hommes et des chiens.

DE L'ÉDUCATION ET DE L'AFFAITAGE DES OISEAUX DE CHASSE.

L'art d'affaiter les oiseaux de chasse a été de tout temps regardé comme une science digne de captiver l'attention et qui atteste au plus haut degré le pouvoir que l'homme exerce sur les animaux 2). Si l'on peut appeler l'art de dresser le chien pour la chasse un triomphe obtenu par l'homme sur les animaux, l'art de dresser les oiseaux pour le même but doit au premier abord exciter bien davantage l'étonnement; car, dans le premier cas, il s'agit d'un animal domestique doué d'un

1) L'usage de donner des noms aux oiseaux est ancien; il existait déjà, comme nous le verrons plus tard, du temps de l'empereur Frédéric II. D'Arcussia fait mention de plusieurs faucons célèbres et vante particulièrement un gerfaut tout blanc que possédait Louis XIII. Voici quelques noms de faucons qui ont successivement appartenu au «hawking club:» Cesar, Napoléon, Prince of Orange, duc of Wellington, Oliver Cromwell, Chassé, Sultan, Duc, Zoë, Marmion, Firebrand, Comet, Rocket, Bulldog, etc. — On trouve dans d'Arcussia entre autres les noms suivants: la Perle, le Corse, Borrasque, le Glorieux, le Réal, la Damoiselle, le Fousque, la Baronne, le Gentilhomme, etc.. — 2) Linné lui-même, après avoir dit dans son Système de la nature, 12me édit., I, p. 127: «Ars capiendi Falcones Columba et Lanio, instituendi, venandi Gazellas, Ardeas, Aviculas, etc. propriis artificibus commissa, in luxuriam magnatum, ridenda etiam a stulto», ajoute plus bas: «Falconaria ars ad aucupium et venatum instruendi Falcones transiit in Scientiam.»

naturel docile et de l'instinct de sociabilité, tandis que dans le second cas on a affaire à des animaux nouvellement réduits à la captivité, qui occupent parmi les êtres organisés une place beaucoup moins élevée que le chien, et dont le caractère est sauvage, farouche et insociable. En réfléchissant cependant sur les motifs qui engagent l'un et l'autre de ces animaux à obéir à la volonté de leur maître, on s'aperçoit que ces motifs sont de nature très diverse, quoiqu'il paraisse exister une grande analogie entre les effets obtenus dans l'un et l'autre cas. Il suffira, pour justifier cette observation, de mettre en parallèle le chien et les oiseaux de chasse, et d'examiner de plus près les dispositions et les facultés intellectuelles dont ces animaux sont doués.

Le chien vivant en compagnie, soit à l'état primitif, soit lorsque de la domesticité il est retourné à l'état sauvage, doué de l'instinct de sociabilité et d'une espèce de prédisposition à s'attacher à l'homme, et s'habituant facilement à une nourriture tirée du règne végétal, est de tous les animaux celui que l'homme a choisi de préférence pour compagnon. Nous le voyons en effet comme tel depuis l'époque la plus reculée de l'histoire des peuples. Dissemblable du chat qui, vivant solitairement à l'état sauvage et ne possédant l'instinct de sociabilité qu'à un degré assez inférieur, s'attache plutôt aux habitations qu'à l'homme même, le chien est devenu l'animal domestique par excellence, et il a lié son existence à celle de l'homme; s'assujetissant complétement à la volonté de son maître, il développa successivement toutes ces qualités que nous admirons dans cet intéressant animal, et perfectionna ses facultés intellectuelles au point de surpasser sous ce rapport tous les autres animaux. De temps immémorial vivant et se propageant dans la domesticité, transplanté d'une région à une autre, dans les contrées les plus diverses, dans des pays dont la surface a éprouvé par la main de l'homme tant de changements qu'en échappant de l'esclavage il ne pourrait plus subsister à l'état sauvage, et s'étant habitué de bonne heure à toutes sortes d'aliments, le chien a successivement subi d'innombrables modifications, et il s'est formé dans l'espèce primitive de cet animal un grand nombre de races plus ou moins différentes les unes des autres. L'homme continuellement occupé à cultiver ces qualités du chien qui pouvaient lui être utiles, a aussi de son côté contribué à changer la nature de cet animal. Observant que de tous les sens du chien, l'odorat est celui qui contribue le plus à seconder cet instinct naturel qui le porte à chercher et à poursuivre le gibier, l'homme a formé successivement les diverses races des chiens de chasse, parmi lesquelles le chien d'arrêt occupe le premier rang, parce que c'est la race dont l'éducation a été portée au plus haut degré de perfection.

En examinant les dispositions naturelles des oiseaux dont on se sert pour la chasse, on trouve précisément le contraire de tout ce que nous venons de dire du naturel du chien. Ces animaux occupent comme les oiseaux en général, parmi les êtres organisés, une place moins élevée que le chien et la plupart des autres mammifères, et s'ils surpassent le chien par la grande perfection de leur organe visuel, celui de l'odorat joue au contraire un rôle tout-à-fait subordonné. Ces oiseaux ne sont pas doués d'une prédisposition à s'attacher à l'homme, et n'en sentent pas non plus le besoin. Chaque individu, pris isolément, possédant les moyens de pourvoir à son existence, ces oiseaux mènent toujours une vie solitaire, et s'ils se réunissent par couple, ils n'y sont poussés que par l'instinct de propager leur espèce et non par celui de la sociabilité. Doués d'une force extraordinaire et se nourissant exclusivement de proie vivante, ces êtres ont le caractère sanguinaire, vorace et sauvage. Nuisibles à l'homme, puisqu'ils viennent enlever les animaux qui lui sont utiles, ils sont continuellement exposés à des poursuites de tout genre; au lieu de se rapprocher de l'homme, il le fuient et leur naturel insociable, loin de diminuer, prend au contraire un caractère farouche. Ne se propageant jamais dans la captivité, leur race entière reste libre, et les individus isolés que l'on parvient à apprivoiser, ne servent l'homme, ni par attachement, ni de leur propre mouvement, et ils ne tardent pas à retourner à l'état sauvage dès qu'ils sont contraints ou qu'ils ont l'occasion de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins. Rendus à la liberté, ils savent, n'importe où ils se trouvent, se procurer de quoi subsister; les changements artificiels opérés sur la surface de la terre ne sont pas pour eux des obstacles qui les empêchent de reprendre leurs habitudes primitives; au lieu d'être, pour ainsi dire, attachés au sol comme le chien, ils vivent dans un élément qui ne met aucune borne à leurs excursions, et ils sont pourvus des moyens de se transporter en peu de temps d'un point à un autre et d'aller à la recherche des lieux qui leur offrent les conditions nécessaires à leur existence.

Il résulte de ces observations que n'étant pas doués de ces qualités que l'homme a cultivées dans le chien pour en faire un animal domestique docile et obéissant, les oiseaux de chasse ne sont pas non plus susceptibles d'être instruits au moyen de cette espèce d'éducation intellectuelle que l'on donne au chien d'arrêt, et qu'il n'est d'autre moyen pour les faire obéir à leur maître et agir selon sa volonté, que de tirer parti de celui de leurs penchants innés qui est le plus prononcé chez eux, c'est à dire, leur voracité. Les oiseaux de proie avalant à la fois une grande quantité d'aliments qui les rendent pour quelque temps pesants et incapables de faire de nouvelles poursuites, l'homme a trouvé dans cette manière de vivre l'indication des moyens de pouvoir gouverner à son gré ces animaux; il les a soumis à sa puissance, en réglant leur passion dominante au point que, rendus à la liberté, ils n'en ont pas tout de suite la conscience, et ils se laissent entraîner par le besoin de satisfaire leur avidité à se jeter sur le gibier qu'on leur indique, à poursuivre des animaux auxquels ils ne font jamais spontanément la chasse, et même jusqu'à se laisser reprendre par leur maître, lorsque celui-ci vient à leur présenter leur nourriture favorite.

Résumant ce que nous venons de dire sur le chien et les oiseaux de chasse, on voit que le chien sert son maître par attachement; il lui obéit de son propre mouvement ou poussé par la crainte de la punition; il suit son maître partout, le préfère à tout autre et ne le quitte jamais de sa propre volonté; en poursuivant le gibier, il agit par instinct, et dès que le gibier est tué, il va le chercher et l'apporte à son maître, sans jamais jouir d'une récompense quelconque; enfin, une fois dressé pour la chasse, il n'oublie plus les leçons qu'on lui a don-

nées, et si, entraîné par son penchant, il les oubliait un instant, il suffit de les lui rappeler pour le faire rentrer aussitôt dans son devoir. L'oiseau de chasse, au contraire, n'a point d'attachement pour l'homme ou pour son maître; il ne lui obéit jamais de son propre mouvement, et en servant à son plaisir, il croit dans le fait ne pourvoir qu'à ses propres besoins; des punitions exercées sur lui ne produiraient pas le moindre effet; il s'enfuit aussitôt qu'il a joui de sa liberté pendant quelques heures; en poursuivant les animaux qu'on lui fait prendre, il est moins poussé par l'instinct que par la conscience qu'il a d'obtenir, après les avoir pris, de quoi satisfaire à son appétit; il ne retourne jamais de son propre mouvement auprès de son maître qui, pour le reprendre, est obligé de l'attirer vers lui en lui présentant sa nourriture favorite; enfin, il ne retient les leçons qu'on lui donne qu'autant qu'on les lui fait exercer. Dès qu'il arrive qu'il a passé quelques jours à l'état de liberté, il faut lui faire répéter ces mêmes leçons, avant de pouvoir s'en servir pour le vol; et un intervalle plus considérable, comme par exemple, l'époque de la mue, suffit pour lui faire tout oublier, de sorte qu'il faut recommencer de nouveau son éducation, si après cette époque on veut encore l'employer pour la chasse.

Cette différence entre les dispositions du chien et de l'oiseau une fois reconnue, il s'ensuit nécessairement que pour affaiter les oiseaux de proie il faut employer des moyens très différents de ceux mis en usage pour dresser les chiens à la chasse. Quant à l'éducation du chien de chasse, tout dépend du choix de l'individu; il est de nulle valeur, s'il n'a pas le nez fin; en le dressant, il importe d'abord de lui apprendre à apporter le gibier et à obéir aux ordres de son maître qui doit le guider par la voix; comme il recherche le gibier par instinct, il s'agit seulement de réprimer les penchants naturels qui le portent à dévorer le gibier ou à le poursuivre sans en avoir reçu l'ordre. Quant aux oiseaux de chasse, il n'existe pas de signes pour reconnaître le naturel des individus; en les affaitant pour la chasse, il est d'abord essentiel de corriger leur caractère sauvage et farouche, en les portant presque continuellement sur le poing et en les habituant à la société de l'homme et à celle des animaux; dès qu'ils sont apprivoisés, les premières leçons ont pour but de les forcer par la faim à venir auprès de leur maître, lorsque celui-ci leur présente le pât; en les dressant pour le vol, il faut toujours leur faire faire cet exercice quand ils sont à jeun, et les récompenser chaque fois qu'ils ont volé en leur distribuant leur nourriture; enfin, il est urgent d'affaiter chaque individu sur la seule espèce de gibier qu'il est destiné à voler. On voit par ces indications générales que l'affaitage des oiseaux de chasse repose sur des principes assez simples et que l'on peut parvenir en peu de temps à apprendre la théorie de cet art. Cependant, s'il s'agit de mettre en pratique cette théorie, on s'aperçoit bientôt qu'il faut une longue expérience avant d'obtenir constamment le résultat désiré, et qu'il n'est pas moins difficile d'affaiter les oiseaux pour le vol que de les gouverner quand ils ont été lâchés sur le gibier. De là vient que cet art ne peut guère être exercé que par des fauconniers de profession, à moins que l'on ne veuille courir le risque de gâter ou de perdre les oiseaux.

Cependant ce n'est pas la seule science de dresser et de gouverner les oiseaux qui constitue le bon fauconnier. Il doit réunir encore d'autres qualités pour mériter cette épithète. Il faut avant tout que le fauconnier se voue corps et âme à sa profession, qu'il ne s'adonne à aucun vice, qu'il s'occupe de ses oiseaux avec un soin particulier qui doit même, en cas de nécessité, l'emporter sur les soins reclamés pour sa propre personne; qu'il réfléchisse sans cesse à ses occupations, afin d'inventer ces mille et mille petits procédés, ces artifices sans nombre que pour mener à bien toute affaire quelconque, il faut savoir appliquer dans chaque cas particulier. Indépendamment de ces qualités, le fauconnier doit avoir une constitution robuste, capable de résister à la fatigue, une patience à toute épreuve, et cette flexibilité de caractère qu'exige le commerce avec des hommes de toutes les classes de la société. Enfin, il ne faut avoir de prédilection pour aucune des quatre principales branches de l'art de la fauconnerie, savoir, celles de prendre les faucons, de les traiter, de les affaiter et d'exercer la chasse, à moins que les fauconniers d'une même compagnie ne conviennent mutuellement de partager entre eux ces différentes occupations.

Nous jugeons à propos, avant de terminer nos observations générales sur l'affaitage des oiseaux de chasse, de dire quelques mots des soi-disant signes extérieurs des oiseaux, signes au moyen desquels on prétend pouvoir juger des qualités ou du caractère des individus. Les fauconniers d'autrefois, imitant l'exemple de leurs confrères arabes, ont tous sans exception parlé fort au long dans leurs ouvrages de l'importance du choix des individus. Suivant leurs propres expressions maintes fois transcrites et reportées d'un livre à un autre, il ne faut choisir que le faucon qui a « la tête ronde, le bec court et gros, le cou fort long, la poitrine nerveuse, les mahutes larges, les cuisses longues, les jambes courtes, la main large, les doigts déliés, allongés et nerveux aux articulations, les ongles fermes et recourbés, les ailes longues. Le pennage doit être brun et d'une pièce, c'est à dire, de même couleur; la bonne couleur des mains est vert d'eau; ceux qui ont les mains et le bec jaunes et le plumage semé de taches, sont moins estimés que les autres, etc. » De nos jours, où la science de la fauconnerie a été dépouillée des préjugés, des pratiques superstitieuses qui l'ont défigurée pendant des siècles, on n'attache plus la moindre importance à ces indications; guidé uniquement par l'expérience, on a reconnu que les soi-disant différences individuelles de forme n'existent pour la plupart que dans l'imagination et qu'elles ont, si elles existent, aussi peu d'influence sur le caractère de l'oiseau que les diversités présentées par la couleur de leur plumage; on sait que les qualités des oiseaux et leur caractère individuel ne peuvent être étudiés que lors de l'affaitage, et que ces différences individuelles de caractère, quoique souvent assez sensibles, sont rarement de nature à rendre l'oiseau de nulle valeur pour la chasse. Nos fauconniers, en choisissant les oiseaux, ne font attention qu'à leur âge, donnant la préférence aux jeunes individus, parce qu'ils sont plus traitables que les vieux que l'on tue, dès qu'on a pu se procurer le nombre requis des jeunes de l'année. Le plus souvent, on tue également ces derniers après la saison de la chasse, lorsqu'ils entrent dans la deuxième année de leur

âge, et on ne garde ordinairement pour les faire muer en esclavage que les espèces très rares ou les individus dont on a pu apprécier les bonnes qualités. Quant au choix des différentes sortes d'oiseaux de proie, il est clair qu'il dépend de l'espèce de chasse pour laquelle on se propose de les employer et de la possibilité de se procurer ces oiseaux. Cependant on préfère le plus souvent les oiseaux de passage aux niais; car tous les oiseaux perdent de leur force dans l'esclavage, et bien plus encore ceux qu'on a élevés à l'état captif.

L'affaitage des oiseaux de proie reposant, comme nous l'avons démontré plus haut, sur certains principes invariables, il s'ensuit qu'il y a une méthode générale de dresser les oiseaux applicable à tous; cette méthode cependant subit de nombreuses modifications, soit suivant les espèces que l'on se propose d'instruire, soit suivant que les individus ont été pris à l'état sauvage ou enlevés de leur nid, soit enfin suivant la chasse pour laquelle on les destine. Nous nous proposons, afin de faciliter l'étude de cet art dificile, de traiter successivement des méthodes particulières d'affaitage employées dans les divers cas que nous venons de signaler. Il convient cependant avant d'entrer dans quelques détails sur l'affaitage proprement dit des oiseaux de chasse, de parler de l'éducation des oiseaux niais, c'est à dire, de la manière de traiter ces oiseaux depuis l'époque qu'ils ont été enlevés du nid jusqu'à celle où ils ont acquis leur développement complet et où ils sont en conséquence propres à être instruits pour le vol.

Il n'y a qu'un système d'éducation commun à tous les oiseaux niais. Les points principaux qu'il convient d'observer en traitant ces oiseaux, sont de leur distribuer une nourriture abondante et de la meilleure qualité; d'avoir soin qu'il règne la plus grande propreté dans leur réduit, et de les laisser jouir aussi longtemps que possible de leur liberté; en un mot, de faire tout ce qui peut contribuer à favoriser le développement complet de leurs plumes et l'exercice de leurs forces physiques. L'aire artificielle qui leur sert de réduit se compose d'un grand panier de quatre à cinq pieds de profondeur, posé horizontalement dans un lieu retiré d'un jardin, à la portée de la main, sur les branches d'un arbre, et dont l'ouverture soit tournée vers le sud. On revêt ce panier en-dessus de gazon pour empêcher que la pluie ne pénètre dans l'intérieur, garni à cet effet d'une couche épaisse de paille. Le couvercle de ce panier est arrangé de manière qu'il offre un plan horizontal en forme de table. Observant, quant à la manière de les nourrir, les règles que nous avons indiquées en parlant du traitement des oiseaux de chasse en général, les oiseaux niais ne tarderont pas à se développer en peu de temps au point de quitter leur aire, de se percher sur les branches des arbres ou sur les toits des habitations, et d'entreprendre peu-à-peu des excursions plus ou moins lointaines, dont ils retournent toujours spontanément, pourvu qu'on leur distribue régulièrement une nourriture abondante. On leur laisse l'exercice de cette liberté jusqu'à ce qu'ils commencent à pourvoir eux-mêmes à leurs besoins, en faisant la chasse à des oiseaux ou à d'autres animaux; c'est alors le moment de s'en emparer, ce qui se fait ordinairement au moyen des filets, avec lesquels on prend les faucons passagers. Si l'on veut laisser jouir de leur liberté les oiseaux niais qui ont déjà volé, avant de recommencer leur affaitage, il est essentiel d'attacher à chacun de leurs pieds un gros grelot massif de plomb, afin de les empêcher d'aller eux-mêmes à la recherche de leur proie; il faut aussi avoir soin de fixer, sur la table adaptée à leur réduit, au moyen d'un clou, le pât qu'on leur donne, car sans cette précaution, ils emporteraient ce pât et iraient le dévorer dans quelque autre lieu; habitude propre à la plupart des faucons et qu'il convient de réprimer de bonne heure pour ne pas s'exposer, lors de la chasse, à voir le faucon charier, c'est à dire, emporter le gibier. Les faucons niais n'étant pas employés pour la haute volerie, leur affaitage est beaucoup plus simple et moins difficile que celui des faucons passagers, dont nous nous proposons de traiter avant d'entrer dans quelques détails sur l'affaitage des oiseaux niais.

Aussitôt que le faucon de passage nouvellement pris a été porté à la maison, on le place dans une chambre obscure, où on le laisse jusqu'au lendemain attaché sur un bloc revêtu de gazon; il ne faut pas oublier de lui ôter le chaperon cette première nuit, pour qu'il puisse rejeter la pelote. Il s'agit d'abord de l'accoutumer à recevoir la nourriture de la main du fauconnier. A cet effet, on le prend, la main recouverte du gant, sur le poing et on lui présente un morceau de viande qu'on lui laisse dépecer pièce par pièce. Quelques jours suffissent pour l'apprivoiser au point qu'il prend le pât avec avidité et dès ce moment on a soin de couper la viande dont on le nourrit en morceaux plats et oblongs, mais pas trop grands, pour qu'il puisse les avaler facilement. Si l'oiseau s'agite avec trop de force lorsqu'on le prend sur le poing, on lui bride l'aile et on cherche à le rendre soumis en lui mouillant les plumes par des jets d'eau ou en le plongeant même dans un vase d'eau froide. On ne le déchaperonne pas un seul instant durant cette première partie de l'éducation et on ne lui présente pendant cette époque qui dure quatre à cinq jours, suivant le caractère plus ou moins fier de l'oiseau, ni des plumes ni des poils, parce qu'il ne saurait rejeter la pelote, ayant la tête couverte du chaperon. Aussitôt que l'oiseau s'est habitué à prendre avidemment le pât qu'on lui présente et à se tenir tranquillement sur le poing, on le place sur la perche et on échange le chaperon de rust contre le chaperon ordinaire que l'on a soin d'ôter chaque nuit, afin que l'oiseau puisse rejeter la pelote; car après cette époque on lui présente de temps en temps des pigeons ou d'autres animaux encore couverts de plumes ou de poil. On tâche ensuite de corriger son naturel farouche, en le portant sur le poing deux fois par jour, le matin et l'après midi, chaque fois plusieurs heures de suite, d'abord dans la chambre, puis à l'air et dans des lieux fréquentés; on lui ôte aussi de temps à autre le chaperon, lui donnant quelques beccades quand on le lui remet, et on l'accoutume peu-à-peu à prendre, la tête découverte, le pât ordinaire ou à dépecer les morceaux de viande qu'on lui présente. Pendant cet exercice on le frotte de temps à autre avec une aile de pigeon, car les oiseaux n'aiment pas qu'on les touche de la main. L'ayant ainsi traité pendant une huitaine de jours, on peut commencer les leçons préliminaires d'affaitage, sans que l'on cesse pour cela de porter journellement les faucons sur le

poing. Il est même essentiel, pour empêcher que les oiseaux ne reprennent leur caractère farouche et pour prévenir qu'ils ne deviennent trop gras, de les porter sur le poing deux fois par jour, pendant toute l'année; durant la saison de la chasse où les oiseaux sont portés journellement aux champs sur leur cage, cet exercice ne se répète que si, durant plusieurs jours de suite, on est empêché, soit par le mauvais temps, soit par d'autres circonstances, d'aller à la chasse 1).

On choisit l'heure de midi pour donner à l'oiseau les premières leçons d'affaitage qui consistent à lui apprendre à sauter de son plein gré sur le poing de son maître. On le place à cet effet sur le dossier d'une chaise, on entortille le bout de la longe autour du petit doigt de la main gauche couverte du gant, et on tient un morceau de viande dans la main droite; après avoir ôté à l'oiseau le chaperon que l'on retient par le petit doigt de la main droite, on rapproche les mains l'une de l'autre, on se place tout près de l'oiseau et on cherche à l'inviter à venir se placer sur le poing, en lui présentant le pât et en sifflant. L'oiseau s'étant posé sur le poing de celui qui l'instruit, on lui permet de prendre quelques beccades, on le replace ensuite sur la chaise et on le fait venir de nouveau sur le poing; cet exercice se répète de suite quatre ou cinq fois par jour, et on a soin de donner bonne gorge à l'oiseau à la fin de la leçon. Augmentant de jour en jour la distance, on finit par détacher la longe et par accoutumer le faucon entièrement libre à franchir toute la longueur de la chambre pour venir se placer sur le poing du fauconnier. Après avoir répété ces exercices pendant quinze jours ou trois semaines, on commence une nouvelle série de leçons, en faisant prendre au faucon dans la chambre un pigeon attaché à une filière. On tient, durant ces premières leçons, le faucon à la longe, mais par la suite on attache une créance à la longe, et on lui permet de poursuivre le pigeon dans toute l'étendue de la chambre, l'invitant à fondre sur le gibier par un cri uniformément répété 2). Comme il est nécessaire de laisser manger au faucon le pigeon, dès qu'il l'a pris, il s'ensuit que l'on ne peut exercer cette leçon qu'une seule fois par jour. Ce n'est que lorsqu'il paraît formé à cet exercice, ce qui arrive au bout de trois à quinze jours, que commencent les leçons en plein air. Le premier jour, on le porte l'avant midi à la campagne pour lui faire prendre un bain; de retour à la maison, on choisit l'heure de midi pour lui ôter le chaperon, le faire sauter sur le poing et lui donner bonne gorge, après quoi on le laisse tranquille jusqu'au lendemain. Porté de nouveau à l'air, on répète les leçons sur le pigeon, qu'on fait voler au bout d'une filière, d'abord de très près, ensuite de plus en plus loin, jusqu'à une distance, enfin, de vingt pas, et on finit même par augmenter cette distance en faisant courir à toutes jambes la personne qui tient la filière à laquelle le pigeon est attaché. Deux à trois semaines suffisent pour cet exercice, mais on ne donne au faucon, dans la deuxième moitié de cet espace de temps, qu'une leçon tous les deux jours, changeant en même temps son régime, de sorte qu'on lui distribue bonne gorge quand il a volé, et demi-gorge le jour suivant qui est employé à répéter les leçons qui ont pour but d'apprendre à l'oiseau à sauter sur le poing. Les faucons passagers étant ordinairement dressés pour le vol d'animaux de grande taille, il est essentiel de prendre au lieu d'un pigeon une poule attachée à une filière dont la longueur ne doit pas surpasser quinze à dix-huit pieds. Après quatre à quinze jours consacrés à cet exercice, on remplace la poule par un coq et on répète successivement cet exercice jusqu'à ce que le faucon y soit parfaitement assuré, c'est à dire, jusqu'à ce qu'il attaque le coq, sans se laisser déconcerter par les cris et les gestes de cet oiseau, ce qui n'a souvent lieu qu'au bout de deux, de quatre, quelquefois même de six semaines; il s'entend de soi-même que l'on repaît le faucon chaque fois qu'il a attaqué le coq, en lui présentant un pigeon vivant. On emploie ensuite quinze jours pour répéter toutes les leçons qu'on a successivement données au faucon, soit en plein air lorsqu'il fait beau temps, soit dans les cours des habitations ou même dans la chambre quand il fait beaucoup de vent ou de la pluie. Après cette époque, on répète encore pendant quinze jours les leçons de vol sur le pigeon, avec cette différence qu'on laisse le faucon entièrement libre, tandis que le pigeon reste attaché à la créance. Ces leçons terminées, il est nécessaire d'instruire en commun les deux faucons qui sont destinés à voler ensemble. On leur fait d'abord voler le pigeon attaché à la créance; ensuite on attache aux pieds du pigeon une ficelle longue d'environ vingt pieds, et qui l'empêche de prendre l'essor ou de voler avec trop de vitesse; à chaque leçon suivante, on enlève une partie de la ficelle, de sorte qu'à la fin elle n'a plus qu'environ cinq pieds de longueur. Dès que les faucons sont accoutumés à voler en compagnie et à se laisser reprendre quand on les leurre avec du vif, on peut regarder comme terminées les leçons que nous venons de décrire et dont l'exercice a occupé un espace de temps de quatre à cinq mois; alors on peut commencer les leçons de vol sur l'espèce de gibier pour laquelle les faucons sont destinés.

Nous nous proposons de traiter premièrement de l'affaitage des faucons pour le vol du héron. On n'emploie pour cette chasse que le faucon blanc, le faucon d'Islande, le gerfaut et le faucon passager, à l'exception de son tiercelet. Il faut d'abord tâcher de se procurer des hérons. On prend ordinairement ces oiseaux en appliquant sur leur nid, vers le soir, un nœud coulant; se cachant ensuite sous le vent, à une distance de vingt pas de l'arbre sur lequel le nid du héron est placé, et tenant de la main le bout libre de la ficelle qui fait partie du nœud coulant, on le reserre dès que le héron s'est perché sur son nid. Cet oiseau étant pris, on l'enferme dans un lieu obscur après lui avoir sillé les yeux; cette opération consiste à passer, au moyen d'une aiguille à coudre, un fil fin par la paupière inférieure de chaque œil et à tordre sur le sommet de la tête les deux fils, de manière que les paupières soient levées si haut qu'elles couvrent parfaitement

1) Il arrive quelquefois que les fauconniers, trop paresseux pour porter les faucons tous les jours, préfèrent les placer sur la cage suspendue au plafond d'une chambre, de sorte qu'en balançant cette cage, les oiseaux éprouvent un mouvement continuel; mais cette manière de traiter les oiseaux est désapprouvée par tous les bons fauconniers et ne s'exerce plus aujourd'hui. On lit même dans plusieurs ouvrages de fauconnerie que, pour apprivoiser le faucon, on avait autrefois l'habitude de le placer dans un grand cerceau de bois, suspendu quelque part, et que l'on ne cessait d'agiter pendant plusieurs jours et plusieurs nuits de suite, sans permettre à l'oiseau un instant de repos. Cependant tous nos fauconniers assurent que ces moyens violents, au lieu d'apprivoiser les oiseaux, contribueraient au contraire à les rendre plus farouches et qu'en privant l'oiseau de sommeil on affaiblirait en même temps ses forces physiques et on nuirait à sa santé; dire que l'on parvient, au moyen de ce traitement, à faire oublier à l'oiseau son origine et son ancienne indépendance, c'est faire un conte difficile à croire. — 2) Les fauconniers hollandais et anglais se servent de l'interjection «hallo, hallo», pour attirer le faucon.

le globe de l'œil. Les hérons refusant presque toujours de prendre de la nourriture lorsqu'ils sont en esclavage, il faut les y contraindre, en mettant tous les jours quelques morceaux de viande dans leur gosier et en y versant un verre d'eau; il est même nécessaire pour empêcher que le héron ne rende les aliments qu'on lui a fait prendre de cette manière, de lui serrer légèrement la partie supérieure du cou au moyen d'un gros fil. On choisit pour les premières leçons de vol sur le héron une prairie ou quelque autre plaine située dans le voisinage des habitations. Après y avoir porté les faucons et le héron, l'un des fauconniers place, en mettant le genou gauche en terre, le héron sur le sol; il le déssille, lui applique les étuis à la pointe du bec, lui couvre la tête d'un mouchoir et le retient ainsi, de telle sorte qu'il ne peut se remuer. L'autre fauconnier se tient debout derrière le premier, un peu du côté gauche, et derrière lui se place un troisième fauconnier portant, ainsi que le second, un faucon sur le poing, afin que les leçons puissent se succéder sans interruption. Le tout étant disposé comme nous venons de le décrire, le premier fauconnier lâche le héron qui se trouve attaché à une longue filière; le second fauconnier déchaperonne aussitôt le faucon que l'on tient également attaché à une filière et il le jette; celui-ci ne tarde pas à se précipiter sur le héron, et dès qu'il l'a lié, les fauconniers accourent le plus vite possible pour lui présenter un pigeon vivant qu'on lui fait dépecer sur le héron même. On observe pendant ces leçons, à l'égard de la distance à laquelle on fait voler le héron, les mêmes règles que dans les leçons de vol sur le pigeon. Au bout de quinze jours, on répète ce même exercice deux à trois fois sur un terrain découvert assez étendu, comme par exemple, une bruyère; on laisse alors le faucon voler librement et au lieu de tenir le héron à la filière, on lui attache simplement à l'un des pieds une ficelle longue d'environ vingt pieds, et destinée à empêcher le héron de monter trop haut dans les airs. Dans les deux ou trois leçons suivantes, on fait voler deux faucons de compagnie sur le héron qui est également tout à fait libre pendant cet exercice. Les jours suivants, on se rend l'après-midi dans une bruyère pour attendre les hérons qui, retournant de la pêche et s'étant gorgés de poissons, s'acheminent lentement et à des hauteurs peu considérables vers les bois qui leur servent de retraite; en jetant dans les premiers jours les faucons aux hérons dont le vol est peu élevé et successivement à ceux qui volent plus haut, on viendra bientôt à bout d'assurer les faucons pour ce vol. Cette série de leçons de vol sur le héron n'étant terminée qu'au bout de deux mois et étant précédée de quatre à cinq mois de leçons préparatoires, il s'ensuit qu'il faut à peu près un espace de six à sept mois pour affaiter complétement les faucons pour le vol du héron.

L'affaitage des faucons sur le milan se fait absolument de la même manière que l'affaitage du faucon sur le héron, avec cette différence cependant que l'on met à l'escap, durant la dernière série des leçons, un milan au lieu d'un héron. Les meilleurs oiseaux pour ce vol sont les faucons blanc et d'Islande, le gerfaut et le sacre; on y emploie aussi, mais avec moins de chances de succès, le sacret et le faucon de passage.

Lorsqu'on veut affaiter des faucons pour le vol du lièvre ou du lapin, il est nécessaire de les instruire d'abord à voler le pigeon, le poulet et le coq, absolument comme on fait avec les faucons destinés pour le vol du héron ou du milan. Cet affaitage préparatoire terminé, on prend une peau de lièvre remplie de foin que l'on fait traîner par la chambre au moyen d'une ficelle, tandis que l'on jette le faucon qui est attaché à la créance. Dès que l'oiseau a parfaitement compris ces leçons, on les répète à la campagne, faisant traîner la peau de lièvre d'abord doucement, puis rapidement par une personne qui court à toutes jambes, et à la fin, par un piqueur monté à cheval, qui emporte le lièvre en partant au grand galop; il est inutile de dire qu'on laisse voler librement le faucon pendant ces dernières leçons. On recommence ensuite toute cette série de leçons, en remplaçant la peau de lièvre par un lièvre privé et élevé en domesticité, et en finissant par laisser courir le lièvre librement. Le faucon commun, le sacre et le tiercelet de gerfaut étant trop faibles pour le vol du lièvre, on n'y emploie que les faucons blanc et d'Islande, ainsi que le gerfaut. Ces grandes espèces cependant sont, à cause de leur force, capables plus que toutes les autres d'emporter le gibier qu'elles ont pris; pour prévenir cet inconvénient, il est nécessaire de leur apprendre à venir, en les attirant avec le leurre, sur une planche placée sur le sol et sur laquelle est attaché un morceau de viande, et de répéter cet exercice à la campagne toutes les fois que ces oiseaux retombent dans le défaut dont nous venons de parler. Il faut par cette même raison, en leur donnant des leçons de vol sur le pigeon, attacher toujours une ficelle aux pieds de ce dernier.

Quant aux faucons niais, il s'en faut de beaucoup que leur affaitage soit aussi long, aussi pénible que celui des faucons passagers, non pas seulement par la raison que, élevés en captivité, et moins farouches que les faucons pris à l'état sauvage, ils sont plus facilement apprivoisés, mais aussi parce qu'on ne peut les employer, du moins dans la première année, à la haute volerie. La principale différence entre l'affaitage des faucons de passage et celui des faucons niais, consiste en ce qu'on ne leurre jamais ces derniers avec du vif, mais toujours avec le leurre même; que l'on n'emploie pour les instruire que des pigeons et jamais le poulet ou le coq; enfin, qu'on leur apprend à voler d'amont, c'est à dire, au-dessus des fauconniers et des chiens, même avant que le gibier se soit levé. Pour affaiter complétement les faucons niais, on s'y prend de la manière suivante. Après s'en être emparé au moyen du filet au moment qu'ils ont acquis leur développement complet, on leur met le chaperon, des entraves et un ou deux petits grelots; on les porte dans le perchoir où on les attache sur le bloc; puis on se retire. Au bout de quelques heures, on rentre dans le perchoir, on prend le faucon sur le poing pour l'accoutumer à s'y tenir tranquille, et on le porte par la suite, deux fois par jour, chaque fois plusieurs heures de suite sur le poing, le traitant absolument comme les faucons de passage. Dès que le faucon est apprivoisé, on lui apprend d'abord à sauter du bloc sur le poing; puis on jette un morceau de viande à terre et lorsqu'il l'a dévoré, on le rappelle sur le poing, en lui présentant le pât. Ces leçons terminées, on commence à lui faire connaître le leurre; à cet effet on le lui présente convenablement acharné, en se pla-

çant d'abord à une petite distance et s'éloignant successivement de plus en plus du faucon qui ne manquera pas de sauter ou de fondre sur le leurre pour en enlever le pât. Dans les leçons suivantes, on jette le leurre par terre, d'abord très près du faucon, ensuite, de jour en jour, à des distances plus considérables, et à la fin, aussi loin que possible; ayant soin de s'approcher doucement du faucon quand il est occupé à dépecer le pât qui est attaché sur le leurre, et de se promener lentement autour du faucon en sifflant. Quant le faucon a compris ces leçons dont les dernières se donnent dans la campagne, on se rend, le faucon sur le poing, dans un lieu découvert, et faisant agiter le leurre par une personne placée à une certaine distance, on jette le faucon qui dès lors n'est plus attaché à la créance; le faucon s'étant approché du leurre, on jette celui-ci en l'air, mais de telle sorte que l'oiseau ne puisse se heurter contre le leurre ni l'atteindre avant qu'il soit tombé à terre. Après avoir plusieurs fois répété cet exercice, on prend, au lieu de le jeter en l'air, le leurre dans la main, au moment que le faucon veut fondre dessus, et le laissant passer, on agite de nouveau le leurre, appelant le faucon du geste et de la voix; mais dès que l'on s'aperçoit que le faucon se décourage, on jette le leurre en l'air et on permet au faucon de manger le pât qui y est attaché. On a aussi soin, par la suite, de changer continuellement de place en agitant le leurre, afin d'accoutumer le faucon à suivre partout le fauconnier en volant au-dessus de lui; mais dès que le faucon a compris cette leçon, il faut cesser de l'exercer, car sans cela le faucon prendrait l'habitude de voler bas; ce qui serait un grand inconvénient dans un oiseau destiné à la chasse de la perdrix. Lorsque le faucon est assuré à cet exercice, on lui apprend à connaître l'espèce de gibier pour la chasse duquel on veut l'employer. On se promène à cet effet dans les champs, on met le faucon en amont et on fait lâcher par un aide-fauconnier placé à une certaine distance, un oiseau de l'espèce que le faucon est destiné à voler. Si on a soin, durant les premières leçons, de tenir le gibier attaché à une ficelle, et de repaître le faucon toutes les fois qu'il a pris le gibier, le faucon sera en peu de temps suffisamment instruit pour le vol auquel on le destine. On se sert de préférence des faucons niais pour voler la perdrix, la corneille, la pie, le canard et d'autres oiseaux; cependant, si à defaut de mieux, on veut employer les faucons niais pour la haute volerie, on doit alors choisir des individus d'une ou de plusieurs mues et les affaiter absolument de la même manière que les faucons de passage.

L'émérillon étant doué d'un caractère familier, trois à quatre semaines suffisent ordinairement pour l'affaiter complétement; aussi ne lui met-on le chaperon que lorsque du lieu où on l'a pris, on le transporte à la maison. Après l'avoir apprivoisé en le portant comme d'habitude tous les jours, et lui avoir appris à sauter sur le poing, on répète cet exercice en plein air, plaçant l'oiseau sur une branche d'arbre, d'abord attaché à une ficelle, puis en liberté. Au bout de quinze jours, on lui fait connaître le gibier auquel on le destine, procédant absolument de la même manière comme nous venons de le décrire pour les faucons niais. On peut se servir de l'émérillon pour le vol de toutes sortes de petits oiseaux, particulièrement pour celui de l'alouette, comme aussi pour celui de la bécassine, du pluvier ou d'autres espèces semblables. On l'affaite souvent de voler en compagnie, jetant à la fois deux oiseaux sur le gibier. Il paraît que l'on se servait autrefois d'un émérillon lors du vol du héron, afin de faire mieux monter les faucons destinés à ce vol 1).

L'affaitage de l'autour exige beaucoup moins de connaissances que celui des faucons. On préfère ordinairement les branchiers aux autours niais ou de passage. On observe à l'égard de l'éducation des autours niais les mêmes règles que pour les faucons niais, et on ne met le chaperon aux autours branchiers ou de passage que durant les deux premiers jours de leur captivité; car l'autour, comme les autres oiseaux de bas vol, volant moins vîte que les faucons, il est essentiel qu'il aperçoive le gibier et qu'il fonde dessus au moment même que celui-ci se lève. Comme il est nécessaire que l'autour s'accoutume de bonne heure au bruit et comme on ne tient ordinairement qu'un ou deux de ces oiseaux à la fois, on a soin de les garder dans l'endroit des habitations le plus fréquenté des hommes et des chiens, et on établit en outre, pour les y mettre quand il fait beau temps, une perche entre deux arbres d'un jardin ou de quelque autre lieu où il y a un fréquent passage de monde. Les entraves pour l'autour sont pourvues, ainsi que nous l'avons dit précédemment, d'une pièce de plus que celles destinées pour les autres oiseaux de chasse; cette pièce appelée le courtrier étant en quelque sorte une prolongation des jets, elle contribue par cette raison à ce que l'autour, qui a l'habitude de se débattre souvent sur la perche, puisse aisément la regagner; aussi s'en sert-on parce qu'elle se détache plus facilement que les vervelles et que l'on peut par conséquent lâcher l'oiseau plus vîte qu'en faisant usage des entraves ordinaires; par la raison inverse, on n'emploie jamais le courtrier pour les faucons; car, ces oiseaux étant rapprochés les uns des autres sur la perche ou sur la cage, il serait dangereux de leur laisser trop de latitude pour se remuer, paree qu'ils pourraient se blesser mutuellement ou se gâter le pennage. En commençant à affaiter l'autour, il importe avant tout de l'apprivoiser à force de le porter sur le poing; pendant cet exercice, on lui permet de prendre de temps en temps quelques beccades du tiroir ou d'un morceau de viande qu'on lui présente. On lui apprend ensuite à sauter sur le poing, le plaçant tantôt sur le sol, tantôt sur la perche ou sur une branche d'arbre, de jour en jour à une distance plus considérable; pour l'attirer, on lui présente en sifflant un morceau de viande ou le tiroir. Ces leçons terminées, on l'affaite pour le gibier qu'il est destiné à voler. Comme on n'emploie guère l'autour que pour le vol de la perdrix, il suffit pour l'y instruire, de lui faire prendre plusieurs fois des perdrix privées qu'on lâche dans les champs, d'abord attachées à une ficelle, puis volant librement. Lorsqu'on veut employer l'autour pour le vol du lapin, on n'a pour l'assurer complétement à cette chasse qu'à lui faire prendre deux à trois fois un lapin privé et ensuite un lapin sauvage.

Quant à l'épervier, on l'affaite absolument de la même manière que l'autour; mais on ne se sert pour cet oiseau-là que

1) De Thou, Hieracosophion, p. 24.

des entraves ordinaires, et on n'emploie presque jamais le mouchet pour le vol. On parvient quelquefois en moins de quinze jours à assurer l'épervier pour cet exercice. On s'en sert ordinairement pour le vol du perdreau, de la caille, du râle de genêt et de toutes sortes de petits oiseaux.

Il n'y a que peu d'exemples que l'on ait affaité chez nous des aigles 1), soit parce qu'on ne peut se procurer que difficilement ces oiseaux, soit parce que nos contrées ne produisent pas de grands mammifères vivant dans les pleines et pour la chasse desquels on emploie ordinairement les aigles, soit enfin parce qu'ils sont trop pesants pour être portés sur le poing. On ne peut se servir pour la chasse que des aigles proprement dits ou de terre, c'est à dire, de ceux dont les pieds sont emplumés jusqu'aux doigts. On préfère les aigles niais que l'on affaite à voler au-dessus des chiens 2), quand ceux-ci parcourent les plaines à la recherche du gibier, absolument comme on le fait en employant les faucons niais pour le vol de la perdrix.

Notre description de l'affaitage des divers oiseaux de proie étant terminée, nous n'avons qu'à faire observer que l'on retient, lors de la chasse, tous les oiseaux par les jets qui restent attachés à leurs pieds, ainsi que les sonnettes, même quand ils volent; par conséquent en se servant des entraves ordinaires, il faut, avant de jeter les oiseaux sur le gibier, détacher les vervelles et la longe, tandis qu'il suffit, en chassant avec l'autour, de détacher le courtrier des jets, et de laisser réuni ce premier à la longe que l'on attache à la fauconnière pendant que l'oiseau vole.

DE LA MANIÈRE DE CHASSER A L'OISEAU ET DES DIFFÉRENTS VOLS EN USAGE EN EUROPE.

De toutes les chasses à l'oiseau, c'est la haute volerie du héron et du milan qui présente le spectacle le plus imposant et qui par cette raison a été regardée, de tout temps, comme infiniment plus noble que les autres vols, et seule digne de porter le nom de vol royal 3). Le milan étant toutefois un oiseau beaucoup plus rare que le héron et se trouvant, même dans les lieux qu'il a l'habitude de fréquenter, en nombre comparativement peu considérable, il est rare que l'on puisse se livrer exclusivement à la chasse de cet oiseau. Il en est de même du vol du héron dans des contrées que ces oiseaux n'habitent qu'en petit nombre, où ils ne nichent pas en société et où l'on est par conséquent obligé d'aller à la recherche des individus isolés. Dans les contrées, au contraire, où il existe de grandes héronnières situées au milieu de plaines découvertes, incultes et susceptibles d'être parcourues dans toutes les directions à cheval et à pied, on peut exercer le vol du héron en grand et pendant plusieurs mois de suite; cette chasse offre alors sans contredit un divertissement à la fois noble et magnifique, auquel ne peut être comparé nul autre exercice de ce genre 4). Cependant, ces grandes héronnières existent en très petit nombre; elles sont souvent entourées, soit de marais impraticables, soit de terres défrichées, et il se trouve actuellement peu d'endroits qui réunissent les conditions nécessaires pour l'exercice de ce vol; aussi n'y a-t-il peut être aucune contrée de l'Europe qui offre sous ce rapport autant d'avantages que la Hollande. On ne doit donc pas s'étonner que durant la saison de la chasse ce pays soit le rendez-vous d'un grand nombre d'amateurs anglais, français, allemands ou d'autres étrangers qui viennent y jouir d'un spectacle qu'ils chercheraient en vain à se procurer dans leur propre pays. La grande héronnière qui existe en Hollande, se trouve au milieu des vastes bruyères qui environnent le château royal du Loo, situé dans la province de Gueldre. Elle sert de retraite, en été, à une multitude de hérons dont le nombre s'élève probablement à plus de mille paires. Se rendant tous les jours, pour aller à la pêche du poisson, sur les bords du Zuiderzée, de l'Yssel et de ses affluents, du Rhin, les hérons retournent l'après-midi, de leurs courses dont la distance s'élève souvent jusqu'à quatre ou cinq lieues, vers le lieu de leur retraite; c'est alors que l'on peut, en se plaçant avec les faucons de la sorte que l'on intercepte pour ainsi dire leur passage, prendre tous les jours, pendant la saison de la chasse, six à huit hérons et davantage, selon les circonstances et le nombre de faucons dont on peut disposer. Cette saison de la chasse commence ordinairement au mois de Juin, quand les jeunes hérons sont parvenus au terme de leur croissance, et elle dure jusque vers la fin du mois de Juillet, comme étant l'époque à laquelle les faucons entrent en mue. Le lieu que l'on choisit pour attendre les hérons, varie suivant la direction du vent; car il est essentiel, par des raisons que nous développerons plus tard, de se placer toujours sous le vent, ou, en d'autres termes, sur un point exposé au vent qui souffle du côté de la héronnière. Quant à la distance de la héronnière sur laquelle on se place, elle peut varier, suivant la nature du terrain, d'une demi-lieue à deux lieues et même davantage; et comme on choisit, par cette raison, certains lieux fixes pour exercer le vol, on y fait construire des cabanes destinées à recevoir, lorsqu'il tombe de la pluie, la société des chasseurs, les faucons et même les chevaux. Le temps convenable à l'exercice de cette chasse est l'après-midi, depuis quatre heures jusqu'au coucher du soleil. Les fauconniers et leurs aides montés à cheval et accompagnés des porte-cages se rendent d'avance sur les lieux pour attacher les faucons par le moyen de la longe à des fourchettes de bois fichées dans le sol et

1) Il résulte d'un passage de l'ouvrage de l'empereur Frédéric, livre II, chap. 2, p. 74, qu'il n'a jamais employé l'aigle pour la chasse. Guillaume Tardif, première partie, chap. 2, p. 55, ne paraît faire mention de la chasse à l'aigle que d'après les indications des fauconniers arabes. On lit relativement à l'aigle, dans le Recueil des oiseaux de proie, p. 104 et 105: «Et si ce n'estoit qu'elle est si lourde à porter sur le poing (et de vray elle est mout grande) et aussi qu'elle est difficile à appriuoiser du sauuage, l'on en verrait nourrir aux Fauconniers des Princes plus qu'on ne fait». De Thou, Hieracosophion, liber I, p. 12, constate qu'en France on ne fait jamais usage de l'aigle pour la chasse. Nos fauconniers n'affaitent jamais des aigles, mais il paraît que l'on a fait récemment des essais avec l'aigle royal en Angleterre. On trouve à ce sujet dans un écrit périodique anglais, la notice suivante: «Le capitaine Green, de Buckden, dans le comté de Huntingdon, possède actuellement un bel individu de l'aigle royal, qu'il a affaité lui-même pour le vol du lièvre et du lapin.» Voir le «Naturalist du mois de Mai, année 1837. — 2) Crescentius, lib. X, cap. 15, p. 343, et Recueil des oiseaux de proie, p. 105. — 3) «La haute volerie du héron et du milan doit tenir le premier rang; aussi est-ce le vol royal.» D'Arcussia, livre 4me, chap. 26me, p. 279. — 4) Il paraît que les anciens fauconniers étaient du même avis. De Franchières, livre I, chap. IX, p. 5, dit à cet égard: «Quant à la volerie du Héron, maistre Michelin dit que c'est la plus noble de toutes.»

pour faire en général tous les préparatifs nécessaires à la chasse. Dès que la société des chasseurs est arrivée, un aide-fauconnier ou piqueur s'avance et se place en vedette, sous le vent, à la distance d'un bon quart de lieue, sur un point élevé où il est en vue et d'où il peut découvrir de loin tous les hérons qui arrivent dans cette direction. Deux fauconniers à cheval, l'oiseau sur le poing, se postent en même temps, le plus souvent dans la direction de la héronnière, à quelques centaines de pas de la société des chasseurs. Aussitôt que le piqueur sous le vent aperçoit un héron qu'il juge susceptible d'être volé, il en avertit la société en descendant de son cheval, dont il tourne la tête du côté que le héron arrive. A ce signal, le cri général de «à la vol 1)» se fait entendre; tous les yeux se dirigent vers la région du ciel que doit franchir le héron pour s'approcher; on accourt de tous côtés; on monte à cheval et l'on tâche de gagner le lieu le plus favorable pour jouir du spectacle de la chasse, évitant toutefois d'effaroucher le héron par un trop grand bruit. Les fauconniers, observant le moment propice, cherchent à s'approcher du héron sans le détourner de la direction qu'il suit; après y avoir réussi, ils laissent passer le héron, et lorsqu'il s'est éloigné de quelques centaines de pas, ils déchaperonnent et jetent les faucons. Nonobstant que les faucons volent au commencement en rasant la terre et que, se dirigeant vers les deux côtés, ils s'éloignent l'un de l'autre et ne semblent guère s'approcher du héron, celui-ci cependant s'aperçoit de suite que c'est à lui qu'on en veut, et dès ce moment il allonge le cou, il dégorge les poissons dont il s'est repu afin de se rendre plus léger, et il s'efforce de se sauver en cherchant à gagner la héronnière ou quelque autre bois voisin. De leur côté, les faucons ne tardent pas à monter à l'essor en tournoyant, afin de s'approcher du héron qui, dans l'impossibilité de gagner les devants, et sachant que les faucons ne peuvent fondre sur lui que du haut en bas, n'a d'autres moyens d'échapper aux poursuites de ses ennemis que de s'élever dans les airs. Ne pouvant cependant exécuter en même temps ce mouvement et voler contre le vent, le héron se voit dès lors obligé de rebrousser chemin et de voler à la rencontre des faucons, de sorte que l'avance qu'on lui avait laissé prendre en ne jetant les oiseaux de chasse que lorsqu'il s'était déjà éloigné à une certaine distance, tourne maintenant à l'avantage des faucons; aussi voit-on dès ce moment les trois oiseaux qui volaient d'abord dans différentes directions, se rapprocher avec une vitesse presque incroyable. C'est alors que l'attention des spectateurs est portée au plus haut degré et que chacun s'empresse, les yeux dirigés vers les oiseaux, de suivre la chasse d'aussi près que possible. Le héron, cependant, poussant souvent des cris plaintifs, ne cesse de faire tous ses efforts pour s'élever aussi haut que possible et pour s'éloigner à la faveur du vent, afin d'échapper aux faucons qui le poursuivent avec activité. Dès qu'un des faucons a atteint le héron, il fait aussitôt une première attaque, à laquelle le héron cherche à se soustraire par un mouvement latéral très prompt. Si le héron réussit à éviter les serres du faucon, celui-ci est souvent entraîné par la violence du coup, au point de descendre jusqu'à vingt pas et même davantage au-dessous du faucon; mais en même temps l'autre faucon dont le vol n'a pas éprouvé de retard par cette attaque, est ordinairement parvenu à hauteur égale avec le héron, sur lequel il ne tarde pas à se précipiter également. S'il manque sa victime, c'est alors au premier faucon de revenir à la charge, et ces attaques alternatives plus ou moins régulières se répètent jusqu'à ce que l'un des faucons parvienne à lier le héron, en le saisissant ordinairement au cou ou quelquefois aussi à l'une des ailes. A ce moment l'autre faucon joint son camarade, et l'on voit descendre plus ou moins lentement les trois oiseaux qui ne paraissent plus former qu'un seul corps. Cependant, avant de toucher à terre, l'un des faucons lâche ordinairement sa proie, et l'autre faucon imite son exemple s'il court danger de se heurter contre le sol, en se jetant toutefois de rechef sur le héron au moment où celui-ci est tombé à terre, ou dans le cas qu'il chercherait à s'échapper. Les fauconniers ayant tâché, en courant à bride abattue, de suivre le vol de très-près et d'arriver à l'instant même que les oiseaux ont jeté à terre leur victime, sautent plutôt de cheval qu'ils n'en descendent, et tandis que l'un d'eux leurre avec un pigeon le faucon qui a lâché sa proie, l'autre s'approche avec précaution du héron, le saisit par le cou et présente un pigeon à l'autre faucon que celui-ci dépèce sur le héron même. Les faucons s'étant repus, on les porte au lieu du rendez-vous des chasseurs, après leur avoir remis le chaperon. Quant au héron, s'il n'a pas été tué par les faucons ou n'a pas reçu de blessures mortelles, on lui rend ordinairement la liberté, après lui avoir attaché aux pieds la plaque dont nous avons donné plus haut la description; si, au contraire, on veut le garder pour l'affaitage des faucons, on l'attache à terre après avoir eu soin de le siller ou de lui mettre un chaperon et de munir son bec d'étuis; car c'est alors seulement que le héron se défend en distribuant des coups de bec et non pas lors du vol, comme on le croit généralement. Deux autres fauconniers, pendant cet intervalle, s'étant rendus avec des faucons frais à leur poste, on peut voler successivement tous les hérons qui passent près des lieux où l'on s'est établi. Quoique exercés d'une manière assez uniforme, les différents vols ne laissent pas d'être variés à l'infini suivant les circonstances. Si le héron est vide, c'est à dire, s'il n'a pas mangé, il s'élève souvent, et avec lui les faucons, jusqu'à disparaître dans les nues, et dans ce cas il parvient ordinairement à s'échapper; s'il est au contraire plein, c'est à dire, s'il s'est gorgé de poissons, et si son vol est peu élevé, il arrive quelquefois qu'un seul faucon suffit pour le prendre dès la première attaque. Si le vent souffle avec force, ce n'est souvent qu'en faisant des efforts extraordinaires que l'on parvient à suivre le vol; on ne jouit dans ce cas du spectacle qu'il présente qu'à une distance plus ou moins grande, et de plus on risque de perdre les faucons, particulièrement si le vol a lieu vers le coucher du soleil; cette perte est alors d'autant plus sensible que ce sont ordinairement les meilleurs faucons qui s'égarent, car les bons faucons ne se lassent pas de poursuivre le gibier tant que celui-ci ne s'est pas sauvé dans quelque retraite; les hérons particulièrement tâchent toujours de gagner, soit le bois le plus voisin, soit les eaux, dans lesquelles ils se laissent tomber à plomb. Pour voir de très beaux vols et pour pouvoir les admirer à son aise, il faut que le ciel soit serein, qu'il fasse peu

1) A proprement dire «à la volte». Consultez le Complément du Dictionnaire de l'Académie, Paris, 1843, p. 1069; c'est un terme de manège plutôt que de fauconnerie.

de vent, que le héron soit vieux et plein de force, qu'il ne vole pas très bas pour pouvoir à temps se rendre plus léger en dégorgeant les aliments dont il s'est repu, et qu'il monte droit dans les airs. D'ailleurs, le divertissement qu'offre le vol du héron est rehaussé par un grand nombre de jouissances. Le tableau de cette immense plaine couverte de bruyères et différemment éclairée par le soleil, tantôt se cachant en partie derrière les nuages, tantôt faisant luir ses rayons avec une clarté éblouissante, et produisant des effets pittoresques et magiques de lumière et d'ombre; ces illusions d'optique aussi variées que belles, la multiplicité des aspects, les riants lointains que présentent les bois, les vallées fertiles traversées par des rivières et couvertes de hameaux, de villages ou de villes, la multitude des spectateurs qui, formant les groupes les plus divers, n'occupent cependant qu'un espace assez circonscrit au milieu de la plaine étendue; tout contribue à rendre ce divertissement plus attrayant, plus piquant que d'autres exercices de ce genre. Ajoutez à cela que l'on peut jouir lors de cette chasse, des plaisirs de la conversation, varier les moments d'attente, en se livrant à des amusements de toute espèce, et que les dames peuvent prendre part à ce divertissement, soit qu'elles montent elles-mêmes à cheval pour suivre la chasse, soit qu'elles se contentent de regarder le vol du haut d'une colline. L'exercice du vol du héron, quoiqu'il soit souvent une bien rude besogne, n'est guère accompagné de dangers, même pour les dames qui y prennent part, pour peu toutefois que les chevaux que l'on monte soient un peu habitués au terrain, que l'on use de circonspection en suivant le vol, et qu'on ne se laisse pas entraîner par l'ambition de gagner toujours le devant; car il est d'usage que celui des chasseurs qui se trouve le premier près du héron qu'on a pris, a le droit d'arracher les belles plumes noires qui lui pendent de la nuque et qui, arrangées en bouquet et attachées au chapeau, forment la marque distinctive des chasseurs et des fauconniers. L'équipage nécessaire pour voler le héron tous les jours, pendant l'espace de deux mois, doit au moins être composé de deux compagnies de fauconniers. Chacune de ces compagnies est formée de quatre hommes, savoir, un maître-fauconnier et trois aide-fauconniers dont l'un remplit les fonctions de fauconnier, tandis que les deux autres se partagent alternativement entre les fonctions de piqueur et celles de porte-cage. Il faut que tous, à l'exception du porte-cage, soient bien montés, ce qui porte à six le nombre des chevaux pour les fauconniers. Le nombre des faucons de chaque compagnie doit, pour voler convenablement tous les jours, être au moins de vingt et tout au plus de vingt-cinq, attendu qu'un homme ne peut guère soigner plus de quatre faucons 1). Admettant pour terme moyen qu'il faille annuellement, pour nourrir quarante-cinq faucons, sept à huit mille livres de viande de bœuf de la meilleure qualité et douze à quinze cents pigeons, on peut aisément calculer les frais qu'exige l'entretien de l'équipage nécessaire pour le vol du héron tel que nous venons de le décrire, et on ne sera pas étonné de trouver qu'ils montent au moins à la somme de onze à douze mille francs, pourvu que l'on n'emploie que des faucons ordinaires, car il s'entend de soi-même que cette somme sera considérablement augmentée si l'on fait chercher des gerfauts ou d'autres espèces qu'on ne peut pas se procurer dans son propre pays. Nous avons déjà constaté plus haut que l'on ne peut employer pour le vol du héron que les faucons de grande taille; le tiercelet du faucon, ainsi que les faucons niais, étant trop faibles pour ce vol 2). Le nombre de faucons qui s'égarent successivement lors du vol du héron est assez considérable et monte dans chaque saison de la chasse de dix jusqu'à quinze.

Le vol du milan ne le cède guère à celui du héron par la beauté du spectacle qu'il présente. Pour l'exercer avec succès, il ne faut se servir que des faucons de grande taille, savoir, les faucons blanc et d'Islande, le gerfaut et le sacre, à l'exception du sacret. Comme les milans ne se trouvent nulle part en grand nombre, il suffit d'avoir six ou huit faucons affaîtés pour le vol de cet oiseau, que l'on exerce de la manière suivante. Après s'être rendu à cheval dans des lieux fréquentés par des milans, on parcourt les champs pour découvrir un de ces oiseaux. Dès qu'on l'aperçoit, on lâche un duc privé, aux pieds duquel on a attaché une queue de renard, tant pour empêcher cet oiseau de monter à l'essor et de s'envoler que pour rendre son apparence plus grotesque. Le milan, attiré par l'apparition soudaine d'un oiseau qu'il haît naturellement, descend aussitôt s'il plane dans les airs; il vole à la rencontre du duc, et tandis qu'il est occupé à le poursuivre, les fauconniers épient le moment propice pour jeter les deux faucons. Dépourvu de moyens suffisants pour repousser les attaques de ses agresseurs, le milan emploie, pour échapper à leur poursuite, les moyens de vol dont la nature l'a doué à un degré si éminent, et il s'élève dans les airs en parcourant une ligne spirale très vaste. Comme les faucons sont ordinairement obligés de le suivre à une grande hauteur avant de pouvoir parvenir à l'approcher, et de répéter souvent leurs attaques que le milan sait éviter avec beaucoup de dextérité, on peut à loisir contempler un spectacle digne au plus haut degré d'exciter la curiosité. Les vols des buses et des busards se font à-peu-près de la même manière que celui du milan, mais ces vols n'ont été exercés que rarement et ne le sont plus du tout aujourd'hui.

Le vol de la pie, quoique d'un spectacle moins imposant que ceux du héron et du milan, ne laisse pas d'être un des plus agréables et offre, par les ruses qu'emploie la pie pour échapper aux faucons, ainsi que par sa durée, des scènes aussi variées qu'amusantes. On se sert ordinairement pour cette chasse de faucons communs niais dressés de manière à voler d'amont, mais on y emploie aussi des faucons de passage. On choisit de préférence, pour exercer ce vol, un terrain plat semé ça et là de buissons, de haies ou d'arbrisseaux isolés. Il faut avoir pour cette chasse deux à trois faucons, deux fauconniers montés de préférence à cheval, et quatre à cinq aides ou garçons. Après s'être autant que possible rapproché de l'endroit

1) D'Arcussia, 3me partie, ép. 43., p. 197, réduit à deux le nombre des faucons dont un homme puisse se charger convenablement. Quelque outré que cela paraisse, il n'en est pas moins sûr que l'on peut former de meilleurs faucons si l'on n'en a que deux à soigner, que lorsqu'on est obligé de s'occuper à la fois de quatre ou cinq. — 2) D'Arcussia, Conférence des fauconniers, 14me journée, page 54, rapporte que plusieurs gentilshommes de son temps exerçaient le vol du héron avec l'autour et qu'ils s'y prenaient de la manière suivante. Après avoir affaité l'autour pour ce vol, «on peut luy montrer vn Heron »de iuste guerre, en pays choisi, & qu'il soit du commencement des jeunes s'il est possible, & l'approcher »à couuert par derriere quelque haye ou buisson le plus près que vous pourrez, comme si vous aviez dessein »de lui tirer une harquebusade. Et vous trouuant proche du Heron d'enuiron cinq ou quarante toises, il »faut hausser tout bellemet le poin, pour faire que l'Autour l'aueuë à terre; & l'ayant veu, s'il veut »partir, laschez hardiment, car il ne manquera de l'empieter auant que le Heron se soit mis en aile.» Il suffit de lire cette description pour concevoir pourquoi ce genre de vol n'a pas trouvé d'imitateurs.

où l'on aperçoit une pie, on jette un faucon, à la vue duquel la pie se sauve en toute hâte dans les broussailles. Dès que les fauconniers accompagnés de leurs aides sont accourus, ces derniers se mettent aussitôt à chasser la pie de son refuge, et au moment qu'elle le quitte, on jette le deuxième faucon afin de seconder son camarade dans la poursuite de la pie. Cet oiseau, en exécutant à l'aide de sa queue des mouvements brusques et fréquents, sait cependant éviter adroitement les coups des faucons, et parvient le plus souvent à atteindre d'autres buissons voisins ou une haie, ou si cela ne lui réussit pas, il cherche alors à se soustraire à ses ennemis, en se cachant quelque autre part, soit dans des trous, soit dans des ornières, sous des chariots ou même entre les pieds des chevaux. Chassé de nouveau de ce refuge au moyen de bâtons ou de coups de fouet, il finit à la longue, harassé de fatigue, par devenir la proie des faucons. S'il parvient, au contraire, à gagner un grand bois ou des arbres élevés qu'il préfère à tout autre asile, toutes les peines pour l'en faire sortir seraient inutiles. S'il s'est réfugié dans une haie, il arrive souvent qu'on ne réussit à l'en chasser qu'en faisant aller de chaque côté de la haie un homme à cheval suivi des aides à pied, tant cet oiseau est adroit à se dérober à la vue, en se cachant dans les endroits les plus touffus de la haie et à fuir en arrière en rasant la terre, quand les fauconniers ont passé près de lui.

Quant au vol des diverses espèces de corneilles, on y emploie également des faucons niais, ou le tiercelet du faucon de passage, ou les faucons de passage mêmes. Ce vol offre souvent un passe-temps agréable, soit lorsqu'on est en route pour aller à la chasse, soit pendant la chasse même, à défaut d'autre gibier. On choisit de préférence une contrée découverte pour voler la corneille. Sitôt qu'on a rencontré un de ces oiseaux, on cherche à s'en approcher sans l'effaroucher, ne jetant les faucons que lorsqu'il s'envole, pourvu que la distance ne soit pas au-delà de quelques centaines de pas. La corneille, dans l'impossibilité de se cacher quelque part, cherche son salut dans la fuite, soit en montant, soit en se dirigeant vers quelque lieu qui puisse lui servir de refuge; mais poursuivie et sans cesse attaquée par les faucons, elle épuise ses forces et finit par succomber sous les efforts de ses ennemis. Si elle parvient, au contraire, à gagner des broussailles, un arbrisseau ou un petit bois, on est obligé de lui faire déserter sa retraite en poussant des cris et en employant les mêmes moyens que nous avons indiqués en parlant du vol de la pie.

Pour exercer le vol de la perdrix, on emploie, soit les faucons niais, soit l'autour ou l'épervier; les véritables amateurs ne se serviront que de faucons; ceux qui ne chassent que dans le but de se procurer une grande quantité de gibier, choisiront l'autour et l'épervier. En employant des faucons, il faut se rendre dans les champs, monté à cheval et accompagné d'une ou de deux personnes pour diriger le chien d'arrêt 1). Le chien ayant arrêté la perdrix, on jette un faucon qui, s'il est bien affaîté, doit monter à une certaine hauteur, mais ne pas s'éloigner au-delà de cent cinquante à deux cents pas; car dans ce cas, on est obligé de l'attirer en l'appelant de la voix ou en agitant le leurre, expédient dont il faut se servir avec beaucoup de discrétion pour éviter que le faucon ne prenne l'habitude de voler trop bas. Après avoir fait partir le gibier, le faucon fond aussitôt dessus, tandis que les perdrix, reconnaissant tout de suite leur ennemi mortel, prennent leur volée du côté des bruyères touffues, d'un jeune taillis ou d'un autre lieu de refuge quelconque, pourvu qu'il soit assez voisin pour qu'elles puissent l'atteindre avant que le faucon revienne à la charge. Les perdrix s'étant remises, le faucon remonte pour soutenir le chien que l'on dirige de manière à ce qu'il fasse partir de nouveau le gibier. Dès que le faucon a pris une perdrix et qu'il s'est posé à terre, on s'approche de lui avec précaution, afin de prévenir qu'il n'emporte sa proie; on le prend sur le poing et on lui remet le chaperon, après lui avoir fait prendre quelques beccades d'un pigeon récemment tué. On sait qu'il arrive fréquemment, surtout dans la dernière moitié de la saison de la chasse, que les perdrix ne tiennent pas devant le chien. Si cela a lieu, on va à la quête de ce gibier en parcourant à cheval la campagne, portant sur le poing le faucon déchaperonné, que l'on jette à l'instant même que les perdrix partent. On peut aussi, dans les lieux où l'on juge qu'il y a des perdrix, jeter amont le faucon d'avance, tandis que les chasseurs, rangés en ligne à une distance de cinquante à soixante pas les uns des autres avec le fauconnier au centre pour gouverner l'oiseau, courent à toute bride à travers la campagne. De quelque manière qu'on exerce cette chasse, un seul faucon suffit pour prendre en un jour quatre à cinq perdrix, vu qu'on ne lui donne que quelques beccades chaque fois qu'il a volé; il convient cependant de lui donner bonne gorge au moment même qu'il a pris la dernière perdrix. En employant l'autour pour ce vol, on s'y prend de la manière suivante. Suivant de très-près le chien d'arrêt, on lâche l'autour au moment même qu'on a fait lever les perdrix. N'ayant pu les atteindre, l'autour bloque, lorsqu'il est arrivé près de leur remise, sur un arbre ou sur quelque autre point élevé voisin, où on le laisse, ne le rappelant sur le poing au moyen du tiroir que lorsqu'on juge qu'il s'est trop éloigné pour agir avec effet. On fait ensuite de nouveau lever le gibier et l'on continue de cette sorte jusqu'à ce que l'autour réusisse à prendre une perdrix. Cette chasse était autrefois d'un usage fréquent chez les gentilshommes de province, chez les personnes avancées en âge ou chez les particuliers qui n'avaient pas les moyens d'entretenir des faucons. Elle est en effet plutôt profitable qu'elle ne sert à l'amusement; elle exige peu d'art et peu de dépenses, puisqu'on peut l'exercer à pied et dans des lieux cultivés, et elle convient par cette raison, même au plus simple particulier. Les véritables amateurs en font peu de cas, d'abord, parce que l'autour ne sait pas voler avec assez de vitesse lorsqu'il fait du vent, et ensuite, parce qu'il arrive souvent, notamment dans les matinées où il y a eu beaucoup de rosée, que les chiens font toute la bésogne de l'autour, en s'emparant du gibier dont les plumes ont été mouillées au point de rendre le vol impossible. On peut aussi se servir de l'épervier pour voler la perdrix; cette chasse se fait absolument de la même

1) Plusieurs chasseurs ont l'habitude d'employer pour ce vol, outre le chien d'arrêt, un ou deux épagneuls, mais ces petits chiens n'y sont guère utiles et contribuent souvent par leur vivacité à troubler le cours de la chasse; c'est du moins l'opinion de tous les bons fauconniers hollandais, de ne jamais se servir d'épagneuls pour la chasse dont nous venons de parler.

manière que celle avec l'autour; elle a aussi les mêmes inconvénients, et pour en assurer le succès, il faut se contenter de voler les jeunes perdrix dont le développement n'est pas encore parvenu au point qu'elles puissent voler avec autant de vitesse que les vieilles.

On peut employer pour le vol du faisan, soit des faucons, soit l'autour; on préfère même ce dernier, parce que ce gibier fréquente ordinairement des lieux boisés où l'autour rend de meilleurs services que les faucons; d'ailleurs, les faisans tenant ordinairement mieux devant les chiens que la perdrix, on parvient facilement à s'approcher d'eux, de sorte que l'autour peut quelquefois les prendre dès le premier trait d'aile.

On ne peut se servir pour le vol du lièvre que des grandes espèces de faucon, savoir, le faucon blanc, le faucon d'Islande et le gerfaut, à l'exception de son tiercelet. On ne peut exercer ce vol que dans des lieux découverts et étant monté à cheval. Dès que les chiens ont arrêté le lièvre, on jette un ou deux faucons qui, à force de l'attaquer à plusieurs reprises, parviennent à la longue, soit à tuer le lièvre, soit à le faire tomber en l'étourdissant, soit à retarder sa course en le blessant ou en le fatiguant simplement de manière que les chiens peuvent le prendre aisément. Le vol du lapin se fait absolument de la même manière et quelquefois on y emploie également l'autour.

Pour le vol de rivière, on se sert ordinairement de faucons niais que l'on jette amont pour soutenir les chiens qui vont à la quête du gibier. Cette chasse cependant que l'on ne peut exercer que sur les bords des eaux, est accompagnée d'innombrables inconvénients provenant de la nature du terrain; aussi n'est-elle guère en usage aujourd'hui. Il en est de même du vol de l'outarde et de celui de la grue, ces oiseaux ne fréquentant que rarement ou jamais l'Europe occidentale.

Il suffira d'avoir donné la description des principaux vols pour se faire une idée de toutes les autres voleries que l'on peut exercer, particulièrement de celle des oiseaux de petite taille, telles que la caille, le râle de genât, l'alouette etc. D'ailleurs ces vols ne s'exercent que rarement et les fauconniers n'y affaitent ordinairement les oiseaux que pour s'amuser lorsqu'ils n'ont rien de mieux à faire. Nous nous bornons donc à observer par rapport à ces vols que, si on les exerce avec des faucons et qu'ils sont de longue durée, comme par exemple le vol de l'alouette avec l'émérillon, il faut donner à l'oiseau bonne gorge quand il a pris le gibier et qu'on ne peut par conséquent le faire voler qu'une seule fois par jour; si, au contraire, on chasse avec l'épervier, on peut prendre, en un jour, avec le même oiseau, suivant les circonstances, un nombre plus ou moins considérable de pièces de gibier.

NOTICES HISTORIQUES SUR LA CHASSE AU VOL.

DE L'ORIGINE DE LA FAUCONNERIE.

En consultant les nombreux écrits qui font mention de l'origine et des progrès de la fauconnerie, on trouve qu'on a émis à ce sujet des opinions assez contradictoires et que l'on s'est plus particulièrement attaché à discuter la question si cet art a été connu ou non des anciens Grecs et des anciens Romains. Un noble anglais, Jean de Salisbury, évêque de Carnot, mort en 1182, fut un des premiers qui aient agité cette question, quoique d'une manière indirecte et dans un ouvrage où ordinairement ces sortes de sujets ne se traitent pas 1). Il attribua l'invention de la fauconnerie aux juifs et semble admettre que c'est Ulysse qui le premier apporta, après la destruction de Troie, des oiseaux de chasse en Grèce; opinion que plusieurs écrivains après lui n'ont pas hésité d'adopter. D'autres savants tels que Gessner 2), Belon 3) et Valla 4), soutiennent au contraire que les anciens ont complétement ignoré l'art de la fauconnerie, sans cependant exposer les motifs qui les ont portés à admettre cette supposition. Biondo 5) va jusqu'à dire que cet art n'a été connu d'aucun peuple avant le treizième siècle. Pierre de Crescence 6) en attribue l'invention à un auteur de fauconnerie inconnu du moyen âge, qui a écrit sous le pseudonyme de Roi Daucus, que Pierre de Crescence prit pour son véritable nom. Gyraldo 7), Bochart 8), Beckmann 9) et beaucoup d'autres, ont encore émis des opinions plus ou moins divergentes entre elles, mais ils s'accordent à dire, que cet art, quoique connu des Grecs et des Romains, n'était alors, en Europe comme en Asie, que dans son enfance. G. Cuvier 10) voit, comme ces derniers auteurs, dans les chasses des oiseleurs de l'ancienne Thrace, « une première idée, mais bien grossière de l'art de la fauconnerie; » s'appuyant sur le témoignage de Ctésie, il observe avec justesse que « cet art est né dans les plaines de l'Asie; » mais il commet une erreur étrange en disant « qu'il paraît que se sont les croisés qui ont apporté cet art en Europe 11). » Grimm veut que la fauconnerie appartient au nombre des exercices que les peuples primitifs du centre de l'Europe avaient en commun avec ceux de l'Asie, et qu'il leur fut déjà connu avant qu'ils aient paru sur le théâtre de l'histoire 12). Selon M. de Hammer 13), la fauconnerie aurait d'abord fleuri chez les Turcs, et les Grecs ainsi que les Arabes l'auraient empruntée des habitants de la Perse où les Turcs l'avaient apportée. Il serait trop long de rapporter tout ce qu'ont écrit sur l'origine de la fauconnerie la légion d'auteurs qui ont traité cette matière: se contentant le plus souvent du rôle de simples compilateurs, ne sachant concilier les opinions divergentes de leurs prédécesseurs ou interprétant d'une manière er-

1) Cet ouvrage porte pour titre: Policraticus sive de nugis curialium et vestigiis philosophorum; il est imprimé dans la Maxima Bibliotheca veterum patrum, Lugduni, fol., 1777, vol. XXIII. C'est le 4me chapitre du premier livre, page 248, Litt. A et G, qui contient les indications sur l'histoire de la fauconnerie. Ce chapitre est inscrit: De venatica et autoribus et speciebus ejus et exercitio licito et illicito. — 2) De natura avium, p. 15 et 16. — 3) L'hist. de la nat. des oyseaux, p. 89. — 4) Opera, Basil. fol., 1543, p. 433. — 5) De Roma triumphante, Basil. 1559, lib. X. — 6) Agricoltura, Venetia, 1542, 8°, lib. IX, cap. 1.

7) Lilii Gyraldi Opera, Leydae, 1696, fol. p. 870: Dialogismus VI de venatione accipitrum etc.; ou pag. 397 à 400 du 2me tome de l'ouvrage intitulé: Lampas, sive Fax artium liberalium, hoc est thesaurus criticus a Jano Grutero, Francofurti, 8°, 1604. — 8) Hierozoicon, edit. tertia, Lugd. Bat., 1692, fol., tom. II, lib. II, cap. 19, p. 270 à 272. — 9) Beyträge zur Geschichte der Erfindungen, Leipzigk, 1785, vol. II, p. 157 et suiv. — 10) Hist. nat. de Pline, édit. d'Ajasson de Grandsagne, tome. VII, p. 374. — 11) Voir aussi son Histoire des sciences naturelles, tome I, p. 408 et II, p. 72. — 12) Geschichte der deutschen Sprache, Leipzigk, Weidmann, 1848, p. 46 et 47. — 13) Falknerklee, p. XIX.

ronée certains passages d'auteurs classiques, plusieurs d'entre eux se sont tout à fait écartés de la vérité et ont débité des contes dont il ne faut chercher l'origine que dans leur imagination 1).

La confusion qui règne à ce sujet dans les auteurs nous oblige d'examiner, avant d'écrire l'histoire de la fauconnerie, les passages des anciens auteurs que l'on a, suivant notre manière de voir, cités à tort comme se rapportant à l'art dont nous parlons.

Nous commençons par les vers du prophète Baruch, lesquels ont donné lieu à la supposition que les anciens juifs aient connu et exercé cet art. Ces vers 2) portent ce qui suit: «Où sont les princes qui dominent sur les animaux sauvages de la terre, qui se jouent avec les oiseaux du ciel? Ils ont disparu, ils ont descendu dans la tombe et d'autres ont pris leur place.» — Il sera inutile de commenter ce passage, où il n'est parlé que de la chasse en général, exercice favori des anciens princes, dont Nimrod nous offre un exemple connu de tout le monde, et que Baruch paraît avoir eu en vue en parlant de l'instabilité de leur pouvoir.

L'Odyssée a également fourni à plusieurs auteurs un passage qu'ils ont cru devoir rapporter à la fauconnerie. Homère 3), pour faire ressortir la fureur avec laquelle Ulysse et Télémaque se jettent sur les amants de Pénélope, compare ces premiers «à des oiseaux de proie, aux ongles aigus et au bec crochu, qui, descendant des montagnes, s'abattent sur les oiseaux, tandis que ceux-ci, chassés des nuages, se précipitent dans la plaine, où, dans l'impossibilité de s'enfuir ou de se défendre, ils se trouvent poursuivis, frappés et tués.» Homère y ajoute «et les hommes se réjouissent de la prise.» — En méditant ce passage, il nous est évident qu'il ne s'agit ici que du spectacle qu'offrent à l'homme les attaques des oiseaux de proie sur les oiseaux dont ils se nourrissent, et non pas de la chasse au vol 4).

Il est question, dans plusieurs auteurs classiques, d'une espèce de chasse avec des oiseaux de proie, exercée par certains habitants de la Thrace, et que la plupart des écrivains ont cru devoir expliquer comme ayant rapport à la chasse au vol. Le premier auteur qui en parle est Aristote 5). Il s'exprime dans ces termes: «Dans cette partie de la Thrace, nommée autrefois Cédropolis, il se fait auprès des marais une chasse aux oiseaux, en commun entre l'homme et l'épervier. Les hommes battent avec des perches les roseaux et les arbres, et font partir les petits oiseaux. Les éperviers se montrent en l'air et les poursuivent; la crainte les force à rabattre vers la terre, où les hommes les frappent de leurs perches et les tuent. Le gibier pris se partage; on en jette une partie aux éperviers qui le prennent.» L'auteur inconnu de l'ouvrage intitulé «de mirabilibus auscultatis 6)» en reproduisant ce passage, y ajoute que les enfants qui s'occupent de cette chasse, font venir les éperviers en les appelant par leur nom, et que ceux-ci, ayant pris des oiseaux, en jettent quelques uns aux enfants; enfin, il nomme la ville où se faisait cette chasse, Amphipolis au lieu de Cédropolis. Antigonus Carystius 7), Pline 8), Élien 9), Phile 10), Eustathius 11), et d'autres répètent ce passage d'après les auteurs que nous venons de citer; mais Élien dit que les oiseaux se prenaient au moyen de filets, et Phile nomme l'épervier «kirkos» au lieu «d'hierax.» — On ne saurait nier que le récit qu'on vient de lire, tient trop du merveilleux pour qu'on y ajoute une foi entière; du reste, cette espèce de chasse aux petits oiseaux ne mérite pas le moins du monde d'être comparée à la chasse au vol, et ceux qui l'exerçaient, loin de savoir affaîter les oiseaux de proie pour la chasse, ne faisaient que profiter de leur présence habituelle dans certains lieux, afin de prendre avec plus de facilité les petits oiseaux, terrifiés par la vue de leurs ennemis.

On a encore cité comme ayant rapport à la fauconnerie certains passages de Martial et d'Oppien. Le premier nous a laissé une épigramme 12) où il dit en parlant de l'épervier: «il était le ravisseur des oiseaux; aujourd'hui il est serviteur de l'oiseleur; lui-même trompe les oiseaux et s'afflige que ce n'est pas pour lui qu'ils ont été pris.» Oppien 13) dit, en décrivant les délices qu'offre l'occupation des oiseleurs: «qu'ils n'ont besoin pour leur chasse, ni de l'épée, ni d'autres instruments de fer, et que c'est au contraire de l'épervier qu'ils se font accompagner lorsqu'ils se rendent dans la forêt, apportant avec eux des filets, de la glue et des flèches.» — Quant à nous, nous croyons qu'ici il ne s'agit pas non plus de la chasse au vol, mais tout bonnement d'un épervier dressé à planer au dessus du bois où les oiseleurs ont établi leurs filets ou des gluaux. Cette espèce de chasse aux petits oiseaux s'exerçait encore en Italie au dix-septième siècle 14); souvent même on se servait simplement d'un oiseau artificiel que l'on jetait en l'air, afin d'empêcher que les petits oiseaux qui étaient l'objet de la chasse, ne s'envolassent, pratique que nous avons nous mêmes vu exercer en Saxe, il y a une trentaine d'années.

Nous nous abstenons de commenter plusieurs autres passages de certains auteurs classiques, que l'on a cités comme faisant mention de la chasse au vol, mais dont les expressions n'y ont pas le moindre rapport. Tels sont par exemple Apulée 15), Porphyre 16) et Cassiodore 17); du reste, ces deux derniers auraient pu avoir des notions de la chasse au vol, Porphyre ayant vécu jusqu'au commencement du quatrième et Cassiodore au cinquième siècle.

Après avoir discuté les passages des anciens auteurs, que l'on a mal à propos rapportés à la chasse au vol, nous allons établir l'histoire de l'origine de la fauconnerie d'après des données plus précises que celles dont nous venons de faire mention.

Les données les plus anciennes que l'on possède sous ce rapport sont tirées d'un livre japonais intitulé «Extrait d'écrits anciens et modernes relatifs à la fauconnerie 18).» On y parle d'une grande chasse au vol, faite par Wen-Wang, roi du pays Tsu, dans la contrée de Jùn-méng, située dans la Chine au nord du lac Tong-ting dans la province actuelle d'Hunan. Or, ce roi ayant régné, comme il est prouvé par des recherches très exactes, de-

1) D'Arcussia entre autres dit tout bonnement: «Il se trouve aux histoires d'Ulysse à son retour qu'il fit de la guerre de Troye, qu'il rapporta en Grèce des oyseaux dressez. D'où nous pouvons remarquer que les Troyens ont des premiers exercé la Fauconnerie. Alexandre eut tel désir de sçavoir les propriétez et naturels des oyseaux, qu'il fit assembler tous les chasseurs et fauconniers de toutes parts, et commanda à Aristote d'en escrire.» Voir sa Fauconnerie, 5me partie, chap. XXVI, p. 326. — On lit dans les Amusemens de la chasse, Amsterd. et Leipsigk, 1743, 8°, vol. I, p. 170, le passage suivant: «Élien et Jules Firmicus ont été les premiers qui ont réduit en art la Fauconnerie!» — 2) Le livre de Baruch, versets 16 à 19; voir la Sainte Bible traduite par les professeurs de Génève, Génève 1805, 8°, tome III, p. 174. — 3) Odyssée, chant XXII, vers 302 à 306. — 4) Damm, dans son Lexicon homericum, ad voc. νέρος, penche encore pour l'opinion que ce passage se rapporte à la chasse au vol; mais cette opinion a été déjà combattue par Both dans son édition d'Homère, ainsi que par von Jan qui a donné une critique de cette édition dans Zimmerman, Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft, année 1839, p. 661. — 5) Hist. des animaux, liv. 9me, chap. 36; tome I, p. 587 de l'édition de Camus, Paris, 1783, 4°. — 6) Chap. 128. — 7) Historiae mirabiles, cap. 34. — 8) Hist. nat., lib. VII, cap. 10. — 9) De nat. anim., lib. II, cap. 42. — 10) De proprietate animal., p. 82. — 11) Hexam., p. 23. — 12) Lib. XIV, n° 216. — 13) Cynegeticon, lib. I, vers. 62 à 66. — 14) D. G. P. Olina, Uccelleria, Roma, 1622, fol., 61. — 15) Apologia, p. 296. — 16) De abstinentia, lib. III, p. 267. — 17) Variarum, lib. I, epist. 24 et lib. VIII, epist. 31; in oper. omn., Rotomaji, 1679, tom. I, p. 13 et p. 138. — 18) Note communiquée par notre ami, le savant sinologue Hoffmann.

puis l'an 689 jusqu'à l'an 675 avant l'ère chrétienne, il est évident que la chasse au vol a existé en Asie, depuis des temps immémoriaux. — Il paraît que cet art n'a été introduit au Japon que dans l'année 354 de notre ère, quoiqu'on ait envoyé, déjà dans l'année 247 de l'ère chrétienne, des faucons de la Corée au Japon 1).

Le premier écrivain de l'occident qui ait parlé de la chasse au vol, est Ctésie. En donnant la description des pygmées, peuple inconnu du centre de l'Asie, du pays qu'ils habitent et de leurs mœurs, Ctésie 2) dit « qu'ils chassent le renard et le loup, non pas avec des chiens, mais avec des corbeaux, des milans 3), des corneilles et des aigles. » Cette indication relative à la chasse au vol n'est cependant que le commencement d'un passage plus étendu, lequel ne se trouve plus dans les fragments qui nous sont parvenus de Ctésie, mais qu'Élien nous a conservé. Cet auteur dit 4), que les Indiens 5) chassent le lièvre et le renard de la manière suivante. Ils ne se servent pas de chiens pour la chasse, mais ils élèvent les petits des aigles, des corbeaux et des milans, et les dressent pour la chasse. Ils prennent à cet effet un lièvre ou un renard apprivoisé, qu'ils font courir, après y avoir attaché un morceau de viande; les oiseaux étant lâchés, ils se mettent aussitôt avec toute la célérité possible à la poursuite de ces animaux, afin d'attraper l'appât qu'ils obtiennent en récompense de leur docilité. Étant dressés de cette manière, on leur fait chasser les lièvres et les renards sauvages des montagnes, qu'ils ne laissent de poursuivre dans l'espérance d'obtenir la récompense habituelle, et qu'ils apportent à leur maître après les avoir pris. On leur distribue alors, au lieu de l'appât ordinaire, les intestins des animaux qu'ils ont tués. Il est clair que la description que l'on vient de lire, se rapporte à la chasse au vol, et il en résulte que cet art a été déjà exercé, au centre de l'Asie, vers l'an 400 avant l'ère chrétienne, époque à laquelle écrivit Ctésie. Cependant, ce passage démontre en même temps que la fauconnerie était, à cette époque, tout à fait inconnue dans l'Inde et en Perse, pays qu'habitait Ctésie en qualité de médecin du roi de Perse, Artaxerxès Mnémon. Les expéditions d'Alexandre le grand ne nous ayant rien fait connaître à l'égard de la chasse au vol, on peut en conclure avec vraisemblance qu'en effet cet exercice n'a été en usage chez aucun des peuples que ce conquérant a subjugués, et que le peuple qui l'exerça alors, demeurait au nord des contrées qu'il avait conquises. La supposition que les Indiens n'aient pas connu cet exercice se trouve encore confirmée d'une manière négative par les ouvrages sanscrits, qui contiennent des descriptions de toutes sortes de chasses, notamment des chasses à la gazelle 6); mais où il n'est jamais question de la chasse au vol. Enfin, on n'a jamais vu, parmi les sculptures qui recouvrent les anciens monuments Indiens et Persans, des représentations qui aient rapport à la chasse au vol. Il en est de même des monuments Égyptiens, où l'on voit cependant représenté toutes sortes de chasses, hormis celle à l'oiseau; aussi Horapollon ne fait-il pas mention de cette chasse, quoiqu'il parle souvent du faucon comme étant un oiseau sacré chez les anciens Égyptiens. Comme on ne trouve, à l'exception des passages de Ctésie et d'Élien que nous venons de citer, pas une seule donnée relative à la chasse au vol, dans les auteurs classiques depuis les temps les plus reculés jusqu'au quatrième siècle de notre ère, il ne reste guère de doute que ni les anciens Grecs ni les anciens Romains n'ont exercé cette chasse. Ceci paraît encore s'appliquer aux peuples avec lesquels les Romains étaient en relation ou qu'ils avaient subjugués 7). D'ailleurs il est clair que les Grecs et les Romains, si avides du merveilleux, n'eussent pas manqué, s'ils avaient eu des notions de cet art, d'en traiter amplement; ils n'auraient pas parlé comme d'une chose merveilleuse de la chasse aux petits oiseaux qui s'exerçait en Thrace, et Ctésie et après lui Elien ne se seraient pas exprimés, sur la chasse au vol des peuples du centre de l'Asie, dans des termes qui prouvent que cet exercice leur était tout-à-fait inconnu.

De même que les éléments historiques au moyen desquels on pourrait préciser l'époque de l'invention de la fauconnerie se dérobent à nos recherches, de même il est souvent impossible de constater avec précision l'époque à la quelle cet art ait été introduit dans les différents pays où il s'est exercé. Quant à l'Europe, il paraît que la chasse au vol n'y fut connue qu'au commencement du quatrième siècle de notre ère, c'est à dire sous le règne de Constantin le grand; mais Firmicus, le premier auteur qui en fasse mention, se tait sur l'endroit d'où cet art est venu. On ignore donc complétement s'il fut déjà introduit, à cette époque, chez les peuples de l'Asie occidentale, avec lesquels les Grecs et les Romains avaient de fréquentes relations, ou si ce fussent les Huns qui en aient répandu la connaissance et l'usage parmi les peuples, desquels les autres nations l'ont emprunté.

L'introduction de la fauconnerie chez les Perses, les Arabes et les Indiens se perd également dans les ténèbres de l'histoire. Firdoussi, qui appartient au dixième siècle de notre ère, nomme le roi Theimouratz, troisième roi de Perse, comme le premier qui chassât avec l'once et le faucon 8); mais on ignore l'époque à laquelle ce prince ait vécu, car on ne peut guère ajouter foi aux traditions transmises par Firdoussi, qui fait remonter cette époque à trois mille ans avant l'ère chrétienne, toutefois en faisant régner quelques uns des rois de la Perse pendant un espace de cent et même de mille ans. Démiri 9) et Ghitrif Hidschadsch 10) rapportent que le calife Harun Reschid a exercé cette chasse; mais il ne paraît pas que les Arabes aient connu cet art avant les conquêtes qu'ils entreprirent dans le septième siècle de l'ère chrétienne 11). Quant à l'Inde, il est probable que cet art y a été introduit par les conquérants mahométans

1) Voir le mémoire de M. Hoffmann, intitulé: «Japans Bezüge mit der Koreïschen Halbinsel», p. 113, inséré dans le Nippon de M. de Siebold. — 2) Ctesiae Cnidii Operum Reliquiae, edit. J. C. F. Bähr, Francof. ad Moen., 1824, 8°, p. 250, 11, ou dans la Bibliothèque de Photius, LXXII, p. 144 et suiv. — 3) ἰκτῖνος dans l'original. — 4) De natura animalium, lib. IV, cap. 26, pag. 80, de l'édition de Jacobs, Jenae, 1832, 8°. — 5) Quant au peuple qui exerça cette chasse, et auquel Ctésie donne le nom de Pygmées, mais qu'Élien appelle simplement «Indiens», toutes les recherches pour décider à quelle tribu il appartient, ont été infructueuses. Consultez à ce sujet l'excellent mémoire de Malte-Brun inséré dans les Nouvelles Annales des voyages par J. B. Eyriès et Malte-Brun, Paris, 1819, 8°, tome II, p. 387. Quoiqu'il en soit, ce peuple paraît avoir habité dans le voisinage des tribus mongoles et en faisait peut-être lui-même partie. 6) Consultez entre autres le grand poème épique Indien intitulé Mahabharata, ainsi que le Kaligasae Raghuvansa, édit. Stenzler, Londres, 1832, 4°, chap. IX, p. 63. On croit que ce dernier poème date des premiers siècles de notre ère. (Notes communiquées par le savant professeur Gildemeister). — 7) César et Tacite, par exemple, qui ont décrit les habitudes des Gaulois, des Bretons et des Germains, et qui parlent de leurs chasses, ne font pas mention de la chasse au vol. — 8) Voir l'histoire de l'ancienne Perse d'après le Schahname de Firdoussi, dans Klaproth, Tableaux historiques de l'Asie, Paris, 1826, 4°, p. 5. — 9) Von Hammer, Falknerklee, p. VIII. — 10) Basname, traduction par von Hammer, Falknerklee, p. 12. — 11) On trouve dans le Coran, Soure V, vers. 5, un passage traduit dans le Basname, p. 1, de la manière suivante: «il vous est permis d'entretenir des oiseaux de chasse que vous avez dressés»; la traduction du Coran publiée par le professeur Ullmann cependant porte, au lieu d'oiseaux de chasse, simplement «bêtes de chasse»; voir le Coran, 1840, p. 77.

de cette contrée, soit au dixième siècle, soit à une époque plus récente encore. — Nous verrons plus tard que la chasse au vol fut également exercée par les princes de la dynastie régnante du Mexique lors de la conquête de ce pays par les Espagnols; et tout porte à croire que c'est encore de l'Asie que cet art a été apporté au Nouveau Monde; mais ce serait s'enfoncer dans le champ des hypothèses que de vouloir fixer l'époque, à laquelle l'introduction de cette chasse y ait eu lieu 1).

Les renseignements que nous venons de donner sur l'origine de la chasse au vol, suffiront pour démontrer que cet art a été inventé dans le centre de l'Asie, probablement par les peuples nomades qui parcourent sans cesse ces contrées, et à une époque très reculée de l'histoire; et qu'il s'est répandu de ces pays, de l'un côté au Japon et dans le Nouveau Monde, de l'autre côté dans l'Inde, la Perse et l'Asie occidentale, dans le nord de l'Afrique et en Europe. Il n'existe au contraire aucune donnée qui puisse nous autoriser à admettre que la chasse au vol ait jamais éte exercée dans l'Inde au de là du Gange, dans la Malaisie, dans la Nouvelle Hollande, dans l'Amérique du Nord et dans l'Afrique au sud des contrées riveraines de la Méditerranée.

Ces observations générales sur l'origine de la fauconnerie étant terminées, nous traiterons succinctement de l'histoire de cet art chez les différents peuples qui l'ont exercé.

DE LA FAUCONNERIE EN ASIE.

Nous venons d'émettre la supposition que ce sont probablement les peuples nomades du centre de l'Asie, qui ont inventé l'art de la fauconnerie et cultivé dès l'époque la plus reculée de l'histoire. En effet, les grandes plaines qu'habitent ces peuples se prêtent par excellence à cet exercice, car elles abondent en oiseaux de chasse et en gibier de toute sorte, qu'il est souvent difficile d'approcher dans ces lieux découverts. Or, la vitesse des oiseaux chasseurs surpasse de beaucoup celle des chevaux ou des autres bêtes domestiques dont l'homme pourrait se servir pour la chasse; enfin, le genre de vie de ces peuples concourt puissamment à leur rendre cet exercice aussi nécessaire qu'agréable.

On lit dans un ouvrage japonais 2) qu'en Chine, le faucon entrait au nombre des présents que se faisaient les princes, dès les temps de la dynastie Hia, dont on met le commencement à l'an 2205 avant l'ère chrétienne.

Nous avons vu plus haut qu'il fut déjà cultivé, au septième siècle avant l'ère chrétienne, dans la Chine proprement dite, par les empereurs régnants de cet empire, et que ce fut vers l'an 400 avant l'ère chrétienne que Ctésie recueillit, à la cour des rois de Perse, quelques notions relatives à cet art, tel qu'il fut exercé à cette époque par certains peuples habitant au nord de l'Inde et de la Perse.

On ignore si les Huns ont connu cette chasse. Jornandes 3), leur historien, constate simplement que ce peuple n'avait d'expérience dans aucun autre travail que dans la chasse, sans spécifier le genre de chasse auquel il se livrait. Thwrocz 4) dit d'Attila, que l'on voyait peint, sur son drapeau, un oiseau surmonté d'une couronne et appelé « astur »: or, comme on sait que les oiseaux de chasse étaient, pour ainsi dire, l'emblème de la grandeur chez les peuplades mongoles et qu'ils avaient même l'habitude de conférer le nom de faucon aux personnes distinguées 5), on pourrait conclure de ce que l'on vient de lire sur Attila, que les Huns ont en effet connu et exercé la fauconnerie.

L'histoire des Mongols, proprement dits, présente plusieurs détails relatifs à la chasse au vol. Natchin 6), un des ancêtres de Tchinguiz-Khan, rencontra un jour deux chasseurs à cheval à peu de distance l'un de l'autre, tenant chacun un faucon sur le poing; il reconnaît ces oiseaux de proie, qui avaient appartenu à ses frères. Les chasseurs désirent savoir si dans les lieux d'où venait Natchin, il y avait des canards et des oies sauvages. Natchin poignarde ce chasseur et attache à son corps le cheval et le faucon; puis il tue également l'autre chasseur et retourne chez lui, tenant les faucons sur les poings 7). Sous Tchinguiz-Khan, c'est-à-dire au commencement du treizième siècle, le premier emploi de l'empire fut celui de grand-veneur, charge dont un de ses fils était revêtu; les chasseurs étaient répartis en régiments et les fauconniers portaient le nom de Kouschdschi 8). Dans ses ordonnances, ce prince recommanda à ses fils l'exercice de la chasse qu'il appelait l'école du guerrier. Le commencement de l'hiver était la saison de la grande chasse qui ressemblait à une expédition militaire; cependant il n'est pas fait mention de la chasse au vol, dans la description qui est parvenue jusqu'à nous d'un de ces exercices 9). Les princes des Kirguises qui, suivant Raschid, habitaient à cette époque autour du fleuve de Jéniseï, en prêtant hommage à Tchinguis-Khan, lui envoyèrent en présent des gerfauts 10). Scherefeddin-Ali, historien de Timur, raconte que deux des fils de Tchinguis-Khan, s'adonnèrent, pendant tout un hiver, à la chasse au cygne avec le Toghrul, le plus noble des oiseaux de chasse du Turkestan, et qu'ils envoyaient chaque chemaine à Samarkand, cinquante chameaux chargés des cygnes qu'ils avaient pris 11).

Marco-Polo a donné, comme nous le verrons tout à l'heure, un tableau curieux de la chasse au vol telle qu'elle fut exercée, dans la deuxième moitié du treizième siècle, par les empereurs chinois de la dynastie mongole et successeurs de Tchinguiz-Khan 12). Rubruquis déjà raconte des Mongols en général, qui occupaient à cette époque tout le centre de l'Asie depuis la Mer noire jusqu'en Chine, les détails suivants relatifs à la fauconnerie. « Ils ont des faucons et des gerfauts en quantité. Ils portent ces oiseaux sur le poing droit et mettent au faucon une petite longe sur le col qui lui pend jusqu'à la moitié de l'estomac, et quand ils le lâchent sur sa proie, ils baissent avec

1) On sait que M. Alexandre de Humboldt, dans ses «Vues des Cordillères» ainsi que dans son ouvrage intitulé: Ansichten der Natur, 3me édition, 1846, 12°, p. 24 et note 27, a déjà montré la possibilité d'une communication entre l'Asie et le Nouveau Monde. S'il en faut croire à M. le professeur Neumann, le Mexique aurait été visité, dès le cinquième siècle de notre ère, par des prêtres buddhistes. Voyez le mémoire de ce savant, intitulé: le Mexique au 5me siècle de l'ère chrétienne; il est inséré dans le journal allemand «das Ausland», n° 165, Janvier 14, année 1845, p. 657 et suiv. — 2) Kawatsi mei-sjo dsou-e; Topographie de la province Kawatsi, par Akizato Ritô, avec des planches faites par Tokei, peintre de Tanba-no, 1801, 6 vol. 8°. — 3) De rebus geticis, Hambourg, 1611, p. 104. — 4) Historien hongrois, cité par des Guignes, Hist. des Huns, trad. allem., 1768, 4°, tome I, p. 418; note. — 5) Tels étaient par exemple Natchin (c'est le nom mongol d'un oiseau de proie), un des ancêtres de Tchinguiz-Khan, (D'Ohsson, I, 28); Cara-Schongar, (faucon noir), appelé plus tard Ac-Schongar, (faucon blanc), qui fut en 1312 général égyptien du Khan Mongol de Perse, (D'Ohsson, IV, 554); puis Ebu Ssakar, (père de faucon), qui vécut au huitième siècle sous les califes, (v. Hammer, Falknerklee, p. VI, d'après Démiri); Togroul, (nom d'un oiseau de chasse), contemporain de Tchinguiz-Khan, (D'Ohsson, Histoire des Mongols, La Haye, 1834, 8°, vol. I, p. 51 à 53 et plusieurs autres. — 6) D'après les anciennes traditions mongoles rapportées par Raschid, historien perse du quatorzième siècle, ce prince Natchin vécut à la fin du dixième siècle; (voir D'Ohsson, tome I, p. 28.) — 7) D'Ohsson, I, p. 28 et 29. — 8) von Hammer, Falknerklee, p. XX. — 9) Ibid. — 10) Ibid., I, p. 103 et 104. — 11) Petit de la Croix, Hist. de Timur-Bec, tome II, p. 59. — 12) Jean de Mandeville, chap. 35, parle également des oiseaux de chasse de ces empereurs, mais d'une manière très succincte.

la main gauche la tête et l'estomac de l'oiseau, de peur qu'il ne soit battu du vent et emporté en haut. La plus grande partie de leurs vivres vient de chasse 1) ». Marco-Polo, en parlant de la vie nomade des Mongols, dit que les hommes de ce peuple ne connaissent, outre les exercices militaires, d'autres occupations que la chasse et la fauconnerie; aussi ont-ils les meilleurs faucons et les meilleurs chiens du monde 2). Il vante les faucons qui se trouvent dans la province de Thebeth, (aujourd'hui la partie orientale de la province de Tangut), et il dit que les indigènes les emploient avec succès pour la chasse au vol 3). Ce même voyageur rapporte encore que les habitants de la province de Badakschan, située dans les parties orientales du Turkestan, lesquels font remonter leur origine à Alexandre le grand, tirent de leurs montagnes d'excellents faucons et qu'ils sont très experts dans la chasse 4). Ce fut déjà à cette époque que les princes mongols, qui régnaient dans l'Asie occidentale, obtenaient de l'Europe des gerfauts 5).

L'empereur de la dynastie mongole, régnant en Chine du temps de Marco-Polo, c'est à dire dans la deuxième moitié du troisième siècle, faisait venir des faucons de la Sibérie au nord du mont Altaï 6); il en obtenait de marchands mahométans 7), et on lui apportait même de l'île de Sumatra des faucons d'une espèce particulière 8). Il aimait à fréquenter son palais dans la ville de Tschahanor, parce que, dans le voisinage de ces lieux, se trouvaient non seulement des eaux stagnantes et des rivières, repaires d'un grand nombre de cygnes, mais encore des plaines peuplées de grues, de perdrix et d'autres oiseaux. Cette abondance de gibier qu'il chassait avec des gerfauts et des faucons, lui faisait particulièrement chérir un endroit, où il trouvait de quoi satisfaire au plus haut degré son penchant pour la fauconnerie. Afin de prévenir la destruction des perdrix et des cailles qui habitaient en grand nombre une vallée située à peu de distance de la ville, il faisait semer les coteaux de cette vallée de toutes sortes de grains; de nombreux garde-chasse surveillaient ces lieux et nourrissaient même ces oiseaux en jetant des grains dans certains endroits, vers lesquels ils étaient appelés au moyen de sifflets; enfin il avait fait construire de petites cabanes destinées à servir de refuge au gibier pendant la nuit. Lorsque, en hiver, le grand-Khan ne visitait pas ces lieux à cause du froid intense qu'il y fait, il se faisait venir le gibier chargé sur des chameaux, dans le lieu de sa résidence 9). L'empereur avait encore, dans la cité de Tchang-tou, un palais superbe, et près de ce palais, se trouvait un grand parc, entouré d'une muraille. Ce parc renfermait de riches pâturages arrosés par des ruisseaux, sur lesquels on voyait paître un grand nombre de chèvres et de cerfs de plusieurs espèces, et ces animaux étaient uniquement destinés à servir de nourriture aux oiseaux de chasse, que l'on y faisait muer, et dont le nombre s'élevait à deux cents; ces lieux étaient visités, au moins une fois par semaine, par le grand-Khan en personne 10). Sa Majesté entretenait aussi des aigles que l'on affaîtait pour le vol du loup 11). L'empereur se rendait, tous les ans, vers le mois de mars, dans le pays actuel des Mantchoux, où se faisait la grande chasse 12). Il était accompagné de dix-mille fauconniers, et d'un nombre égal de garde-chasse 13) qui amenaient avec eux un grand nombre d'oiseaux chasseurs de toute espèce. Les fauconniers, répartis en compagnies, suivaient la chasse dans diverses directions et apportaient la plus grande partie du produit à Sa Majesté. L'empereur, souffrant de la goutte et étant souvent obligé à passer des défilés, montait ordinairement des éléphants, ou se tenait dans un pavillon, décoré en dedans de drap d'or, revêtu en dehors de peaux de lion, et porté par quatre éléphants. Il gardait dans ce pavillon douze de ses meilleurs gerfauts et était accompagné de douze de ses officiers les plus favoris, pour l'amuser et lui tenir compagnie. Les autres personnes qui l'entouraient étaient montées à cheval, et l'avertissaient aussitôt qu'elles découvraient des grues ou quelqu'autre gibier; c'était alors seulement que l'empereur ouvrait les rideaux de son pavillon et donnait des ordres pour jeter les oiseaux. C'est en chassant de cette sorte que l'on arrivait dans une certaine plaine étendue, où étaient dressées les tentes pour l'empereur et sa cour: ces tentes étaient au nombre de dix-mille; celle de l'empereur seule pouvait contenir dix-mille personnes, et était décorée avec un luxe incroyable. Près d'elle étaient dressées des tentes non moins belles, destinées pour les femmes de l'empereur, lesquelles, prenant également part aux chasses, avaient leurs faucons à elles. Pendant la chasse, les gardiens se postaient, deux ou trois ensemble, à de petites distances les uns des autres, pour surveiller le vol des faucons ou pour les rappeler et reprendre, dans le cas qu'ils allaient s'éloigner au point de s'égarer. Chaque oiseau, appartenant à Sa Majesté ou à quelques uns de ses gentilshommes, était pourvu d'une petite tablette d'argent attachée à l'une des serres, et sur laquelle était gravé le nom du propriétaire de l'oiseau, précaution nécessaire pour restituer au plus vîte les oiseaux à leurs maîtres. Au cas qu'un des oiseaux s'était éloigné à une trop grande distance ou était inconnu du gardien qui venait de le reprendre, on le remettait à un homme appelé gardien des choses perdues; ce gardien occupait une éminence, où il avait fait planter son étendard, afin que quiconque désirait s'adresser à lui, pût facilement trouver le lieu de sa résidence temporelle. Le nombre de personnes rassemblées dans ce camp était tel que l'on se croyait trouver au milieu d'une grande cité, et il était encore augmenté par la multitude de curieux qui s'y rendait pour être témoin de ce beau spectacle. L'empereur y restait pendant tout le mois de mars; après cette époque il retournait dans sa capitale par la même route qu'il avait suivie en allant, ne cessant de chasser, chemin faisant, pendant toute la route. Le nombre de pièces de gibier que l'on prenait, lors de ces chasses, surpasse toute imagination. — Des lois sévères défendaient à tout le monde d'exercer la chasse dans les domaines de Sa Majesté ou dans le rayon de ses différentes résidences; encore était-il défendu de tuer du gibier d'une manière quelconque, depuis le mois de mars jusqu'en octobre, dans aucun des états sujets à l'empereur, et c'est à ces lois qu'était dûe l'abondance du gibier dans ce pays.

1) Voyage de Guillaume de Rubruquis en 1253, dans les voyages publiés par Bergeron, La Haye, 1735, 4°, tome I, chap. VII, p. 14. — 2) Marco-Polo, édit. de Marsden, Londres, 4°, 1818, livre I, chap. 46, p. 204. — 3) Ibid., livre II, chap. 37, p. 415. — 4) Ibid., livre I, chap. 25, p. 129. — 5) Ibid., livre I, chap. 50, p. 221. — 6) Ibid. — 7) D'Ohsson, II, p. 491. — 8) Marco-Polo, livre II, chap. 12me, p. 603. — 9) Ibid., livre I, chap. 55, p. 248.

10) Ibid., livre I, chap. 56, p. 250. — 11) Ibid., livre II, chapitre 14, p. 338. — 12) La description de la grande chasse varie considérablement dans les différentes éditions de l'ouvrage de Marco-Polo. Nous avons principalement suivi la traduction de Marsden, livre II, chap. 16, p. 342, et celle de Bergeron, Voyages, livre II, chap. 18, p. 74 et suiv. — 13) Dans l'édition de Pepuri, livre II, chap. 19, il est simplement dit: Egrediuntur cum illo falconerii numero XX millia.

Nous avons vu que la grande chasse de l'empereur de Chine se faisait dans le pays des Mantchoux; il paraît cependant, par ce qui va suivre, que les Mantchoux eux-mêmes ne se livraient, du moins dans le siècle précédent, pas à cet exercice. Kien-Long, sixième empereur chinois de la dynastie Mantchou, qui florissait au milieu du siècle passé, en donnant une description détaillée des exercices militaires de chasse des Mantchoux, n'y fait nullement mention de la chasse au vol. Il dit même en comparant les chasses des Chinois à celles des Mantchoux : « Les brillants équipages de Ouang-leang et de Sien-ngo n'ont rien qui puisse être comparé au simple mais noble appareil de nos guerriers chasseurs. Qu'on cesse de nous vanter le spectacle de ce million d'hommes armés et revêtus de leurs cuirasses, qui, montés sur des chevaux agiles et fins, lachaient des éperviers, excitaient des chiens, couraient à bride abattue, grimpaient jusque sur la montagne Tagchan, comme s'ils fussent montés sur une simple terrasse ou sur un chariot de transport, en descendaient avec la même aisance, battaient le pays jusqu'à la mer de Pohaï, la couvraient de leurs filets, la passaient et revenaient ensuite pour recevoir des applaudissements et jouir de la gloire. Un tel spectacle, je l'avoue, ne saurait souffrir le parallèle de celui que présentent nos bons Mantchoux 1) ».

Ce sont probablement des tribus mongoles qui ont apporté la fauconnerie en Perse. Nous avons déjà constaté plus haut, que les califes exerçaient la chasse au vol dès le huitième siècle, et qu'elle florissait également à la cour des Khans de la Perse de la dynastie mongole. Une ordonnance de Gazan, prince de cette dynastie, qui régna depuis 1295 jusqu'en 1304, a été principalement publiée dans le but de réprimer les extorsions que se permettaient les fauconniers qui allaient prendre des oiseaux de chasse et des guépards. Leurs gages étant assignés sur les revenus des provinces, ils se faisaient payer, à coups de bâton, des branches de revenu les plus productives; ils exigeaient des prestations immodérées en vivres et en fourrages; ils se faisaient même donner des obligations, et lorsqu'ils se rendaient dans la ville avec quelques uns de ces animaux de chasse, ils prenaient, dans chaque endroit, beaucoup de chevaux de poste pour eux, leurs bagages et leurs compagnons; encore donnaient-ils la plupart de ces animaux de chasse à leurs amis ou au premier venu; ceux-ci, étant devenus possesseurs d'un animal propre à la chasse, allaient demander, à ce titre, une patente de veneur, qui les exemptait de toutes charges et leur donnait le privilége de vexer et pressurer les habitants. Les fauconniers et les officiers de vénerie se faisaient suivre d'une multitude de palefreniers, muletiers, chameliers et maires de village, qui tous avaient la ceinture garnie de plumes, et une perche pour les oiseaux. C'est ainsi qu'ils allaient de village en village, volant, pillant, dévalisant les individus qu'ils rencontraient, insultant ceux qui portaient des ornements pareils aux leurs etc.; ce qui eut pour suite que partout les mauvais sujets se mettaient sous leur protection. Pour rémédier à ces abus, Gazan ordonna d'abord qu'on n'amenât plus des provinces à la cour que mille faucons et trois cents guépards; que l'on dressât un état des fauconniers et du district où chacun était placé, et de défendre que personne autre fût considéré comme veneur. Il fixa les prix proportionnels qui seraient payés pour les bêtes de chasse, dressées ou non dressées, et les gages des veneurs plus ou moins élevés selon le nombre des animaux dont ils devaient avoir soin, et on prit toutes sortes de mesures pour mettre fin à leurs extorsions. Quant aux fauconniers de la cour, il fut réglé qu'ils recevraient toujours, par avance, des deniers du trésor, et leurs appointements et ce qui leur était assigné pour la nourriture des oiseaux de chasse confiés à leurs soins. Il fut statué que toutes les fois qu'ils seraient envoyés au loin pour chasser au faucon, afin d'exercer ces oiseaux, il leur serait fourni des chevaux de poste, et ils seraient munis d'assignations à sceau d'or sur les revenus des lieux vers lesquels ils se dirigeaient. Enfin, pour ôter tout prétexte aux abus, il devait être fourni pour les faucons particuliers du prince, une certaine quantité de volaille et de pigeons qui étaient gardés en cages 2).

Timur, exerçant, à l'exemple de ses ancêtres, la chasse en grand, n'était pas moins amateur de la fauconnerie qu'eux : il chassa, dans les environs de Bochara, des cygnes avec l'espèce d'aigle appelée Toghrul. Après avoir terminé l'expédition de l'Inde, il fit une grande chasse, dont il est dit, que les faucons ne laissèrent en vie dans tout le pays ni perroquets, ni faisans, ni paons, ni canards. Enfin, les peuples qu'il avait soumis, en lui rendant hommage, lui présentèrent des gerfauts, et lui en envoyèrent par la suite tous les ans 3).

Le livre de fauconnerie turc, publié par M. von Hammer 4), et écrit au quatorzième siècle pour le prince de Mentesche, fournit la preuve que les princes de la tribu des turcs Seldjouks se livraient également au plaisir de la chasse au vol. — Il en est de même des princes de la tribu des turcs Osmans. Bajesid, ayant fait prisonnier, dans la funeste journée de Nicopolis, le 28 Septembre 1396, la fleur de la noblesse française, Charles VI fit parvenir à ce prince turc des présents considérables et entre autres des faucons, parmi lesquels se trouvaient douze faucons blancs, envoyés par le duc de Bourgogne pour la rançon de son fils le comte de Nevers 5). Bajesid donna à ces chevaliers français avant leur départ, le spectacle d'une grande chasse au faucon 6). — Amurat II entretenait sept-mille fauconniers; mais son fils Mohammed II qui, en 1453, fit la conquête de Constantinople, reduisit ce nombre à cinq cents, incorporant le reste dans les Ianissaires. Il diminua aussi le nombre des valets de chiens et n'en réserva que cent 7).

Les Shahs de la Perse n'aimaient pas moins la chasse au vol que leurs prédécesseurs des dynasties arabes et mongoles. Chardin, qui fit, au milieu du dix-septième siècle, une résidence de six ans à Ispahan, nous a laissé, sur la fauconnerie en Perse, des détails dignes d'être rapportés 8). Les voici. « On prend en Perse des Oiseaux de proye vers l'Hérie, au Nord de la Médie, et l'on en apporte tant d'ailleurs, que je ne sai s'il y en a tant en aucun Pais du monde. La Perse est fort bien située pour cela, étant

1) Éloge de la ville de Moukden, poëme composé par l'Empereur Kien-Long, traduit par le père Amiot et publié par M. des Guignes, Paris, 1770, 8°, p. 75 et 76. — 2) Raschid, traduit par D'Ohsson, l. c., IV, p. 440 à 450. — 3) Petit de la Croix, Histoire de Timur Bec, tome II, page 59 et tome III, p. 159. — 4) Dans son ouvrage intitulé Falknerklee. — 5) Choisy, Histoire de Charles VI, p. 215, et von Hammer, Geschichte des Osmanischen Reiches, Pesth, 1827, 8°, tome I, p. 248. — 6) von Hammer, Gesch. des Osm. Reiches, I, p. 744. — 7) Laonici Chalcondylæ de origine ac rebus gestis Turcorum libri X, Bonnae 1843, libri IX, pag. 457. — 8) Voyages du Chevalier Chardin, Amsterdam, 4°, tome III, 1735, p. 41 à 43.

proche du mont Caucase, de la Circassie, et de la Moscovie, d'où viennent les plus beaux oiseaux de proye. On en prend aussi beaucoup dans les montagnes à quinze ou vingt lieues de Chiras, dans la province de Perse; et même on dit que c'est de là que viennent les plus grands oiseaux de proye. On les y fait élever aussi merveilleusement bien à voler. Les Persans dressent à voler jusques à des corbeaux. Il y a toujours huit-cents oiseaux de proye entretenus à la vénerie du Roi, chacun avec son officier. Ce sont éperviers, faucons, émérillons, gerfauts, tiercelets, autours, laniers, ou sacres. Tous les grands seigneurs en entretiennent aussi bon nombre pour la chasse, à quoi les Persans sont fort adonnés dès leur jeunesse, car chacun a la liberté de chasser à l'oiseau, au fusil, et aux chiens; cela n'est défendu à personne. On voit en tout temps, par toute la ville et à la campagne, les fauconniers aller et venir l'oiseau sur le poing; et comme les oiseaux de proye sont un présent que le roi fait souvent aux grands, surtout aux gouverneurs de province, on les voit alors, sept à huit jours de suite, l'oiseau qui leur a été donné sur le poing, ou a côté d'eux, qu'ils peignent et caressent, en louant incessamment sa beauté et son adresse. Ils lui mettent un chaperon de pierreries, et des grélots d'or. Les grands seigneurs ont aussi des gants à tenir l'oiseau, qui sont bordés de pierreries, et ils mettent à leurs oiseaux des jets et des vervelles d'or. On appelle la vénerie en Perse, Baskané et Cuchskané, Maison d'oiseau trompeur. On y tient registre des oiseaux qu'on donne au roi et que le roi donne, et les temps sont marqués, et comment l'oiseau étoit fait. La volerie est de grande dépense dans ce royaume là : les oiseaux étant nourris de chair, et rien que de cela, et y en ayant à qui il faut donner tout le long du jour de la volaille, sans autre aliment. Il ne faut pas oublier à faire mention d'un oiseau de proye, qui vient de Moscovie, beaucoup plus gros que celui dont j'ai parlé, car il est presque aussi gros qu'un aigle. Ces oiseaux sont rares. Le roi a tous ceux qui sont dans son royaume, et il n'y a que lui seul qui en puisse avoir. Comme c'est la coutume en Perse d'évaluer les présens que l'on fait au roi, sans en rien excepter, ces oiseaux sont mis à cent Tomans la pièce, qui sont quinze cents écus, et s'il en meurt quelqu'un en chemin, l'ambassadeur en apporte à Sa Majesté la tête et les ailes, et on lui tient compte de l'oiseau comme s'il était vivant. Ils dressent ces oiseaux et les lâchent sur les grues, ou sur d'autres oiseaux, auxquels ils bouchent les yeux, afin qu'ils ne sachent où aller ni comment voler. Après quoi ils se servent de ces oiseaux ainsi dressés; premièrement à prendre tous les oiseaux de passage, les aigles et les grues, les canards et les oyes sauvages, les perdrix et la caille, secondement, le lapin et le lièvre. On les dresse aussi à arrêter toutes sortes de bêtes fauves, excepté le sanglier; et la manière de les y dresser est d'attacher la viande dont on les repaît sur la tête d'une de ces bêtes écorchées dont la peau est remplie de paille, et qu'on fait mouvoir sur quatre roues par une machine, tant que l'oiseau de proye y mange, afin de l'y accoutumer. Quand ces oiseaux sont dressés, on les fait chasser ainsi. On court premièrement la bête jusqu'à ce qu'elle soit bien lasse, et alors on lâche l'oiseau dessus. Il se plante sur la tête, lui bat les yeux de ses ailes, et la pique de ses serres et de son bec; ce qui étourdit si fort cette bête craintive, qu'elle tombe, et donne le temps aux chasseurs d'y arriver. Quand la bête est grande, on lâche plusieurs oiseaux, qui la tourmentent l'un après l'autre. On ne lâche point d'oiseau sur le sanglier, comme je l'ai remarqué, parce qu'il n'est point craintif, mais furieux au contraire, et qu'il déchire l'oiseau. On en a élevé a arrêter les hommes. Cela était commun au commencement du siècle passé, et l'on dit qu'il y a encore des oiseaux dressés à cela dans la vénerie du roi. Je n'en ai pas vu; mais j'ai ouï raconter qu'Ali-Couli-Can, gouverneur de Tauris, que j'ai connu assez particulièrement, ne pouvait s'empêcher de prendre ce dangereux et cruel divertissement, même aux dépens de ses amis; et il arriva un jour, qu'ayant lâché un oiseau sur un gentilhomme, comme on n'alla pas assez vite pour le reprendre, l'oiseau lui creva les yeux, et il mourut de la frayeur et du mal: de quoi le roi ayant été informé, il en fut si fortement indigné contre le gouverneur, que cet accident contribua beaucoup à sa disgrâce, qui arriva peu après. Cet oiseau attaque les hommes, comme il fait les bêtes; il s'abat sur la tête, et il bat et tiraille le visage de ses ailes et de son bec, si l'on ne va promptement reprendre l'oiseau, car alors il n'entend plus la voix ni le tambour, et il déchire le visage, sans qu'on puisse l'empêcher. Comme tous les gens d'épée sont chasseurs, ils portent ordinairement à l'arçon de la selle une petite timbale de huit à neuf pouces de diamètre, et surtout lorsqu'ils sont à la campagne, c'est pour appeller l'oiseau en frappant dessus. On appelle ce tambour Tavelabas ».

Kämpffer 1), qui visita cette même résidence vers la fin du dix-septième siècle, confirme que la maison où se tenaient les oiseaux de la fauconnerie royale, ressemblait plutôt à un palais, qu'elle se trouvait dans un parc étendu et d'une beauté remarquable, et qu'elle était sous l'intendance du grand-veneur. — La chasse au vol est restée l'amusement favori des princes et des nobles de la Perse. Jaubert en visitant le camp d'été de la cour, dont les tentes étaient dressées dans une plaine près des ruines de Sultaniéh, sur le grand plateau d'Iran, assista aux chasses royales et notamment aux chasses à l'oiseau, que le roi aimait tout particulièrement. Les faucons dont on se servit, provenaient des steppes bordant les rives septentrionales des lacs Caspi et Aral; ils étaient affaîtés pour le vol des outardes, des lapins, des lièvres et des gazelles; ils prenaient ces dernières en leur crevant les yeux; on volait également le canard 2). Morier 3) fut témoin des chasses au vol faites dans la plaine de Bouchir, et Conolly 4) raconte que dans les monts Toba, sur le plateau d'Iran, l'on chasse les hyènes avec des faucons et des chiens. — On doit à Sir J. Malcolm 5) des observations assez curieuses sur la chasse au vol en Perse; nous en donnons l'extrait suivant. Ce voyageur décrit d'abord le vol de l'antilope, lequel se fait dans le désert s'étendant le long des côtes de la mer. En se rendant à la chasse, les chasseurs, montés à cheval, portent

1) Amoenitatum exoticarum fasciculi V, auctore Kaempfero, Lemgov., 1712, 4°, fasc. 1, relat. IX, § 14, p. 132. — 2) Jaubert, voyage en Arménie et en Perse, p. 353. — 3) Journey through Persia, London, 1812, p. 353. — 4) Journal, cité par Ritter, Erdkunde, vol. VIII. p. 163. — 5) History of Persia, London, 4°, 1835, vol. II, p. 551, note; voir aussi « ses Sketches in Persia », cités par Belany, p. 51 à 55.

les faucons sur le poing et amènent des lévriers. Si c'est une pièce isolée de gibier que l'on découvre, on lâche à la fois les chiens et les faucons; si, au contraire on aperçoit une troupe d'antilopes, on lâche d'abord les chiens et ne jette les faucons que lorsque ceux-là sont parvenus à isoler de la troupe une pièce de gibier. Les faucons, poursuivant l'animal en rasant presque la terre, l'ont bientôt atteint, malgré la vitesse étonnante avec laquelle il s'enfuit et, dirigeant leurs attaques sur la tête de leur proie, ils la frappent quelquefois avec tant de force qu'ils la culbutent. Arrêté de cette manière dans sa course, les chiens et les chevaliers se trouvent en peu d'instants auprès du gibier, et une course de trois à quatre milles anglaises suffit le plus souvent pour s'en emparer. Les faucons combinent d'une manière admirable leurs attaques avec celles des lévriers, mais ce n'est qu'au moyen de soins assidus donnés à l'affaîtage de ces oiseaux que l'on parvient à les rendre propres pour ce vol. On ne chasse ordinairement que les petits et les femelles de ces Antilopes, et on n'aime pas que les faucons attaquent les mâles, dont les cornes blesseraient facilement ces oiseaux. — Sir John décrit ensuite le vol de l'oubara ou outarde, lequel se fait dans les plaines sablonneuses de la Perse 1). On emploie pour ce vol deux différentes sortes de faucon, savoir le tcherkh, qui est de la même espèce que celle dont ont se sert pour le vol de l'antilope, et le bheiri: la première espèce n'attaquant l'outarde que tant qu'elle se tient à terre; l'autre ne l'attaquant qu'au vol. Arrivés sur les lieux de la chasse, les fauconniers ainsi que les assistants, étant tous montés, se rangent en ligne à de grandes distances les uns des autres, pour s'avancer de cette manière dans la plaine. Les chasseurs qui portent les tcherkhs, les déchapperonnent de temps en temps, et levant en l'air le poing sur lequel l'oiseau pose, celui-ci ne tarde de découvrir le gibier jusqu'à des distances assez considérables. Se précipitant aussitôt du poing du fauconnier qui, au même instant, laisse couler les attaches, l'oiseau a bientôt atteint l'outarde qui, si elle n'a pas le temps de se lever, court à sa rencontre, la tête levée et les ailes déployées. Si, au contraire, elle se lève, on jette aussitôt le bheiri qui l'attaque au vol, de sorte qu'elle finit par succomber aux attaques de l'un ou de l'autre de ces oiseaux. Quelquefois cependant elle tient bon contre les oiseaux et se défend avec tant d'opiniâtreté que ceux-ci se lassent et laissent échapper leur proie. — On se sert pour le vol du lièvre, chasse à laquelle assista sir John dans les environs de Shiraz, du Shah-baz, ce qui veut dire faucon royal. Pour cette chasse, on a soin d'attacher une forte courroie de cuir entre les jambes de l'oiseau. Celui-ci, s'étant accroché au dos du lièvre avec une de ses serres, traîne l'autre le long du sol, pour saisir une touffe d'herbes, et arrêter ainsi le gibier dans sa course. Pour le vol de la perdrix, on se sert, en Perse, de faucons volant amont.

Tous les voyageurs qui ont visité les grandes plaines s'étendant à l'est de la mer Caspienne, assurent que les Kerguises et les autres peuples qui habitent ces lieux, exercent la chasse au vol en amateurs passionnés. Olearius 2) raconte qu'en Tartarie on trouve des faucons dans toutes les cabanes. Les Kerguises aiment à affaîter des aigles qu'ils tirent de plusieurs contrées, par exemple de l'Altaï et de la Russie. Ils paient ceux de l'Altaï souvent deux à trois chevaux la pièce 3); ceux qu'ils font acheter a Orenbourg, se paient un cheval la pièce, tandis que l'on ne donne qu'une brebis pour les autres oiseaux de chasse 4). Pallas rapporte également que l'aigle est très recherché des peuplades nomades de l'Asie, principalement des Kerguises, qui sont de grands amateurs de la chasse au vol. Parmi eux, un de ces oiseaux est évalué au même prix qu'un cheval, et un aigle affaîté vaut deux chameaux. On affaîte ces oiseaux principalement pour le vol de l'antilope, du loup ou du renard. Cet oiseau étant trop pesant pour être porté sur le poing, on le place, lorsqu'on se rend à la chasse, les yeux couverts, sur une perche appliquée sur l'étrier ou portée horizontalement par deux chasseurs à cheval. En les affaîtant pour le vol de l'antilope, que ces oiseaux tuent en leur crevant les yeux, on se sert d'une peau empaillée d'un de ces animaux dont on remplit les orbites de pât 5). Le faucon commun est très estimé, comme oiseau de chasse, des Tatares, Calmucks et Baschkirs 6). Les Calmucks aiment à se servir pour la chasse d'une espèce de faucon qui niche fréquemment sur les arbres ou arbustes du désert 7); ils affaîtent aussi le hobereau pour la chasse aux petits oiseaux 8). L'autour, très commun par toute la Russie et la Sibérie, est, après les faucons, l'oiseau le plus estimé chez les Tatares, les Calmucks et les Baschkirs, et on s'en sert particulièrement en Taurie où il n'y a pas de faucons. On enlève les jeunes du nid, et prend les adultes dans des filets, au centre desquels on attache, à terre, un pigeon vivant servant d'appât. Les Calmucks et les Tatares chassent aussi la caille avec l'épervier 9). M. Ehrenberg a vu des faucons dressés chez le prince Calmuc Sered-Dschab près Tumeniewka dans les environs d'Astracan 10). La plupart des voyageurs qui ont visité le Turkestan oriental rapportent que la chasse au vol y appartient au nombre des occupations les plus favorites des habitants; les riches entretiennent jusqu'à vingt faucons, les pauvres se contentent d'un ou de deux 11).

La fauconnerie, probablement apportée dans l'Inde par les conquérants mohamétans de cette vaste contrée, s'y est maintenue jusqu'à nos jours. On ignore l'époque précise à laquelle elle y fut introduite; mais un document communiqué par M. de Hammer 12) nous apprend que, déjà en l'an 1300 de l'ère chrétienne, le fermier général de Fars envoya un présent de faucons au prince Indien de Maaber. La résidence favorite des anciens Radjahs était la vallée de Rama-Siraï, située dans les monts Himalajah, où ils se livraient au plaisir de la chasse au vol 13). On dit que les Hindous de Calcutta n'exercent pas cette chasse, quoiqu'elle soit assez généralement répandue au Bengale et au Dekan 14). Conolly rapporte qu'Ahmudpour, près de Rhawalpour sur les bords de l'Indus, était autrefois la résidence favorite des princes de ces contrées, qui se rendaient souvent dans les déserts environnants pour y exercer la chasse

1) C'était à une distance de vingt milles anglaises d'Abusbeker que ce vol eut lieu, auquel assista Sir John. — 2) Travels, p. 177. — 3) Siewer, Sibirische Briefe, voir Ritter, Erdkunde, tome II, p. 765. — 4) Découvertes russes, vol. III, p. 127. — 5) Pallas, Zoogr. rosso-asiatica, Petrôp., 1831, 4°, tome I, p. 339.

6) Ibid., p. 329. — 7) Ibid., p. 331. — 8) Ibid., p. 333. — 9) Ibid., p. 371. — 10) Rose, Reise nach dem Ural, 1842, tome II, p. 343. — 11) Consultez Ritter, Erdkunde, tome VII, p. 394, 466, 736 et 777. — 12) Falknerklee, p. XIV. — 13) Fraser, Travels, cité par Ritter, tome III, p. 188. — 14) Latham, l. c., p. 176.

au vol; ils faisaient souvent des présents de faucons à ceux qui venaient les visiter 1). A Nagpour, au Dekan, la chasse aux antilopes avec des faucons formait l'amusement favori des troupes 2). Johnson raconte des indigènes de l'Inde que tous les gens comme il faut, s'ils aiment tant soit peu la chasse, entretiennent des oiseaux de chasse de différentes espèces, et ne voyagent jamais sans les emmener avec eux. Les espèces de grande taille sont affaîtées, soit pour le vol du cerf qu'ils tuent en lui crévant les yeux, soit pour celui d'oiseaux semblables au héron; cette dernière chasse offre un très beau spectacle. On emploie d'autres espèces de petite taille pour la chasse aux petits oiseaux; d'autres encore sont affaîtées pour voler amont au-dessus des eaux stagnantes, peuplées d'oiseaux aquatiques; ceux-ci, se levant aux coups de fusil qu'on leur tire, le faucon tombe aussitôt sur eux et, les obligeant à chercher leur salut dans la nage, il devient facile au chasseur d'en abattre un grand nombre à coups de fusil 3). Les détails suivants 4) sur la chasse au vol, telle qu'elle s'exerce encore de nos jours dans l'Inde, seront lus avec intérêt des amateurs de fauconnerie. La chasse au vol est encore aujourd'hui, dans l'Inde, un des amusements les plus recherchés, non seulement des grands seigneurs indigènes, mais aussi des Anglais qui s'y sont établis. Les premiers font autant de cas de leurs faucons que les chasseurs les plus distingués de l'Angleterre font de leurs chiens. On divise, dans ce pays, les oiseaux de chasse en deux classes, qui paraissent répondre aux divisions des oiseaux de poing et oiseaux de leurre des fauconniers d'Europe. Les premiers ne s'éloignent guère plus de 150 toises du chasseur; on ne leur met le chaperon que lors de l'affaîtage, et on les porte sur le poing droit. Ces oiseaux, dont l'affaîtage demande beaucoup de soins, sont les plus chers de tous; mais en révanche ils supportent mieux l'esclavage que les autres oiseaux de chasse. Ceux de la deuxième classe ont les ailes longues; on en a de toutes sortes, savoir le baz, le bacha et le schirka. On désigne les oiseaux de chasse toujours sous le nom que porte la femelle. Le Baz et son mâle appelé Taoura, viennent des monts Nedgriss, où on les prend avec des filets; on les achète au commencement de la saison froide dans un lieu nommé Belleri-Mundi et qui est situé au pied de la partie la plus basse des montagnes; ils portent, jusqu'à la première mue, le nom de Tchaoui. On commence leur affaîtage par les siller et leur mettre des entraves; plus tard on leur met le chaperon qui est pourvu d'un petit trou que dans la suite on élargit successivement. On a soin de les porter souvent dans les endroits fréquentés par beaucoup de monde, tels que les bazars. L'affaîtage proprement dit se fait à peu près de la même manière qu'en Europe. On se sert de chiens pour la quête des perdrix. Les perdrix, les canards, les oies, les paons, les grues et quelque fois aussi les lièvres sont le gibier que l'on chasse avec les oiseaux de bas vol.

Nous terminerons cet aperçu de l'histoire de la chasse au vol en Asie par quelques notices relatives à la fauconnerie des Chinois et des Japonais. Elles sont tirées de plusieurs écrits chinois et japonais, énumérés dans notre catalogue des ouvrages de fauconnerie 5).

L'auteur de l'histoire naturelle chinoise, Li Chi tchin, rapporte que le faucon porte en chinois plusieurs noms; mais que dans les méthodes on lui donne celui de Yng, parce qu'il distribue des coups avec la poitrine 6), dont le nom chinois est Yng. Il parle aussi du faucon cornu, remarquable par sa témérité impétueuse 7). Les meilleurs faucons chasseurs, dit-il, viennent de Liaotoung, province attenante à la Corée. Les habitants de la Chine septentrionale ne se servent ordinairement pour la chasse que de faucons niais; dans la Chine méridionale on prend les faucons au moyen d'oiseaux appelants. L'auteur termine ses observations en disant que l'on emploie ces oiseaux de chasse, les uns pour le vol du faisan, les autres pour celui du lièvre.

L'ouvrage chinois intitulé « Ou tsă tsou », nous a offert les données suivantes sur l'affaîtage des faucons. Les faucons de Liaotoung sont les plus estimés de tous; ceux de la Chine sont de beaucoup inférieurs à ceux de la Corée. Pour affaîter un faucon, on commence par lui couvrir la tête d'un sac de chanvre 8). On l'enferme ensuite dans un appartement vide, et lui apprend à se percher sur le bras d'un mannequin de paille. Cette leçon, cependant, est difficile, et on n'en vient ordinairement à bout que lorsque le faucon se trouve épuisé, à force de se débattre et de se jeter à terre. Quand on juge qu'il est affamé au dernier point, on lui accorde quelques becquées de viande, et on a en général soin de ne lui jamais donner bonne gorge au commencement. Une dizaine de jours passée, on lui lie les ailes et le déchaperonne. C'est alors qu'il se montre de nouveau revêche, qu'il se débat et qu'il ne se tient tranquille sur le bras du fauconnier remplaçant maintenant le mannequin de paille, que lorsqu'il a complètement épuisé ses forces. Quarante-neuf jours s'étant passés à répéter cet exercice, on va ouvrir, au bout de ce temps, à l'heure du midi, la porte de l'appartement; le faucon prend aussitôt son essor, et on le laisse, pendant une heure, planer dans les champs 9). Tous les oiseaux se reposant à cette heure, il cherchera en vain de se procurer une proie quelconque; on finit en conséquence par lui en préparer une, en plaçant dans un endroit dégarni d'herbes et d'arbustes, un simulacre de faisan fait d'écorce de bambou entrelacée, et dans lequel on met plusieurs morceaux de viande. Le faucon apercevant cette proie artificielle, tombe aussitôt sur elle, la saisit avec les serres et dévore le pât qu'elle renferme. L'affaîtage est terminé lorsqu'il s'est habitué à cet exercice; sûr du succès de la chasse, on peut dès lors le porter dans les lieux où il y a du gibier et le laisser voler librement.

On trouve, dans la chronique la plus ancienne du Japon intitulée « Nipponki » et publiée en l'an 720 de notre ère, des détails très curieux concernant l'histoire de l'introduction de la fauconnerie au Japon. L'auteur de cette chronique, après avoir constaté que l'empire japonais fut fondé en l'an 660 avant l'ère chrétienne et gouverné par un monarque appelé

1) Ritter, tome VII, p. 43. — 2) Fitz Clarence, dans Ritter, VII, p. 456. — 3) Johnson, Sketches of field sport as followed by the natives of India, London, 1822, 8°, p. 46 et 47. — 4) Empruntés à des journaux anglais et traduits en allemand, ils ont été publiés par C. Wiersbitzki, dans son Journal, intitulé « der Jäger », Frankfurt am-Main, 21 octobre 1838; der Sonntags-jäger, p. 29. — 5) Ces détails sont dûs aux recherches de notre ami, M. I. Hoffmann, qui a bien voulu nous en communiquer une traduction allemande. — 6) Observation très juste; car on sait que les faucons, en se précipitant sur leur proie, la frappent avec la poitrine. — 7) L'auteur désigne évidemment sous ce nom l'aigle-autour, dont la tête est ornée d'une huppe. — 8) On comprend que cela doit être une espèce de chaperon. — 9) Il est évident que notre auteur a omis de parler de la ficelle qui, attachée pendant cet exercice aux pieds de l'oiseau de chasse, sert à guider son vol ou à le retenir quand il tente de s'échapper.

Mikado, mande que ce fut en l'an 33 avant notre ère que les Coréens vinrent visiter le Japon pour la première fois, et que six ans plus tard on vit arriver et s'y établir des émigrants de cette presqu'île. Les Japonais de leur côté se rendirent pour la première fois sur le continent de l'Asie en l'an 61 de notre ère. Un des descendants de l'empereur chinois « Tshin Chi hoang ti », trouva en 193 le passage de la Chine au Japon, et les Japonais entreprirent sept ans plus tard la première expédition militaire contre l'état de Sinra dans la presqu'île de Corée. Après l'avoir soumis, les habitants de ce royaume envoyèrent en 205 leur premier tribut au Japon. Il s'établit en même temps des relations entre le Japon et un autre état de la Corée appelé Petsi, et des ambassadeurs chargés de présents passèrent réciproquement, dans le commencement du troisième siècle, d'une de ces contrées à l'autre. Il en fut de même de l'état Weï dans la Chine septentrionale, après qu'une première ambassade y eût établi, en 239, des relations, par suite desquelles les sciences, les arts, les métiers et avec eux l'art de la fauconnerie furent transportés de ces contrées au Japon. L'état de Petsi envoya en 247 pour la première fois des faucons à la cour du Japon 1); mais les premiers essais de chasse n'eurent lieu, dans ce pays, qu'en 355. Voici le récit des circonstances qui y donnèrent lieu 2). Josanno mijake, portant le surnom d'Amiko, ce qui veut dire oiseleur, ayant pris dans les filets, en automne de l'année précitée, un oiseau dont il n'avait jamais vu le pareil, le présente au Mikado. Celui-ci fait appeler Sakenokimi, petit-fils du roi régnant de Petsi, lequel se trouvait depuis un an à la cour du Japon, lui montre l'oiseau et lui demande à quelle espèce il appartient. Le prince lui répond : « De tels oiseaux se trouvent en abondance dans ma patrie, où ils s'appelent « Koutsi »; on les y apprivoise et ils rendent à l'homme de bons services; car en les tenant sur le poing, on les jette sur toutes sortes d'oiseaux qu'ils prennent aussitôt 3). » Ayant appris cela, le Mikado donne l'oiseau au prince étranger en le priant de le nourrir et l'apprivoiser. Peu de temps après, ce prince retourne chez le Mikado, tenant sur le poing le faucon, aux pieds duquel était attachée une courroie de cuir, tandis que sa queue était pourvue d'une petite sonnette 4). L'empereur se rendant ce même jour à la chasse dans la plaine de Mosou, on emmène le faucon, qui prit une quantité considérable de gibier. C'était à la suite de cette chasse que le Mikado établit, dans ce même mois, une confrérie de fauconniers, leur assignant pour résidence un endroit appelé dès lors « Takainojou » c'est à dire hameau des fauconniers 5), situé à quelques lieues à l'est de la ville d'Ohosaka, à cette époque la résidence du Mikado. Des gens de cette contrée ayant découvert dans la suite une aire de faucons avec des petits, l'empereur ainsi que son ministre composent chacun de son côté un poëme pour célébrer cet événement. Plus tard on envoya de la Chine des faucons au monarque japonais Nintok, qui régna depuis l'an 313 jusqu'en 399 et qui fit depuis exercer cette chasse noble avec plus de zèle que ses prédécesseurs, et en y employant toutes sortes d'oiseaux. Dans la suite, ce fut plus particulièrement le prince Minamoto Tóki jori qui excella dans l'art de la fauconnerie, et dont la méthode est encore aujourd'hui étudiée par tous les amateurs de chasse. Ce prince, gouverneur de la province de Déwa, dans le Japon septentrional, fut appelé, par le maréchal de l'empire « Minamoto Jori josi » à la cour du Mikado Goreï zen, qui régna depuis l'an 1046 jusqu'en 1068, pour être revêtu de la charge de chef de la confrérie des fauconniers. L'Encyclopédie japonaise 6), à laquelle ces détails sont empruntés, parle d'un autre fauconnier très habile, nommé Sakourawi Gorô, qui fut mandé en 1206 à la cour de l'empereur Sanetomo à Jedo, pour donner des renseignements sur la chasse au vol. Il y fit de nombreux essais, même avec une pie-grièche, affaîtée pour prendre des pinsons 7).

L'encyclopédie japonaise 8) comprend d'autres détails relatifs à la chasse au vol. Le mâle des oiseaux de chasse étant constamment d'une taille moins forte que la femelle, on donne, par cette raison, à celui-là l'épithète de Séo, ce qui signifie le petit, à celle-ci l'épithète de Taï, ce qui signifie le grand. Le faucon sors, né et élevé dans les montagnes, s'appelle au Japon « Waka taka », c'est à dire « jeune faucon ». Son plumage est d'un brun de terre fauve, avec des taches longitudinales noires; mais, après la première mue, il prend une teinte d'un gris cendré avec des bandes transversales 9): on le désigne alors, soit sous le nom de « Nade-taka » (en chinois « Fou-yng »), c'est à dire le faucon que l'on caresse; soit sous celui de « Kata kaveri », (en chinois P'hién P'hièn), ce qui veut dire, le faucon dont le plumage a subi une mue partielle 10). Le faucon dans la troisième année est désigné sous le nom de « Morokaveri » (en chinois Tsaï P'hièn), c'est à dire, le faucon qui a mué deux fois. Le faucon enlevé du nid et élevé dans la maison, s'appelle « Sou taka », c'est à dire faucon niais; celui qui, après avoir quitté l'aire, a déjà pourvu lui-même à ses besoins, s'appelle Akake, c'est à dire : faucon pris au filet. Les faucons qui ont passé plus d'une année à l'état sauvage, ne s'apprivoisent que très difficilement : ils portent le nom de « Nozare », ce qui signifie, caillou des champs, c'est à dire, un sauvage qui n'est guère susceptible de culture. Le faucon blanc à bec couleur de cendre s'appelle « Sira taka », (en chinois Pĕ yng), c'est à dire faucon blanc; ceux qui sont jusqu'aux ongles d'un blanc uniforme, sont désignés sous le nom de faucon d'un blanc de neige, en chinois Suĕ pĕ yng 11); ceux au contraire où le blanc n'occupe que les sourcils, s'appellent au Japon « Masiro taka », c'est à dire faucons aux yeux blancs 12). Les faucons blancs furent autrefois très recherchés au Japon; de nos jours, on ne les voit que très rarement, et on les regarde même dans certaines parties de la Chine comme des oiseaux de mauvais augure. Pour apprivoiser le faucon, on se rend vingt jours de suite, vers le coucher du soleil, dans l'appartement destiné à l'oiseau, où, assis sous une lampe,

1) Encyclopédie japonaise, vol. 7, p. 35 et vol. 44, p. 4. — 2) On trouve ce récit dans la Chronique Nipponki, dans l'Encyclopédie japonaise et dans plusieurs autres ouvrages. — 3) Ceci prouve que l'usage de la fauconnerie fut à cette époque assez connu en Corée. — 4) L'usage d'attacher la sonnette à la queue des oiseaux de chasse fut également connu des Arabes, du temps de l'empereur Frédéric II. — 5) Ce village s'appelle aujourd'hui « Taka kaïmoura »; voir le « San Kaï meï san dsou e, vol. II, p. 26. — 6) Vol. 7, p. 35. — 7) Nous verrons plus tard que Louis XIII avait l'habitude de se livrer au même amusement dans le Jardin des Tuilleries. — 8) Vol. 44, p. 5. — 9) Il est évident qu'il s'agit ici du faucon commun, espèce dont le musée des Pays-Bas possède plusieurs individus, jeunes et adultes, tués au Japon. — 10) On sait que la mue des faucons réduits en captivité n'a souvent lieu qu'incomplètement. — 11) C'est en effet le même que notre faucon blanc, Falco candicans, espèce dont j'ai vu une représentation dans un recueil de dessins d'oiseaux, fait au Japon. — 12) Comme on retrouve l'usage de donner aux oiseaux de chasse des noms différents suivant l'âge, le sexe etc., chez presque tous les peuples qui ont exercé la fauconnerie, il est permis de supposer qu'il dérive d'une source commune, c'est à dire des peuples du centre de l'Asie, lesquels ont inventé la fauconnerie.

on le tient perché sur le bras jusqu'à minuit. On le porte ensuite, après lui avoir attaché aux serres une ficelle, dans les champs, le lâche et lui apprend à retourner auprès de son maître, lorsque celui-ci l'appelle de la voix : on désigne cet exercice sous le nom « d'Okiwatari » c'est à dire, la promenade dans le lointain. On repaît les faucons avec de la chair d'oiseaux. Un moineau suffit pour chaque repas; mais on leur distribue le pât quinze fois par jour 1). Quand on veut s'en servir pour le vol des oies sauvages, on réduit à un tiers la quantité de pât ordinaire; affamés de cette sorte, ils ne manqueront pas de prendre les oiseaux de la plus forte taille. Lorsqu'un faucon s'est égaré, il faut se diriger vers l'est, si cela arrive le matin, et vers l'ouest, si cela arrive vers le soir 2); et en le cherchant, il faut faire entendre le cri « d'O-ou O-ou »; cependant, s'il est de l'espèce nommée Faya bousa (en chinois « Soun »), on l'appelle par le cri « haï haï ». Aussitôt que les oiseaux de chasse entrent en mue, on leur ôte les entraves, on les met dans une grande cage, et on leur distribue le pât à discrétion. Lorsqu'il arrive qu'une des pennes de la queue s'endommage, on la rétablit en y joignant la penne d'un autre faucon, et on se sert à cet effet d'une espèce de vernis tiré de l'arbre à vernis, connu sous le nom systématique de « Rhus vernix ».

On trouve dans un autre ouvrage japonais 3) les renseignements suivants sur la fauconnerie au Japon. Il y est dit que la province de Fiouga dans l'île de Kiousiou et celle d'Iyo dans l'île de Tosa, ainsi que les contrées montagneuses de Kahi, comme celles de Tango, ne produisent que des faucons de petite taille appelés « Ko taka ». On prend les faucons de forte taille « Oho taka », dans les parties septentrionales de l'empire, dans la province de Moutsou, notamment dans le district de Kouro gava (38° 27' latit. bor.). Ceux que l'on prend dans le district de Sinobou, c'est à dire dans les montagnes à l'ouest de Foukou sima (37° 38' latit. bor.), sont connus sous le nom de Sinobou taka, c'est à dire faucons de Sinobou. Le faucon blanc vient de Tshaósiën, c'est à dire de la Corée; on l'emploie pour les vols de l'oie et de la grue. Cette contrée est le berceau de la chasse au vol, et c'est de là que nous est venu l'ouvrage traitant de l'art de la fauconnerie 4). Les fauconniers dénichent ordinairement les faucons et les apprivoisent ensuite. A Oja. ıada, dans la province d'Iyo, on les prend aussi avec des filets. Il existe, dans cette province, une haute montagne, dont le pied s'étend jusque dans les provinces d'Ava et de Tósa. Les faucons, se dirigeant, lors de leurs migrations en automne, vers les hautes montagnes, on les y aperçoit, à cette époque, longeant les parois de rochers escarpés aux couleurs orangées. Le filet, appelé « Fari kiri ami », ce qui veut dire filet tendu, est confectionné de fil de soie ou de chanvre. Il a trois à quatre pieds de longueur sur douze pieds de largeur, et les mailles offrent deux pouces et demi carrés. Après l'avoir tendu horizontalement à une élévation de quelques pieds du sol, on place sous ce filet un étourneau attaché au moyen d'une ficelle à un petit piquet de bois, et enfermé dans un réseau de coton en forme de cylindre, long de trois pieds, d'un pied de diamètre et posé horizontalement sur le sol; cette espèce de cage s'appelle « Teo tsin ami », c'est à dire « réseau en forme de lanterne ». On y attache perpendiculairement, sur l'un des côtés, un tuyau de bambou, dans lequel on met un serpent artificiel, fait de bois et imité d'après nature avec toute l'exactitude possible. Cet appareil ayant été apprêté après minuit, le fauconnier choisit, dans le voisinage, un lieu favorable pour s'y cacher, afin d'attendre les oiseaux de proie qui s'élèvent à la pointe du jour de la cime des arbres, pour aller à la quête de leur proie. Dès que le fauconnier voit approcher un faucon, il fait sortir, au moyen d'une ficelle, le serpent artificiel, dont l'apparence et les mouvements effarouchent l'oiseau enfermé dans sa cage. Le faucon, l'apercevant aussitôt, fond sur lui et s'empêtre dans les mailles du filet. Il est essentiel de choisir, pour y établir les filets, des lieux incultes, et cette opération exige beaucoup d'habileté; les gens qui s'en occupent ne se rasent pas la tête, de sorte que l'on peut à peine les distinguer des femmes. Les oiseaux pris de cette manière sont bons pour le vol du canard et du héron. Après les avoir pris, on leur met aussitôt les entraves. Ces entraves sont composées de trois parties, savoir les jets faits de cuir doux; l'anneau consistant en un morceau de corne de cerf ou de tige de bambou, et la ficelle ou corde qui est très longue. On enveloppe les ailes et la queue des oiseaux d'un linge en forme de sac d'un tissu de chanvre très doux, et on a soin de l'attacher à ces parties en l'y cousant. Quant aux tiercelets, on ne se sert, à cet effet, que de papier, et on les transporte au marché, après les avoir placés dans un panier spacieux.

La fauconnerie est encore aujourd'hui regardée, au Japon, comme une occupation noble, et l'étude de cet art entre dans l'éducation des princes et des guerriers. Un ouvrage japonais 5) dit à cet égard : « le faucon étant un oiseau courageux et belliqueux, il convient de l'offrir en cadeau aux chevaliers et aux guerriers »; et le code du guerrier japonais 6) renferme un traité de fauconnerie complet, quoique très succinct. En voici l'extrait.

La fauconnerie après avoir été introduite au Japon dans l'an 355 de l'ère chrétienne, un homme y apporta, en 363, du royaume de Petsi, un ouvrage sur la fauconnerie en soixante-deux volumes. Cet homme, nommé Téomanli, avait l'air d'un bonze; sa tête était couverte d'une espèce de capuchon de soie bigarrée; son habit était large et d'une étoffe grossière de couleur rouge, et il portait le faucon qu'il appelait « Kuli teo », sur le bras. La chasse au vol, ayant été, dès l'origine, admise au nombre des récréations de la cour, fit des progrès rapides au Japon. On cite plus particulièrement comme très brillantes les chasses au vol faites par l'empereur régnant depuis 782 à 804; et parmi ses successeurs, ce furent l'empereur Feï zeï, qui régna pendant les années 806 à 809, et l'empereur Saga, qui régna depuis 810 à 823, qui étaient célèbres par l'amour qu'ils portaient à cet art. En 872, on apporta du pays P'hŏ hai, ancien arrondissement à l'extrémité Nord-Est de Chan toung, l'ouvrage Maha yng king, c'est à

1) Voilà en effet un régime bien extraordinaire. — 2) On comprend que c'est un préjugé semblable à tant d'autres que les fauconniers de tous les peuples et de tous les temps se sont obstinés à perpétuer. — 3) San Kaï meï san dsou e; vol. II, p. 26.

4) Cet ouvrage est intitulé « Yng hŏ fang »; voir notre catalogue des ouvrages de fauconnerie. — 5) Intitulé « Kawatsi mei sjo dsou e », et déjà cité plus haut. — 6) Voir plus bas notre catalogue des ouvrages de fauconnerie.

dire « le grand livre de fauconnerie », dont le nombre de volumes est très considérable. Quelque temps auparavant, on avait apporté de la Corée au Japon des faucons affaîtés que l'empereur Sei wa donna à son ministre, et il fit accompagner ce cadeau de celui d'une belle chasse, située dans le pays de Sets, dont le chef-lieu est la ville d'Ohosaka. Ce fut enfin vers cette même époque qu'arrivèrent de Boungo, dans l'île de Kiousiou, deux fauconniers habiles, qui enseignèrent l'art de la fauconnerie d'après les méthodes en usage chez les étrangers. Il est encore constaté dans cet ouvrage que les fauconniers japonais ont écrit un grand nombre de livres sur cette matière, qu'ils ont combiné les différentes méthodes tant anciennes que récentes, et qu'ils ont publié de nouvelles éditions des anciens ouvrages Yng king et Yng hŏ fang. Ces derniers traités cependant sont, au dire de l'auteur, trop obscurs pour être lus sans les commentaires des fauconniers, et la méthode qu'ils enseignent ne s'accorde guère avec celle en usage au Japon. — Les oiseaux de chasse énumérés dans cet ouvrage sont les suivants: 1, L'Oho taka ou grand faucon femelle; 2, le Seo, mâle de la précédente; 3, le Fajabousa; 4, le Fasi taka ou Fai taka, ainsi nommé parce qu'on le dit venir de la Perse, contrée appelée en chinois Posse, en japonais Fasi 1); 5, le Konori, mâle de la précédente; 6, le Tsoumi, qui est probablement l'épervier ou la pie-grièche; 7, le Yetsusaï et 8, le Sasiba. — L'auteur termine son ouvrage par les observations suivantes. Les fauconniers se distinguent par des attributs particuliers. Ils se couvrent la tête d'un bonnet de soie bigarrée; ils portent un habit de chasse et des chausses. Leur main gauche est revêtue d'un gant, parce que l'on porte, au Japon, où l'exercice de la chasse est entremêlé d'exercices guerriers, l'oiseau sur le poing gauche, tandis qu'on le porte sur le poing droit en Chine et en général dans les pays étrangers. La fauconnière doit contenir une cuisse de faisan. Ils tiennent dans la droite un bâton de cinq à six pieds de long, fourchu à l'extrémité et destiné à tirer vers eux et à lever sur le cheval qu'ils montent, le faucon avec sa proie, du lieu où il s'est abattu. Une baguette dont ils sont munis leur sert à inquiéter le faucon pour l'empêcher de dormir pendant la nuit. Ils se servent d'une espèce de bouffette faite de poils, pour nettoyer les plumes du faucon lorsqu'elles ont été mouillées par la pluie ou la rosée. Les jets que l'on attache aux pieds des oiseaux de chasse de grande taille sont longs de sept à huit pouces; la longe offre cinq pieds en longueur et la filière cent quatre-vingts à quatre-cent cinquante pieds. On emploie encore plusieurs autres sortes de fil pour suspendre le gibier pris par le faucon, et les règles de chasse japonaises prescrivent jusqu'aux espèces d'arbre qu'il convient de choisir, à cet effet, dans les différentes saisons: ce sont au printemps le cérisier, en été le saule, en automne l'érable et en hiver le pin ou le sapin, dont les branches sont destinées à porter les fruits de la chasse au vol; tandis que l'aster seul est réservé aux alouettes et à la caille. Les sonnettes, faites d'argent ou d'or, sont attachées, au moyen d'un fil à une mince planchette de bois ou de corne de cerf dont la surface est environ de deux pouces carrés 2). On tient chaque faucon dans un perchoir séparé, dont le plafond est très élevé et dont le plancher est garni de cailloux. La perche, sur laquelle est attaché le faucon, en occupe le milieu. Pour prévenir que le faucon ne s'endommage le plumage en s'abattant sur la perche, on lui enveloppe les ailes de linge et garnit sa queue d'un sac de cette même étoffe.

On voit par les détails que l'on vient de lire sur la fauconnerie au Japon que cet art y est encore aujourd'hui d'un usage général, qu'il y est regardé comme une science digne d'être cultivée par les princes et les guerriers, qu'il y a fourni matière à des ouvrages sans nombre 3), et que l'on exerce dans ce pays, comme on peut aussi le voir par les tableaux japonais représentant des chasses, depuis le vol de la grue, du héron, de l'oie, du faisan, du canard jusqu'à celui de la caille, de l'alouette et du pinson.

Le passage suivant 4) tiré de la relation des ambassades hollandaises à la cour du Japon, prouve combien la fauconnerie est en honneur dans ce pays, et à quel degré ses monarques la font respecter. Le voici : « Les ambassadeurs de la compagnie des Indes, Frisius et Broekhorst, rencontrant, lors de leur voyage en 1649 à la cour de l'empereur, près du village de Kaneia, deux fauconniers de la cour occupés à chasser, on fit aussitôt arrêter le convoi, les cavaliers qui l'accompagnaient, descendirent de cheval, et on ne se remit en marche que lorsque les fauconniers furent passés.

Au moment de mettre sous presse, notre savant ami M. Hoffmann vient encore nous communiquer deux planches xylographiques faites en Chine et représentant la sortie et la rentrée des fauconniers 5). On voit sur chacun de ces tableaux plusieurs Chinois à cheval, dont celui qui précède porte, sur le poing droit, un faucon chaperonné. Tous sont munis d'arcs et de flèches, et l'un d'entre eux est armé d'un trident, tel que l'on emploie en Chine pour tuer les sangliers. On voit, à côté des chasseurs, un lévrier et, à leur retour, ils sont suivis par un cheval chargé de lièvres, fruits de la chasse. Les arbres et les arbustes de la contrée qu'ils franchissent se trouvant dépouillés de feuilles, on peut en conclure que cette chasse a eu lieu dans la saison froide.

DE LA FAUCONNERIE EN AMÉRIQUE.

On ne possède que peu de renseignements relatifs à la chasse au vol en Amérique. Cet art, évidemment apporté de l'Asie au Nouveau Monde, par des tribus qui y usurpèrent le pouvoir suprême, s'exerçait encore par leurs descendants, les princes du Mexique, lors de la conquête de ce royaume par les Espagnols. Herréra, l'historien des expéditions de Ferdinand Cortez rapporte les faits suivants touchant la fauconnerie de Montézuma. Après avoir parlé du magnifique palais de ce prince et décrit le jardin qui l'entourait avec ses douze bassins d'eau peuplés d'oiseaux aquatiques de toute sorte, il dit 6)

1) Ce mot de Fasi nous rappelle celui de « Bas », nom arabe du faucon. — 2) Nous rappelons ici que les Japonais ont l'habitude d'attacher la sonnette aux pennes de la queue et non pas aux pieds des oiseaux de chasse. — 3) Expression littérale de l'auteur du code du guerrier. — 4) Gedenkwaardige gezantschappen der O. I. Maatschappij aan de Keizeren van Japan, door A. Montanus, Amsterdam, 1669, fol. p. 90. — 5) Elles font partie de l'ouvrage chinois intitulé « Ying Soung tchhao hoei thou Eul ya », c'est à dire « Dictionnaire encyclopédique Eul ya, avec des figures, fait par Ying Soung »; édition de 1801, 3 vol. in 4°; voir au vol. II, p. 23, verso. — 6) Historia general de los hechos de los Castellanos, Madrid, 1601, fol.; Decada II, libro 7, cap. 10, p. 236.

qu'il se trouvait près de ce palais une autre maison également très belle, renfermant de superbes appartements, et que l'on appelait la maison aux oiseaux. Les oiseaux cependant qui s'y trouvaient étaient d'une autre espèce que ceux que l'on tenait dans les eaux des bassins: c'étaient tous des oiseaux de proie qui ne servaient que pour la chasse. Les personnes chargées de surveiller ces oiseaux, les traitaient avec tous les soins possibles et en hommes experts dans ce genre d'occupation. Montézuma lui-même visitait cette maison plus souvent qu'aucune autre, afin d'examiner les oiseaux de chasse; et il se plaisait à entretenir les chasseurs et les gardiens de ces oiseaux, sur les secrets et beaucoup d'autres choses concernant la chasse au vol. Certaines grandes salles de cet édifice étaient remplies d'un grand nombre de sujets appartenant à différentes variétés de l'espèce humaine, de nains, d'individus monstrueux, et on voyait dans d'autres salles, des cages avec des bêtes sauvages, de grands serpents, des crocodiles, etc. Les oiseaux de chasse étaient gardés dans une salle qui s'étendait le long du corridor, dans de spacieuses cages de bois de forme cylindrique, et pourvues de perches. Tous ces oiseaux de chasse appartenaient à neuf ou dix espèces, et parmi eux se trouvait une cinquantaine d'individus remarquables par leur voracité, attendu que chacun d'eux dévorait, à chaque repas, une poule ou un coq. Tous ces oiseaux étaient séparés les uns des autres, et pour les nourrir, on avait journellement besoin de cinq cents pièces de volaille. Le nombre des gardiens auxquels était confié le soin pour ces oiseaux, montait à cinq cents, sans y compter les chasseurs, dont le nombre était encore très considérable. Plusieurs de ces oiseaux de chasse s'y trouvaient déjà depuis de longues années et beaucoup d'entre eux étaient tout à fait inconnus aux Espagnols. Herréra en décrivant 1) ensuite les grandes chasses que faisait Montézuma, dit 2) que l'on exerçait aussi la chasse au vol, mais que ce prince n'y prenait que peu d'intérêt, nonobstant qu'il amenait constamment avec lui un certain nombre d'aigles et d'autres oiseaux de proie, ce qu'il faisait principalement dans le but de montrer sa grandeur et sa supériorité sur les autres rois.

Tout porte à croire qu'en Amérique la chasse au vol n'a été connue que par un très petit nombre de peuples, et que les Européens qui se sont établis dans cette partie du monde, ne l'ont pas non plus exercée. Nous n'avons trouvé aucun document indiquant qu'elle ait été exercée par des indigènes de l'Amérique du Nord, et Wilson 3) dit expressément qu'elle leur est tout à fait inconnue. Pour l'Amérique méridionale, ce ne sont, à ce qu'il paraît, que quelques parties des Andes, où cette chasse s'exerce aujourd'hui. Pöppig 4), en parlant, dans la relation de son voyage, des Andes du Pérou et particulièrement des environs de Quito, rapporte que les indigènes chassent le Pisaca 5), petite espèce de gallinacée que l'on pourrait comparer à la caille, avec des faucons que l'on sait parfaitement affaîter pour ce vol; et le capitaine de vaisseau, M. Boelen, nous fait part qu'il y a même vu chasser le lama avec des faucons.

1) Cap. XI, p. 239. — 2) Libr. 8, cap. 4, p. 264. — 3) American Ornithology, 8°, 1832, vol. I, p. 255, à l'article du Falco columbarius. — 4) Reise in Chilé, Peru, etc., Leipsick, 1836, 4°, tome II, p. 53. — 5) Cet oiseau fait partie du genre Crypturus des naturalistes.

DE LA FAUCONNERIE EN AFRIQUE.

En Afrique, la chasse au vol ne paraît avoir été exercée que par les Arabes et les Turcs, qui se sont établis dans les régions septentrionales de cette partie du monde. Nous avons déjà fait observer que les Arabes ont probablement appris cet art lors de la conquête de la Perse qu'ils firent dans le premier siècle après Mohammed, et on peut supposer que les différentes familles de la nation turque l'ont cultivée, comme tant d'autres peuples de la grande tribu mongole, avant d'avoir quitté les contrées qu'ils habitaient originairement.

Abulfeda, le célèbre historien et géographe arabe, visitant en 1327 le Caire, accompagné de son fils et d'un ambassadeur mongole, le sultan régnant en Égypte leur fit présent d'un grand nombre de faucons de plusieurs espèces 6). — Shaw 7) rapporte que la chasse à l'oiseau est un des plus grands plaisirs des Arabes et des gens un peu au dessus du commun dans le royaume de Tunis, et que les bois de ce pays leur fournissent pour cela toutes sortes de beaux éperviers et de faucons. — Les deys des états barbaresques et les empereurs du Maroc ont été de tout temps grands amateurs de la chasse au vol. Nous verrons plus tard que les rois de Norwége ont envoyé, déjà au treizième siècle, des faucons au sultan de Tunis, et que les rois du Danemarck ont souvent fait parvenir des faucons d'Islande, dans les deux derniers siècles, soit aux deys d'Alger, de Tunis et de Tripoli, soit à l'empereur du Maroc, qui en a encore eu en 1791. L'empereur du Maroc actuellement régnant emploie même le hobereau pour la chasse au vol 8).

On trouve dans les Souvenirs de la vie militaire en Afrique, par Pierre de Castellan, la notice suivante relative à la fauconnerie des Arabes de l'Algérie: « Les chefs avaient la main droite garantie par un gant nommé smègue. Ce gant n'a pas de doigts. Les élégants le portent en peau de tigre ou de panthère. Là-dessus se perche le faucon, souvent même un deuxième et un troisième trouvent place, l'un sur l'épaule, l'autre sur les cordes en poil de chameau qui entourent les hailes de la tête. — A peine en chasse, des poules de Carthage partent devant nous, et les faucons décapuchonnés s'élèvent d'abord en ligne droite; puis, lorsque leurs yeux, accoutumés à la lumière, ont aperçu leur proie, ils fondent sur elle et l'ont bientôt mise à mort. Plus loin, au bruit de de nos chevaux, deux lièvres quittèrent leur gîte, et les faucons furent de nouveau lancés. Tant que le lièvre court, il échappe à son ennemi; mais lorsqu'il hésite pour chercher une retraite, c'est alors que l'oiseau s'accroche à son dos et commence à lui manger la cervelle et les yeux. — Il en est des faucons comme des hommes: les uns sont bons, les autres mauvais. Il fallait entendre les Arabes se moquer de ceux-ci, les gourmander et les accabler de reproches; il fallait voir l'orgueil du maître possesseur du meilleur chasseur. C'est pendant l'été que se préparent les chasses d'hiver. L'oiseau, à son premier vol, tombe sous le piége du fauconnier; encore sauvage, on l'habitue à courir à sa proie; on lui prépare une chasse facile,

6) Abulfeda, trad. de Reiske, tome V, p. 377. — 7) Voyage dans plusieurs provinces de la Barbarie etc., trad. franç., La Haye, 1743, 4°, p. 389. — 8) Drummond Hay, dans les Proceedings of the Zool. Society, année 1840, p. 133.

on lui apprend bientôt à attendre l'ordre du maître, à reconnaitre sa voix, le signal, l'appât, à se précipiter sur la peau de lièvre jetée en l'air avec différents cris auxquels l'oiseau vorace obéit avec une ardeur sans égale. Ainsi le faucon de l'Arabe redevient l'oiseau du moyen âge, entouré de soins, de gloire et même d'honneurs ». — L'auteur ajoute, « que les Arabes, pour rappeler le faucon qui tente de s'éloigner, jettent en l'air une peau de lièvre, en poussant un cri aigu pour attirer l'attention de l'oiseau chasseur. — Le faucon, qui croit le lièvre vivant, se précipite avec une rapidité telle que souvent il touche la terre avant que l'appât soit retombé » 1).

Nous devons à M. Clifford Cocq van Breughel, ancien consul Néerlandais accrédité à la cour du bacha Youssef Caramanla à Tripoli, les détails suivants relatifs à la fauconnerie, telle qu'elle s'exerce actuellement dans cet état. La chasse au vol est, en temps de paix, d'un usage général par toute la régence de Tripoli, et ce pays a toujours été renommé par les excellents faucons qu'il produit et par la manière dont les habitants en savent tirer parti pour la chasse. On n'y exerce jamais cette chasse pour le profit, mais seulement pour l'amusement. Il est actuellement permis à tout le monde d'entretenir des faucons; mais du temps des Caramanlys, ces princes se réservaient exclusivement le droit de chasser à l'oiseau. Ce sont principalement des faucons que l'on emploie à cette chasse, mais on se sert aussi d'autres oiseaux de proie que l'on fait venir de l'intérieur du pays. On n'affaîte ordinairement que des faucons niais enlevés du nid, qu'on élève avec beaucoup de soin, les nourrissant principalement de coeurs de mammifères. On prend également des oiseaux de chasse au filet. Les animaux que l'on vole avec ces oiseaux sont la gazelle, le lièvre, la perdrix, l'ouabara, espèce d'outarde très commune dans le pays, et plusieurs autres oiseaux. Ce sont plus particulièrement les Arabes auxquels on confie l'affaîtage des oiseaux de chasse; il n'y a qu'un petit nombre de Turcs qui s'en occupent. On met toujours aux faucons des grelots, soit à la main droite ou à la main gauche, soit à toutes deux, et on leur recouvre la tête d'un chaperon en cuir rouge. Au lieu de les tenir dans un cabinet, destiné exprès pour les enfermer, on les place tantôt à terre sur des balustrades ou dans un autre lieu quelconque. On leur distribue le pât ordinairement deux fois par jour. On jette toujours plusieurs faucons à la fois sur la même pièce de gibier, et on a soin de suivre le vol, monté sur de bons chevaux, avec la plus grande vitesse, afin de prévenir que les faucons ne s'entredéchirent, lorsqu'ils se sont emparés de leur proie. Les fauconniers rappellent les oiseaux de chasse en poussant un cri prolongé que l'on pourrait rendre par les syllabes « quou-ou-ou », et en battant en même temps des mains; aussi les oiseaux bien affaîtés ne manquent jamais d'obéir sur le champ à l'appel de leur maître, qui les repaît aussitôt qu'ils sont revenus et leur recouvre la tête du chaperon. Un bon faucon est souvent échangé contre un dromadaire, dont la valeur est ordinairement estimée à cent francs. M. Clifford s'étant rendu en 1830 chez le scheik Abd-el-Kerem, celui-ci, pour fêter la visite de notre compatriote, donna en son honneur une chasse au vol, où il se fit accompagner par ses six fils. Montés sur de magnifiques chevaux, vraie race arabe, et amenant avec eux chacun deux faucons, on arriva bientôt sur le lieu de la chasse et, quoiqu'on n'aperçût nulle part la moindre trace de gibier, on déchaperonna aussitôt les faucons, arrangeant les liens d'attache de manière à pouvoir les faire couler au moment même que l'oiseau alla prendre le vol. Les faucons, se trouvant la vue libre, se dressèrent pour un moment, et ceux d'entre eux qui découvrirent le gibier, s'élançèrent aussitôt dans les airs. En les suivant ventre à terre, on les rejoignit à la distance d'une lieue du point où les faucons avaient pris leur essor, auprès du gibier qu'ils avaient pris presque simultanément, et qui se composa de deux gazelles et de neuf ouabaras, auxquels on coupa la tête pour en repaître les faucons.

M. le professeur Ehrenberg de Berlin a bien voulu me communiquer les notices suivantes sur la fauconnerie des Bédouins, recueillies lors du voyage qu'il a fait conjointement avec feu Hemprich dans le Nord de l'Afrique. La chasse au vol est encore aujourd'hui d'un usage très général chez les tribus des Bédouins qui habitent le désert de la Libie 2), et ils exercent cette chasse dans le double but de s'amuser et de se procurer des moyens de subsistance. On ne se sert que d'une seule espèce de faucon, savoir le faucon tanyptère, dont nous avons fait mention plus haut; la femelle pour le vol de la gazelle, le tiercelet pour celui du lièvre, des outardes et des gangas. Il paraît que les Bédouins emploient ordinairement des oiseaux niais pour leurs chasses. Ils connaissent l'usage du chaperon, mais ils ne mettent pas de grelots aux oiseaux, et les entraves dont ils se servent consistent en un anneau de cuivre entourant la main gauche du faucon et auquel est attaché une chaîne mince tenant lieu de longe. Le fauconnier, qui est ordinairement le propriétaire même du faucon, le porte sur le poing gauche qu'il tient enveloppé, au lieu d'un gant, d'une étoffe grossière quelconque. La gibécière dont il se munit n'est qu'un sac de cuir, destiné pour y mettre un morceau de viande fraîche ou une peau d'oiseau. Parcourant la plaine à la quête du gibier, il jette le faucon aussitôt qu'il en aperçoit, à quelle distance que ce soit. Le fauconnier, s'il n'est pas monté à cheval, court à toutes jambes après le faucon, pour le reprendre, lorsque celui-ci a pris le gibier, en lui présentant le pât ou la peau d'oiseau remplaçant le leurre; mais il arrive souvent que le fauconnier ne rejoint l'oiseau que lorsque celui-ci a déjà dechiré la tête du gibier; d'autres fois il arrive que le faucon, au lieu de poursuivre le gibier, monte droit en l'air, pour ne plus retourner, ce que les Bédouins attribuent à la présence dans les nues d'un faucon sauvage de la même espèce mais d'un autre sexe que celui qui vient de s'échapper.

DE LA FAUCONNERIE EN EUROPE.

Nous avons déjà constaté plus haut que l'on ignore l'époque précise à laquelle la fauconnerie a été introduite en Europe, et que J. Firmicus fut le premier auteur de l'occident qui en ait parlé de manière à faire supposer avec certitude que

1) Revue des Deux-Mondes, tome IV, 21 livraison, 1 Novembre 1849, p. 515 à 516.

2) Le voyageur auquel nous devons ces détails n'a jamais vu exercer la chasse au vol en Égypte, en Nubie, en Abyssinie, ni dans la Syrie.

cette chasse fut, de son temps connue et exercée en Europe. Cet auteur, qui a écrit le livre qu'il nous a laissé vers l'an 336 de l'ère chrétienne, dit, en dressant la nativité des hommes en général, que ceux qui sont nés à l'époque où la planète Vénus se trouve dans le signe du verseau, n'auront du talent que pour la chasse; ils ne s'occuperont que du soin pour les animaux que l'on y emploie, tels qu'éperviers, faucons, autours, aigles et chevaux 1); ceux au contraire qui naissent à l'époque où Mercure se trouve dans le signe de la vierge, seront des hommes vigoureux, industrieux, intelligents; mais ils aimeront également à s'occuper de chevaux, chiens, éperviers, faucons et autres oiseaux semblables que l'on emploie à la chasse 2). Il paraît même que cet exercice n'a été apporté en Europe que sous le règne de Constantin le Grand; c'est ce qu'assure, du moins, Kaswin 3), qui va jusqu'à nommer cet empereur l'inventeur de la chasse au vol, et on lit à peu près la même chose dans le livre de fauconnerie turc, appelé Basname 4).

Un siècle plus tard, la fauconnerie fut déjà connue en Auvergne. Cajus Sollius Apollinaris Sidonius 5), évêque de Clermont, dans une lettre adressée à Hecdicius, frère de sa femme et fils de l'empereur Avitus, rappelle à ce prince que c'était dans ce pays qu'il goûta pour la première fois les plaisirs de la chasse, en se servant pour cet amusement de chiens, de chevaux et d'éperviers 6). En faisant l'éloge de son beau-père, l'empereur Avitus, Sidonius rapporte que nul n'était plus habile à inventer de beaux vols que ce prince 7). Enfin, il dit d'un certain Vectius qu'il n'avait pas son pareil dans l'art d'affaîter et de traiter les éperviers 8). — Grégoire de Tours 9) fait dire, dans une certaine circonstance, à Mérovée, roi des Francs, qui vivait également au 5me siècle: « Que l'on fasse » venir nos chevaux, prenons les éperviers et allons nous ren- » dre, avec nos chiens, à la chasse, pour nous amuser ». — Il existe une épigramme 10) datant du cinquième siècle et adressée à un fauconnier corpulent, à qui on reproche d'avoir négligé ses oiseaux, tandis qu'il eût mieux valu de les repaître de sa propre chair que de les laisser périr de faim.

Il paraît que la fauconnerie fut dès cette époque d'un usage général en France et dans plusieurs autres contrées. En voici les preuves. Les codes des anciens Francs et d'autres peuples de la première moitié du moyen âge contiennent plusieurs lois relatives aux oiseaux de chasse et aux fauconniers 11). Une de ces lois, qui se trouve dans le code des Bourguignons mérite d'être rapportée à cause de sa sévérité cruelle. Il y est dit que celui qui s'est rendu coupable du vol d'un oiseau de chasse, paiera six sous au propriétaire de l'oiseau, ou subira le supplice que l'oiseau lui enlève des fesses six onces de chair. La loi des Longobardes défend de donner comme rançon ou en gage, l'épée et l'épervier. — Le clergé n'aimant pas moins l'exercice de la chasse au vol que les séculiers, il leur fut interdit, dès le sixième siècle et à plusieurs reprises, d'entretenir des oiseaux de chasse 12); plus tard, St. Boniface renouvela cet interdit; on sait qu'il entra même dans les statuts des templiers, et ce fut jusqu'en 1303, au Synode provincial d'Auch, que l'on se vit obligé de défendre aux archidiacres, dans les visites qu'ils faisaient du diocèse, de conduire avec eux des chiens et des oiseaux 13). — L'art de former les chiens et les oiseaux fut compté parmi les premiers enseignements qui entraient dans l'éducation du jeune Blanchardin, fils de Charlemagne 14). — Le roi Carloman entretenait quatre veneurs chargés des chiens de chasse et un fauconnier auquel était confié le soin pour les oiseaux. Ils étaient subordonnés aux trois principaux officiers de la maison du roi, savoir au Sénéchal, au boutillier et au connétable, et c'étaient eux, qui disposaient de tout ce qu'il fallait pour la chasse, et qui fixaient le nombre des oiseaux de chasse nécessaires pour la fauconnerie du roi 15). — Abbon en décrivant le siége de Paris par les Normands, sous le règne d'Eudes, en 892, dit que ceux qui défendaient le pont, désespérant de le conserver et ne voulant pas que leurs oiseaux tombassent entre les mains des ennemis, leur rendirent la liberté 16).

La fauconnerie, quoique introduite en Europe dès le quatrième siècle, y fut cependant beaucoup moins cultivée que la vénerie, depuis cette époque jusqu'aux croisades qui donnèrent une nouvelle impulsion à cet art. On sait par l'ouvrage de l'empereur Frédéric II, que les Arabes étaient, dans ces temps, beaucoup plus experts dans cet exercice que les autres peuples, et que c'est à eux ou à leurs ouvrages que l'on doit toutes ces connaissances qui ont tant contribué à le perfectionner et à en rendre le goût plus général. C'est aussi d'eux que nous sont venus ces préjugés touchant les maladies des oiseaux et les remèdes inventés pour les guérir, préjugés qui se sont conservés dans presque tous les livres de fauconnerie jusqu'à la décadence de cet art. On voit en effet que la fauconnerie se releva depuis les croisades au point de porter ombrage à la vénerie, à laquelle elle fut souvent préférée 17). La jalousie qu'excita l'émulation entre les fauconniers et les veneurs donna lieu à beaucoup de dissentions entre ces deux états, dissentions 18) qui ont duré jusqu'aux temps de Louis XIV, où la vénerie rentra successivement dans ses anciens droits.

L'oiseau de chasse, formant l'attribut de toutes les personnes nobles des deux sexes, on les voit souvent représentées, l'oiseau sur le poing, dans les miniatures, sur les sceaux ou les monuments. Plusieurs nobles s'étaient arrogés des priviléges qui portaient à des abus assez singuliers. Les Seigneurs de Chastelas, par exemple, avaient le droit de prendre place, quand cela leur semblait bon, parmi les chanoines de l'église

1) Julii Firmici Materni Junioris Astronomicōn Lib. VII, Basileae, 1533, fol.: cap. VII, p. 138 et 139. — 2) Ibidem, chap. VIII. — 3) Voir l'Hierozoicon de Bochart, 3me édition, Lugd. Batav., 1692, fol., tome II, livre II, chap. 23, p. 288. — 4) Dans le «Falknerklee» de M. de Hammer, p. 7. — 5) Sidonius nâquit en 430, et mourut en 482. Son beau-père, l'empereur Avitus, régna depuis 455 jusqu'en 456. — 6) Opera omnia, Paris, 1652, 4o; epistolarum liber III, épitre 3me, p. 65. — 7) Ibid., Carmen VII, p. 337, vers 202 et suiv. — 8) Ibid., Epistolarum liber IV, épitre 9me, p. 98. — 9) Gregorii Turonensis, Historiae francorum libri X, Parisiis, 1610, 8o: lib. V, cap. 14, p. 191. — 10) Anthologia veterum Latinorum epigrammatum et poëmatum, ed. Burman, no XL; edit. Meyer, no 311. Voir l'explication de cette épigramme dans Zimmermann, Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft, année 1837, p. 25 et année 1838, p. 1037. — 11) Lex. sal., tit. 8, § 1, 2, 3; Ripuar, tit. 36, § 11, 1; Burgund., add. I cap. 11; Longobard. tit. 104, § 18, 19, 20; Alleman. tit. 99, § 20; Bajuv. tit. 20, § 2. — Le savant professeur Leo tâche de prouver, dans un opuscule intitulé «Die Malbergische Glosse der lex salica», Halle, 1842, 8o, (voir principalement la préface, pag. VI), que la loi salique, au lieu d'être d'origine tudesque, a été en grande partie empruntée à une loi plus ancienne et celtique. Il n'est pas de notre ressort de discuter la justesse de cette assertion de M. Leo, ce dont s'est déjà chargé le célèbre Grimm, (voir son ouvrage intitulé Geschichte der deutschen Sprache, 1848, I, p. 548 et suiv.); mais nous ferons observer que cette assertion ne peut être appliquée aux titres relatifs à la fauconnerie, attendu que cet art a été totalement inconnu des anciens Celtes. — 12) En 506 dans le concile d'Agda; en 588, dans celui de Macon, et en 868, dans celui de Worms: voir Longus, Summa conciliorum omnium, Antverpiae, 1623, fol. Concil. agathense, cap. 55, p. 427; Concil. matisconense secund., canone 13, p. 506; Concil. wormatense, § 17, p. 668. — 13) Ph. Labbe, Histor. Concil., tom. VI, p. 1644. — 14) Manuscrits de St. Germain, III, fol. 174 verso: cités par La Curne de St. Palaye, III, p. 203. — 15) Hincmari Opera, tomus posterior, Lutet. Paris., fol., 1645, § XXIV, p. 210. — 16) Abbon, de obsessa a Normannis Lutetia, dans Duchesne, Collection des historiens de France, tom. II, p. 499. — 17) L'empereur Frédéric II avait déjà dit, comme nous verrons plus bas, que la fauconnerie est un art plus noble que la vénerie. — 18) Elles forment souvent un objet de discussion dans les anciens livres de fauconnerie; voir par exemple Gace de la Vigne, le Roi Modus, les Mémoires du Maréchal de Fleuranges à l'endroit cité plus bas, d'Arcussia, etc.

d'Auxerre, ceints de l'épée, revêtus du surplis, la tête couverte d'un chapeau orné de plumes, portant l'aumusse sur le bras et l'épervier sur le poing. Ce privilége avait été accordé dès l'année 1423, aux membres de cette illustre famille. Le trésorier de cette même église jouissait de la prérogative d'assister au service divin, les jours solennels, portant l'épervier sur le poing. Ce droit lui ayant été contesté par les chanoines, ses confrères, il lui fut confirmé, principalement par la raison que le trésorier de l'église de Nevers jouissait du même privilége 1). L'ordonnance suivante a rapport à des prérogatives analogues accordées au Seigneur de Sassay et au curé d'Ézy. « Peut le Sieur de Sassay faire dire la messe par le curé d'Ézy ou autre en l'église N. D. d'Evreux devant le grand autel, quand il lui plaira; et peut le dit sieur ou curé chasser sur tout le diocèse d'Evreux avec autour et tiercelet, six épagneuls et deux lévriers, et peut le dit sieur faire porter et mettre son oiseau sur le coin du grand autel, au lieu le plus près et le plus commode, à son vouloir. Peut le dit sieur curé dire la messe botté et éperonné dans la dite église N. D. d'Evreux, tambour battant, en lieu et place des orgues» 2). — On faisait venir, comme nous le verrons plus bas, des oiseaux de chasse, de l'Irlande, de la Norwége, de la Grèce, de la Barbarie, ainsi que de beaucoup d'autres contrées et même de l'Amérique, et on les payait souvent à des prix excessifs. — Les diverses espèces d'oiseaux étant plus ou moins estimées suivant leurs qualités, on appliqua cette gradation de rang aux différents états de la haute société. L'ordonnance qui régla cette distinction a été conservée dans plusieurs ouvrages Anglais 3). L'aigle, le vautour et le milan 4) y sont assignés à l'empereur; le gerfaut aux rois; le faucon gentil aux princes; le faucon montagnard aux ducs; le pélerin aux lords; les oiseaux bâtards aux barons; le sacre aux chevaliers; le lanier aux esquires; l'émérillon aux dames; le hobereau aux jeunes gentilhommes; l'épervier aux prêtres; l'autour aux trabans; la cresserelle aux domestiques. — Les rois, dans leurs entrées et marches, se faisaient précéder par leur équipage de fauconnerie, et cet usage s'exerce même quelque fois de nos jours, lors des fêtes de couronnement. — En un mot, la fauconnerie a joué, pendant plusieurs siècles, un rôle dont on a aujourd'hui de la peine à se former une idée, et la connaissance de cet art fut indispensable à quiconque prétendait être bien né et bien élevé; de là aussi le grand nombre d'ouvrages qui ont été publiés sur cette matière et les nombreuses éditions que la plupart d'entre eux ont eues.

Ces ouvrages, ainsi que les nombreuses notices que les historiens ont données sur la chasse au vol, nous mettent à même de traiter séparément l'histoire de la fauconnerie chez les différents peuples de l'Europe qui ont exercé cet art, ce que nous nous proposons de faire dans les pages suivantes.

DE LA FAUCONNERIE EN FRANCE.

De tous les pays de l'Europe, c'est la France où la fauconnerie a été exercée avec le plus d'éclat. Nous avons déjà constaté que la chasse au vol avait été introduite dans ce pays dès le cinquième siècle. Les rois de France eurent leurs fauconniers particuliers de même que les rois des Francs, et ils ne tardèrent pas de créer la charge de maître-fauconnier du roi, titre changé plus tard en celui de grand-fauconnier de France. On trouve à ce sujet, dans la grande Encyclopédie française 5), plusieurs détails que nous reproduirons ici dans leur ensemble, quoique contenant aussi des renseignements relatifs à des époques plus récentes. « L'origine de fauconnier est de l'an 1250. Jean de Beaune a exercé cette charge depuis ce temps jusqu'en 1258. Étienne Grange était maître-fauconnier du roi en 1274. Tous ses successeurs ont eu la même qualité, jusqu'à Eustache de Jaucourt qui fut établi grand-fauconnier de France en 1406. Le grand-fauconnier de France a différentes sortes de gages; outre les gages ordinaires et ceux pour son état et ses appointements, il en a comme chef du vol pour corneille, et l'entretien de ce vol; pour l'entretien de quatre pages; pour l'achât et les fournitures des gibecières, de leurres, de gants, de chaperons, de sonnettes, de vervelles et armures d'oiseaux, et pour l'achât des oiseaux. Il prête serment de fidélité entre les mains du roi: il nomme à toutes les charges de chef de vol, lorsqu'elles vaquent par mort, à la réserve de celles de chefs des oiseaux de la chambre et du cabinet du roi, et de celles de garde des aires, des forêts de Compiègne, de l'Aigle et d'autres forêts royales. Le grand-fauconnier a seul le droit de commettre qui bon lui semble, pour prendre les oiseaux de proie en tous lieux, plaines et buissons du domaine de Sa Majesté. Les marchands fauconniers français ou étrangers sont obligés, à peine de confiscation de leurs oiseaux, avant de pouvoir les exposer en vente, de les présenter au grand-fauconnier, qui choisit et retient ceux qu'il estime nécessaires, ou qui manquent aux plaisirs du roi. Le grand-maître de Malte fait présenter au roi tous les ans douze oiseaux, par un chevalier de la nation, à qui le roi fait présent de mille écus, quoique le grand-maître paye à ce même chevalier son voyage à la cour de France. Le roi de Danemarck et le prince de Courlande envoient aussi au roi des gerfauts et autres oiseaux de proie. Si le roi, étant à la chasse, veut avoir le plaisir de jeter lui-même un oiseau, les chefs pourvus par le grand-fauconnier présentent l'oiseau au grand-fauconnier, qui le met ensuite sur le poing de Sa Majesté. Quand la proie est prise, le piqueur en donne la tête à son chef, et le chef au grand-fauconnier qui la présente de même au roi.»

Les détails historiques suivants font suite à ceux donnés dans notre aperçu général de l'histoire de la fauconnerie en Europe.

Les traités écrits en langue Romane font preuve que l'art de la fauconnerie fut assez cultivé et estimé, dans le midi de la France, durant le douzième et le treizième siècle. — Le roi Philippe Auguste, se trouvant, en 1191, lors de la troisième croisade, devant la ville de Ptolomaïs, il arriva que son faucon blanc qu'il avait apporté de la France s'échappa et se percha sur les murailles de la ville. Les soldats du Sultan Salaheddin l'ayant pris, l'apportèrent à ce prince qui, regardant cet accident comme d'un bon augure, refusa de rendre l'oiseau, quoique le roi lui fit offrir en échange la somme de mille ducats 6).

1) Ducange, Glossarium, au mot Acceptor; et Le Boeuf, Histoire de l'église d'Auxerre, I, p. 766. — 2) Mercure français, Févr. 1735, p. 293; et Ducange, l. c. supplément. — 3) Book of St. Albans; voir Latham, Gen. Hist. of Birds, tome I, p. 109, et Belany, p. 70. — 4) Watour et Millon dans l'original. On doit s'étonner de voir figurer ces deux oiseaux ignobles à la tête des oiseaux de chasse. — 5) Encyclopédie par Diderot et d'Alembert, Paris 1756, fol. tome VI, p. 432 B à 433 A. — 6) Bohadini Filii Sjeddadi, Vita et res gestae Saladini edidit et latine vertit Alb. Schultens, Lugd. Batav. 1732, fol., cap. 96, p. 160.

Le livre du Roi Modus et de la Reine Racio, le premier des ouvrages de chasse écrit en français, et composé au commencement du quatorzième siècle, fournit la preuve qu'à cette époque la fauconnerie était estimée au moins à l'égal de la vénerie. On voit par cet ouvrage qu'alors on employait déjà, non seulement les oiseaux de bas vol et les faucons du pays, mais aussi le lanier, le sacre et le gerfaut, et que l'on exerçait toutes sortes de vol, même celui du héron. On connaissait déjà l'usage du chaperon et on pratiquait la prétendue science de reconnaître et de guérir les maladies des oiseaux.

Un autre ouvrage de fauconnerie, non moins curieux que celui dont nous venons de parler, est le roman des oiseaux par Gace de la Vigne, composé vers le milieu du quatorzième siècle. Il offre des renseignements sur la fauconnerie des rois Philippe de Valois, Jean II et Charles V. L'auteur, quoique chapelain de ces rois, raconte de lui-même, que dès l'âge de neuf ans il porta des hoberaux aux champs, qu'à sa douzième année on lui fit dresser un faucon, et qu'il aima toute sa vie les chiens et les oiseaux. Il constate que le roi avait une trentaine d'oiseaux « à la tête desquels est le maître-fauconnier, un gentil chevalier qui s'entretient avec lui des oiseaux, et ordonne ceux que l'on fera voler ensemble aux grues et autres oiseaux. La chasse commença sans chiens, hormis trois ou quatre qu'on tenait, et le moindre était écarté derrière à un trait d'arc. Le roi et lui lâchèrent chacun le leur, pour voir à qui ferait le mieux. Le roi descendit de cheval et fit donner à son faucon le cœur de l'oiseau qu'il avait volé ». Un autre vol avec des faucons eut lieu sur un étang, d'où l'on fit lever les oiseaux au bruit de quatre tambours. Le vol du héron se faisait également avec des faucons. Il en était de même du vol de la grue. On employait pour d'autres vols le gerfaut et l'autour. Gace de la Vigne donne encore la description d'une chasse au vol faite par une douzaine de personnes d'état moyen, « non princes ni barons, mais chevaliers, chanoines, bourgeois et écuyers, ayant entre eux tous une vingtaine d'oiseaux »: cette chasse dura huit jours de suite. Il parle de Denis le grand, évêque de Senlis, qui avait fait un traité de fauconnerie, du comte d'Auxerre, fauconnier très expert qui avait composé d'excellents remèdes pour les maladies des oiseaux, et du comte de Flandres « qui faisait des oiseaux autant qu'homme qui soit à Bruges ou à Rome ». Enfin, on voit par cet ouvrage qu'alors on apporta en France non seulement des gerfauts, mais aussi des faucons de Barbarie, appelés Tahorotes, et dont monseigneur Bertrand Du Guesclin, connétable de France, offrit deux au roi.

Nous avons déjà rapporté, en traitant l'histoire de la fauconnerie chez les Turcs, que le roi Charles VI fit parvenir à Bajesid des autours et des faucons, avec des gants brodés de perles et de pierreries pour porter ces oiseaux, et que le duc de Bourgogne envoya douze faucons blancs pour la seule rançon du duc de Nevers, son fils 1).

Sous Charles VII, le duc de Bourgogne donna en 1453, à Lille, un festin, où l'on vit à l'un des bouts de la salle un héron, « prendre son vol et son vent »; on entendit aussitôt plusieurs voix s'écrier «à l'aguet, à l'aguet,» comme font les fauconniers. Dans le même instant on aperçut au côté opposé un faucon qui s'avançait pour combattre le héron; il s'élança avec tant de rapidité et heurta le héron si rudement qu'il l'abattit au milieu de la salle 2).

Il paraît que Louis XI a préféré la vénerie à la fauconnerie. Philippe de Commines dit de ce roi: « Pour tous plaisirs aimait la chasse et les oiseaux en leurs saisons; mais n'y prenait point tant plaisir comme aux chiens » 3). — « Il dépensait le moins qu'il pouvait et entendait à assembler trésor tant pour rembourser le duc de Bourgogne des villes engagées sur la rivière de la Somme comme pour faire ses plaisirs, comme celui qui aimait merveilleusement à chasser et à voler; et donnait largement à braconniers et à fauconniers qui lui faisaient son déduit » 4). — Il employait quelquefois ses troupes à des opérations de chasse. Il fit placer des détachements de soldats, on dressa des embuscades, on veilla jour et nuit sur tous les chemins pour enlever, près de Tours, des faucons que le duc de Bretagne devait recevoir de Turquie. La manœuvre réussit. On dit que Louis XI rit ce jour-là pour la première fois de sa vie 5).

On trouve des détails curieux sur la fauconnerie des rois Louis XII et François I, dans les mémoires de Robert de la Marck, maréchal de Fleuranges 6). Le chapitre qui a rapport à la fauconnerie est inscrit: « Cy devise de l'estat de la Faulconnerie du Roy de France ». Il renferme les données suivantes: « Premierement la Faulconnerie du Roy est une chose ordinaire, et a le Grand Faulconnier qui est un fort bel office en France, et l'est pour l'heure présente 7) un honneste Gentilhomme, et de bonne maison, qui s'appelle René de Cossé, premier Pannetier de France. Le dict Grand Faulconnier a d'estat quatre mille florins, et a cinquante Gentilshommes sous luy qui ont bon estat, et cinquante Faulconniers aydes; et ont les dicts Gentilshommes cinq ou six cents francs d'estat, et les aydes deux cents, et départ le dict Grand Faulconnier tous ces Estats, et a bien trois cents oyseaulx sous luy, et peut le dict Grand Faulconnier aller voler par tout le Royaume de France, où bon luy semble, sans que personne luy puisse donner empeschement, et tous les Marchands d'Oyseaux luy doivent tribut, et n'oseraient vendre un oyseau en ville du Royaume de France ny à la Cour, sans le consentement du dict Grand Faulconnier sur peine de confiscation de toute leur marchandise; et a le dict Grand Faulconnier plusieurs beaux droits, et fault que le Roy luy accepte tous les oyseaulx, et a un Contreroleur et un Thresorier, et gens ordonnés pour les payemens, aussi bien que pour la Venerie ou autre estat du Royaume de France; et sont tousjours ordinaires suivant le Roy par tout où il va aussi bien que les Veneries, osté que quand ce vient à l'esté, ils vont mettre leurs oyseaulx en muë; mais tousjours il en demeure quelques-uns pour voler les perdreaux avec les Vautours 8), les lenerets et les tiercelets, et a une autre façon de faire merveilleusement belle la Venerie et la Faulconnerie; car quand ce vient à la Saincte

1) Choisy, hist. de Charles VI, p. 215 et 223. — 2) Mathieu de Coucy, Histoire de Charles VII, édit. de Godefroy, p. 671. — 3) Les mémoires de Messire Philippe de Commines, la Haye, chez A. Leers, 1682, 12mo; libre VI, chap. 13, p. 406. — 4) Monstrelet, tome III, fol. 96 et 97. — 5) Argentré, histoire de Bretagne, cité par Elzéar Blaze, le chasseur conteur, Brux., 1840, 12mo, p. 114. — 6) Imprimés dans la Collection des mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France, Londres et Paris, 1786, 8o, tome XVI, p. 18 à 20. — 7) Le maréchal ayant rédigé ses mémoires en 1521, il est évident qu'il s'agit ici du grand fauconnier de François I. — 8) On comprend que c'est des autours que le maréchal veut parler, et non pas des vautours.

Croix de May, qu'il est tems de mettre les oyseaulx en muë, les Veneurs viennent tous habillés de vert avec leurs trompes, et les Faulconniers hors de la Cour, pour ce qu'il fault qu'ils mettent leurs oyseaulx en muë et le temps des Veneurs approche pour courir les cerfs à force, et quand ce vient la Saincte Croix de Septembre, le Grand Faulconnier vient à la Cour, pour ce qu'il est temps de mettre les Chiens aux chenils, et chasse tous les Veneurs hors de la Cour, car les cerfs ne valent plus rien; mais le Roy qui est à présent 1) faict tout autrement, car il chasse hyver et esté, et prend beaucoup plus de plaisir à la Venerie, qu'il ne faict à la Faulconnerie, et peut monter la despense de la Faulconnerie à trente-six mille francs, sans l'état du dict Grand Faulconnier».

La chasse au vol n'était pas moins en honneur chez les successeurs de François I de la race des Valois que dans les règnes précédents. Plusieurs ouvrages sur cette matière, qui ont paru à cette époque, en sont témoins. D'Arcussia 2) dit à ce sujet: «Feu Monsieur le duc de Guise affectionnait beaucoup les oiseaux. Monsieur le connestable, et tous ceux de sa maison, ont tousiours tenu un grand equippage de Faulconnerie; et si la Venerie n'y estoit omise: ce que j'ay veu du regne de Charles IX et de Henri III. De ce mesme temps, feu Monsieur le Grand Prieur de France Henry d'Angoulesme, fils naturel du roy Henry II, estant nostre Gouverneur en ce pays, s'exerçoit à la Faulconnerie auec un si bel ordre, que depuis on n'a veu pour les champs aux Perdrix, un plus bel attirail que le sien.»

Charles IX cependant paraît avoir eu de la prédilection pour la vénerie et notamment pour la chasse au cerf, sur laquelle il a lui-même composé un traité 3).

Henri IV aimait beaucoup la chasse au vol, sans préférer pour cela cet exercice à la vénerie. Sully rapporte de ce roi les anecdotes suivantes qui ont trait à la fauconnerie. «C'était pour une partie de chasse que Henri, en 1606, s'était levé un jour si matin, et il voulait dîner des perdreaux qu'il prendrait à l'oiseau. Il disait qu'il ne les trouvait jamais si bons ni si tendres que quand on les prenait de cette sorte et surtout quand il pouvait les arracher lui même à l'oiseau»4). — Henri IV disait un jour au retour de la chasse. «J'ai eu un fort beau jour de chasse; mes oiseaux ont si bien volé, et mes levriers ont si bien couru, que ceux-là ont pris force perdreaux, et ceux-ci trois grands levrauts.» Sully ajoute: «La chasse tenait toujours, comme à l'ordinaire, un des premiers rangs parmi ses divertissements» et il dit ensuite, en parlant des chasses que Henri IV faisait en 1607, à Fontainebleau: «Sa Majesté après avoir chassé le matin à l'oiseau, avait fait une chasse au loup, et fini sa journée par une troisième au cerf» 5).

Louis XIII cependant surpassa tous ses prédécesseurs et peut-être aussi tous les rois de l'Europe par son amour pour la chasse au vol, et faisait des dépenses énormes pour entretenir un attirail de fauconnerie aussi complet que possible. On trouve à ce sujet des détails curieux dans l'ouvrage de d'Arcussia qui était âgé de soixante ans, à l'époque de la publication de la principale édition de son traité 6), tandis que le roi, quoique déjà marié, en avait à peine quinze. Nous y empruntons les détails suivants. L'auteur fait d'abord l'énumération des différents vols entretenus par ce roi 7). «Le vol du Millan, de l'Aigle pescheur, du Millan noir, de la Buse, et autres semblables oyseaux, se faict auec des Gerfauts, tiercelets de Gerfaut, et Sacres. Le vol du Heron; auec des Gerfaux, tiercelets de Gerfaut, Sacres, Sacrets et Faucons. Le Faupert

oyseaux, portant les veruelles du Roi, le recognoissent, comme a esté iugé par arrest du Conseil: Le dit sieur Baron m'a asseuré avoir ceste année sept vingt pièces d'oyseaux sous sa charge, pour laquelle il a payé cinquante mille escus à monsieur de Viéville. Le sieur de Luyne a la charge du Vol pour Millan, duquel le sieur de Cadenet son frère est ayde: pour ce vol il y a dix hommes entretenus. Outre cela il a un Vol pour Corneille, et autre Vol pour les Champs, et le Vol des Emerillons. Le Vol du Heron, est sous la charge du sieur de Lignié: Il a douze oyseaux entretenus, bien qu'à présent il y en ayt plus: outre cela il a quatre leuriers et quinze hommes. Pour le Vol de Corneille, les sieurs de Villé et de la Roche, le tiennent à moitié. Ils ont vingt quatre pièces d'oyseaux entretenus, et seize hommes. Le vol des champs est en la charge du sieur de Lasson, qui pour cest effect a certain nombre d'oyseaux entretenus, six hommes, et dix-huit épaigneux: il a aussi le Vol pour Pie de la grande Fauconnerie. Le Vol pour riuière a pour chef le sieur du Buisson. Il faut noter que de chaque volerie il y a double Vol. Il y a un Vol pour Heron, et un autre pour Corneille, sous le maistre de la Garderobe, tenu par le sieur de Bay, où sont entretenus seize hommes et dix-huit oyseaux; les chefs sont, le comte de la Roche-foucaut, et le marquis de Rambouillet, maistres alternatiuement de la dite Garderobe. Plus à la chambre, sous le premier Gentilhomme, il y a un Vol pour les champs tenu par le sieur de Rambute, de quatre oyseaux, et dix-huit épaigneux, et trois hommes entretenus. Le sieur de Rouilly, tient un Vol pour Pie, de quatre oyseaux, et d'autant d'hommes. Monsieur de Pallaiseau, a encore un Vol pour riuière, dont il a d'entretenement quatre cens escus par an». Le même auteur, auquel nous avons emprunté ces détails, raconte ensuite: «Comme le Roy va à la Chasse et à quels iours» 1). Les iours pour le plaisir de la chasse du Roy sont le Lundy, le Mercredy, et le Samedy: il y va aussi les autres iours, s'il n'y a affaires importantes. Le Dimanche il l'employe à seruir Dieu, pour estre sa Majesté le fils aisné de l'Eglise en effect, comme de nom: et même les iours de chasse il n'y va iamais en hyver qu'il n'ait ouy sa Messe de grand matin: Puis il disne; Et à dix heures, entre dans son carosse et s'en va, ou vers le Bois de Vincennes, ou vers S. Cloud, ou du costé de sainct Denis; estans les issuës de Paris extremement belles et propres aux Vols auxquels le Roy se plaist le plus. Il a d'ordinaire, outre monsieur le Baron de Chastaigneraye, grand Fauconnier de France, un bon nombre de Seigneurs, qui l'accompagnent, et sa compagnie de Cheuaux legers, conduite par monsieur de la Curee. Monsieur de Luyne qui a les oyseaux du cabinet, le Vol pour Milan et les Emerillons, où sa Maiesté se plaist grandement est touiours pres de luy; comme sont aussi les sieurs de Cadenet, et de la Brandes, ses freres; estants tous trois des plus accomplis gentilshommes de la Cour, et dont Sa Maiesté fait beaucoup de cas, tant pour leur merite en toutes choses, que pour estre particulierement très-capables en cette science. Et ie puis dire que iamais on ne vola si bien en France qu'on fait auiourd'huy. Jamais Roy n'eut tant ne de si bons oyseaux que sa Majesté a de present. De toutes parts on les luy apporte sçachant comme il les ayme. Les Grecs luy apportent les Sacres, les Hollandais les Gerfauts: le présent annuel vient de Malte, duquel sa Majesté me donna de sa grace un Sacret le moys passé, que ie cheris à l'esgal de ma vie, le nommant le Real, parce qu'en me le donnant elle l'honora de ce nom, et me commanda de le nommer ainsi. Je dis aussi que iamais Roy n'eut de personnes plus propres pour faire bien voler que maintenant; et qu'on regarde depuis le premier vol iusques au dernier, tout y va par ordre. En ceste suite de chasse il fait beau voir tous ces chefs des vols suivis de cent ou six vingt Fauconniers portant les oyseaux, et tous vestus des liurees de sa Majesté: Puis quatre autres portant les Ducs pour attirer le Milan, les Corneilles, la Buse, la Cresserelle, le Corbeau, le Fauxperdrieu, et autres oyseaux qui viennent au Duc pour le buffeter. Ces quatre, aussi tost que le Roy est à demye lieuë des faubourgs de Paris, et en part où l'on puisse commencer à voler, vont deux deça et deux de là des ailes du chemin que Sa Majesté fait: et faisant voler leurs Ducs, ils attirent de toutes sortes de ces oyseaux: et aussi tost qu'on les void venir on crie pour aduertir, Milan milan, Corneille corneille, Corbeau corbeau, Cresserelle cresserelle; ainsi des autres. Et s'il se trouve quelque soupçon d'empeschement, soit de quelque bois, ou maison des champs, ou village trop proche, on jette un Duc à cinq cents pas de l'autre; et de l'un à l'autre on attire ces oyseaux en lieu où se puisse voler commodément, esloignant par cette ruse les Corneilles ou autres oyseaux de leurs retraittes. Alors sortant le Roy de son carrosse il monte à cheval, et incontinent on luy apporte tel oyseau qu'il demande, ou bien le grand Fauconnier presente à Sa Majesté, l'oyseau le plus propre à ce qu'on pretent de voler. Et à ce point chacun s'arreste pour n'approcher trop le Roy, et ne luy donner de l'empeschement à son vol». — Comme il serait trop long de reproduire ici la description des différents vols exercés par Louis XIII, nous finirons par faire observer que la Reine prenait quelquefois part à ces chasses, et que le Roi lui même s'amusait souvent à voler, dans le jardin du Louvre, des oiseaux sillés ou d'échappe. — Les nombreuses éditions publiées à cette époque de divers ouvrages sur la fauconnerie, notamment de celui de d'Arcussia, fournissent la preuve, combien le goût de la fauconnerie était alors répandu. D'Arcussia 2) mande que, chacun tâchant de se conformer aux inclinations du roi, toutes sortes de personnes relevées, soit ecclésiastiques, gens de justice ou autres qui avaient des terres où ils pouvaient s'exercer, entretenaient des oiseaux. Ils n'exerçaient cependant que la basse volerie. On faisait à cette époque venir, à grands frais, des oiseaux de toutes les parties de l'Europe ou même des contrées transmarines. D'Arcussia 3), par exemple, dit avoir eu des oiseaux de chasse de Flandre, d'Allemagne, de Suisse, de Norwége et quelquefois des Indes, de la Barbarie, de Tunis, de Malte, de Sicile, de Candie, d'Alexandrie, des îles de Majorque et de Corse, et de l'Esclavonie.

On sait par l'ouvrage de Claude de Morais, que Louis XIV entretenait également une grande fauconnerie, et que de Morais

1) L. c., p. 301 à 303. — 2) Conférence des fauconniers, 7me journée, p. 26.

3) Fauconnerie, première partie, chap. II, p. 3.

était chef du vol du héron 1); mais à juger de ce que l'histoire de ce prince nous apprend, il est évident qu'il faisait beaucoup plus de cas de la vénerie que de la fauconnerie, qui commença dès lors à tomber en décadence en France, et qui ne put se relever dans la suite, les successeurs de Louis XIV ayant cette même prédilection pour la vénerie que leur aïeul; aussi la haute noblesse, attirée successivement à la cour, après les guerres de la Fronde, cessa-t-elle d'entretenir des oiseaux pour son propre compte.

En parcourant les notices sur la fauconnerie, publiées en 1756 et 1665 par M. le Roy 2), lieutenant des chasses du parc de Versailles, on voit en effet que la fauconnerie de Louis XV n'était guère plus que l'ombre de celle de Louis XIII. Il est vrai que la charge de grand-fauconnier de France existait encore 3), et que les présents de faucons envoyés par le roi de Danemarck et le grand-maître de Malte arrivaient régulièrement tous les ans; mais tout porte à croire que l'on n'exerçait à cette époque que la basse volerie. Du moins, si M. le Roy eut connu la haute volerie ou seulement le vol du lièvre avec des faucons, il n'aurait certainement pas avancé qu'un mois doit suffire pour affaîter un oiseau quelconque pour ces vols 4); d'ailleurs il dit lui-même, en parlant des vols du milan et du héron en général, que ces vols s'exercent très rarement 5), et il avoue que la fauconnerie en France, quoique très brillante, n'est pas d'un usage aussi journalier que celle d'Allemagne, « où beaucoup de princes en ont une considérable et souvent exercée 6) ».

Quant à la fauconnerie de Louis XVI, le fauconnier van den Heuvell, qui y a servi depuis 1785 jusqu'en 1792, nous a positivement assuré que, durant cette époque, les vols du héron, du milan, du lièvre et en général la haute volerie, n'ont pas été exercés en France, et que l'on ne vola que la perdrix, la corneille et la pie. Il résulte d'une lettre adressée au gouvernement danois, par le Marquis de Forget, capitaine du vol du cabinet: que la haute volerie étant supprimée par Louis XVI, en 1787, l'on cessa dès lors d'envoyer, du Danemarck, des faucons d'Islande à ce roi 7). Ce ne fut cependant que lorsque en 1792 tous les fauconniers avaient été renvoyés, que la fauconnerie cessa d'exister complétement en France. Nous verrons dans la suite de cet ouvrage qu'elle n'y a reparu que quelques instants, pour être aussitôt oubliée de rechef.

DE LA FAUCONNERIE CHEZ LES ITALIENS, LES ESPAGNOLS ET LES PORTUGAIS.

La fauconnerie dans l'Italie, l'Espagne et le Portugal ne nous offre que peu de détails dignes d'être rapportés.

Quant à l'Italie, plusieurs auteurs 8) conviennent que cet art y fut inconnu avant le douzième siècle et qu'il y fut introduit par l'empereur Frédéric Barberousse. Son fils, l'empereur Frédéric II, résidant ordinairement en Sicile, y exerça aussi la chasse au vol, comme nous le verrons plus tard en traitant de la fauconnerie chez les Allemands. Gyraldo 9) rapporte que ce fut le prince Rainaud qui le premier de tous les Italiens entretint des oiseaux de chasse au vol. Plusieurs ouvrages de fauconnerie, parus en Italie dans les quinzième, seizième et dix-septième siècles attestent que cet art y fut alors généralement cultivé. Léon X qui exerçait cette chasse, avait sa fauconnerie à Viterbe, où il entretenait non seulement des oiseaux de chasse de toutes sortes, mais encore des perdrix, des bihoreaux et des faisans en grand nombre 10). Lucrèce Borgia fit un présent de deux oiseaux de chasse nouvellement arrivés Ede l'sclavonie, à Elisabeth Este de Gonzague, qui aimait beaucoup la fauconnerie 11). L'exercice de cet art n'est probablement tombé en désuétude que vers la fin du siècle passé, car encore en 1772 et 1773 le roi de Danemarck envoya des faucons blancs au duc de Parme 12).

On ignore l'époque à laquelle la fauconnerie a été introduite en Espagne et au Portugal. Isidore d'Espagne, qui a vécu au septième siècle de notre ère, en paraît avoir eu des notions, car en parlant de la nature diverse des oiseaux, il dit de l'épervier qu'il se pose sur la main de l'homme 13). On connaît un bon nombre d'ouvrages Espagnols et Portugais qui prouvent que cet art a fleuri, au moyen âge, dans ces états comme dans presque toutes les autres contrées de l'Europe. Charles V, après la conquète de Tunis, stipula que les rois de cet état seront obligés d'offrir à Sa Majesté impériale et aux rois d'Espagne ses successeurs, tous les ans, six chevaux maures des plus beaux et douze des meilleurs faucons, en mémoire perpétuelle des bienfaits qu'ils ont reçus de Sa Majesté 14). — Les Espagnols faisaient même venir des oiseaux de chasse de la Nouvelle Espagne 15). — Enfin, les rois d'Espagne et surtout de Portugal appartenaient, comme nous le verrons plus bas, au nombre des princes qui, jusqu'à l'époque de la grande révolution française, recevaient souvent et en assez grand nombre des faucons pris en Islande, de la part du roi de Danemarck.

DE LA FAUCONNERIE EN ANGLETERRE.

La fauconnerie a été introduite de bonne heure en Angleterre. On a une lettre 16) du roi anglo-Saxon Aethilberth 17) adressée à St. Boniface 18) archevêque de Mayence, à la fin de laquelle il demande à ce dernier de lui envoyer deux faucons bons pour le vol de la grue; car, dit le roi, il n'existe dans nos contrées (c'est-à-dire dans le royaume de Kent), que peu d'oiseaux propres à ce vol.

Il existe, dans la cathédrale de Bayeux en Normandie, une tapisserie, appelée dans le pays « la toilette du duc Guillaume », sur laquelle est représentée le départ du comte Harold pour la Normandie, et la conquête de l'Angleterre par Guillaume le conquérant. C'est une pièce de toile de dix-neuf pouces de haut sur deux-cents pieds de long, et on prétend que c'est l'ouvrage de la reine Mathilde, femme de Guillaume le con-

1) Fleming, p. 325, rapporte qu'un héron de la fauconnerie du roi s'était égaré jusque dans le Nord de l'Allemagne, où il fut tué. La plaque d'or attachée à l'un de ses pieds portait l'année 1680. — 2) Encyclopédie par Diderot etc., l. c. — 3) C'était César le Blanc de la Beaume, duc de la Valière qui en était alors revêtu. — 4) L. c., tome VI, p. 431. — 5) Ibid., tome XVII, p. 440 B et 441 A. — 6) Ibid., tome VI, p. 430 B. — 7) Archives de la chambre des comptes à Kopenhague, vol. VII, Litt. I, 2, No 61, année 1787, no 13. (extrait). — 8) Collenuccio, Compendio dell'istoria di Napoli, Venise, 1613, 4o, I, p. 68. — 9) De Ferraria et Atestinis principibus commentariolum, dans Graevii Thesaur. antiq. et hist., vol. XII, p. 12.

10) Jovius, vita Leon. X., cap. XIV, et Roscoe, vie de Léon X, trad. française, tome IV, p. 399. — 11) Voyez la lettre italienne de Lucrèce Borgia, communiquée par von Hammer, Falknerklee; p. 80. — 12) Archives de la chambre royale des rentes à Kopenhague, vol. VII, Litt. H, no 59. — 13) Opera omnia, Paris, 1601, fol. p. 170. — 14) Etrobius Diarium Exped. Tunet. Carol. Imper. 1535, et Sandoval, Histor. del Emper. Carlo V., lib. 22, § 44. — 15) Acosta, Hist. nat. des Indes occid., p. 193. — 16) Epistolae Sancti Bonifacii, in Max. Bibl. patr., vol. XIII, épitre XL, p. 85. — 17) Il commença son règne en 748 et est mort en 760; voir le Chronicon saxonicum, ed. Edm. Gibson, Oxoni, 1692, 4o, p. 56, 2 et p. 60, 1. — 18) Mort en 755.

quérant. Harold et Guy, comte de Ponthieu, y sont représentés l'épervier sur le poing 1).

Du temps de Henri I, c'est-à-dire au commencement du douzième siècle jusque longtemps après cette époque, les amendes se payaient souvent en faucons qui formaient ainsi une partie des revenus de la couronne. Outi de Lincoln, par exemple, fut obligé de payer en une seule fois une amende consistant en cent faucons de Norwége et autant de gerfauts et il se devait trouver, parmi ces oiseaux, dix faucons blancs 2).

Richard Coeur de Lion chassa avec le faucon près de Joppe, dans la terre sainte 3). Il envoya, mais en vain, une ambassade à Melik el Aadil, afin d'obtenir des poules, pour repaître les oiseaux de chasse qu'il avait apportés de l'Angleterre et qu'il désirait présenter au Sultan 4). En passant par la Dalmatie, il enleva dans un village un oiseau de chasse; les paysans, sur son refus de le rendre, l'attaquèrent avec tant de vivacité que ce ne fut qu'avec difficulté et en se défendant vaillamment qu'il parvint à s'échapper dans un monastère 5).

Dans les lois forestières promulguées par Henri III, il est stipulé que chaque homme libre doit avoir dans ses bois des aires d'autours, d'éperviers, de faucons, d'aigles et des nids de héron 6).

En 1276, le roi de Norwége, Magnus Lagabäter, envoya à Edouard I un présent de trois faucons gris 7). — Une lettre de ce même Edouard I, adressée au roi de Castille, porte ce qui suit: «Nous vous faisons parvenir quatre gerfauts gris, dont deux sont affaîtés pour le vol de la grue et du héron; quant aux deux autres, vous pourrez les employer comme bon vous semble. Ayant déjà perdu neuf faucons blancs, il ne nous en reste pas pour offrir. En attendant, nous avons envoyé quelques uns de nos gens en Norwége, pour en chercher» 8).

Froissart rapporte qu'Edouard III, traversant en 1359 la France avec son armée, traînait à sa suite des bateaux de cuir bouilli, pour pêcher dans toutes les rivières qu'il rencontrait; «avec ce avait bien pour lui trente fauconniers à cheval chargés d'oiseaux et bien soixante couples de forts chiens et autant de levriers, dont il alla chaque jour ou en chasse ou en rivière, ainsi qu'il lui plaisait; il y avait plusieurs des seigneurs et des riches hommes qui avaient leurs chiens et leurs oiseaux comme le roi» 9). La loi suivante, promulguée dans la trente-quatrième année du règne d'Edouard III, enjoint à ceux qui retrouvent un faucon perdu, de le porter chez le shérif du comté; s'ils gardent l'oiseau, ils payeront une somme équivalente à la valeur du faucon et seront emprisonnés pour deux ans ou pour un espace de temps plus long, s'ils ne sont pas à même de remplir la première condition. Trois ans plus tard on ajouta à cette loi, que celui qui dérobe un oiseau de chasse, doit subir la même peine qu'un voleur de chevaux ou d'autres choses 10). — Une autre loi promulguée sous Henri VII, en 1494, défendait, sous peine d'emprisonnement d'un an et d'un jour, et d'une amende à fixer par le roi, non seulement d'enlever les oeufs des nids de faucons, d'autours, de laniers et de cygnes, mais en outre de se servir des oiseaux de chasse éclos en Angleterre, et elle ordonnait de faire venir ces oiseaux de l'étranger 11).

Henri VIII avait une prédilection toute particulière pour la chasse au vol. En 1536, il fit défendre, sous peine d'emprisonnement, de tuer des perdrix, des faisans et des hérons dans les lieux que Sa Majesté s'était réservés pour l'exercice de la chasse au vol 12). — On connait de lui l'anecdote suivante rapportée par plusieurs écrivains. Henri VIII, suivant un jour son faucon à pied, essaya de franchir un fossé à l'aide d'une perche: celle-ci s'étant cassée, le roi s'enfonça, la tête en avant, dans la bourbe, où il serait infailliblement étouffé, si son valet de pied ne l'en avait retiré.

Des lois semblables à celles que nous venons de citer touchant, soit la préservation des oiseaux de chasse, soit celle du gibier qui faisait l'objet de la chasse au vol, ont été publiées sous le règne d'Élisabeth. La gazette de Londres de Jeudi, Avril 21 à 25, année 1581, contient l'annonce qu'un des oiseaux de Sa Majesté, savoir un tiercelet de faucon gentil, s'étant égaré entre Heath et Eadinhead, on promet une bonne récompense à celui qui en donnera des renseignements.

On payait quelquefois, en Angleterre, les oiseaux de chasse à des prix énormes. Sir Thomas Monson par exemple, qui vivait sous le règne de Jacques I, paya, au rapport de plusieurs auteurs de fauconnerie, une seule couvée de faucons au prix exorbitant de mille livres sterling.

Tout porte à croire que les princes d'Angleterre, successeurs de Charles II, n'ont guère fait de cas de la fauconnerie; aussi la cour de Danemarck a-t-elle cessé, au commencement du dix-huitième siècle, d'envoyer en Angleterre le présent annuel de faucons d'Islande 13). Malgré cela, la charge de grand-fauconnier de la couronne, héréditaire à ce qu'il paraît dans la maison de St. Albans, existe encore aujourd'hui. Parmi les gentilshommes qui avaient, dans la deuxième moitié du siècle passé, une prédilection particulière pour la chasse au vol, on cite avant tout Lord Orford, qui dépensait annuellement des milliers de livres sterling pour l'entretien de sa fauconnerie 14). Nous verrons, en traitant l'histoire de la fauconnerie dans les temps modernes, que plusieurs autres gentilshommes ont, depuis cette époque, exercé la chasse au vol en Angleterre, et que c'est à eux seuls que l'on doit la conservation de cet art, lorsqu'il était entièrement tombé en désuétude dans le reste de l'Europe.

DE LA FAUCONNERIE CHEZ LES ALLEMANDS.

Les Allemands ont, depuis des siècles, cultivé la chasse au vol avec zèle et éclat. Nous avons vu que cet exercice fut assez général chez les Francs, que déjà au huitième siècle de notre ère le roi Anglo-Saxon Aethilberth fit venir en Angleterre des faucons bons pour le vol de la grue, et que ce fut l'empereur Frédéric Barberousse qui, au douzième siècle, introduisit le premier l'art de la fauconnerie en Italie. Son petit-fils, l'empereur Frédéric II, exerça la fauconnerie en connaisseur et en amateur passionné. Cet homme extraordinaire, un des

1) Lancelot, Explication de la tapisserie de Bayeux, dans les mémoires de l'acad. des inscriptions et belles lettres, Paris, Impr. royale, tome VI, 1729, p. 739 et tome VIII, 1733, p. 602. — 2) Madox's history of the Exchequer, vol. I, p. 273. — 3) Raumer, Geschichte der Hohenstauffen, II, p. 495. — 4) Schultens, Vita Saladini, p, 172. — 5) v. Raumer, l. c. II, p. 471. — 6) Latham, Gen. Hist. of Birds, I, p. 110. — 7) Thorkelin, Analecta histor. regni Norwegici, p. 158. — 8) Rymeri, Foedera conventionis Litterae; edit III; tom. I, pars IV, p. 186. — 9) Histoire et chronique mémorable de Sire Iehan Froissart, Paris, folio, Michel Sonnius, 1574, vol. 1, chap. 210, p. 220. — 10) Latham, l. c. — 11) Ibid. — 12) Belany, p. 66. — 13) Voir plus bas l'histoire de la fauconnerie au Danemarck. — 14) Belany, p. 73.

caractères les plus imposants du moyen âge, aima et protégea les sciences, et les cultiva lui-même au milieu d'une vie agitée et d'un règne plein de troubles. Il passa la plus grande partie de sa vie en Italie et en Sicile. Retourné en 1229 de la croisade qu'il avait entreprise l'année précédente, et ayant obtenu le titre de roi de Jérusalem, il fit venir de l'Arabie et de beaucoup d'autres contrées, des fauconniers experts 1) et des faucons; étudia le caractère et les habitudes des oiseaux de chasse, et mettant à profit les connaissances des fauconniers de l'Orient, il perfectionna sans cesse la science de la fauconnerie. Il se faisait partout accompagner de ses fauconniers et des oiseaux, dont chacun portait un nom particulier et s'occupait, même lors des voyages lointains qu'il entreprit, du soin des oiseaux qu'il avait laissés chez lui, s'informant de l'état de leur santé, et des qualités de ceux que l'on venait de prendre ou d'affaîter 2). L'excellent ouvrage qu'il composa sur la fauconnerie conjointement avec son fils naturel Mainfroi, étant le premier qui ait paru dans l'Occident et un des meilleurs qui existent sur cette matière, nous nous proposons d'en donner un extrait succinct qu'on lira avec d'autant plus d'intérêt, qu'il offre en même temps les moyens de comparer la fauconnerie, tel qu'on l'exerçait dans la première moitié du treizième siècle, à celle de nos jours.

L'empereur appelle l'art de la fauconnerie un art plus noble et plus digne que toute autre chose 3). Les espèces d'oiseaux de proie dont on se servait alors pour la chasse, étaient les gerfauts, le sacre, le faucon, le lanier, l'autour et l'épervier. L'empereur parle avec une sorte de mépris des espèces de petite taille et même de l'émérillon. L'aigle, dit-il, est trop lourd pour être porté sur le poing; les autres oiseaux ne sauraient être employés pour la chasse parce qu'ils manquent de courage. On se servait des oiseaux dont nous venons de parler, pour le vol de la grue, du héron, de l'outarde, du faisan, de la perdrix, des canards et d'autres oiseaux, ainsi que pour le vol des jeunes cerfs et chevreuils, des gazelles, du renard, du lièvre et du lapin 4). On se procurait les oiseaux de chasse, soit en les enlevant du nid, soit en les prenant lors du passage. On avait aussi l'habitude d'enlever simplement les oeufs des nids de ces oiseaux, pour les faire couver par la volaille des basses-cours; mais l'empereur lui-même avoue que les oiseaux obtenus de cette manière ne sont d'aucune valeur pour la chasse. Il recommande de laisser les oiseaux niais aussi longtemps que possible dans le nid, parce que leur développement s'y fait d'une manière plus complète que lorsqu'ils sont élevés en état de captivité 5). La demeure destinée aux oiseaux niais était une tour isolée dans les champs ou un édifice élevé et éloigné des habitations, des bois ou des arbres; l'aire artificielle qu'on leur destinait, n'était ordinairement garnie que d'une cloison élevée du côté du Sud, afin de garantir les oiseaux de l'influence pernicieuse du vent du Sud 6). Il faut, dit l'empereur, que la viande dont on les nourrit soit tendre, fraîche, dépouillée de la graisse et des parties tendineuses, et qu'elle soit coupée en menus morceaux. On peut aussi, au défaut de viande, les nourrir d'oeufs et de lait bouillis au point de former une pâte. Il est essentiel de les nourrir abondamment, afin de prévenir la maladie qui leur vient aux pennes 7). Il convient de donner, aux oiseaux niais, le pât au moins deux fois par jour, savoir le matin avant les trois heures 8), et le soir avant le coucher du soleil. Personne ne doit les approcher que le fauconnier qui est chargé de les soigner, et on doit les laisser en pleine liberté jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement développés 9). Cette époque arrivée, on s'empare d'eux, en se rendant, le soir, une lumière à la main, dans la chambre qui leur sert de demeure et dont on a préalablement fermé les ouvertures 10); après les avoir pris, on leur enlève aussitôt la pointe des ongles, on leur met des entraves et des sonnettes, et on les sille 11). L'empereur parle fort au long des jets, des vervelles, de la longe, des sonnettes, et on voit par la description qu'il en donne que ces pièces ne différaient pas d'une manière essentielle de celles dont on se sert aujourd'hui; il fait également mention du tiroir, de la créance, du leurre et de la manière dont on acharne cette pièce, du traineau qui consistait en une peau de lièvre, de grue ou de héron, enfin du tambour ou des timbales dont on se servait pour faire lever les canards ou d'autres oiseaux aquatiques qui faisaient l'objet de la chasse 12). Il paraît que l'on n'a pas connu à cette époque l'usage du courtrier; du moins, l'empereur n'en parle nulle part dans son ouvrage. Quant aux sonnettes, il y est dit qu'on les attachait quelquefois aux deux pennes mitoyennes de la queue et qu'à cet effet il fallait perforer ces pennes 13); mais l'empereur se prononce contre cet usage 14). Il décrit ensuite la manière comme on arrange la longe entre les doigts afin de porter convenablement l'oiseau sur le poing, manière tout à fait semblable à ce que l'on fait encore actuellement; il blâme ceux qui s'obstinent à porter constamment l'oiseau sur l'un des deux poings, soit sur le poing droit, soit sur le gauche, et il ajoute qu'il convient de le porter atntôt à droite, tantôt à gauche, suivant la direction du vent, afin d'empêcher que le vent, en arrivant par derrière l'oiseau, ne lui lève le plumage 15). Les gants du fauconnier doivent être spacieux, faits de cuir grossier, et assez longs pour atteindre le coude; la fauconnière se porte en ceinture et sert pour y mettre le tiroir et le pât destiné aux oiseaux 16). Parlant de la manière de prendre les oiseaux de chasse, l'empereur constate simplement que l'on se sert pour cet effet de filets, sans en donner aucun détail descriptif. Il dit que l'on prend les oiseaux de chasse pendant toute l'année, et il paraît qu'on désignait alors, sous le nom de branchiers, les jeunes de l'année en général; les oiseaux pris en automne lors du passage, portaient l'épithète de pélerins 17). Après avoir pris un faucon, on le mettait tout de suite dans une espèce de sac de toile et le traitait ensuite comme les oiseaux niais 18). L'empereur s'étend aussi fort au long sur les qualités qu'il faut posséder pour exercer avec

1) Voir dans son propre ouvrage, les préfaces des livres I et II, chap. 77, p. 163, de l'édition de Schneider. — 2) Friedr. von Raumer, Geschichte der Hohenstauffen, 2me édition, Leipsick, 1841, tome III, p. 429; faits tirés des manuscrits conservés dans la bibliothèque du Vatican. — 3) Livre I, chap. 1, p. 3. — 4) Livre II, chap. 2, p. 74. — 5) Livre II. chap. 31, p. 90 et 91. — 6) C'est évidemment du Sirocco, que veut parler l'empereur. — 7) Livre II, chap. 33, p. 93 et 94 et chap. 34, p. 95. — 9) On concevra que l'empereur a compté les heures à l'italienne, et que « trois heures du matin » est une expression équivalente à celle de trois heures après le lever du soleil. — 9) Livre II, chap. 35, p. 95 et 96. — 10) Livre II, chap. 36, p. 96 et 97. — 11) Livre II, chap. 37, p. 97 et 98. — 12) Voir le prologue du premier livre. — 13) Cet usage existe encore aujourd'hui au Japon. — 14) Livre II, chap. 38 à 41, p. 98 à 102. — 15) Livre II, chap. 42, p. 102 et 103. — 16) Livre II, chap. 47, p. 109. — 17) Livre II, chap. 43, p. 103 à 105. — 18) Livre II, chap. 44 et 45, p. 105 et 106.

succès l'art de la fauconnerie. L'énumération de ces qualités est trop curieuse pour être omise ici. L'empereur veut que celui qui a l'intention de se vouer à cet état soit de taille moyenne, robuste et jouissant d'une bonne santé; il ne doit être ni trop jeune, ni trop gros, ni trop maigre, afin de pouvoir supporter les fatigues continuelles dont cet exercice est accompagné. Il faut qu'il soit doué d'un jugement sain, et qu'il ait une bonne mémoire, soit pour savoir mettre à profit l'expérience d'autres fauconniers, soit pour appliquer et perfectionner les procédés relatifs à son art, et dont on pourrait lui faire part. Il doit avoir la vue perçante, l'ouïe fine, la voix forte et sonore. Plein d'énergie, agile dans tous les mouvements, d'un caractère intrépide et entreprenant, il faut savoir mépriser le danger et ne pas connaître la peur. L'art de nager lui doit être familier. Toujours occupé du soin pour ses oiseaux, il doit se coucher tard, se lever de bonne heure et ne pas avoir le sommeil profond, afin d'accourir près de ses oiseaux au moment qu'il leur arrive quelque accident. Il faut que le fauconnier ne soit ni ivrogne, ni glouton, et il doit, au cas de besoin, sacrifier son dîner, particulièrement lorsqu'il s'agit d'aller reprendre un oiseau égaré. Ceux qui s'emportent facilement, qui sont paresseux et négligents, qui aiment la débauche ou les orgies nocturnes, ne sauront exercer la fauconnerie; car cet art, dit l'empereur «est multorum laborum et magni studii» 1). Enfin, le but unique que doit se proposer le fauconnier 2), doit être de former de bons oiseaux et non pas de prendre beaucoup de gibier, d'en tirer profit pour sa bourse ou de chasser simplement pour s'amuser en regardant de beaux vols 3). Traitant de l'affaîtage des oiseaux, l'empereur remarque d'abord qu'il y a des fauconniers qui ne sillent pas les faucons ni leur mettent le chaperon: en faisant ainsi, ils suivent l'ancienne manière, car l'art de siller les oiseaux est, dit-il, d'une invention récente; quant au chaperon, il affirme que c'est lui même qui, empruntant cet usage des peuples de l'Orient, l'a introduit le premier en Europe 4). Après avoir armé l'oiseau, on le porte, pendant vingt-quatre heures, continuellement sur le poing, sans lui donner aucune nourriture et sans le mettre sur la perche; cet exercice fatiguant terminé, on lui donne une cuisse de volaille. Les premières leçons ont pour but d'apprendre à l'oiseau à sauter sur le poing 5). Le faucon ne s'effarouchant plus à l'approche de son maître, et s'étant habitué au bruit occasionné par les hommes ou les animaux domestiques, on commence à le désiller par degrés 6). Pour obliger les faucons de se tenir tranquilles sur le poing, l'empereur recommande de les arroser de temps en temps, et il fait également mention des bains qu'on doit leur donner, en les mettant dans un vase rempli d'eau 7). Le faucon étant apprivoisé, on le porte à la campagne, d'abord à pied, puis monté à cheval, et on doit choisir, pour ces excursions, un jour calme et éviter les grandes chaleurs 8). Il faut que le fauconnier sache monter à cheval de l'un et de l'autre côté: en montant du côté droit, il doit prendre le faucon sur le poing gauche; en montant du côté gauche, c'est sur le poing droit qu'il convient de porter l'oiseau. Du reste, l'empereur ne traite pas de l'affaîtage proprement dit des oiseaux sur le gibier, ni des différentes manières dont on exerçait la chasse au vol à cette époque. Quant aux perches destinées à l'oiseau, on en avait de trois sortes, savoir la perche haute, «pertica alta», qui était assez grosse, et dont on ne mettait dans chaque appartement qu'une seule appliquée à une petite distance des murs, à hauteur d'appui; puis la perche basse «pertica ima» quadrangulaire ou cylindrique, appliquée à peu d'élévation du sol, mais assez haute pour que le faucon ne pût se froisser les pennes de la queue en touchant au plancher; enfin le bloc, «sedile», de forme pyramidale et confectionné, soit de bois, soit de pierre. La perche basse était destinée aux faucons sillés, la perche haute aux faucons non sillés. L'empereur ne paraît pas avoir connu l'usage de la toile que l'on suspend au dessous de la perche, attendu qu'il n'en fait mention nulle part et qu'il s'étend fort au long sur les moyens qu'il faut employer pour prévenir que les oiseaux n'entortillent leurs entraves autour de la perche 9).

L'empereur Maximilien aima beaucoup cette chasse. Olivier de la Marche 10) dit de lui: «Combien que ce fut lors un jeune prince qui volontiers et moult bien joustoit et tournoyoit et aimait le déduit des chiens et des oiseaux sur tous les autres princes du monde, toutesfois il esloigna vertueusement toutes ces plaisances pour aller faire lever le siége d'Utrecht». On a de lui une ordonnance touchant l'état de fauconnerie du duc d'Autriche 11). On voit par ce document que ce prince recevait de toutes parts des faucons. La république de Vénise lui envoyait annuellement douze sacres de l'île de Chypre, et le grand-maître de Prusse douze faucons. Il faisait acheter des oiseaux de chasse dans les Pays-Bas, en Alsace et à Augsbourg, et il en faisait prendre dans beaucoup d'endroits de ses états. Il était permis à ce duc d'entretenir une héronnière. On volait à cette époque le lièvre, le héron, le canard, la perdrix, la corneille et la pie.

A juger des nombreux présents faits annuellement, aux dix-septième et dix-huitième siècles, par le roi de Danemarck à la plupart des princes d'Allemagne, il est évident qu'ils exerçaient presque tous cette chasse. En Allemagne, cet art fut même plus cultivé, dans le siècle passé, qu'en France; le Roi, capitaine de la volerie du roi Louis XV, dit à cet égard: «La fauconnerie est fort en honneur en Allemagne, où beaucoup de princes en ont une considérable et souvent exercée; celle qui est en France, quoique très brillante, n'est pas d'un usage aussi journalier» 12). Cependant, il s'en faut bien que l'Allemagne ait produit des fauconniers aussi habiles à diriger la haute volerie que la Hollande. Fleming 13) constate

1) Ce que l'empereur dit des qualités que doit avoir un bon fauconnier, rappelle l'ancien proverbe: «que jamais bon fauconnier ne fut mal conditionné». — 2) Il est évident que l'empereur comprend sous le titre de fauconnier quiconque chasse avec des oiseaux ou se charge de leur affaîtage ou traitement, que ce soit le maître ou quelque personne subordonnée. Le passage suivant que l'on lit à ce sujet dans d'Arcussia est si curieux qu'il mérite d'être rapporté en entier: «Plusieurs qui seruent aujourd'huy, se desdaignent, et pensent estre offensez quand on les appelle Fauconniers, ne sçachans pas l'honneur qu'ils reçoiuent quand on les appelle de ceste façon. Nos deuanciers les ont appellez compagnons de chasse. Aussi est-ce leur vray nom, pourueu qu'ils en aiment l'exercice plus pour le plaisir particulier qu'ils y prennent, que pour les gages et moyens que nous leur donnons. Car s'ils n'y ont de l'affection, on ne les doit appeller que porteurs d'oyseaux. Le vrai Fauconnier est celuy qui entretient la Fauconnerie, et qui en fait la despence. Pourquoy ie dy que ceux qui ont charge des oyseaux, se doiuent tenir honorez de ce nom, qui les rend compagnons des Princes et des Rois; lorsque Dieu nous les donne tels, que se monstrans ennemis de la mollesse et de l'oisiueté, ils prennent plaisir à cest exercice». D'Arcussia, Fauconnerie, troisième partie, advis IX, p. 208. — 3) Livre II, chap. 47 et 48, p. 107 à 111. L'empereur resume ici en peu de mots des principes applicables à toutes les espèces de chasse, mais trop souvent négligés de nos jours. — 4) Livre II, chap. 77, p. 162. — 5) Livre II, chap. 49, p. 111 à 116. — 6) Livre II, chap. 54 et 55, p. 125 à 129. — 7) Livre III, chap. 67 à 69, p. 146 à 150. — 8) Livre II, chap. 70, p. 151. — 9) Livre II, chap. 50 et 51, p. 116 à 121. — 10) Mémoires, édition de Gand, Introd., p. 98. — 11) Von Hammer, Falknerklee, p. 94 à 96. — 12) Encyclopédie par d'Alembert, tome X, Paris 1756, p. 430 B. — 13) Vol IV, chap. 16, § 11, p. 326 et 327.

qu'en Allemagne, l'on faisait venir tous les ans, de Hollande, un grand nombre de faucons destinés pour le vol du héron, et des fauconniers hollandais qui savaient affaîter ces oiseaux; et Döbel 1), qui dit à peu près la même chose, rapporte que ces fauconniers hollandais venaient pour la plupart de Valkenswaard.

En effet, des fauconniers de ce village ont été au service de plusieurs princes allemands jusque vers la fin du siècle passé, où la fauconnerie tomba en désuétude en Allemagne comme dans presque tous les autres pays de l'Europe. Du reste, elle avait été supprimée en Prusse, dans les premières années du règne de Frédéric le grand. Ce prince qui, comme on sait, n'aimait pas la chasse, ayant fait présent à la duchesse d'Anspach des faucons d'Islande que la cour de Danemarck lui avait adressés en 1742, il ne lui en fut plus envoyé depuis cette époque 2).

DE LA FAUCONNERIE AU DANEMARCK, EN NORWÉGE ET EN SUÈDE 3).

Toutes nos recherches tendant à constater l'époque de l'introduction de la fauconnerie en Scandinavie et au Danemarck, ont été infructueuses. Nous ignorons complètement, si cet art y fut apporté par les colonies que la tradition a fait passer de l'Asie en Scandinavie, ou s'il y fut introduit par les Normands qui dévastèrent, dès les premiers siècles du moyen âge, les côtes de la grande Bretagne, de la France, de la Hollande et de plusieurs autres contrées, et qui étendirent leurs courses jusqu'à Constantinople 4).

Dans les «Sagas» scandinaves et islandais, il est souvent fait mention du faucon, mais pas de manière à en conclure à l'évidence que les héros dont ces traditions rapportent les hauts faits, aient en effet exercé la chasse au vol. On sait que le faucon était consacré au maître des dieux Odin, et que cet oiseau porte dans la Mythologie des Scandinaves le nom de Habrok; qu'étant l'emblême de la force et de la valeur, on croyait honorer les princes ou guerriers distingués en leur conférant le nom d'haukr 5); enfin, il paraît qu'on avait l'habitude d'enterrer ces oiseaux, après les avoir brulés, avec leurs maîtres défunts 6). — Ditmar, qui visita la Suède au commencement du onzième siècle, constate même que les Scandinaves payens immolaient tous les neuf ans, à leurs dieux, dans le village de Selon, quatre-vingt dix-neuf hommes, autant de chevaux, de chiens, et de coqs, au lieu d'éperviers 7).

On raconte que le faucon, appartenant au prince Broder, fils du roi, s'arracha les plumes lorsqu'il apprit que son maître avait été condamné à subir la peine de mort 8). Une autre tradition veut que le roi de Danemarck, Rolf Krake, que l'on suppose avoir veçu au septième siècle de notre ère, avait, ainsi que les gens de sa suite, chacun un faucon perché sur l'épaule, lors de la visite qu'il rendit au roi à Upsala, et que le faucon du roi portait, comme celui d'Odin, le nom de Habrok 9).

Quoiqu'on ne sache pas toujours fixer avec précision l'époque à laquelle se rapportent les détails que l'on vient de lire, il n'en résulte pas moins que déjà avant l'introduction du christianisme dans le Nord, c'est à dire avant le neuvième siècle, l'usage de garder et de porter des faucons avec soi était assez général chez les peuples Scandinaves. Ce fait conduit naturellement à la supposition que ses oiseaux servaient à quelque chose de plus qu'à une simple ostentation. Quoiqu'il en soit, ce n'est, comme nous le verrons tout à l'heure, que du neuvième siècle que datent les faits par lesquels il est prouvé d'une manière évidente que ces peuples ont véritablement exercé la chasse au vol.

Godefroi, vice-roi du Schleswig, voulant, dans une guerre avec Charlemagne, se rendre maître d'Aix la Chapelle, fut tué par ses propres gens pendant qu'il exerçait la chasse au vol 10). — Le premier roi de Danemarck, Harold Blaatand, qui mourut en 991, s'étant soumis pour quelque temps la Norwége, le gouverneur de cette contrée, Hakon Jarl, lui paya, dans une seule année, un tribut de cinquante faucons; ce qui fut cause que ce roi appela la Norwége son île aux faucons 11). — D'anciens auteurs suédois rapportent qu'Olof Skotkonning, roi de Suède, qui régna au commencement du onzième siècle, aima la chasse au vol et que son faucon prit en un seul jour deux, et le jour suivant quatre coqs de bruyère à queue fourchue 12). — Waldemar I, roi de Danemarck qui mourut en 1182, exerça la chasse au vol, monté sur un char 13). On cite encore le roi Waldemar Atterdog, mort en 1375, comme ayant été amateur passionné de la fauconnerie.

Nous ne possédons guère des données relatives à la manière dont la chasse au vol a été exercée dans les pays du Nord, pendant les quatre derniers siècles; celles qui sont parvenues jusqu'à nous roulant presque toutes sur les lois touchant le droit de prendre ou de vendre les faucons. Il paraît même que dans les pays dont nous parlons, l'usage de la fauconnerie a été moins général et moins cultivé par les princes que dans la plupart des autres pays de l'Europe. Les rois de Danemarck, par exemple, ne gardaient, comme nous le verrons plus bas, pendant la deuxième partie du dix-septième et une grande partie du dix-huitième siècle, jamais plus de deux à six des faucons que l'on apportait annuellement de l'Islande, tandis qu'ils en envoyaient souvent cent ou davantage à la fois aux autres princes de l'Europe; quant aux rois de Suède, je ne connais pas un seul exemple que la couronne de Danemarck leur ait envoyé des présents de faucons; ce dont du reste, on ne doit guère s'étonner, attendu le peu d'harmonie qui régnait autrefois parmi ces peuples du Nord. Les grandes chasses au vol faites par les rois de Danemarck dans la dernière moitié du siècle précédent et dont la tradition a conservé le souvenir, paraissent avoir plutôt ressemblé à des fêtes de la cour qu'à de véritables chasses. On cite particulièrement celle qui eut lieu le sept Décembre 1771, sur une grande plaine en dehors de la ville de Kopenhague; on la dit avoir été très brillante, et elle offre un intérêt tout particulier parce que c'était la dernière fête de cour publique, à laquelle assistaient

1) Tome II, chap. 159, p. 194 et 195. — 2) Notice tirée des Archives de la chambre royale des rentes à Kopenhague. — 3) Nous devons presque tous les détails qui ont servi à composer ce chapitre, à M. le docteur J. Reinhardt à Kopenhague. — 4) Voir K. von Schlözer, Russlands älteste Beziehungen zu Scandinavien und Constantinopel, Berlin, 1847, 8o, pap. 16 et suiv. — 5) Finn-Magnussen, Eddalären, tome II, p. 267. Haukr, aujourd'hui hög, en anglais hawk, en allemand Habicht, dénomination prise autrefois dans un sens générique. La distinction entre hög (autour) et vale (faucon), ne date que du treizième siècle. — 6) Eigill og Osmund-Saga, p. 34. — 7) Ditm. Merseburgensis, dans Leibnitz, Scriptores rerum Brunsvicensium, I, p. 327. — 8) Historia danica Saxonis Grammatici, lib. 8; Kopenh., 8o, p. 414. — 9) Rolf Kraka's Saga, p. 95, et Monumenta scanensia par Swen Bring, tome I, p. 51. — 10) Monachus Sangallensis, lib. II, de Carolo magno, cap. XXI. — 11) Monumenta Scanensia, l. c. — 12) Ibidem. — 13) Saxo Grammaticus, p. 898.

ensemble le roi Chrétien VII et la reine Caroline Mathilde. Une vingtaine d'années plus tard on donna, sur les mêmes lieux, une fête semblable, en l'honneur de Guillaume, duc de Glocester, et ce fut probablement la dernière chasse au vol qui se fit au Danemarck. — En Suède, le duc Frédéric Adolphe, frère puiné du roi Gustave III, fut le dernier prince qui exerça la chasse au vol 1).

Cependant, les princes de Danemarck et de Norwége ont beaucoup contribué à rendre aux fauconneries de la plupart des cours de l'Europe cet éclat qui les a distinguées pendant plusieurs siècles. La Norwége et principalement l'Islande étant les deux seules contrées, où l'on puisse se procurer, sans trop de difficultés, les plus grandes et belles espèces de faucons, les rois de ces pays ont de bonne heure commencé à profiter de cette circonstance, soit pour s'en faire une source de revenus, soit pour jouir à eux seuls du privilége d'obtenir ces faucons en nombre suffisant pour en pourvoir non seulement leurs propres fauconneries, mais encore celles de la plupart des autres princes de l'Europe.

Les anciens codes norwégiens renferment plusieurs lois relatives, pour la plupart, au droit de prendre des oiseaux de chasse. Une de ces lois 2), par exemple, porte que ceux qui enlèvent les jeunes faucons de l'aire, seront regardés comme des voleurs. On voit par une autre loi, datant comme la précédente du treizième siècle, que les rois de Norwége s'étaient réservé le droit de faire prendre des faucons sur tous les points de l'état, et que les personnes qui en faisaient prendre dans leurs propres terres étaient obligées de les présenter au roi avant de les vendre 3). — Magnus Lagabäter, ayant fait la conquête de l'Islande, réserva à la couronne seule le droit d'y faire prendre des faucons, mais accorda aux évêques de Drontheim le privilége d'y faire chercher ou acheter des faucons, privilége dont ils avaient auparavant joui comme seigneurs spirituels de l'Islande 4). Cette nouvelle concession leur fut accordée à la suite d'une convention conclue le neuf août 1277, entre le roi de Norwége et l'archevêque Jean de Drontheim: elle porte que le roi concède à ce dernier et à ses successeurs le privilége d'acheter des faucons gris, ainsi que l'avaient déjà fait ses prédécesseurs 5). — Il existe plusieurs documents datant des temps postérieurs à la réunion de la Norwége au Danemarck, qui règlent les conditions sous lesquelles il était permis de prendre des faucons en Norwége, dans la Suède méridionale et au duché de Schleswig, où l'on prenait des faucons depuis le quatorzième siècle 6). On a deux lettres de Chrétien III, datées de 1549 et 1550, et adressées à un de ses vassaux nommé Mogens Gyldenstjerne, dans lesquelles le roi ordonne que ceux qui désirent prendre des faucons dans son fief, sont obligés de se munir d'un permis royal ainsi que d'offrir au roi, avant de les vendre, les faucons qu'ils auront pris; encore le roi se réservait il la prérogative d'acheter, pour la somme de six écus, chaque troisième gerfaut qu'ils prendront 7). Un rescrit royal, daté Kopenhague 15 Juin 1556, porte que le roi accorde à un nommé Simon Prytz la permission d'aller prendre, dans deux endroits de la Norwége, des gerfauts, sous des conditions semblables à celles que nous venons de citer 8). Un autre document, daté Lundegard le 7 Avril 1565, accorde à un bourgeois de Helsingoer, nommé Hans Goutsen, le privilége d'aller prendre des faucons dans certains lieux de la Suède et du Danemarck 9). Un troisième, du 18 Avril 1561, concède au fauconnier Lauritz, d'aller prendre des gerfauts dans tous les lieux convenables du district de Nordenfjeld en Norwége, toujours sous la condition de céder au roi chaque troisième gerfaut qu'il prendra, pour la somme de six écus 10). De semblables documents datent de 1741 et 1757 11). D'autres dispositions encore, les dernières qui aient été prises par le gouvernement danois, sont de l'année 1792; elles indiquent les lieux du Danemarck propres à prendre les faucons dont on se servait, dans ce pays, principalement pour le vol de la perdrix: ces lieux se trouvaient dans le Holstein et dans l'île de Séelande; dans cette dernière île, on prenait les faucons près de Flaskesoen situé à quelques lieues au Sud de Kopenhague, et à Odsherred dans la partie septentrionale de l'île.

Le droit de prendre des faucons en Norwége s'adjugait, dans le siècle passé, publiquement au plus offrant, et ordinairement pour l'espace de six ans. Il existe, dans les archives de la chambre royale des rentes à Kopenhague, plusieurs contrats 12), portant que ce droit a été adjugé à plusieurs reprises, à un nommé Verhagen, maître-fauconnier de la couronne. Une condition constamment stipulée dans ces contrats est que le roi de Danemarck devait recevoir tous les ans deux tiercelets de gerfaut. Verhagen avait acquis ce droit, depuis 1740 à 1746, en payant annuellement la somme de 350 écus; depuis 1749 à 1752, annuellement pour la somme de 200 écus; depuis 1752 à 1758, pour la même somme; depuis 758 à 1764, pour la somme de 180 écus. Personne ne s'étant présenté pour acquérir le droit dont nous venons de parler depuis 1772 jusqu'en 1776, le grand fauconnier de la couronne s'adressa, dans cette dernière année, à la chambre royale des rentes, afin d'obtenir pour Lord Orford et le fauconnier hollandais François Becker, la permission d'aller prendre des faucons en Norwége, permission déjà accordée à ce fauconnier l'année précédente, où il avait été prendre en Norwége des gerfauts pour le duc de Deux-ponts. Cependant, ce droit fut de nouveau cédé, en 1783, au maître-fauconnier Verhoeven, moyennant une somme de cinquante écus 13).

En Suède, il était permis à tout le monde de construire des cabanes pour y prendre des faucons, en payant la somme d'un ducat pour chaque cabane 14). Les fauconniers danois s'y rendaient souvent ainsi que ceux de la Hollande; en 1728, un fauconnier français demanda un passe-port du gouvernement danois pour aller prendre des faucons en Suède, et le conseiller intime Baron de Bernstoff, fit demander en 1760 des passe-ports pour les fauconniers de l'électeur de Bavière. 15).

On n'est jamais allé prendre des faucons au Groënland, non obstant que l'on y ait remarqué, dès la découverte de cette contrée, les faucons blancs qu'elle produit en abondance, et

1) Tidscrift för Jägare, l. c. — 2) Adelsteen, Gesetzbuch, p. 13. — 3) Magnus Lagabæter, Norske Gulathingslov, p. 429. — 4) Johannæi Historica ecclesiastica Islandiæ, Havniæ, 1774, 4°, tome II, p. 15 note. — 5) Thorkelin, Diplomatorium Arna-Magnæanum, Havniæ, 1786, 4°, tome II, p. 69. — 6) Voir le Liber censualis Episcopi Sleovicensis de 1436, dans Langebek, Scriptores rerum danicarum, VIII, p. 457. — 7) Dansk Magazin udgivet af det Kong. Dansk Selskab til den nordiske Histories og Sprogs Forbedring, Hafniæ, 1752, 4°, tome VI, p. 218. — 8) Notice tirée des Archives de la couronne à Kopenhague. — 9) Ibid. — 10) Ibid. — 11) Ibid. — 12) Vol. VII, Litt. J, 2, n° 65 Litt. B; puis n° 61, Litt. X, d, n° 5; et ibid. n°. 6 et n° 8. — 13) Archives de la chambre royale des rentes, l. c. — 14) Rapport du fauconnier Verhoeven du 8 Nov. 1758, déposé dans les Archives de la chambre royale des rentes à Kopenhague, vol. VII, Litt. J, 2, n° 61. — 15) Notices tirées des Archives secrètes de la couronne, déposées à Kopenhague.

qui de tout temps ont été estimés les meilleurs et les plus beaux faucons du monde 1). Le maître-fauconnier Jaques Verhoeven, dans le rapport fait en 1777 à la chambre royale des rentes qui s'était adressée à lui pour obtenir des renseignements sur la possibilité d'aller prendre des faucons au Groënland, observe avec justesse, que c'est l'impossibilité où l'on se trouve de se procurer au Groënland le bétail nécessaire pour la nourriture des faucons, tant dans ce pays que lors du trajet, qui offre un obstacle insurmontable pour y aller chercher des faucons.

Quant à l'Islande, nous avons déjà constaté que les rois de Norwége s'étaient approprié, dès la conquête de cette île, le droit exclusif d'y faire prendre des faucons, droit que la couronne de Danemarck s'est réservé après la réunion des deux pays. Par suite de cette disposition, le gouvernement de l'île était tenu d'employer un certain nombre de personnes chargées de prendre les faucons dans des localités convenables, ce qui se faisait au moyen de filets et en y mettant pour appât un ptarmigan vivant. Ces personnes vendaient les faucons qu'ils avaient pris, aux fauconniers envoyés, par la cour de Danemarck, en Islande pour les y aller acheter à un certain prix fixé d'avance 2). Quelquefois, le gouvernement danois accorda aussi à des fauconniers étrangers ou même à ses propres sujets, la permission d'aller prendre des faucons en Islande; toutefois en leur faisant payer certains droits. C'était au roi lui-même qu'il fallait s'adresser pour obtenir cette permission, et il était défendu à ceux auxquels elle avait été accordée, de faire le commerce des faucons pris. On connaît plusieurs exemples de fauconniers anglais qui, pendant le dix-septième siècle, se sont rendus dans ce but en Islande 3). — Le nombre des personnes employées en Islande pour prendre les faucons destinés pour la fauconnerie royale de Kopenhague a considérablement varié suivant les années: en 1690, par exemple, il n'y en avait que quatorze; en 1754, vingt-trois, et en 1762, vingt-quatre. Cependant, comme on avait pris, dans les années 1762, 1763, 1764 et 1765, beaucoup plus de faucons qu'il ne fallait, et que l'on se vit obligé d'en tuer un bon nombre à leur arrivée à Kopenhague 4), le gouvernement danois prit la résolution de réduire à dix le nombre des employés, dont chacun fournirait dix faucons 5); et si on donna quelquefois une permission particulière pour en prendre davantage, il fut stipulé que ce fussent tous des faucons hagards. En 1773, le nombre de ces employés fut même réduit à sept; en 1786, il n'y en avait que trois, nombre que l'on augmenta dès cette année, le fixant de nouveau à sept. Le prix que l'on payait à ces employés pour les faucons qu'ils avaient pris, variait peu; il était le plus souvent fixé à cinq, dix ou quinze écus la pièce, suivant la teinte plus ou moins grise ou blanche de leur plumage, de sorte que les faucons sors se vendaient ordinairement cinq, et les hagards dix écus la pièce; mais en 1735, le prix des faucons sors fut élevé à sept écus; on paya, en 1788, les faucons blancs, vingt et en 1793, dix-neuf écus la pièce 6).

1) Voir le Speculum regale datant de la fin du douzième siècle; édit. de 1768, 4°, p. 189. — 2) Holberg, Danemarks og Norges geistlige og verdslige Stat; 3me edit., Kopenh., 1762, 4°, p. 55. — 3) De semblables permissions ont été données par le roi Chrétien IV, le seize Avril 1606; le 30 Avril 1614 et le 3 Nov. 1636: ces pièces sont déposées dans les Archives de la couronne à Kopenhague. — 4) On tua ces faucons de crainte que leur abondance ne causât une dépréciation par la suite. — 5) Ce nombre était le terme moyen de faucons qu'une personne était à même de prendre pendant une saison. — 6) Notices tirées des Archives de la chambre royale des rentes à Kopenhague, vol. VII, Litt. J, 2, nº 60, 61, 62 et 67. — 7) Il est déposé dans les Archives de la chambre royale des rentes à Kopenhague, vol. VII, Litt. H, nº 60 a, Litt. B, nº 2. — 8) Savoir une pièce âgée de 5 ans, à 5 écus; 4 pièces de 4 ans, à 4 écus; et 3 de trois ans, à 3 écus la pièce. — 9) Savoir 60 pièces âgées de 4 ans; 41 de 3 ans; 28 de 2 ans et 27 d'un an. — 10) Il est déposé dans les sus-dites Archives, vol. VII, Litt. J, 2, nº 62.

Afin de transporter convenablement les faucons de l'Islande à Kopenhague, le gouvernement danois louait chaque printemps, par licitation, un bâtiment, à bord duquel se rendaient les fauconniers du roi, savoir un maître-fauconnier accompagné d'un ou deux aides-fauconniers, auxquels était confié le soin de diriger l'achât et le transport des faucons. Ce bâtiment étant arrivé à Bessestaed, l'ancienne capitale de l'Islande, les fauconniers du roi attendaient dans cette ville l'arrivée des personnes qui avaient été occupées, pendant la saison, de prendre des faucons dans les différents districts de l'île. Après avoir successivement acheté d'elles tous les oiseaux auxquels ils ne trouvaient pas de défaut, et ayant fait provision du bétail nécessaire pour nourrir les faucons lors du trajet, ils s'embarquaient ordinairement dans la première moitié du mois d'Août, pour arriver, avec leurs faucons, à Kopenhague, dans la première moitié du mois de Septembre.

L'achât des faucons et du bétail destiné à leur servir de nourriture, n'occasionnait guère des dépenses très considérables; aussi le prix du bétail en Islande était-il autrefois excessivement bas. On pourra s'en faire une idée d'après les extraits que nous donnerons de quelques uns des mémoires, contenant le détail des dépenses dont nous venons de parler. L'un de ces mémoires est daté Bessestaed le 15 Août 1732 7). Le maître-fauconnier du roi qui s'était rendu en Islande pour aller chercher les faucons, s'appelait Jean Kaersemaeker. En cette année, il n'y avait eu que dix personnes employées pour prendre des faucons, et elles en avaient pris en tout quatre-vingt onze, parmi lesquels se trouvaient neuf faucons hagards. Ces quatre-vingt onze faucons leur furent payés 545 écus. On avait eu besoin pour l'entretien de ces faucons, tant pendant le séjour des fauconniers à Bessestaed que durant le passage, de huit bœufs 8), au prix de trente écus, et de 136 brebis, au prix de 106 écus 9). On trouve encore noté, dans ce mémoire, 206 aunes de «Wadmel», espèce d'étoffe de laine, servant probablement pour revêtir les perches des oiseaux, au prix de 21 écus; puis cinq écus pour les frais de transport des bestiaux de différents points de l'île à Bessestaed. En déduisant du montant de ces dépenses la somme de dix écus comme valeur des peaux du bétail acheté, il résulte que le total des dépenses occasionnées en cette année par l'achât de 91 faucons et leur entretien jusqu'à leur arrivée à Kopenhague, montait à 790 écus. Le mémoire présenté en 1762 10) offre les détails suivants. Le nombre des faucons achetés en cette année en Islande par le fauconnier Frédéric Pedersens montait à cent cinquante et un, parmi lesquels il n'y avait que deux faucons tout blancs et trois en habit de passage; le reste se composait de faucons sors appelés faucons gris. Tous ces faucons, pris par vingt-quatre employés, furent payés 1082 écus, et on partagea en outre, sous titre de douceur, entre quatre de ces employés, deux écus pour chacun des cinq faucons hagards. On avait eu besoin pour l'entretien des faucons: durant le séjour à Bessestaed, de 9 bœufs et de 523 brebis, ensemble

au prix de 299 écus; pendant la traversée, de 50 bœufs et de 20 brebis, ensemble au prix de 363 écus. En y ajoutant 28 écus payés pour les frais de transport du bétail, ainsi que le montant pour 540 aunes de «wadmel», il résulte que l'ensemble des dépenses qu'avait occasionnées en cette année l'achât et l'entretien des faucons jusqu'à leur arrivée à Kopenhague s'était élevé à 1782 écus. — Le troisième mémoire 1) dont voici l'extrait, est de l'année 1792; mais il n'y est noté que l'achât des faucons. Il y avait eu en cette année six individus employés pour prendre des faucons; ils en avaient pris en tout 48, parmi lesquels se trouvaient trois faucons hagards; mais ils s'étaient procuré en outre dix faucons niais. Tous ces oiseaux furent achetés par le fauconnier Henri Verhoeven au prix de 535 écus.

Le bâtiment sur lequel les faucons avaient été transportés d'Islande à Kopenhague, étant arrivé dans cette dernière ville, on dressait incessamment la liste de répartition des oiseaux, laquelle était aussitôt présentée à Sa Majesté pour être revêtue de son approbation. On ne vendait jamais un seul de ces faucons, qui furent envoyés en présent aux différents princes qui entretenaient des relations d'amitié avec la cour de Danemarck; quelquefois, mais très rarement, on en a aussi cédé à des particuliers de distinction 2). Pour obtenir de ces faucons, il était de rigueur de s'adresser directement au roi, et le gouvernement danois tenait à recevoir de la part des princes ou nobles, à qui on en avait envoyé, des lettres de remerciment qu'il suffisait cependant d'adresser au grand-fauconnier de la couronne. — Avant d'expédier les faucons, on leur arrachait à chacun une plume que le grand-fauconnier envoyait d'avance aux personnes auxquelles les faucons étaient destinés, pour prévenir que ceux-ci ne pussent être échangés en route contre d'autres de moindre valeur. C'étaient des fauconniers au service du roi de Danemarck qui allaient eux-mêmes apporter les faucons aux lieux de leur destination. L'empereur d'Allemagne seul les faisait chercher à Kopenhague par ses propres fauconniers. Les frais de transport étaient réstitués par ceux à qui les faucons étaient adressés 3).

On trouve, dans les Archives de la chambre royale des rentes à Kopenhague, les listes de répartition des faucons d'Islande, depuis 1690 jusqu'en 1705 et depuis 1730 jusqu'en 1793. Il résulte de ces listes que c'étaient l'empereur d'Allemagne et le roi de France, auxquels la cour de Danemarck a régulièrement adressé, dans toutes ces années, des faucons en nombre plus considérable qu'aux autres princes de l'Europe; ce nombre cependant variait considérablement suivant celui des faucons dont on pouvait disposer et les requêtes plus ou moins nombreuses présentées au roi de Danemarck dans le but d'obtenir de ces faucons. Le nombre de ceux que l'on destinait aux princes que nous venons de nommer, était le plus souvent de quinze ou vingt; quelquefois, comme en 1699, en 1739, 1749, 1757 et en 1786, il n'était que de six, sept ou huit; d'autres fois, par exemple en 1753, en 1754 et en 1771, il allait jusqu'à trente; et dans certaines années, par exemple en 1764, on distribua des 205 faucons arrivés d'Islande, 50 au roi de France, 30 à l'empereur d'Allemagne, 60 au roi de Portugal, 20 au landgrave d'Hessen-Cassel, et 2 à l'ambassadeur français à Kopenhague; le roi de Danemarck n'en garda que trois pour lui, et on tua les quarante faucons qui restaient. — Le landgrave d'Hessen-Cassel en recevait assez régulièrement; les électeurs de Saxe en ont obtenu jusqu'en 1756; on en adressait tous les ans aux électeurs de Brandebourg et plus tard aux rois de Prusse jusqu'en 1742, où Frédéric le grand supprima la fauconnerie royale. Il en fut souvent présenté aux deys d'Alger, de Tunis et de Tripoli, ainsi qu'à l'empereur de Maroc, et c'étaient ordinairement deux à sept faucons que l'on donnait à la fois à chacun de ces princes; ce dernier en reçut encore cinq sur la demande qu'il en fit en 1791. La cour de Danemarck n'a adressé des faucons aux rois de la grande Bretagne que depuis 1699 jusqu'en 1703; mais on en fit parvenir depuis 1741 jusqu'en 1745 aux princes de Wales. L'empereur de Russie n'en a reçu qu'une seule fois, savoir en 1763; et on n'en a jamais envoyé en Suède. Les autres princes ou nobles à qui la cour de Danemarck a adressé, de temps à autre ou plus ou moins régulièrement, des faucons, dans les années ci-dessus mentionnées, sont les suivants. Les rois de Portugal et d'Espagne; la reine de Hongrie; la grand-duchesse de Bruxelles; les électeurs palatins, ceux de Bavière, de Wurtemberg, de Hanovre, de Cologne, et de Mayence; les ducs de Bade, de Saxe-Weimar, de Parme et de Deux-ponts; les marcgraves de Baireuth et d'Anspach; les princes Conti, d'Ettingen, de Schwarzbourg, d'Anhalt-Bernbourg, d'Ysenbourg-Boudingue, de Zell, de Bareit, de Lorraine, de Durlach, de Salmis à Vienne, et Esterhazy; l'évêque de Bamberg; les comtes Keyzerstein, Uhlfeldt, Waerberg 4), Susie, Harrach et de Holstein; le baron de Pöllnitz, et l'ambassadeur de Birkestein. Le roi de Danemarck lui-même ne gardait ordinairement pour sa fauconnerie que deux ou trois de ces faucons d'Islande, rarement six ou huit.

Nous ferons encore observer que l'usage d'aller prendre régulièrement tous les ans des faucons en Islande, ne paraît remonter qu'au delà de la deuxième moitié du quinzième siècle, quoique les rois de Danemarck et de Norwége aient eu l'habitude, longtemps avant l'époque dont nous venons de parler, de faire des présents de faucons aux princes avec lesquels ils entretenaient des relations d'amitié. Ce fut déjà en 1276 que le roi de Norwége, Magnus Lagabäter, fit au roi d'Angleterre Edward I, un présent de huit faucons gris et de trois faucons blancs 5); son frère, le jeune roi Hakon, fit parvenir des faucons au roi de Castille 6), et le père de ce prince qui survécut au fils envoya deux de ses gens, nommés Lodinn Lepp et Hakon Eysil, au Sultan de Tunis, pour lui apporter un grand nombre de faucons 7).

La fauconnerie des rois de Danemarck ne se trouvait pas à Kopenhague même, mais à la distance d'une demi-lieue de cette ville, près du château royal de Frédericsberg; l'édifice destiné pour renfermer l'attirail de la fauconnerie existe encore aujourd'hui, mais il a été vendu à un particulier. Les employés

1) Ibid. id., vol. VII, Litt. J, 2, nº 62, anno 1790, nº 5. — 2) En 1772, le comte de Holstein, grand officier des chasses de la couronne s'étant adressé au roi pour obtenir quatre faucons qu'il désirait envoyer à Lord Dovington et à un autre lord anglais, cette faveur lui fut accordée de la part du roi; mais, comme dit la disposition royale, pour cette fois seulement et à condition qu'elle ne tire pas à conséquence pour l'avenir.

3) Tous ces détails sont tirés des Archives de la couronne à Kopenhague. — 4) Le comte Waerberg, gouverneur d'Erfurt, a reçu, depuis 1751 jusqu'en 1754, chaque année deux faucons, en égard des services qu'il rendait à la fauconnerie royale du Danemarck, en y envoyant des hiboux de l'espèce connue sous le nom de grand-duc. — 5) Thorkelin, Analecta ad historiam regni Norwegici, p. 158. — 6) Historia regum norwegicorum, tom. V, p. 314. — 7) Ibid., p. 353.

de la fauconnerie se composaient, dans le siècle précédent, outre le grand-fauconnier, d'un maître fauconnier, d'un sous-maître et de cinq aides-fauconniers, qui avaient tous une livrée particulière 1). Le nombre des faucons de la fauconnerie royale était ordinairement d'environ trente; vers la fin du siècle passé, on n'en avait qu'une vingtaine. Ces faucons n'étaient destinés que pour le vol du lièvre, de la perdrix et de la corneille; car la haute volerie n'a jamais été exercée au Danemarck 2). Les dépenses qu'occasionnait l'état de fauconnerie du roi montaient annuellement à 1300 écus; et le roi refusa d'augmenter cette somme, lorsque le grand-fauconnier lui en fit la proposition en 1789 3). En 1791 la chambre royale des rentes adressa au contraire au grand-fauconnier la proposition de supprimer la fauconnerie du roi, et de se borner à faire prendre, en Islande, tous les ans les faucons destinés pour être présentés aux princes étrangers 4); mais cette proposition ne fut pas exécutée. On ne fit que réduire à douze le nombre des faucons de la fauconnerie royale, et on cessa depuis de faire prendre des faucons au Holstein et dans les autres parties du Danemarck proprement dit, ce qui produisit une épargne annuelle de 200 écus 5). Le grand fauconnier de la Calmette ayant été promu, en 1795, au grade de grand-maître des cérémonies, la première charge ne fut plus remplie, et elle disparut dès lors de l'Almanach de la cour et de l'état. Il paraît néanmoins que la fauconnerie royale existait encore au commencement de ce siècle, attendu qu'en 1803, le gouvernement danois avait fait annoncer, dans les feuilles publiques, une licitation fixée au 22 Avril, à onze heures du matin, touchant le louage d'un bâtiment destiné à aller chercher des faucons en Islande. La navigation ayant été rendue difficile ou interceptée dans les guerres qui suivirent cette époque, on cessa de faire prendre des faucons en Islande, et la fauconnerie de la cour de Danemarck s'éteignit comme celles de tous les autres princes de l'Europe.

DE LA FAUCONNERIE EN RUSSIE.

Tout porte à croire que les Russes ont beaucoup moins cultivé la fauconnerie que la plupart des autres peuples de l'Europe. On ignore, si ce sont les Normands ou les Mongols qui ont apporté cet art en Russie; mais on sait que les princes russes étaient obligés de présenter annuellement, en signe d'hommage, des faucons aux Khans mongols, auxquels ils étaient soumis depuis 1240 jusqu'en 1477 6). — On ne connaît d'autre livre russe sur la chasse au vol que l'ordre de la fauconnerie publié en 1608; encore est-il, suivant M. de Hammer, en grande partie emprunté à des lois mongoles. — Ce ne fut qu'une seule fois que le roi de Danemarck envoya des faucons blancs à la cour des Czars 7). — Cathérine II aimait à se servir de l'émérillon pour la chasse au vol; elle en faisait prendre tous les ans, et leur rendait la liberté après la saison de la chasse, vers la fin de l'automne 8). Pallas et beaucoup d'autres voyageurs rapportent que l'usage de la chasse au vol est très général parmi les peuplades qui habitent les parties méridionales de la Russie d'Europe.

M. Constantin, comte de Branicki, a bien voulu nous communiquer 9) quelques détails touchant la chasse au vol telle qu'elle s'exerce aujourd'hui dans plusieurs parties de la Russie. Les voici. Au Caucase, on chasse les oies et les canards avec le faucon et l'aigle de la manière suivante. Dès qu'on aperçoit en l'air une compagnie d'oies ou de canards, on jette à la fois l'aigle et le faucon. Le premier se borne à planer au dessous du gibier, que sa présence empêche de s'abattre; le second s'élève au dessus du gibier, et en le frappant, il l'étourdit de sorte qu'il tombe à terre, où les chasseurs qui suivent la chasse à cheval, n'ont qu'à le ramasser. — Dans le gouvernement de Moscou, on chasse la caille avec l'épervier. On se sert de chiens pour ce vol. Ceux-ci ayant arrêté le gibier, le chasseur le fait lever, et jette en même temps l'épervier qui le prend très facilement. — Dans le gouvernement de Kiov, en Ukraine, on a, suivant M. le comte de Branicki, une manière toute particulière de prendre les perdreaux. On emploie le chien et l'épervier pour ce genre de chasse qui, du reste, ne mérite guère d'entrer dans la catégorie de la chasse au vol. Le chien ayant arrêté les perdreaux, le chasseur se tient derrière lui, l'oiseau sur le poing, tandis qu'une autre personne se rend, en faisant un détour, devant le chien, à une distance d'environ cent pas, où elle s'arrête pour appeler en lui présentant le pât, l'épervier que le fauconnier lâche aussitôt. L'épervier passe au dessus du chien en rasant presque la terre, et comme les perdreaux n'osent se lever à son apparition, le chasseur qui s'est empressé de suivre l'épervier, les prend en les couvrant d'un filet. Cette chasse se fait au mois d'octobre.

DE LA FAUCONNERIE A LA COUR DES EMPEREURS BYZANTINS.

Les seules données qu'on possède sur la fauconnerie des empereurs byzantins datent du douzième et du treizième siècle de notre ère. Les voici.

Euphrosine, femme de l'empereur Alexis Comnène, se faisait accompagner, en se rendant à la chasse, d'un grand nombre de veneurs et de fauconniers; elle dirigeait elle-même de la voix les chiens, et elle mettait un gant doré à la main où elle portait l'oiseau 10).

L'empereur Andronicus le Paléologue entretenait des chiens et des oiseaux en grand nombre, et leur portait une affection toute particulière. Après sa mort, Catacuzenus les distribua à quiconque en demandait 11).

Il existe plusieurs traités de fauconnerie écrits en langue grecque, et composés dans le treizième siècle. Celui de Démétrius offrant plusieurs détails curieux, nous en donnons l'extrait succinct que voici. Démétrius rapporte que, pour prendre les oiseaux branchiers, on se rendait, en été, dans les forêts en montagne, afin d'y établir, dans une clairière, une cabane, tout au plus assez spacieuse pour recevoir un seul homme; on revêtait cette cabane de toute part de feuilles, pour lui donner l'apparence de la demeure naturelle des pigeons ou des poules que l'on y mettait après les avoir habitués à sortir et

1) Archives de la chambre royale des rentes, tome VII, Litt. J, 2, nº 62 et 61. — 2) Ibid., nº 62, anno 1791, nº 7. — 3) Ibid., anno 1789, nº 4. — 4) Ibid., anno 1791, nº 7. — 5) Ibid., nº 5. — 6) Von Hammer, Falknerklee, p. XXIII. — 7) Savoir en 1763. L'aide-fauconnier qui avait apporté les faucons à St-Petersbourg, y resta neuf mois, afin de les affaiter et enseigner à six personnes l'art de la fauconnerie. (Notice tirée d'une missive de ce fauconnier, datée du 25 avril 1780 et deposée aux Archives de la couronne à Kopenhague). — 8) Pallas, Zoographia, tome I, p. 336. — 9) Dans une lettre datée Kiov, 10 août 1845. — 10) Nicetae Acominati Choniatae Annales, Basil., 1557, lib. III, p. 256. — 11) Nicephori Gregorae, Byzantinae historiae, libri XI; Basiliae, 1562, fol.; lib. XI, p. 256.

à rentrer par une ouverture pratiquée dans les parois de la cabane. Parcourant en tout sens la forêt à la recherche des jeunes oiseaux de chasse, on tâchait de les attirer, en imitant au moyen d'un sifflet la voix de leurs parents, vers la cabane où se trouvait caché un fauconnier, qui ne tardait pas à s'emparer du faucon aussitôt que celui-ci suivait le pigeon ou la poule jusque dans leur retraite. D'autres fauconniers employaient le moyen suivant pour prendre ces oiseaux: ils s'étendaient par terre et se couvraient d'herbes tout le corps, à l'exception des yeux; tenant dans la main gauche un pigeon qu'ils remuaient à l'approche du faucon attiré par les sons du sifflet, ils saisissaient celui-ci, aussitôt qu'il s'était emparé du pigeon. D'autres encore prenaient ces oiseaux, soit au moyen de gluaux dont on entourait un pigeon attaché à terre, soit dans des filets suspendus à la cime des arbres, et au centre desquels était placé, comme appât, un pigeon ou une poule. Quant aux oiseaux niais, on les dénichait simplement, en appliquant des échelles aux arbres où se trouvait l'aire. Aussitôt que l'on avait pris un faucon branchier, on le plaçait dans un sac de linge, qui lui couvrait tout le corps, à l'exception de l'anus, et dans lequel on le laissait pendant plusieurs jours; après quoi on le retirait pour l'affaîter 1). On gardait ces oiseaux dans un cabinet obscur, garni de perches semblables à celles en usage de nos jours; ils y étaient attachés, au moyen de jets, à une distance convenable les uns des autres, et les perches étaient pourvues du linge flottant, dont les fauconniers font usage encore aujourd'hui. On ne donnait le pât aux oiseaux qu'une fois par jour, ayant soin de le varier tous les jours, et on leur faisait prendre un bain tous les quatre jours. Les principes de l'affaîtage étaient les mêmes que de nos jours; mais il paraît que l'on ne dressait les oiseaux que pour la basse volerie 2). Avant d'aller à la chasse, on avait soin de porter les oiseaux presque continuellement sur le poing, et de ne leur donner que très peu de nourriture dans cet espace de temps. On se rendait dans les champs avant le lever du soleil, tenant le faucon sur le poing droit 3); ayant découvert la remise du gibier, on tâchait de s'en approcher avec précaution, les yeux détournés et en imitant leur cri si c'étaient des perdrix qu'on allait chasser; mais arrivé à une distance convenable, on se mettait à courir à toutes jambes vers le gibier pour le faire partir de sa remise; on jetait aussitôt le faucon et, en faisant entendre de grands cris, on croyait l'encourager à des attaques plus promptes. Le fauconnier, ayant suivi le vol avec la plus grande célérité, détachait aussitôt le gibier pris par l'oiseau pour l'abreuver du sang jaillissant d'une incision pratiquée, au moyen du couteau, à la gorge du gibier, et pour lui faire goûter du cerveau, du cœur, du foie et des autres parties tendres. On faisait voler de la sorte chaque faucon trois à quatre fois par jour 4). En se servant de chiens pour le vol de la perdrix, on faisait voler amont le faucon, ou on le plaçait à terre dans le voisinage du chien; le fauconnier occupait alors un point un peu élevé afin de pouvoir mieux surveiller la chasse. Il en était de même du vol du faisan, que l'on faisait partir en poussant de grands cris, vu que ces oiseaux aiment à se sauver à la course. L'auteur parle également du vol du canard, que l'on faisait encore partir en poussant des cris ou en battant du tambour; mais il ajoute que les faucons qui volent cet oiseau, ne doivent pas être garnis de sonnettes 5).

DE LA FAUCONNERIE DANS LES PAYS-BAS.

Il n'existe qu'un petit nombre de documents historiques relatifs à la fauconnerie dans les Pays-Bas. Cet art y a probablement été introduit par les Francs; mais on ignore jusqu'à quel degré il s'y est développé dans le moyen âge.

Parmi les comtes de Hollande, ce fut particulièrement Floris V, qui aima cet exercice, et on sait qu'il s'était rendu à une chasse au vol, dans les environs d'Utrecht, l'épervier sur le poing et accompagné de ses fauconniers, lorsque, en 1296, il fut fait prisonnier et assassiné par quelques nobles séditieux du pays 6). — En 1387, le prix d'un faucon sors était, en Hollande, de 5 schellings 7). — Nous trouvons dans Merula 8), que déjà en 1396 il existait un gardien de la héronnière à Blindelmeerbroek. — Une ordonnance de Philippe de Bourgogne, du 14 Sept. 1460, défend à qui que ce soit d'exercer la chasse au vol dans le bois de La Haye; cette ordonnance fut renouvelée, par le prince Maurice, le 7 Avril 1593 9). — Un édit de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, datant du 9 Juillet 1478, ordonne que tous ceux qui désirent exercer en Hollande la chasse au vol, seront obligés de se munir d'une permission du grand-forestier 10). — Cette princesse mourut, à la fleur de l'âge, le 25 Mai 1482, des suites d'une chûte de cheval qu'elle fit lors du vol du héron 11). — Une ordonnance de Charles V, du 22 Sept. 1539, fait connaître que tous les oiseaux de chasse, pris en Hollande, devront être déposés, pour qu'on en puisse faire un choix, à la fauconnerie de La Haye, et que les personnes qui apportent des faucons du nord, seront obligées, avant de les vendre, de les présenter à la régente 12). — Philippe II a fait renouveler, le 7 Juillet 1579, une ordonnance de Charles V, portant qu'il était défendu d'exercer la chasse au vol en Hollande, sous peine d'une amende de dix florins 13). — Merula 14) a dressé, d'après les diverses ordonnances qu'il avait sous les yeux, la liste du gibier que l'on volait alors en Hollande: c'étaient la perdrix, le faisan, le butor, le héron, le bihoreau, la grue, les cygnes sauvages, la spatule, l'outarde et le cormoran. — Nous avons été à même de consulter plusieurs documents relatifs à la fauconnerie et datant de l'année 1586 15). Le premier, signé R. Leycester, fixe le prix des oiseaux de chasse, qui seront transportés par les Pays-Bas en un lieu quelconque 16). Le deuxième, également signé R. Leycester, fixe le prix des oiseaux de chasse pris près de

1) Chap. II, p. 3 à 6. Il est bon de remarquer que Démétrius ne fait pas mention du chaperon, dont l'empereur Frédéric avait appris l'usage par les fauconniers arabes. — 2) L. c. p. 9. — 3) Dans d'autres endroits de son livre l'auteur dit qu'il faut tenir l'oiseau sur le poing gauche. — 4) Chap. VII, p. 13 à 17. — 5) Dernier chapitre p. 108 à 118. 6) Chronicon Joannis de Beka, Franequerae, 1611, 4°, p. 85. — 7) Ryks Archief, Lib. III, Aelbrecht. — 8) Placaten, liv. I, p. 2. — 9) Ibid. p. 159. — 10) Ibid. p. 10. — 11) Francisci Heraei, Annales ducum Brabantiae, Antwerp., 1623, fol., tom. I, p. 458. — 12) Merula, p. 27. 13) Ibid. p. 87. — 14) Ibid. p. 36. — 15) Ils sont tirés des archives du ci-devant département forestier de la Hollande et de la Frise occidentale; voir le Régistre intitulé: Divers raekende de Houtvesteriie, n° 2, fol. 43. — 16) Ces prix sont notés comme suit: un gerfaut mué, 15 florins; un gerfaut sors, 10 flor.; un tiercelet de gerfaut mué, 13 fl. et 3 sous; un tiercelet de gerfaut sors, 8 fl. et 8 sous; un faucon mué, 20 fl.; un faucon sors, 15 fl.; un tiercelet de faucon mué, 8 fl.; un tiercelet de faucon sors, 5 flor.; un lanier mué, 13 flor.; un lanier sors, 12 flor.; un tiercelet de lanier mué, 8 fl. et 10 sous; un tiercelet de lanier sors, 7 flor.; un autour hagard, 7 flor. 10 sous; un autour sors, 10 flor.; un tiercelet d'autour mué, 5 flor.; un tiercelet d'autour sors, 7 flor. 10 sous.

La Haye ou en Hollande 1). Le troisième contient l'instruction donnée à un nommé Philips Dircxz., quand celui-ci avait prêté serment, devant la Chambre des comptes, entre les mains du grand-fauconnier Jean Heyn, lors de son installation comme maître-fauconnier. Cette instruction porte I°: que le maître-fauconnier doit faire de son mieux pour prendre ou faire prendre des faucons, soit en Hollande, soit dans d'autres contrées; II°: qu'il doit s'arranger, avec les individus qui prennent des oiseaux de chasse dans la province de Hollande, de manière à ce que ces oiseaux lui soient apportés pour être présentés à Son Excellence 2); III°: qu'il est tenu d'agir de même à l'égard des personnes qui transporteront des oiseaux par les Pays-Bas en d'autres lieux, afin que Son Excellence puisse faire un choix tout au plus de deux faucons de chaque cage, et qui seront payés au taux fixé par la loi 3); IV°: qu'il doit mettre tous les soins possibles pour entretenir toutes sortes de vols et maintenir cette chasse.

Les princes d'Orange, stadhouders de la Hollande et de la Frise occidentale, furent revêtus par les Etats des dignités de grand-forestier, de grand-veneur et de grand-fauconnier. Ils nommaient à leur tour, pour exercer les fonctions de ces charges, un ou rarement plusieurs lieutenants. Le prince Maurice, par exemple, s'adjoignit comme lieutenant grand-forestier, grand-veneur et grand-fauconnier, Guillaume de Blois dit Treslong 4); et cette charge fut exercée sous les princes Frédéric Henri et Guillaume II, par Jean van den Kerkhoven, Seigneur de Heenvliet 5). Le 12 Novembre 1612, Reynier van Oldenbarnevelt, Seigneur de Groeneveld, fut nommé, par le prince Maurice, grand-fauconnier de la Hollande et de la Frise occidentale 6). Le prix stipulé et payé à la place des oiseaux de chasse dû comme droit ou hommage féodal était, en 1631, comme suit: un épervier sors, un florin; un couple d'émérillons, cinq sous; un autour sors, trois florins quinze sous; un autour hagard, quatre florins quinze sous; un autour hagard, quatre florins à quatre florins huit sous 7). Nous voyons par plusieurs lettres 8) adressées, en 1636 et 1637, au prince d'Orange, par D. de Haerlem, Seigneur de Berkenrode, qu'il exista, à cette époque, dans le bois entourant ce château, une héronnière où nichaient plus de mille couples de hérons, de bihoreaux et d'autre gibier. Ce gentilhomme se plaint des fréquents abus que l'on faisait, soit en abattant le gibier à coups de fusil ou d'arbalète, soit en chassant avec l'autour 9); car cet oiseau, dit-il, détruit dans une seule journée plus de hérons que ne le sauraient faire vingt faucons. Il supplie Sa Grâce, de lui accorder une sauvegarde avec défense pour qui que ce soit de chasser ou de tirer dans ses terres ainsi que dans les bois et les marais, s'étendant depuis la ville de Haarlem et le château de Berkenrode jusqu'à Overveen, au Vogelensang, au Weligenbergh et à Heemstede, afin de prévenir, par ce moyen, la destruction complète de cette belle chasse qui, depuis quatre siècles, a fait les délices des seigneurs de Berkenrode et que les princes de la maison de Nassau viennent fréquemment visiter pour y exercer la chasse au vol. Il est évident par un document de cette époque que le prince Frédéric Henri avait en son service un fauconnier, nommé Jean van der Brugge, chargé exclusivement de la fauconnerie, et un nommé Pierre Noorman, chef de l'autourserie du prince 10). — Nous retrouvons le nom de ce même fauconnier, mais écrit d'une manière différente, savoir Jean Verbrugge, dans une pièce manuscrite datée de cette même époque. Elle contient l'octroi obtenu du Roi de Danemarck et de Norwége, sur l'ordre du prince-stadhouder, par Jean Verbrugge et Henri de Gier, fauconniers du prince. Par suite de cet octroi, il leur fut accordé d'aller prendre des faucons en Norwége. On leur laissa le choix d'exercer cette chasse à frais communs et dans les mêmes lieux, ou d'y aller chacun pour son propre compte. Dans ce dernier cas, ils avaient convenu de diviser la Norwége en deux parties que chacun irait explorer à son tour, et qu'ils tireraient au sort.

Depuis cette époque jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle il ne nous est guère resté des détails sur la fauconnerie des princes d'Orange, mais on sait qu'elle n'a cessé d'exister qu'en 1795, époque de l'invasion des Français en Hollande.

Avant de passer à l'histoire de la fauconnerie des temps modernes, il convient de dire quelques mots de l'influence que les fauconniers hollandais ont exercée sur la fauconnerie en général. La Hollande a eu, depuis plusieurs siècles, la réputation de produire les meilleurs fauconniers du monde. Guiciardini déjà a fait leur éloge dans ce sens 11). D'Arcussia 12) se donne beaucoup de peine pour démontrer la supériorité des fauconniers français sur leurs confrères hollandais; ce qui prouve pour le moins, que ces derniers étaient dignes de rivaliser avec les fauconniers français à une époque où l'art de la fauconnerie était parvenu à son apogée en France. Au reste, le fait que beaucoup de princes et de particuliers du siècle passé ont appelé en leur service des fauconniers hollandais parle trop ouvertement en leur faveur, pour qu'on puisse leur contester un talent généralement reconnu aujourd'hui. Il paraît que ce sont plus particulièrement deux causes qui ont contribué à faciliter le développement de ce talent chez les Hollandais. L'une tient évidemment au caractère national qui se distingue en général par toutes les qualités requises pour l'exercice de la fauconnerie, savoir le calme, la patience, la persévérance, la sobriété, le bon sens, l'industrie etc. L'autre réside dans la nature du pays, dont les bruyères étendues offrent un terrain des plus convenables, tant pour prendre des faucons qui y passent en grand nombre, que pour y donner, aux oiseaux destinés pour la haute volerie, les dernières leçons d'affaîtage, et y exercer cette chasse même. Ce sont quelques villages situés dans la province actuelle du Brabant septentrional, et particulièrement celui de Valkens-

1) Savoir: un gerfaut mué, à 7 flor. 10 sous; un gerfaut sors, à 6 flor. 13 sous; un tiercelet de gerfaut mué, à 6 flor.; un tiercelet de gerfaut sors, à 6 fl. 13 sous; un faucon mué, à 7 fl. 10 sous; un faucon sors, à 6 fl.; un tiercelet de faucon mué ou sors, à 2 flor.; un lanier mué, à 8 fl.; un lanier sors, à 5 fl.; un tiercelet de lanier, mué ou sors, à 2 flor.; un autour hagard, à 2 fl. 10 sous; un autour sors, à 3 flor. 10 sous; un tiercelet d'autour hagard, à 2 fl.; un tiercelet d'autour sors, à 2 fl. 10 sous. — 2) C'est-à-dire au comte de Leicester qui avait été élu, en cette année, Stadhouder général de la Hollande. — 3) Les articles 2 et 3 de cette instruction se trouvent également dans plusieurs documents postérieurs. Voir Merula, livre III, p. 27 et 28; ordonnance du 26 Novembre 1612 et Placaat du 1 Avril 1633. — 4) Wagenaar, Vaderlandsche Historie, VIII, p. 87. — 5) Register van Commissien en Actens, manuscrit, fol. 3, verso. — 6) Archives, l. c. — 7) P. Bort, Tractaat van de Leenen, p. 317 et 318. — 8) Archives, l. c., no 3, fol. 243; ibid., fol. 245; ibid., fol. 247 et 248. — 9) Voir plus haut, p. 55, note 2, ce que nous avons dit du vol du héron avec l'autour. — 10) Requête manuscrite présentée par le nommé J. v. d. Brugge à la chambre des comptes du comté de Hollande. — 11) Descrittione di tutti i paesi bassi, Anversa, 1588, fol. p. 36 à 38. — 12) D'Arcussia, Conférence, p. 28.

waard 1), qui ont été, depuis des siècles, le siége des fauconniers hollandais. L'évêque Ophovius 2), qui vécut dans la première moitié du dix-septième siècle, fait mention d'un fauconnier habitant le village de Bergeik. Oudenhoven 3) qui écrivit à cette même époque, dit que le village de Valkenswaard est habité d'un grand nombre de fauconniers. Les maisons de ce lieu ont en effet été bâties en grande partie par les fauconniers de cette époque 4). Il y avait autrefois dans ce village une trentaine de maîtres-fauconniers, dont la dépense annuelle s'élevait à cent mille florins. Deux fauconniers étrangers, l'un au service du Prince de Galles, l'autre au service de l'électeur de Saxe, s'étaient établis à Waalre, village des environs de Valkenswaard, et dépensaient environ dix-mille florins par an. Vers la fin du siècle dernier, il n'y avait pas plus de douze fauconniers à Valkenswaard; encore la plupart d'entre eux étaient-ils au service de princes étrangers; aussi ne retournaient-ils dans leurs foyers qu'en automne, pour y aller prendre et affaîter des faucons. Au temps de la plus grande fleur de la fauconnerie, les bruyères de toute la province du Brabant septentrional étaient couvertes de cabanes pour prendre des faucons, et beaucoup de personnes qui n'étaient pas des fauconniers de profession, quittant en automne le métier qu'ils exerçaient habituellement, trouvaient une occupation plus lucrative en allant prendre des oiseaux de chasse. Les oiseaux, pris dans la saison, après avoir été apportés à Valkenswaard, s'y vendaient publiquement au plus offrant, et se payaient souvent cent à cent cinquante florins la pièce 5). Les fauconniers hollandais se rendaient encore, pour prendre des faucons, en Frise, en Allemagne 6) et même jusqu'en Norwége et en Suède 7). Beaucoup d'entre eux entraient au service de princes ou de particuliers étrangers 8), et c'étaient le plus souvent eux qui faisaient le commerce de faucons 9) et qui allaient transporter les faucons d'Islande, de Kopenhague aux différentes cours de l'Europe et même jusqu'à celle de l'empereur du Maroc 10). Ceux qui restaient sédentaires à Valkenswaard, possédaient généralement des terres qu'ils faisaient cultiver, et c'étaient encore eux qui tenaient les auberges 11). Ces gens industrieux formaient une espèce de corps de métier 12), lequel ne manqua jamais de donner aux princes qui venaient passer par leur village, le spectacle d'une chasse au vol ou d'un simple vol aux oiseaux d'échappe 13).

L'histoire de la fauconnerie en Hollande depuis la décadence de cet art appartenant à l'histoire de la fauconnerie des temps modernes, nous en traiterons dans le chapitre suivant.

DE LA FAUCONNERIE DES TEMPS MODERNES.

La fauconnerie, après avoir fleuri en Europe depuis son introduction au quatrième siècle de notre ère jusque vers la fin du dix-huitième, commença, dans les dernières dix années de ce siècle, à tomber successivement en désuétude dans les différents états de l'Europe; elle tomba totalement en oubli pendant les guerres dans lesquelles presque toute l'Europe fut enveloppée depuis la grande révolution française jusqu'à la paix générale en 1815; et ce ne fut que de nos jours que l'on s'efforça de faire revivre, sur quelques points de l'Europe, un art qui avait fait, pendant tant de siècles, les délices de nos ancêtres.

Les auteurs modernes qui, dans leurs écrits, ont parlé de l'histoire de la fauconnerie, ont généralement attribué la décadence de cet art aux causes suivantes. Ce seraient, selon eux, la diminution des faucons, l'invention du petit plomb ainsi que le goût universel de la chasse au fusil, et la culture toujours croissante des terres, lesquelles auraient amené cette décadence. Pourtant, il est facile de réfuter ces assertions. Les essais de fauconnerie faits de nos jours ont prouvé la possibilité de se procurer des faucons en nombre suffisant pour exercer toutes sortes de chasses au vol. Il est vrai que l'invention du petit plomb, dans la dernière moitié du dix-septième siècle, a beaucoup contribué à rendre le goût de la chasse au fusil plus général qu'auparavant; mais nous avons vu plus haut que la fauconnerie florissait encore, pendant la plus grande partie du siècle passé, dans la plupart des pays de l'Europe. La culture plus étendue des terres enfin a pu contribuer à restreindre l'exercice de la chasse au vol dans certaines localités; mais non pas influer de manière à le rendre tout à fait impossible. En un mot, il fallait des circonstances plus puissantes que celles que nous venons d'énumérer, pour amener la décadence complète d'un art cultivé par tant de peuples, avec tant d'amour, et pendant une si longue série de siècles.

On ne peut nier que le goût individuel des princes qui ont été successivement à la tête des différents états de l'Europe, n'ait très souvent contribué d'une manière visible à faire fleurir ou languir la chasse au vol dans les pays qu'ils gouvernaient; mais ces sortes de fluctuations ont existé à diverses époques de l'histoire, et elles sont demeurées sans effet hors des limites du pays où elles avaient lieu. La plupart des pays

1) Valkenswaard signifie bourg aux faucons. Il paraît cependant que ce village portait encore au dix-septième siècle le nom moins poétique de « Varkenswaard », c'est-à-dire bourg aux cochons, du grand marché de cochons qui s'y tenait anciennement. Voir J. van Oudenhoven, Beschrijving der stad en meijerij van 's Hertogenbosch, Amsterdam, 4o, 1649, p. 33. Une transformation de nom analogue paraît avoir eu lieu par rapport au célèbre palais, dont les ruines se voient encore aujourd'hui à Nymègue. Cet édifice, datant en partie du temps de Charlemagne, portait anciennement le nom de Waalhof; ce qui signifie cour au Waal, c'est-à-dire cour située sur les bords du Waal, nom transformé depuis quelques siècles en celui de Valkenhof, qui signifie cour aux faucons. Voir Smetius, Chronijk van de stad der Batavieren, Nymègue, chez van Goor, 8o, sans date, p. 19. — 2) Diarium, p. 133. — 3) A l'endroit cité. 4) J'ai recueilli sur les lieux mêmes les détails que l'on va lire sur ce village, détails dont la tradition s'y est conservée jusqu'à nos jours. J'ai rencontré dans cet endroit, célèbre par la salubrité de l'air, plusieurs personnes âgées de quatre-vingts, de quatre-vingt dix et même de cent ans, lesquelles se rappelaient parfaitement beaucoup de circonstances relatives à la fauconnerie du siècle passé, et qui avaient encore gardé le souvenir des traditions que leurs pères et grand-pères leur avaient transmises. On trouve aussi, sur les fauconniers de ces lieux, quelques notices, données en 1786 par le conseil municipal de Valkenswaard, dans un mémoire de M. W. C. Ackersdyk, inséré dans le journal intitulé: Letterbode, année 1838, p. 179 à 181. — 5) On lit dans beaucoup d'ouvrages que ces faucons avaient été affaîtés avant d'être vendus; mais c'est une erreur. — 6) Le fauconnier hollandais qui se rendait annuellement dans le duché de Brème, était obligé, pour obtenir la permission d'y prendre des faucons, de payer un droit consistant en un hobereau affaîté et une ou deux livres de poivre. Plus tard, on lui fit payer, la valeur de ces objets en argent; le hobereau ayant été évalué à un écu et 12 gros et la livre de poivre à 12 gros. Ce fauconnier prenait dans une saison, six à huit faucons; mais en l'année 1765 il en avait pris treize, parmi lesquels se trouvait un faucon tout blanc: Hannöverisches Magazin, 1766, col. 1483 et suiv. — 7) Voir plus haut les notices tirées des archives de la couronne à Koppenhague. — 8) Voir les détails que nous avons donnés à ce sujet en traitant de la fauconnerie en Allemagne et au Danemarck, et ceux que nous donnerons dans le chapitre suivant. Du reste, il suffit de lire les noms de Verhagen, Kaarsemakers, Verhoeven, fauconniers, dans le siècle passé, au service du roi du Danemarck pour savoir que ce furent tous des Hollandais. — 9) Voyez entre autres d'Arcussia, Fauconnerie du Roi, Chap. XIII, p. 302. — 10) Ce fait est généralement connu des habitants de Valkenswaard. — 11) Ceci s'applique encore à quelques fauconniers de nos temps. — 12) Ils conservent jusqu'à ce jour la mémoire de St. Bavon, patron de la confrérie des fauconniers, comme St. Hubert l'est de celle des veneurs. Ils racontent que St. Bavon, natif d'Hall en Belgique et que l'on dit avoir vécu au septième siècle de notre ère, ayant été accusé d'avoir volé un faucon blanc, fut condamné à être pendu. On s'était déjà rendu sur les lieux où l'exécution devait avoir lieu, lorsque tout d'un coup le faucon égaré paraît dans les airs et s'abat sur la potence. L'innocence de St. Bavon ayant paru dans tout son jour par ce signe du ciel, il fut absous du crime dont on l'avait injustement accusé et choisi dès ce moment patron de la fauconnerie. Sa fête se célèbre au premier du mois d'Octobre. — 13) Ce qui eut lieu en 1781 entre autres, lorsque l'Empereur Joseph II passa par Valkenswaard, ainsi que l'année suivante lors du passage par ce village du grand-duc héritier et de la grande-duchesse de Russie. Voir Letterbode, année 1838, p. 181.

nous offrent des exemples de ce genre. Nous avons vu qu'en Russie, en Suède et même au Danemarck, la chasse au vol n'a jamais autant fleuri qu'en France ou en Allemagne; les rois d'Angleterre postérieurs à Charles II n'en ont guère plus fait de cas; en Prusse, elle fut supprimée d'un seul coup par Frédéric le grand, peu de temps après son avénement au trône; en France, elle a langui dès les temps de Louis XIV, parce que ce prince et ses successeurs lui préféraient la vénérie; mais malgré qu'elle fût négligée, elle n'y tomba en désuétude que lors de la grande révolution. Beaucoup de princes allemands, au contraire, les rois du Portugal et plusieurs nobles d'Angleterre n'ont cessé d'exercer cette chasse avec la plus grande splendeur que lorsque des circonstances majeures les forçèrent d'y mettre un terme.

Ces circonstances, c'étaient les suites de la grande révolution française, c'étaient les guerres qui la suivirent et dont presque tout le continent de l'Europe fut enveloppé. Le bouleversement général de l'ancien ordre des choses et des idées qui en fut le résultat, et plus de vingt ans de troubles tels que l'Europe n'en avait pas essuyé depuis des siècles, suffirent pour faire disparaître un exercice qui rappelait trop ouvertement la somptuosité et les profusions des temps passés, pour ne pas encourir désormais la désapprobation de la voix publique. Les fauconniers existant alors ne trouvant plus d'emploi, se virent pour la plupart obligés de se chercher d'autres occupations; ils vieillirent ou moururent, et leurs fils, n'ayant aucune perspective de gagner leur vie en se vouant à l'art de la fauconnerie, abandonnèrent le métier de leurs pères ou furent appelés sous les armes.

L'art d'affaîter des oiseaux pour la chasse, et celui d'exercer les différents genres de vol, se seraient donc infailliblement perdus, si quelques fauconniers de Valkenswaard n'eussent été appelés au service de quelques particuliers, habitants d'une contrée qui était située en dehors du rayon des grandes guerres dont le continent de l'Europe se trouvait envahi. Cette contrée, c'était l'Angleterre qui, par sa position insulaire, avait l'avantage d'être à l'abri des troubles qui régnaient sur le continent, et dont les habitants, demeurant dans la possession tranquille de leurs biens, pouvaient se livrer à leurs habitudes favorites sans crainte d'être dérangés.

L'histoire de la fauconnerie depuis la grande révolution française jusqu'à l'époque de sa renaissance en Hollande est si intimement liée à celle des fauconniers hollandais de Valkenswaard qui exercèrent cet art dans l'espace de temps dont nous venons de parler, que leur histoire devient pour ainsi dire, celle de la fauconnerie. Ce sera en retraçant, dans les pages qui vont suivre, l'histoire de ces hommes industrieux que nous parlerons aussi des particuliers anglais qui ont sauvé la fauconnerie d'un oubli complet.

Nous commençons par François van den Heuvell, le seul de l'ancienne école, qui ait eu la satisfaction de voir revivre, avant de toucher à la fin de ses jours, la chasse au vol avec l'éclat des temps passés, et d'y prendre une part active jusqu'à sa mort survenue en 1845. Né a Valkenswaard en 1766, van den Heuvell fut mis très jeune encore en apprentissage chez François Daams, neveu de Jean Daams dont nous parlerons plus tard. Déjà en 1780 il entra comme fauconnier au service de l'électeur de Hessen-Cassel, où il resta cinq ans. En 1785 il fut engagé pour la fauconnerie royale de Versailles, où il servit sous Mr. de Forgès 1), lieutenant des chasses de Louis XVI. La fauconnerie royale ayant été supprimée en 1792 et van den Heuvell renvoyé, il retourna à Valkenswaard, pour passer, peu de temps après, au service du prince d'Anhalt- Bernbourg, où il ne resta que deux ans. Il alla ensuite en Angleterre, où il fut en condition depuis 1794 jusqu'en 1799 chez le colonel Daunton, depuis 1799 jusqu'en 1804 chez Lord Middleton, depuis 1804 jusqu'en 1820 chez Sir Robert Laley, et depuis 1820 jusqu'en 1828 chez le colonel Wilson. Retourné à Valkenswaard en cette dernière année et vivant de la pension que les descendants de feu Sir Robert Laley lui avaient faite jusqu'à sa mort, il ne s'engagea de nouveau qu'en 1840, lorsqu'il entra au service de la société d'amateurs de la chasse au vol, établie au Loo en Hollande.

Un autre fauconnier, qui n'a pas cessé de cultiver l'art de la fauconnerie lorsqu'il tomba en désuétude sur le continent de l'Europe, et qui a le plus contribué à transmettre, en formant d'excellents élèves, les secrets de cet art à la postérité, fut Jean Daams. Il nâquit à Valkenswaard en 1744 et s'adonna de bonne heure à tout ce qui concerne la fauconnerie. Ne pouvant plus trouver d'emploi sur le continent de l'Europe, il passa, en 1792, en Angleterre pour entrer d'abord au service de Lord Orford et puis chez le colonel Wilson. Ce fut là qu'il dirigeait les chasses de ces seigneurs durant les mois d'été, mais en automne il faisait annuellement le voyage de Valkenswaard, pour y aller prendre des faucons et y passer l'hiver à les affaîter pour la chasse. La navigation entre la Hollande et l'Angleterre étant alors interceptée, il se voyait ordinairement obligé de retourner en Angleterre par la voie de Cuxhaven. Dans l'intention de faire ce voyage pour la seizième fois, il se rendit, en 1808, avec ses oiseaux et accompagné de ses deux aides, Jean Lambert Daankers et Jean Peels, à La Haye, pour aller chercher ses passe-ports. Le roi Louis, averti par son secrétaire de la présence de ce fauconnier, le fit venir, et l'engagea à rester en Hollande pour réorganiser, au Loo, la fauconnerie abandonnée depuis le départ du stadhouder Guillaume V en 1795. Daams accepta, garda dix faucons et renvoya eels seul avec les autres faucons en Angleterre. Accompagné de Daankers, il se rendit tout de suite au Loo, où le roi Louis, amateur passionné de cet exercice, assista, dès cette année, aux chasses qu'il fit faire dans les environs de ce château. L'année prochaine, Daams et Daankers arrivèrent de Valkenswaard au Loo, accompagnés de quatre aide-fauconniers, et apportant avec eux une trentaine d'oiseaux de chasse, qui étaient, à l'exception de quelques autours, tous des faucons pélerins. On volait outre le héron, dont on prit soixante en cette année, la perdrix, la corneille et la pie. Il résulte d'un mémoire déposé aux bureau de l'administration forestière à La Haye, qu'en 1810 la fauconnerie du roi Louis se composait, au Loo, de trois fauconniers, de deux porte-cages et de quatorze oiseaux de chasse dont cinq étaient

1) Buffon parle de cet officier des chasses, auquel il était redevable de plusieurs notices sur les faucons; voir Buffon, Hist. nat. des oiseaux, Tome I, p. 267.

destinés pour le vol de la perdrix. Le roi Louis cependant ayant abdiqué au mois de Juillet de cette année et la Hollande faisant dès lors partie de l'empire français, Napoléon, imitant l'exemple de son frère, fit venir Daams et Daankers accompagnés de quatre aides fauconniers, à Versailles, afin de réorganiser la fauconnerie de la cour, supprimée en 1792. La fauconnerie impériale cependant ne subsista que jusqu'en 1813, où elle fut de nouveau supprimée. Napoléon lui-même n'assista durant ces trois années que deux fois aux chasses à l'oiseau qui se faisaient près de Versailles 1). Ces chasses étaient peu brillantes à la vérité, puisqu'on n'exerçait que la basse volerie, c'est à dire les vols de la perdrix, de la pie et de la corneille, avec des autours et des faucons pélerins. Dans l'impossibilité de se procurer en France ces faucons, Daams était obligé d'envoyer, chaque année, trois de ses aides pour en aller prendre en Hollande. Daams quitta en 1813 la France avec ses compagnons pour retourner à Valkenswaard, où il passa le reste de ses jours et où il mourut en 1829, à l'âge de quatre-vingt cinq ans.

Jean Peels, élève de Jean Daams, également né à Valkenswaard, après avoir accompagné son maître dans plusieurs voyages que celui-ci fit en Angleterre, se rendit en 1808 seul dans ce pays. Il entra au service de Sir John Sebright, auprès duquel il resta jusqu'en 1814, s'occupant uniquement de l'affaîtage de faucons niais pour le vol de la perdrix, de la pie, de la corneille etc. Le colonel Wilson, plus tard Lord Barnes, possédant sur ses terres, près de Didlington dans le comté de Norfolk, une héronnière où l'on avait autrefois volé le héron, et voulant faire revivre cet exercice, forma, par souscription, une société pour le vol du héron, composée d'une vingtaine de membres. Peels fut aussitôt engagé par cette société qui l'envoya à Valkenswaard pour y aller prendre des faucons pélerins et les dresser pour le vol du héron. Après s'être acquitté de cette tâche, il retourna l'année suivante, c'est à dire en 1815, en Angleterre, amenant dans ce pays le fauconnier Daankers dont nous avons déjà parlé. Depuis cette époque jusqu'en 1827, Peels retourna tous les ans, dans le même but, à Valkenswaard; mais dès cette dernière année il resta en Angleterre, où il mourut en 1838, tandis que Daankers était déjà mort en 1816. Jean Peels eut deux fils, nés tous les deux en Angleterre. L'un d'eux, John Peels, fut d'abord fauconnier chez le Duc de St. Albans; actuellement il est au service de M. Newcome, et vient tous les ans au Loo pour assister aux grandes chasses du héron. Le second fils de Jean Peels, Henri Peels, se trouve en Irlande chez M. W. O'Keeffe qui exerce, à sa campagne près de Dublin, le vol de la corneille avec des faucons niais. Les frères Peels sont les seuls fauconniers qui existent pour le moment dans la Grande-Bretagne.

Jean Bots, élève de Daankers, visita en 1821 pour la première fois l'Angleterre en qualité d'aide de F. van den Heuvell et de Jean Peels qu'il accompagna par la suite dans les voyages que ces fauconniers faisaient annuellement à Valkenswaard. Depuis 1828, il entreprit seul ces voyages annuels en Hollande, passant l'été à Didlington pour voler le héron. Lord Barnes cependant, étant mort en 1838, et la société anglaise pour le vol du héron s'étant dissoute, J. Bots alla cette année en France chez M. le baron d'Offémont, pour voler, dans les environs du château d'Offémont près de Compiègne, la perdrix et la corneille avec des faucons passagers. Ce fut alors qu'il accompagna M. d'Offémont dans une excursion à Paris, où des essais de vol du pigeon avec des faucons furent faits sur la place des Tuileries. J. Bots retourna ensuite dans sa patrie, et fut engagé en 1839 par la société pour le vol du héron établie au Loo, à laquelle il a été attaché jusqu'à la fin de la saison de chasse en 1852. Arnaud Bots, frère de J. Bots, accompagna celui-ci, dès 1829, lors de ses voyages annuels en Angleterre; en 1838 il se trouvait également chez M. le baron d'Offémont; il entra en 1839 au service de la société dont nous venons de parler, et mourut en 1851.

Adrien Mollen, natif de Valkenswaard est l'élève de Jean Bots qu'il servit en qualité d'aide depuis 1833 jusqu'en 1836. En 1837 il passa au service du prince de Trautmansdorff, à Oberwaldersdorf, situé à une distance de quelques lieues de Vienne. Il y resta jusqu'en 1840 et affaîta, durant cette époque, outre les faucons pélerins qu'il avait apportés de Hollande, des sacres niais apportés de la Hongrie, pour le vol de la perdrix ainsi que pour ceux de la corneille et des grands pluviers que les naturalistes désignent sous le nom d'Oedicnèmes. Il entra, en 1841, également au service de la société pour la chasse au vol établie au Loo, cédant sa place chez le prince de Trautmansdorff, à un neveu des Peels, originaire de Valkenswaard.

Les fauconniers hollandais existant et les élèves qu'ils ont formés dans les derniers temps, ayant été successivement engagés par la société établie au Loo, leur histoire se confond depuis cette époque avec celle de cette société, dont nous nous proposons de retracer en peu de mots l'origine.

La société anglaise pour le vol du héron établie à Didlington s'étant, ainsi que nous venons de dire plus haut, dissoute 2) en 1838, deux membres de cette société, savoir l'hon. Wortly Stuart et M. le baron d'Offémont, se rendirent, au mois de Juillet de cette même année, en Hollande, dans le but de visiter les environs du château royal du Loo, que le fauconnier J. Bots leur avait indiqué comme présentant les conditions les plus favorables pour le vol du héron. Contents de cette visite au delà de leur attente, les deux gentilhommes que nous venons de nommer se réunirent en 1839 avec le duc de Leeds et M. Newcome, pour aller voler le héron dans ces lieux, après avoir obtenu la permission de Sa Majesté le roi des Pays-Bas. Ils avaient en leur service le fauconnier J. Bots et deux aides fauconniers, A. Bots et J. van den Boom; le nombre des faucons affaîtés en cette année était de vingt et un, et on prit durant la saison, cent quarante hérons. Encouragé par ce résultat favorable, M. Newcome prit la résolution de faire immédiatement après la saison de la chasse, un tour en Norwége. Il s'embarqua, en effet, au mois d'Août,

1) Napoléon, exerçant un jour la chasse au fusil dans les environs de Fontainebleau, il arriva que les fauconniers s'étaient également rendus dans les champs, et qu'un de leurs faucons, volant amont, venait à passer tout près de l'empereur. Celui-ci, peu expert dans la science de la fauconnerie, prend le faucon pour un oiseau sauvage, le couche ausitôt en joue en s'écriant: Ah, le bel oiseau! et le fait tomber du premier coup. Je tiens cette anecdote de M. L. de H. G., à cette époque page de la cour impériale et témoin oculaire du fait que je viens de raconter. — 2) La cause principale de la dissolution de cette société residait dans le défrichement des terres environnant la héronnière de ces lieux. Ces terres, une fois cultivées, il fut dès lors impossible de les fréquenter à cheval sans occasionner des dégâts considérables.

accompagné de M. le baron van Tuyll van Serooskerken, dans un petit navire, et ayant fait en cinq jours le trajet de la Hollande à Christiania, ces messieurs se rendirent incontinent à Dovrefield 1), où ils prirent, dans l'espace de trois semaines trois gerfauts sors.

Plusieurs autres personnes désirant prendre part à ces chasses, il se forma, en 1840, une société d'amateurs pour la chasse au vol, sous la présidence de M. le baron Tindall. La compagnie de fauconniers fut augmentée d'un troisième aide, et Fr. van den Heuvell, le doyen d'âge des fauconniers existant alors se joignit en outre à eux pour prendre une part active à ces chasses. On avait en cette année, vingt-deux faucons, qui prirent cent trente-huit hérons.

Son Altesse royale le prince Alexandre des Pays-Bas ayant été élu président de la société, qui comptait dès lors parmi ses membres, au nombre d'une trentaine, leurs Altesses royales le Prince d'Orange, et les princes Frédéric et Henri des Pays-Bas, on dressa les statuts 2) de cette société, et on organisa deux compagnies de fauconniers, l'une sous la direction de J. Bots, l'autre sous celle d'A. Mollen. Le nombre des faucons fut porté à quarante-quatre, avec lesquels on prit en cette année, deux-cent trente-sept hérons. La saison de la chasse passée, la société envoya J. Bots accompagné de J. van den Boom à Dovrefield, où ils prirent neuf gerfauts sors dans l'espace de quatre semaines.

En 1842, le nombre des faucons était de quarante-quatre, et celui des hérons pris de cent quarante-huit. — En 1843, on prit, avec quarante faucons, environ deux-cents hérons; en 1844, on prit à peu près cent hérons, avec trente-six faucons. L'état de la fauconnerie et le nombre des faucons pris restèrent à peu près les mêmes dans les années suivantes jusqu'en 1849, où le nombre des faucons fut réduit à quatorze, mais qui prirent cent vingt-huit hérons. — En 1850, le nombre des faucons fut augmenté de deux, et celui des hérons pris s'éleva à cent trente-sept. — Dès cette année, Sa Majesté notre roi résolut d'entretenir à ses frais le fauconnier Adrien Mollen avec deux aides fauconniers. J. Bots et ses deux aides fauconniers, ainsi que les chevaux restèrent à la charge du club. — Il y avait, en 1851, dix-huit faucons affaîtés, avec lesquels on prit un nombre de hérons à peu près égal à celui de l'année précédente. En 1852, le nombre des faucons fut porté à trente-six, et on prit en cette année deux cent quatre-vingt dix-sept hérons. — La fauconnerie de la Société transférée, déjà depuis 1850, à la maison de chasse attenante au château royal du Loo, ne se compose aujourd'hui que du fauconnier A. Mollen et des aides fauconniers, J. van den Boom, P. Bekkers, P. Mollen et J. Peels.

En terminant ces recherches sur l'histoire de la chasse au vol, nous ferons observer que l'avenir de la fauconnerie en Europe dépendra presque uniquement de l'intérêt qu'y porteront nos souverains, ainsi que du maintien de la Société dont nous venons de retracer l'histoire. Ce sont principalement deux causes qui peuvent amener sa dissolution, savoir le défrichement des bruyères environnant la grande héronnière située dans le voisinage du château du Loo, et en second lieu le manque des fonds nécessaires pour couvrir les frais qu'exige l'entretien de la fauconnerie. Ces causes une fois reconnues, il ne s'agit que de les prévenir, pour transmettre à la postérité un art, autrefois rechérché avec avidité, aujourd'hui presque généralement abandonné avec indifférence.

1) Ce lieu, autrefois fréquenté tous les ans par les fauconniers hollandais n'avait pas été visité par eux depuis quarante ans. — 2) Voici les principaux articles des statuts de cette société, établie sous le nom de Hawking-Club, au Loo, avec la permission et sous la protection de Sa Majesté le Roi des Pays-Bas.

Le club se composera de membres qui payeront annuellement la somme de cent florins ou davantage, destinée pour l'entretien de la fauconnerie.

La chasse au vol aura lieu dans les domaines royaux du Loo; Sa Majesté ayant daigné d'en donner la permission.

La chasse au vol commencera chaque année au 15 du mois de Mai, et continuera jusque vers le 10 Juillet.

Le président fera le choix d'un secrétaire et d'un trésorier, qui administreront les affaires du club.

A la fin de chaque saison, à un jour à fixer par le président, le trésorier rendra compte de la dépense annuelle, devant les membres présents à La Haye.

La cotisation annuelle doit être payée au 15 Juin ou avant ce jour.

Le président s'est chargé de diriger les chasses; s'il est absent, le plus ancien membre s'en chargera.

Les chevaux, appartenant au club, sont exclusivement destinés à l'usage des fauconniers.

La chasse n'aura lieu que dans les jours ouvrables.

Les membres qui désirent se retirer du club sont obligés d'en informer le secrétaire avant le premier Septembre.

Pour devenir membre du club, il est indispensable de se faire proposer par un membre.

CATALOGUE RAISONNÉ

DES

OUVRAGES DE FAUCONNERIE.

OUVRAGES ÉGRITS EN LANGUE GRECQUE.

1). Ἱερακοσόφιον, REI ACCIPITRARIAE SCRIPTORES nunc primum editi; Lutetiae, sumpt. Hieron. Drovart, 1612, in 4°. — C'est sous ce titre que RIGAULT, bibliothécaire du roi Louis XIII, a publié un recueil de huit différents traités de chasse, dont il y a six qui ont rapport à la fauconnerie. Ce sont les suivants: 1) L'HIERACOSOPHION DE DEMETRIUS; 2) L'ORNÉOSOPHION d'un auteur anonyme; 3) L'ORNEOSOPHION également anonyme, mais dédié à l'empereur Michaël; 4) L'ÉPITRE CATALANE D'AQUILA, de SYMMACHE et de THEODOTION; 5) le fragment d'un ouvrage anonyme intitulé LIBER DE NATURA RERUM et 6) le POÈME de THUAN. — Voir les notices que nous avons données sur chacun de ces ouvrages en particulier. — La préface de ce recueil, datée de 1611 et signée N. Rigaltius, renferme quelques notices sur l'histoire de la fauconnerie, ainsi que sur l'origine des traités compris dans cette collection.

2.) Δημητρίου Κωνσταντινοπολίτου περὶ τῆς τῶν ἱεράκων ἀνατροφῆς τε καὶ ἐπιμελείας publié, sous le titre d 'Ἱερακοσόφιον, dans L'HIERACOSOPHION de RIGAULT, p. 1 à 174. La traduction de cet ouvrage, due à Pierre Gilles, occupe 118 pages du même recueil, et porte le titre de: DEMETRII CONSTANTINOPOLITANI, DE RE ACCIPITRARIA LIBER. — Il se trouve, à la bibliothèque royale de Paris, deux manuscrits de cet ouvrage: l'un qui a appartenu à Gilles et à la tête duquel est inscrit le nom de DEMETRIUS, l'autre portant simplement pour titre Βιβλίον ἱερακοσοφικόν. Il en existe, à la bibliothèque impériale de Vienne, un troisième manuscrit, qui offre des variantes considérables: voir von Hammer, Falknerklee, p. XXIX. C'est probablement ce dernier manuscrit qui a été prêté à Gesner par un médecin de Vienne, et que ce savant a, en grande partie, traduit et inséré dans son ouvrage intitulé de avibus, p. 9 et suivantes. Le manuscrit de Gilles et celui de la bibliothèque de Vienne portant tous les deux en tête le nom de Démétrius, on peut admettre que c'est ainsi que s'appelait l'auteur du traité dont nous parlons. Au défaut de détails biographiques sur ce Démétrius, il est impossible de constater avec précision l'époque à laquelle il écrivit; mais on suppose qu'il a vécu au treizième siècle à la cour de Byzance, attendu qu'il se nomme lui-même le Constantinopolitain et qu'il dit dans le premier chapitre de son traité qu'il a été composé pour un des empereurs. — Cet ouvrage roule en grande partie sur les maladies des oiseaux de chasse et sur le traitement convenable de ces maladies; sous ce rapport il rentre dans la même catégorie que tous les autres traités de ce genre: c'est-à-dire, qu'il mérite d'être oublié. Mais il offre en revanche plusieurs chapitres assez curieux, notamment le 2me, le 6me, le 7me et le dernier, où l'auteur fait connaître la méthode en usage de son temps en Grèce, pour prendre et affaîter les oiseaux de chasse, ainsi que la manière dont on se servait pour la chasse même; détails dont nous avons donné un extrait en traitant l'histoire de la fauconnerie.

3.) Ὀρνεοσόφιον ἀγροικότερον. — Ce traité est le deuxième du recueil publié par RIGAULT sous le titre D'HIERACOSOPHION; il occupe les pages 177 à 239 de ce recueil. La traduction latine dont il est accompagné, ibid. p. 119 à 162, est due au savant Pierre Gylles, et porte le titre de: ALIUS LIBER DE RE ACCIPITRARIA. On suppose que ce traité anonyme, dont le style est de beaucoup inférieur à celui de l'Hieracosophion de Démétrius, a été composé par un auteur postérieur à ce Démétrius. Il n'est parlé, dans ce traité, que des maladies des oiseaux de chasse et des remèdes que l'on doit appliquer pour les guérir.

4.) 'Ὀρνεοσόφιον κελεύσει γεγονὸς τοῦ ἀοιδίμου βασιλέως κυριου Μιχαήλ. Ce petit traité, d'un auteur anonyme, écrit en grec demi-moderne est inséré dans le recueil de RIGAULT, intitulé HIERACOSOPHION, page 243 à 255. Il n'a pas encore été traduit. Il est divisé en deux parties: la première renferme la description des oiseaux de chasse; la seconde, beaucoup plus étendue que la première, mais de peu d'intérêt, traite des maladies de ces oiseaux et de l'art de les traiter. On voit par le titre qu'il a été écrit pour l'empereur Michaël, probablement Michaël VIII, surnommé le Paléologue. Il daterait en conséquence du treizième siecle.

5.) 'Ἱερακοσόφιον, publié par M. VON HAMMER, FALKNER-KLEE, p. 81 à 85, accompagné d'un commentaire par M. von Eichenfeld, ibid. p. 86 à 89, et d'une traduction allemande, ibid. p. 89 à 93. — Cet opuscule anonyme en grec demi-moderne, et dont le manuscrit existe à la bibliothèque impériale de Vienne, voir von Hammer, l. c., p. II, n'est qu'un extrait de l'Ornéosophion dédié à l'empereur Michaël, dont on a renversé l'ordre. C'est peut-être le deuxième traité grec dont parle Gesner, et dont il a fait usage pour son grand ouvrage sur les oiseaux.

OUVRAGES ÉCRITS EN LANGUE LATINE.

6.) DE DIVERSIS GENERIBUS FALCONUM SIVE ACCIPITRUM, INFIRMITATIBUS ET MEDICINIS EORUM; ET HOC SECUNDUM AQUILAM, SYMMACHUM ET THEODOTIONEM IN EPISTOLA AD PTOLEMAEUM REGEM AEGYPTI. Excerpta ex libro incerti auctoris de natura rerum. Inséré dans L'HIERACOSOPHION de RIGAULT, II, p. 201 à 211. — C'est, comme il résulte du titre, une traduction en latin de l'épitre catalane dont nous parlerons plus bas, et qui a été faite, à ce qu'il paraît, à une époque reculée, par un auteur inconnu, pour son ouvrage intitulé DE NATURA RERUM. En comparant cette traduction à l'original, on y remarque plusieurs lacunes et des variantes considérables, mais qui sont quelquefois utiles à l'explication des passages obscurs de l'original.

7.) RELIQUA LIBRORUM FRIEDERICI II IMPERATORIS DE ARTE VENANDI CUM AVIBUS, CUM MANFREDI REGIS ADDITIONIBUS, ex membranis vetustis nunc primum edita; Augustae Vindelicorum, Ioan. Praetorius, 1596, 8°; Lipsiae, 1788, 2 vol. in quarto. Cette dernière édition que nous citons ordinairement, est due au savant SCHNEIDER, et se trouve pourvue de nombreux commentaires très valables. Lallemant, p. XXXIII, cite, outre celles dont nous venons de parler, deux éditions: l'une de Venise 1560, l'autre de Bâle 1578, 8°. lesquelles me sont inconnues et dont je ne trouve pas fait mention dans d'autres écrivains. Il existe de ce livre une traduction allemande, en 8°, Onolsbachii, 1750; le traducteur se nomme Joh. Erhard Pacius, Diaconus et Rector Scholae Ganzenhausensis. — Tout le monde connaît l'histoire de l'empereur Frédéric II, supérieurement bien traitée par M. Fr. de Raumer dans son ouvrage classique intitulé «Geschichte der Hohenstaufen,» 2me édit., Leipsick, 1841, 8°, vol. III et IV, et particulièrement vol. III, p. 423 à 434. Né en 1194 et mort en 1250, l'empereur passa la plus grande partie de sa vie en Italie et en Sicile. Son ouvrage sur la fauconnerie, complété et pourvu d'additions par son fils naturel, le roi Manfred, ne nous est pas parvenu complétement. Il présente plusieurs lacunes, et il paraît même qu'un livre entier en est perdu, attendu que l'empereur parle lui même, l. II, c. 2, p. 75, d'un livre traitant de l'autour, lequel ne fait point partie de son ouvrage tel qu'il a été imprimé. Quant aux lacunes, elles ne paraissent se trouver qu'au commencement et à la fin de l'ouvrage. — C'est sans contredit un des meilleurs travaux publiés sur la fauconnerie; il est rempli de vues ingénieuses et d'excellentes observations, les descriptions d'oiseaux qu'il contient sont souvent d'une grande exactitude: en un mot, cet illustre prince a lui même examiné tout ce qui a rapport au sujet dont il traite et qu'il entendait en maître; aussi n'est-ce que rarement qu'il se montre imbu des préjugés qu'il a puisés dans les ouvrages d'Aristote ou de Pline. Quoique son ouvrage soit écrit en latin barbare, l'exposition en est néanmoins précise et claire, et le style agréable. Il est vrai que ce travail curieux manque d'unité de plan, qu'il s'y trouve quelquefois des répétitions, et que l'empereur entre, dans certaines parties, en des détails inutiles; mais on doit s'étonner à juste titre qu'un homme, dont la vie a été si tumultueuse, et qui a vécu à une époque où les sciences ne furent presque point cultivées, ait pu trouver le loisir de s'occuper de suite d'un travail aussi étendu que celui qu'il nous a laissé. Nous avons donné, dans notre chapitre sur l'histoire de la fauconnerie, un extrait de cet ouvrage nommé, par le roi Manfred, dans la préface du premier livre: LIBER DIVI AUGUSTI FRIDERICI SECUNDI ROMANORUM IMPERATORIS IERUSALEM ET SICILIAE REGIS DE ARTE VENANDI CUM AVIBUS. — Consulter aussi, sur cet ouvrage l'histoire de la littérature par M. Eichhorn, en allemand, vol. II, p, 94. Un des manuscrits de l'ouvrage de l'empereur comprend trente-cinq miniatures, représentant toutes sortes de détails relatifs à la fauconnerie. On en trouve la copie au trait dans l'histoire de l'art par Seroux d'Agincourt, Berlin, 1840, fol. pl. 73. Cette planche est inscrite: Miniature di un trattato di Falconeria di Federigo II, manoscritto latino del XIII secolo.

8.) ALBERTUS MAGNUS; DE FALCONIBUS, ASTURIBUS ET ACCIPITRIBUS, formant le 23me livre de son grand ouvrage DE ANIMALIBUS, Lyon 1651, fol., tom. VI, append., et que l'on trouve aussi imprimé à la suite du traité de fauconnerie de l'empereur Frédéric. Albert de Bollstädt, surnommé, par ses contemporains, le grand, homme très savant pour l'époque à laquelle il vivait, a composé son grand ouvrage sur les animaux, entre les années 1262 et 1280, à Cologne, où il s'était retiré dans un cloître. Le livre qui traite des oiseaux de chasse est une compilation indigeste, extraite de la lettre en langue catalane dont nous avons déjà parlé, de l'ouvrage de l'empereur Frédéric, et des œuvres perdus du nommé Guillaume, fauconnier du roi Roger de Sicile (voir le chap. XVIII); il s'est aussi servi des indications que lui avait communiquées un fauconnier qui avait longtemps habité les Alpes en érémite (voir le chap. VIII). Ne connaissant pas les oiseaux en nature, chaque nom qui parvenait à sa connaissance, lui servait pour établir une espèce particulière, de sorte qu'il a, en se laissant en même temps guider par les indications d'Aristote et de Pline, porté à dix-sept le nombre des espèces de faucon. L'autorité dont ses ouvrages ont joui pendant des siècles, fut cause que les travaux de la plupart des écrivains postérieurs, même jusqu' à ceux de Linné et Brisson, se ressentent des erreurs qu'il a commises et de la confusion qu'il a répandue en traitant d'une matière qui lui était absolument étrangère.

9.) VINCENTIUS BELLOVACENSIS; SPECULUM NATURALE. Ce moine a vécu au 13me siècle. Le prologue de son ouvrage commence par les mots suivants, qui tiennent lieu de titre. Incipit speculum naturale Vincentii Belovacensis fratris ordinis praedicatorum. Il a été imprimé en deux volumes in-folio; à ce qu'il paraît, par A. Koberger à Nuremberg, vers l'année 1486. On a cité ce compilateur parmi ceux qui ont traité de la fauconnerie; mais on ne trouve dans son ouvrage qu'un extrait de ce qu' Aristote, Pline, Isidore d'Espagne, Albert le grand, les auteurs de l'ouvrage intitulé «de natura rerum» et de l'épitre catalane ont écrit, soit sur les espèces des oiseaux de chasse, soit sur les rémèdes que l'on doit appliquer dans les différentes maladies auxquelles elles sont sujettes. Voir: tom. I, liber XVII, cap. 18 et 19, de accipitre; cap. 20, de diversis speciebus accipitris; cap. 32 et 34, de aquila; cap. 35, de speciebus aquilae; cap. 71, de falcone; cap. 72, de diversis generibus falconum.

10.) BELISARII AQUAVIVAE, ALIQUOT AUREOLI VERI LIBELLI DE PRINCIPUM LIBERIS EDUCANDIS, DE VENATIONE, DE AUCUPIO, DE RE MILITARI, DE SINGULARI CERTAMINE; Basileae, 1518, fol.; Neapoli 1519; Basil., 1578, 8°. — Je cite de cet ouvrage, qui contient plusieurs détails assez curieux sur la fauconnerie, l'édition de Bâle de 1578, dont le livre intitulé «de Aucupio" occupe les pages 89 à 114.

11.) C. GESNER, ANIMALIUM LIBER III; QUI EST DE AVIUM NATURA, fol., Tigurî, 1555; réimprimé à Francfort sur Mein en 1604 et 1617. — Gesner fut un des hommes les plus savants de son siècle. Quoique inférieur à Belon comme observateur et ornithologiste, son histoire naturelle est au contraire remarquable par la vaste érudition qu'il y a montrée. — Les principales notices sur la fauconnerie se trouvent aux pages 9 à 35 de son ouvrage. Il les a compilées d'autres ouvrages écrits avant lui.

12.) PETRI ANGELI IXEUTICON SEU DE AUCUPIO; Florence, 1566, 4°. — Poème latin, dédié à Ferdinand de Médicis.

13.) IACOBI AUGUSTI THUANI, DE RE ACCIPITRARIA LIBRI TRES, VERSIBUS HEROICIS; Mamert. Patisson, Lutetiae, 1584, in quarto. Les deux premiers livres de ce poème avaient été imprimés antérieurement à Bordeaux en 1582. Le poème entier a été réimprimé dans le troisième volume des DELICIAE POETARUM GALLORUM, dans les ouvrages de Scévole de Sainte Marthe, Paris, 1787, 8°, ainsi que dans le RECUEIL DE RIGAULT, où il occupe, sous le titre d'HIERACOSOPHION les pages 1 à 100 de la troisième partie. Il en existe aussi une traduction en vers italiens, publiée à Venise chez G. B. Albrizzi, 1735, in quarto. Ce poème du célèbre magistrat de Thou a été écrit sous le règne de François II. La versification est imitée d'après Virgile. L'auteur traite des diverses espèces d'oiseaux de chasse, de la manière de les soigner et de les dresser; il décrit les différents vols auxquels on les emploie; il parle de leurs maladies et des rémèdes contre ces maladies. Enfin l'origine de la fauconnerie lui fournit matière pour une épisode. On trouve à la suite de ce poème quelques explications relatives à la nomenclature française des oiseaux de chasse, ainsi qu'une épitre en vers intitulée SOMNIUM, et inscrite: AD AMPLISSIMUM V. PHILIPPUM HURALTUM CEVERNIUM FRANCIAE CANCELLARIUM. Quoique écrit en vers, cet ouvrage ne laisse pas d'offrir de l'utilité, et en le parcourant, on voit à l'évidence, que M. de Thou se connaissait très bien en fait de fauconnerie.

14.) CONRAD HERESBACH; DE VENATIONE, AUCUPIO ET PISCATIONE, faisant partie de son ouvrage intitulé REI RUSTICAE, libri IV; Cologne, chez Birkmann, 1571, 12°; Spire, 1595, 8°. — Espèce de dialogue, dont les interlocuteurs représentent les arts, mentionnés dans le titre. On ne trouve dans cet ouvrage que quelques notices extrêmement succinctes sur les espèces de faucon et la manière d'exercer la chasse au vol. Voir les pages 375 à 378 de l'édition originale.

15.) SEBAST. DE MEDICIS; DE VENATIONE, PISCATIONE ET AUCUPIO; Col. 1598, 8°. — Cet ouvrage traite presque exclusivement du droit de chasse.

16.) ULYSSIS ALDROVANDI ORNITHOLOGIAE LIBER XII; Bononiae, 1599, in fol. — L'auteur traite, dans les seize premiers chapitres du tome I, des oiseaux de proie en général; il décrit toutes les espèces connues de son temps, et il indique succinctement les genres de chasse pour lesquels on les emploie. Il parle en détail, liber I, p. 32 et 33, de l'affaîtement de l'aigle; libre IV, p. 298 à 323 de l'affaîtage des oiseaux pour la chasse au vol en général, ainsi que des maladies des oiseaux et de leur guérison, et enfin, livre VI, p. 436 à 458, de l'affaîtage des faucons en particulier. On trouve aussi, dans son ouvrage, notamment dans le 4me livre, p. 298 et suiv., des notices sur l'histoire de la fauconnerie. Du reste, les données relatives à l'art de la fauconnerie sont en majeure partie compilées des ouvrages de Démétrius, de l'empereur Frédéric, de Bélisaire, de Carcano et d'Albert le grand.

17.) AUCUPII PER FALCATAS AVES USUS QUAM SIT ANTIQUUS ET DE ACCIPITRUM GENERE, V. LAELII BISCIOLAE HORAE SUBSECIVAE Ingolst., 1611, fol. — Cité par Kreyssig p. 155.

18.) IUL. CAES. BOULENGER, OPUSCULA, Lugd. 1621, fol. — On trouve, dans le tome II un chapitre inscrit DE VENATIONE CIRCI ET AMPHITHEATRI, dans lequel l'auteur parle d'une manière superficielle de la fauconnerie en général.

19.) HUB. IOS. HUFF DE STEINACH, DISS. IUR. DE ARDEARUM VENATIONE, VULGO REIGERBEISSE, Altd. 1738, 4°. — Cité par KREYSSIG, p. 161.

20.) IOANNIS CAII, DE CANIBUS BRITANNICIS LIBER; Londini, 1750, 12°. — Nous n'énumérons ici cet auteur que parce qu'il traite des chiens dont on se sert pour la chasse au vol.

21.) BIBLIOTHECA SCRIPTORUM VENATICORUM, continens auctores qui de venatione in sylvis, aucupio, piscatura et aliis eo spectantibus commentati sunt, congessit GEORGE CHRISTOPH KREYSSIG, Altenburgi, apud Paul. Eman. Richterum 1750. — Cet opuscule est, avec l'ouvrage de Lallemant, le catalogue le plus complet qui ait paru sur cette matière. Lallemant, préface, p. LXXI, ne l'a connu que par le titre. Ce n'est cependant qu'une compilation faite sans critique, de sorte qu'en la consultant, il faut user de circonspection.

22.) AD RELIQUA LIBRORUM FRIDERICI II ET ALBERTI MAGNI COMMENTARII, AUCTOR J. G. SCHNEIDER, SAXO, ELOQU. ET PHILOL. PROFESSOR, Lipsiae, 1789, 4°.; formant le deuxième volume de l'édition que Schneider a donnée des oeuvres de l'empereur Frédéric II et du traité des oiseaux de chasse d'Albert le grand. — Schneider, homme de lettres célèbre et naturaliste distingué a, dans ces commentaires, fait preuve d'une érudition peu commune, non-obstant qu'il ne fût nullement versé dans l'art de la fauconnerie et qu'il n'ait connu qu'un petit nombre d'ouvrages traitant de cette matière. Les commentaires à l'ouvrage de Frédéric II, se trouvent aux pages 1 à 88; ceux au travail d'Albert le grand, aux pages 89 à 105. Son catalogue des auteurs de fauconnerie, p. 106 à 125, ne comprend qu'une douzaine d'ouvrages; mais il donne des extraits détaillés des traités de Fe. G. Fr. Sforzino et de Ch. d'Arcussia. On trouve ensuite aux pages 126 à 131, une énumération des termes techniques de fauconnerie allemands, tirée de la traduction allemande de l'ouvrage de l'empereur; aux pages 132 à 143, un extrait détaillé de l'ouvrage de Huber, et enfin, p. 179 á 202, une discussion ample mais peu satisfaisante sur les différentes espèces des oiseaux de proie mentionnés par les auteurs. Les autres dissertations contenues dans ce volume, n'ont aucun rapport à la chasse au vol.

OUVRAGES ÉCRITS EN LANGUE FRANÇAISE.

23.) LE LIVRE DU ROI MODUS ET DE LA ROYNE RACIO; 1) Chambery, Antoine Neyret, 1486, 4°, gothique avec figures; 2) sans date, Paris, Johan Janot, in 4°, ancienne bâtarde, à longues lignes, avec signatures, chiffres et figures en bois; 3) Paris 1526, in 4°, gothique avec figures. 4) Paris, 1560, Corrozet in 8°; cette édition fourmille, suivant E. Blaze, de fautes de tout genre; elle a aussi paru sous le nom de Guillaume Le Noir; 5) nouvelle édition conforme aux manuscrits de la bibliothèque royale, avec une préface par Elzéar Blaze; Paris E. Blaze, 1839, 8°. gothique; le traité de fauconnerie occupe les feuillets LXXVI à CXXIII de cette dernière édition. — On ignore le nom de l'auteur de cet ouvrage pseudonyme, composé, dans sa forme actuelle, suivant E. Blaze, au commencement du XIV siècle. Il en existe plusieurs manuscrits à la bibliothèque royale de Paris. L'auteur habitait probablement le nord de la France. — Cet ouvrage est, après celui de l'empereur Frédéric, un des meilleurs qui aient paru sur la fauconnerie dans le moyen âge. Nous en avons tiré quelques détails pour notre aperçu de l'histoire de la fauconnerie.

24.) GACE DE LA VIGNE. LE ROMAN DES DÉDUITS. Imprimé à la suite de GASTON PHOEBUS, LE MIROIR DES DÉDUITS DE LA CHASSE AUX BÊTES SAUVAGES; Paris, in quarto, chez Antoine Vérard, sans date; chez Jean Treperel, sans date; chez Phil. Le Noir, 4° goth., 1520. Le titre complet de l'ouvrage se trouve chez Lallemant, qui lui-même l'a emprunté d'un manuscrit du Roman des déduits. Le voici: Gace de la Vigne, jadis premier chapelain de très-excellent Prince le Roy Jehan de France, que Dieu absoulle, commença ce Roman à Bedefort en Angleterre l'an MCCCLIX du mandement du dit Seigneur, affin que Messire Philippe son quart fils, Duc de Bourgoigne, qui addonc était jeune, apprist les déduits pour eschever le peché oiseulx, et qu'il en fust mieulx enseigné en moeurs, en vertus; et depuys le dit Gace le parfist à Paris. Ici commence le Roman des déduits. — Nous ne connaissons ce poème que par les extraits qu'en ont donné Lallemant, Bibl. hist. et crit., p, XCVII et XCIX, ainsi que la Curne de St Palaye, vol. III, p. 216, suiv. Ce dernier, p. 252, dit à l'égard de l'édition de cet ouvrage, publiée par Véran, « que cet éditeur donna au public les traités de Phoebus et de Gace de la Vigne, comme s'ils eussent fait les deux parties du même ouvrage, dont Gaston aurait été le seul auteur. Pour mieux déguiser cette supposition, il eut la mauvaise foi de supprimer les vers où Gace se nomme et parle de lui même, au commencement et vers la fin de son poème; mais il lui a échappé au fol. 37, 1°, col. 1, un passage qui fait connaître clairement que l'ouvrage en vers appartenait à Gace de la Vigne." C'est donc à tort que la plupart des auteurs de fauconnerie citent Gaston Phoebus comme ayant composé un traité de la chasse au vol.

25.) JEAN DE FRANCHIÈRES; LA FAUCONNERIE. — La première édition de cet ouvrage a paru à Paris en 1511, in quarto, gothique: elle porte le titre de: C'est le livre de l'art de la fauconnerie, lequel Frère Jehan de Francieres; Chevalier de l'ordre de Saint Jehan de Hierusalem, Commandeur de Choisy en France a extrait et assemblé, c'est assavoir des Livres des trois maistres Faulconniers cy-après nommés, lesquels en leur temps furent moult experts et sçavans au dit art de Faulconnerie et selon la nature des Faulcons. Cet ouvrage a été réimprimé à Poitiers en 1567, in quarto, avec figures; avec ceux de G. Tardif, d'Artalouche de Alagona et le recueil de tous les oiseaux de chasse par G. B; et à Paris en 1585, en 1602, 1607, 1618, 1624 et en 1628, in quarto, à la suite de la Vénerie de du Fouilloux. Nous citons l'édition de 1602. — Jean de Franchières vivait sous le règne de Louis XI; il aimait les sciences et s'est fait une réputation de savant parmi ses contemporains. Il parle des trois maîtres fauconniers qui lui ont fourni matière pour son ouvrage, dans les termes suivants: «le premier eut nom maistre Malopin, et fut en son temps maistre Faulconnier du Prince d'Antioche et frère jadis du Roy de Chypre. Le second eut nom Maistre Michelin, cestuy fut Faulconnier, tout son temps du dit Roy de Chypre. Le tiers eut nom Maistre Aymé Cassian, cestuy fut grec et de l'isle de Rhodes, et fut moult bon Faulconnier et vescut longtemps; et moi même l'ai vu en mon temps faire moult de belles cures en fait de Faulconnerie". De Franchières cependant n'adopte pas toujours leur manière de voir; il combat souvent leurs assertions, et fait connaître ce que sa propre expérience lui avait appris. L'ouvrage de J. de Franchières est divisé en quatre livres, dont le premier seulement traite des oiseaux de chasse et de leur éducation; les trois autres ne roulent que sur les maladies de ces oiseaux et sur les moyens propres pour y rémédier.

26.) GUILLAUME TARDIF; L'ART DE LA FAULCONNERIE ET DEDUYT DES CHIENS DE CHASSE, Paris, Philippe Le Noir, in quarto, gothique sans date. Cet ouvrage a été réimprimé à la suite de celui de J. de Franchières, Paris, in quarto 1602, p. 53 à 85; puis à Paris en 1628. — Guillaume Tardif du Puy en Vellay, professeur au collége de Navarre et lecteur de Charles VIII, est mort vers la fin du quinzième siècle. Il raconte lui-même dans sa dédication au roi Charles VIII, l'origine de son ouvrage. «Lequel livre ay translaté en François des livres en Latin du Roy Daucus, qui premier trouva et escrivit l'art de la Fauconnerie, et des Livres en Latin de Moamus, de Guillinus et de Guicennas, et colligé des autres bien Sçauans au dict art, briefuement et clerement en ordre par rubriches et chapitres etc.» Cet ouvrage est divisé en deux parties: la première traite des différentes espèces d'oiseaux de chasse et de la méthode de les dresser; la seconde offre des renseignements sur la guérison des maladies des oiseaux de proie.

27.) LA FAUCONNERIE DE MESSIRE ARTHELOUCHE DE ALAGONA, SEIGNEUR DE MARAUEQUES, CONSEILLER ET CHAMBELLAN DU ROY DE SICILE. Ce travail est imprimé à la suite de la fauconnerie de J. de Franchières. — Il faut que cet auteur, connu seulement de nom par le titre de son ouvrage, ait vécu dans la dernière moitié du quinzième siècle, attendu que la Sicile n'a été gouvernée par ses propres rois que jusqu' en 1504, et qu'il parle, à la page 95 de son ouvrage, du fauconnier Cassian, qui était contemporain de Jean de Franchières. Son travail est assez court et de peu d'importance. Les descriptions qu'il donne des oiseaux de chasse sont très superficielles. Ce qu'il dit de l'affaîtage de ces oiseaux et des différents vols auxquels on les emploie, est très incomplet et exposé d'une manière confuse; ce traité enfin roule, comme tant d'autres, en grande partie, sur les maladies des oiseaux et sur les prétendus moyens de les guérir.

28.) GUILLAUME CRETIN. Ce poëte, chantre de la Sainte Chapelle de Paris, trésorier de celle de Vincennes et chroniqueur ou historiographe du Roi, a vécu sous Charles VIII, Louis XII et François I. On a de lui un poème, production fade, où est discutée l'ancienne querelle entre les fauconniers et les veneurs. Voyez la bibliothèque française de l'abbé Goujot, vol. X. p. 23, et Lallement p. CLIII à CLVI.

29.) La CHASSE AU FAUCON, manuscrit du XVIme siècle, publié dans le FEUILLETON DU JOURNAL DE PARIS du 26 Juillet 1838.

30.) L'HISTOIRE DE LA NATURE DES OYSEAUX, AVEC LEURS DESCRIPTIONS ET NAIFS PORTRAICTS RETIREZ DU NATUREL; ESCRITE EN SEPT LIVRES, PAR PIERRE BELON DU MANS; A Paris, 1555, in folio. — La première partie du second livre, p. 83 à 131, comprend la description des oiseaux de proie diurnes, de plusieurs détails relatifs à la fauconnerie et à l'histoire de cet art. Ses descriptions ayant été faites en grande partie d'après nature, elles ont été copiées par plusieurs des ses successeurs, et son livre mérite d'autant plus à être cité que l'auteur était ornithologiste plein d'expérience et voyageur instruit.

31.) RECUEIL DE TOUS LES OISEAUX DE PROIE QUI SERVENT A LA VOLERIE ET FAUCONNERIE PAR G. B.; imprimé à la suite de la FAUCONNERIE DE JEAN DE FRANCHIÈRES. Ce recueil précédé de descriptions des oiseaux de chasse et de plusieurs autres oiseaux de proie, tels que les vautours et le faux-perdrieux, traite successivement du choix des faucons, de leur nourriture, de l'art de les affaîter, de les gouverner et de les faire voler. On ignore quel est l'auteur de ce traité; mais il est facile de constater l'époque à laquelle il écrivit: ayant copié presque textuellement les descriptions d'oiseaux données par Belon dont l'ouvrage a paru en 1555, l'auteur doit avoir composé son recueil entre cette époque et l'an 1567, où il fut imprimé pour la première fois.

32.) LES PLAISIRS DES CHAMPS DIVISÉS EN QUATRE LIVRES, SELON LES QUATRE SAISONS DE L'ANNÉE, PAR CLAUDE GAUCHET, DAMPMARTINOIS, AUMONIER DU ROI (CHARLES IX), Paris, Chesman 1583, in quarto; revu et augmenté d'un Devis d'entre le Chasseur et le Citadin; avec l'instruction de la volerie et tout honnête exercice qui se peut prendre avec champs, Paris, Abel Langelier, 1604, in quarto. — Ce poème, de nulle valeur sous le rapport littéraire, n'offre non plus le moindre intérêt scientifique. Lallemant en a parlé fort au long dans sa Bibliothèque, page CVIII à CXVI.

33.) DE L'AUTOURSERIE ET DE CE QUI APPARTIENT AU VOL DES OISEAUX, PAR PIERRE GOMMER, SEIGNEUR DE LUSANCY, ASSISTÉ DE GOMMER, SEIGNEUR DU BREUIL, SON FRÈRE; Châlons, Guyot, 1594, in octavo; Paris, 1608. — Lallemant, p. CXVI, est le seul auteur qui cite ce livre que lui-même n'a su se procurer.

34.) LA FAUCONNERIE DE FRANÇOIS DE SAINT AULAIRE, SIEUR DE LA RENAUDIE EN PÉRIGORD, GENTILHOMME LIMOSIN, Paris, 1619, in quarto. — Ouvrage cité par Lallemant, page CXXXI, qu'il na connu que par le titre.

35.) LE MIROIR DE FAUCONNERIE, OU SE VERRA L'INSTRUCTION POUR CHOISIR', NOURRIR, TRAITER, DRESSER ET FAIRE VOLER TOUTES SORTES D'OISEAUX, LES MUER ET ESSIMER; CONNAITRE LES MALADIES ET ACCIDENS QUI LEUR ARRIVENT, ET LES REMÈDES POUR LES GUÉRIR, PAR PIERRE HARMONT, DIT MERCURE, FAUCONNIER DE LA CHAMBRE. Paris, Percheron, 1620, in oct. avec fig; Besoigne, 1635, in octav. av. fig; Paris, David 1646, in quarto, av. fig. — L'auteur, fauconnier de la chambre sous Henri III et Henri IV, a consigné dans cet ouvrage les expériences qu'il a acquises pendant l'espace de quarante cinq ans, employés aux devoirs de sa charge. — Le miroir de la fauconnerie est réimprimé à la suite de plusieurs éditions de la Vénerie de Jacques du Fouilloux.

36.) L'AGRICULTURE ET MAISON RUSTIQUE DE CHARLES ESTIENNE ET JEAN LIEBAULT. Revue et augmentée de beaucoup: plus un brève recueil des chasses du cerf, du sanglier etc., et de la Fauconnerie. Rouen, 1625 et 1629, 4°. — Cité par KREYSSIG, p. 45.

37.) LA FAUCONNERIE FRANÇAISE. Voir RENÉ FRANÇOIS, ESSAY DES MERVEILLES DE LA NATURE etc., Rouen, 1626, 4°. — Cité par KREYSSIG, p. 156.

38.) FRANÇOIS POMEY, DICTIONNAIRE FRANÇAIS — LATIN, Lyon, 1676, 1687, 1701, 4°. — On trouve à la fin de cet ouvrage un traité succinct de vénerie et de fauconnerie.

39.) TRAITÉ DES CHASSES, DE LA VÉNERIE ET FAUCONNERIE, Paris, 1681, 8°. — Cité par KREYSSIG, p. 47.

40.) LE VÉRITABLE FAUCONNIER, PAR M. CLAUDE DE MORAIS, CHEVALIER, SEIGNEUR DE FORTILLE, CI-DEVANT CHEF DU HÉRON DE LA GRANDE FAUCONNERIE, DÉDIÉ AU ROI. Paris, Gabriel Quinet, 1683. Réimprimé à la suite du NOUVEAU THÉATRE D'AGRICULTURE PAR LOUIS LIGER, Paris, 1722 à 1723, in quarto. Lallemant, p. CXLIII, fait l'éloge de cet ouvrage peu considérable, que nous n'avons su nous procurer et qui a été exploré par la plupart des compilateurs qui depuis ont écrit sur cette matière.

41.) LE PARFAIT CHASSEUR, OU INSTRUCTIONS A CEUX QUI AIMENT LA CHASSE POUR SE RENDRE CAPABLES DE CET EXERCICE; APPRENDRE AUX VENEURS, PIQUEURS, FAUCONNIERS ET VALETS DE CHIENS, A SERVIR DANS LES GRANDS ÉQUIPAGES; SUR LA DÉPENSE QU'ON VEUT FAIRE, LA MANIÈRE DE RENDRE LES PIGEONNIERS, LES GARENNES, LES BASSES-COURS ET LES ÉTANGS FÉCONDS ET PROFITABLES, ET LES REMÈDES POUR LES MALADIES DES CHIENS, PAR JACQUES ÉPÉE DE SÉLINCOURT, Paris, Quinet, 1683, in duodecimo. — Compilation qui offre peu d'intérêt par rapport à la chasse au vol.

42.) LES AMUSEMENS DE LA CAMPAGNE, OU NOUVELLES RUSES INNOCENTES, QUI ENSEIGNENT LA MANIÈRE DE PRENDRE AU PIÉGE TOUTE SORTE D'OISEAUX ET DE BÊTES A QUATRE PIEDS, AVEC LES PLUS BEAUX SECRETS DE LA PÊCHE DANS LES RIVIÈRES ET LES ÉTANGS ET UN TRAITÉ GÉNÉRAL DE TOUTES LES CHASSES, PAR LOUIS LIGER, avec fig. en bois; Paris, Prudhomme, 1709, in duodecimo, 2 vol. — Cet ouvrage, compilé principalement, pour ce qui regarde la chasse au vol, d'après les Traités de d'Arcussia et de de Morais, a été réimprimé, sans nom d'auteur et avec plusieurs changements, à Amsterdam, chez Roger, 1714, 2 vol., in duodecimo. — Les AMUSEMENS DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE, dont nous ne connaissons que la cinquième édition, publiée en 1743 à Amsterdam et à Leipzigk, chez Arkstrée et Merkus, ne sont au fond qu'une édition augmentée, mais altérée et déguisée, des Amusemens de la campagne.

43.) L'ART DE TOUTE SORTE DE CHASSES ET DE PÊCHES, AVEC CELUI DE GUÉRIR LES CHEVAUX, LES CHIENS ET LES OISEAUX, UN DICTIONNAIRE DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE, ET UNE EXPLICATION DES TERMES DE LA FAUCONNERIE, PAR DEMANDES ET RÉPONSES. Lyon, Goudet, 1719, in duodecimo, 2 vol. — Compilation absolument dénuée d'intérêt.

44.) ANTOINE GAFFET, SEIGNEUR DE LA BRIFARDIÈRE. NOUVEAU TRAITÉ DE LA VÉNERIE, PAR UN GENTILHOMME DE LA VÉNERIE DU ROI, Paris, 1742, in octavo. — Nous ne connaissons cet ouvrage que par les indications fournies par Lallemant, Biblioth., p. CXLIX et CL, qui dit, que l'ouvrage de Gaffet est terminé par un Essai de Fauconnerie très abrégé.

45). BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE ET CRITIQUE DES THÉREUTICOGRAPHES par NIC. ET RICH. LALLEMANT, formant le premier volume de L'ÉCOLE DE LA CHASSE AUX CHIENS COURANS, par M. LE VERRIER DE LA CONTERIE. Rouen, chez N. et R. Lallemant, 1763, 2 vol. in octavo. Les auteurs de cette bibliothèque ne se sont nommés ni sur le titre ni dans la préface, mais on trouve leur nom à la fin de l'ouvrage, dans l'approbation insérée par ordre du chancelier de France. Le travail de M. M. Lallemant offre un catalogue assez complet des ouvrages de fauconnerie latins et français, accompagné d'extraits de ces ouvrages, de l'énumération des différentes éditions, et de notices biographiques des auteurs. Cette bibliothèque est très précieuse, puisqu'on y trouve des renseignements sur plusieurs ouvrages devenus très rares aujourd'hui. Il faut cependant user de circonspection en consultant le livre de M. M. Lallemant. Plutôt bibliophiles que savants de profession; entrainés par le désir de rendre leur sujet agréable par une narration élégante en imitant la manière d'écrire de Voltaire; se reposant trop souvent sur la foi de leurs prédécesseurs ou sur les indications contenues dans les catalogues, ces auteurs se sont quelquefois égarés de la vérité, soit qu'ils la sacrifient à des jeux de mots, à des anthithèses ou à des saillies recherchées, soit qu'ils ne mettent pas toujours l'exactitude nécessaire pour ce genre de recherches.

46.) LE ROY. Voir L'ENCYCLOPÉDIE OU DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES ET DES MÉTIERS, PAR DIDEROT ET D'ALEMBERT. Paris, fol. Articles FAUCONNERIE et FAUCONNIER: tome IV, 1756, p. 430 B à 433 A; et les articles VOL et VOLERIE: tome XVII, 1756, p. 440 B à 450. L'auteur, lieutenant des chasses du parc de Versailles, a présenté, dans ce travail succinct, des détails assez curieux sur la chasse au vol.

47.) DICTIONNAIRE THÉORÉTIQUE ET PRATIQUE DE CHASSE ET DE PESCHE; Paris, 2 vol. in 12mo — Les articles suivants de cet ouvrage composé, à ce que l'on croit, par, par M. Delisle de Sale, ont rapport à la chasse au vol; AUTOUR et AUTOURSERIE, vol. I, p. 49 à 56; et FAUCON et FAUCONNERIE, ibid., p. 336 à 384. C'est une pure compilation que nous n'avons citée que parce qu'elle renferme une liste très détaillée des termes de fauconnerie.

48.) DE LA CURNE DE SAINTE PALAYE, MÉMOIRES HISTORIQUES SUR LA CHASSE, DANS LES DIFFÉRENS AGES DE LA MONARCHIE, insérés dans le troisième et dernier volume des MÉMOIRES SUR L'ANCIENNE CHEVALERIE, PAR M. DE LA CURNE DE SAINTE PALAYE, Paris, 1781, in 12mo p. 165 jusqu'à la fin du volume; ou vol. II, p. 257 jusqu'à la fin de la nouvelle édition publiée par Ch. Nodier, Paris 1826, in octavo. L'auteur a rapporté dans ces mémoires un bon nombre de faits historiques relatifs à la chasse au vol en France; son ouvrage est terminé par un extrait détaillé du poëme de Gace de la Vigne.

49.) ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE, OISEAUX PAR M. MAUDUYT; Paris, 1784, in quarto, tome II, p. 9 à 19, articles FAUCON et FAUCONNERIE. L'auteur, qui ne s'entendait lui-même nullement en matière de fauconnerie, s'est servi du travail de Le Roy et d'un mémoire qui lui fut communiqué par Hubert, pour composer un aperçu succinct sur la chasse au vol. Hubert a publié lui-même presque simultanément une partie du mémoire dont parle Mauduyt, sous le titre de «Observations sur le vol des oiseaux de proie."

50.) OBSERVATIONS SUR LE VOL DES OISEAUX DE PROIE, PAR M. HUBER; Genève chez Paul Barde, 1784, in quarto. — Il paraît que cet opuscule curieux est assez rare. Schneider en a donné un ample extrait dans ses commentaires aux œuvres de l'empéreur Frédéric II, p. 132 à 143. Cette dissertation de 51 pages est accompagnée de sept planches. Elle renferme le résumé d'observations assez piquantes sur la différence qui existe entre le vol des faucons et celui des autres oiseaux de proie; différence qui résulte de la configuration des ailes, dont il n'existerait, selon l'auteur, que deux modèles parfaitement distincts dans toute la classe des oiseaux de proie, savoir l'aile rameuse et l'aile voilière. Huber divise en conséquence les oiseaux de proie en deux familles, savoir celle des oiseaux rameurs et celle des oiseaux voiliers. Les oiseaux rameurs correspondent au genre faucon des naturalistes; ce sont pour lui les oiseaux de haut vol. Les oiseaux voiliers se divisent de rechef 1, en oiseaux voiliers saillants, savoir l'autour et l'épervier, qu'il nomme oiseaux de bas vol, et 2, en oiseaux voiliers communs ou oiseaux prétendus ignobles; cette dernière subdivision comprend tous les autres oiseaux de proie diurnes. La planche I, N°. 3 de l'ouvrage offre l'échelle comparative de la taille des oiseaux de chasse, au moyen de jolies petites figures. On voit sur les planches I et I, N°. 2, les figures des ailes et des serres de plusieurs oiseaux de proie. Les autres planches sont destinées à représenter, au moyen de lignes tracées sur le papier, la carrière que les différents oiseaux de proie sont obligés de parcourir dans les airs pour parvenir à un certain point. Ce travail du savant Huber, tout en offrant de nombreuses lacunes, ne laisse pas d'exciter l'intérêt le plus vif et mérite d'être lu et étudié par le naturaliste observateur. M. Huber avait aussi préparé un travail étendu sur la fauconnerie, mais il ne l'a pas publié; il en parle à la page 44 de sa dissertation; Mauduyt, à qui il avait été communiqué, s'en est servi pour composer l'article fauconnerie pour l'Encyclopédie méthodique.

51.) LE PARFAIT CHASSEUR, TRAITÉ GÉNÉRAL DE TOUTES LES CHASSES PAR M. AUGUSTE DESGRAVIERS. Paris, 1810, 8° — On trouve dans cet ouvrage, p. 298 à 313, quelques détails sur la fauconnerie et un dictionnaire des termes de cet art. Cette compilation ne répond pas même au titre de simple abrégé que l'auteur lui donne.

52.) TRAITÉ GÉNÉRAL DES EAUX ET FORÊTS, CHASSES ET PÊCHES; Troisième partie, DICTIONNAIRE DES CHASSES, PAR M. BAUDRILLART, Paris, 1834, 4°. — Cet ouvrage est précédé, p. 25 à 92, d'une «BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE ET CRITIQUE DES OUVRAGES THÉREUTIQUES ANCIENS ET MODERNES". cette dernière est compilée en grande partie d'après la Bibliothèque des frères Lallemant. Le dictionnaire même contient les termes de fauconnerie d'après l'ordre alphabétique; mais l'auteur a cru inutile de consacrer un article spécial à cet art, qu'il sait être totalement abandonné en France et ne plus faire partie de la chasse. Voir au mot Fauconnerie, p. 379.

OUVRAGES EN LANGUE ROMANE.

53.) EPISTOLA AQUILAE, SYMMACHI ET THEODOTIONIS AD PTOLOMAEUM REGEM AEGYPTII, DE RE ACCIPITRARIA, CATALANICA LINGUA. Insérée dans l'IERACOSOPHION DE RIGAULT, II, p. 185 à 120. On ignore également qui étaient les trois auteurs de cette épître et à quelle époque elle a été composée. Albert le grand en parle déjà au commencement du vingt-troisième chapitre de son traité «de falconibus", en ces termes: «Antiquissimorum Aquilae et Symachi et Theodotionis exstant Epistolae ad Ptolomaeum Philometorem Regem Aegypti." Comme il va sans dire qu'un ouvrage en langue romane ne peut pas avoir été écrit du temps des rois d'Égypte, on a le droit de supposer par cette raison ainsi que par le caractère et le style de cette épître, dont l'idiome tient particulièrement du languedocien, qu'elle est le produit d'un auteur pseudonyme du douzième ou du treizième siècle. Schneider, l. c. p. 103, hasarde l'opinion, qu'elle n'est qu'une traduction de l'ouvrage latin intitulé «de natura rerum" ou plutôt du chapitre de cet ouvrage qui traite des oiseaux de proie, chapitre qui a été également inséré dans le recueil de Rigault, l. c. p. 203 à 211; mais cette supposition nous paraît très gratuite, puisqu'il est dit expressément à la fin de ce chapitre, p. 211, que ce travail latin a été extrait de l'épitre catalane dont nous parlons. Cette épître ne porte originairement pas de titre; ce qui est inscrit en tête du premier chapitre paraît en tenir lieu; le voici: ASSI COMMENSA LO LIBRE DELL NUDRIMENT HE DE LA CURA DELS OCELS LOS QUALS SEPERTANYE HA CASSA. Puis on lit dans ce même chapitre après les mots de «VA QUEST COMMESA LA PISTOLA: AQUILA SYMACHUS ET THEODOSUS À TOLOMEU EMPERADOR D'ÉGYPTE ET À TOTS LOS SE GENS DELICIOSAMENT VIVENTZ SALUT HE PAU. Cet opuscule traduit, comme il est dit dans le premier chapitre, d'autres ouvrages plus anciens, est divisé en sept chapitres, qui traitent pour la plupart des maladies des oiseaux. Le sixième chapitre offre l'énumération des faucons; mais les détails descriptifs que fournissent les auteurs, sont tellement vagues qu'il est impossible de tirer le moindre parti de leur travail.

54.) DEUDES DE PRADES; DELS AUZELS CASSADORS. Poëme d'environ 3600 vers, dont Raynouard et Galvani ont donné des extraits. Voir Raynouard, Choix des poésies originales des Troubadours; Paris, Didot, 8°, tome 5me, 1820, p. 126 à 136; et Galvani, Osservazioni sulla poesia de trovatori etc. Modena, 1829, 8°. — C'est une espèce de traité de fauconnerie. Les oiseaux de chasse dont l'auteur fait mention, sont les suivants. L'autour, dont il admet trois sortes; l'épervier; le faucon, dont il admet sept espèces, savoir le «pelegris", le «falcx montaris," le «falco gruer," le «guirfalc," le «surpunic" et le «britan;" et enfin l'«esmerillo".

OUVRAGES EN LANGUE ITALIENNE.

55.) LORENZO DI MEDICI, LA CACCIA COL FALCONE. Poëme imprimé, d'après un manuscrit déposé à la LIBRERIA MEDICEO-LAURENZIANA, dans Roscoe, Vie de Laurent Médicis, traduction française, Paris, an VIII, vol. II, p. 529 à 540. Consultez sur l'origine de ce poëme, qui n'offre, du reste, aucun intérêt scientifique, le vol. I, p. 329, de l'ouvrage cité de Roscoe.

56.) LIBRO DI M. FEDERIGO GIORGI DEL MODO DI CONOSCERE I BUONI FALCONI, ASTORI, E SPARAVIERI, DI FARLI, DI GOVERNARLI, E DI MEDICARLI; Venegia, Gabr. Giolito 1547, 8°; Venegia 1567, 8°; Milano 1645, con una aggionta nel fine della medesima materia per Filippo Ghiselfi ad instanza di Giov. Bidelli Battista; Brescia 1607, in 12°. — Schneider, l. c. II, p. 120 et 121, a donnéun extrait succinct de cet ouvrage, dont la médiocreté nous dispense de parler davantage.

57.) TRE LIBRI DE GLI UCCELLI DA RAPINA DI M. FRANCESCO SFORZINO DA CARCANO, ne quali si contiene la vera cognitione dell'arte de strucciere, ed il modo di conoscere, ammaestrare, reggere et medicare tutti gli augelli rapaci. Con un trattato

de' Cani del medesimo. In Vinegia apresso Gabriel Giolito, 1568, 8°; Vicenza, 1622, 8°: édition augmentée. Schneider, l. c., II, p. 119 et 120, a donné un aperçu de cet ouvrage, exploré avant lui, par Aldrovandi et Raimondi. — L'auteur dit dans sa préface que son travail est le fruit de quarante années d'expérience joint à la lecture de tous les ouvrages français et italiens, traitant de la fauconnerie. Nonobstant cette protestation, il faut convenir que son ouvrage offre peu d'utilité : il y règne une grande confusion par rapport à la détermination des espèces d'oiseaux de proie, et il fourmille de fausses données à l'égard des noms, des caractères et des propriétés que l'auteur assigne à ces espèces; d'ailleurs je ne trouve pas qu'il ait ajouté de nouvelles connaissances à celles déjà acquises par ses devanciers.

58.) DELL'ARTE DEL STRUCCIERO CON IL MODO DI CONOSCERE E MEDICARE FALCONI, ASTORI E SPARAVIERI E TUTTI GLI UCCELLI DI RAPINA. DEL SIGNOR FRANCESCO CARCANO, NOBILE DI VICENZA. Brescia, 1607, 12mo. — A juger de l'extrait donné par Schneider, l. c., de cet ouvrage que nous n'avons pas vu, l'auteur se borne à traiter des maladies des oiseaux de chasse, des moyens de les prévenir et de les guérir.

59.) DELLE CACCIE DI EUGENIO RAIMONDI BRESCIANO LIBRI QUATTRO. Aggiuntovi'n questa nuova inpressione il quinto libro delle villa. Il n'est fait mention sur le titre ni du lieu ni de la date de cette publication; mais la préface est datée de 1626. — On doit des renseignements sur cet ouvrage de fauconnerie peu connu à Schneider, l. c. II, p. 124. C'est, selon ce savant, d'un bout à l'autre une mauvaise compilation. Les descriptions des oiseaux de proie sont tirées de l'ouvrage de Carcano.

OUVRAGES ÉCRITS EN ESPAGNOL ET PORTUGAIS.

60.) FEDERIGO ZUNIGA Y SOTOMAYOR; LIBRO DE CETRERIA DE CAZA DE AZOR, DE HALCONES Y DE TODAS AVES DE RAPINA; Salamanca, por Iuan Canova, 1565, in quarto. — Nous empruntons le titre de cet ouvrage espagnol à M. de Hammer, Falknerklee, p. XXXI. Voir aussi Kreyssig, p. 157. Schneider en a parlé succinctement dans son édition des oeuvres de l'empéreur Frédéric, vol. II, p. 107. On trouve, selon ce savant, un extrait de la fauconnerie de Zuniga à la page 70 de l'ouvrage anonyme intitulé «Introductio in oryctographiam et Zoologiam Aragoniae; cet ouvrage a paru en 1784. Il y est fait mention des dénominations arabes suivantes d'oiseaux de proie : Alfaneque, Borni, Bahari, Sacre, Azor, Nebli.

61.) ARGOTE DE MOLINA, LIBRO DE LA MONTERIA QUE MANDO ESCREVIR EL REY DON ALONSO DE CASTILLA Y DE LEON. Sevilla, 1582, petit in folio. — Cité par M. de Hammer, FALKNERKLEE, p. XXXI.

62.) DIEGO FERNANDES FERREIRA; ARTE DA CAZA DE ALTENARIA. Lisboa, 1616, 4°. — Cité par M. de Hammer, FALKNERKLEE, p. XXXI.

63.) FERNANDO TAMARIZ DE LA ESCALERA; TRATADO DE LA CAZA DEL HUELO. Madrid, 1654. 8°. — Cité par M. de Hammer, Falknerklee, p. XXXI.

64.) CETRERIA Y CAZA DE AVES, d'un auteur inconnu. Cité par M. de Hammer, Falknerklee, p. XXXI.

65.) PERO LOPEZ DE AYALA; LIBRO DE CETRERIA, Manuscrit. Cité par M. de Hammer, Falknerklee, p. XXXI.

66.) JUAN DE SANT FAGUN; DE CETRERIA. Manuscrit. Cité par M. de Hammer, Falknerklee, p. XXXI.

67.) F. MARQUES DE MIRABEL. LIBRO DE CETRERIA, DE CAZA DE AZOR, DE HALCONES Y DE TODAS AVES DE RAPINA. — Cité dans la grande Encyclopédie allemande d'Ersch et Gruber; voir au mot Penaranda de Duero, p. 395, B.

OUVRAGES EN LANGUE ANGLAISE.

68.) THE TREATISES OF HAWKING, HUNTING, COAT-ARMOUR, FISHING AND BLAZING OF ARMS, AS PRINTED BY WYNKYN DE WORDE. Edited by Joseph Haslewood. Westminster 1586, in folio. — Ouvrage dont nous ne connaissons que le titre.

69.) GEORGE TURBERVILLE, THE BOOKE OF FALCONRY. London printed for Christopher Barker, 1575, in 4° — The same augmented with many new additions; London, Thomas Purfort, 1611, 4°.

70.) SIMON LATHAM, FAULCONRY OR THE FALCONS LURE AND CURE; 1615, 8°; 1618, 4°; London 1633, 4°, w. fig.; London, 1658, 8°. — NEW AND SECOND BOOKE OF FAULCONRY, London, 1733, 4°. — Cet ouvrage ne m'est connu que d'après les citations de plusieurs écrivains.

71.) EDWARD PERT, TREATISE OF HAWKS AND HAWKING, London, 1619, 4°.

72.) CERTAIN MISCELLANY TRACTS WRITTEN BY THOMAS BROWN, 1848, 8°, p. 111 : OF HAWKS AND FALCONRY. On ne trouve, dans cet ouvrage, que des indications sur les médicaments dont on faisait autrefois usage pour guérir les oiseaux de chasse malades.

73.) SEVERAL WAYS OF HUNTING, HAWKING, AND FISHING, ACCORDING TO THE ENGLISH MANNER. Invented by Francis Barlow. Etched by W. Hollor. London, 1671, fol. — Ouvrage cité par Kreyssig, p. 5. Nous ignorons si ces planches sont accompagnées d'un texte descriptif.

74.) THE GENTLEMANS RECREATION IN FOUR PARTS, viz. HUNTING, HAWKING, FOWLING, FISHING, COLLECTED AT THE FIRST TIME FROM ANCIENT AND MODERN AUTHORS. London, Th. Fabian, 1677, 8°, 2me édition. C'est une compilation assez superficielle. Les données relatives à la fauconnerie se trouvent aux pages 177 à 219.

75.) DISCOURSE ON THE ART OF FALCONRY, publié à la suite de l'édition anglaise de L'ORNITHOLOGY de FRANCIS WILLUGHBEY. London, 1678, in folio. Cette dissertation ne se trouve pas dans l'édition latine originale de 1676, qni ne parle des oiseaux de chasse que dans le livre II, chap. VI, p. 36 et 37.

76.) JAMES CAMPBELL, MODERN FALCONRY, Edinbourgh, 1773, in 8°.

77.) PENNANT, ARCTIC ZOOLOGY. On trouve, dans cet ouvrage, vol. II, p. 195, et p. 207 à 209, plusieurs faits curieux relatifs à l'histoire de la fauconnerie.

78.) A GENERAL HISTORY OF BIRDS, BY JOHN LATHAM, Winchester, in 4°, 1821. — Cet ouvrage contient plusieurs détails très curieux relatifs à l'histoire de la fauconnerie. Consultez le tom. I, p. 56, 65, 73, 107, 108 à 110, 114 et 176.

79.) OBSERVATIONS UPON HAWKING BY SIR JOHN SAUNDERS SEBRIGHT, BART. M. P.; London, printed for H. and W. Wright, 1828, in 8°. — L'auteur, élève des fauconniers hollandais de Valkenswaerd, traite en connaisseur expérimenté de l'affaîtage des oiseaux de chasse et des différents vols pour lesquels on les emploie. Ce petit ouvrage est une production tout à fait originale, dépouillée des anciens préjugés dont fourmillent presque tous les ouvrages de fauconnerie publiés jusqu'à cette époque.

80.) DISSERTATION SUR LA FAUCONNERIE AUX INDES, écrite en anglais. Je n'en connais que la traduction allemande dans le Journal de M. de Corvin Wiersbitzki, intitulé der Jäger; Frankfurt am Main, 21 Oct. 1838; der Sonntagsjäger, p. 29. — Ce mémoire contient plusieurs détails assez curieux sur la chasse au vol, telle qu'elle s'exerce aujourd'hui aux Indes, et dont nous avons profité en traitant de l'histoire de la fauconnerie.

81.) BLAINE; ENCYCLOPAEDIA OF RURAL SPORTS. Cet ouvrage, qui ne nous est connu que par une citation de BELANY, p. VI, est, selon cet auteur, un des meilleurs traités modernes de fauconnerie.

82.) A TREATISE UPON FALCONRY, IN TWO PARTS, BY JAMES COCKBURN BELANY, Berwick-upon-Tweed, printed for the author, 1841, 8°. Ouvrage écrit plutôt pour l'amusement des gens du monde que pour l'instruction des gens de l'art, mais qui ne laisse pas d'offrir plusieurs détails neufs et curieux, l'auteur exerçant lui même la chasse au vol.

OUVRAGES EN LANGUE ALLEMANDE.

83.) KAISER MAXIMILIAN; VON DER FALKNEREY; publié par M. de Hammer, Falknerklee, p. 94 à 96. — Ordonnance assez curieuse, dont nous avons déjà parlé dans le cours de cet ouvrage.

84.) HAYNRICH STEYNER, WAIDWERGK, VOEGEL ZU FAHEN MIT RAUBVOEGELN etc. Augsbourg, in 4°, sans date; ouvrage que nous n'avons pas vu nous mêmes.

85.) EIN SCHONS BUCHLIN VON DEM BEYSSEN MIT DEM HABICH UND EIN HUND, etc. Imprimé à Strassbourg chez J. Knoblauch, 1510. — C'est encore un de ces livres rares, que nous ne connaissons que par le titre.

86.) WEIDTWERGK. VOEGEL ZU FAHEN MIT RAUBVOEGELN, NETZEN, STRICKEN, LEIM, GESCHOSS, etc. Strassburg. Christ. Egenolph, 1530, 4°. — Ouvrage cité par Kreyssig, p. 4.

87.) WAIDWERCK UND FEDERSPIEL VON DER HABICHEN UND FALCKEN NATUR, etc.; durch EBERHARDUM TAPPIUM LANENSEM, Bürger zu Coeln. Strasbourg; chez W. J. Cammerlander, 1582, in 4°. — Ouvrage que nous n'avons su nous procurer.

88.) DER VOLLKOMMENE DEUTSCHE JAEGER VON HANNS FRIEDRICH VON FLEMING. Leipzig, J. Ch. Martini, 2 volumes, in fol., 1723; 2me édition 1749. Je cite cette dernière édition. L'auteur s'est principalement servi du travail de d'Arcussia, pour compiler, ce qu'il dit sur la fauconnerie, dans les chapitres suivants de son grand ouvrage : I Hauptheil, 5 Theil, p. 316 à 325; II Hauptheil, p. 9; 3 Theil, Kap. 29, p. 183—187; Kap. 50, p. 255; 4 Theil, Kap. 16 § 11, p. 326 et 327.

89.) HEINRICH WILHELM DOEBELS NEUEROEFFNETE JAEGER-PRACTICA. Leipzig, J. S. Heinsius, in fol., 4 volumes, 1746; 2me édit., 1754. On en a aussi une édition récente en 3 volumes in 4°, publiée en 1828 à Leipzigk, chez J. F. Gleditsch; augmentée, il est vrai, mais en même temps mutilée, et dans laquelle on a supprimé les données relatives à la fauconnerie, lesquelles offrent, en effet, peu d'intérêt. On les trouve, dans la 2me édition, dans les endroits suivants. Vol. I, chap. 113, p. 75; chap. 117 à 119 p. 77; chap. 123 à 125, p. 78 et 79; chap. 177, p. 145; vol. II, chap. 125, p. 165; ch. 158, p. 189 à 194; chap. 159 à 195; chap. 173, p. 241.

90.) KRUENITZ, OECONOMISCHE ENCYCLOPAEDIE, Berlin, 1777, 8°; vol. XII, p. 136 et suiv.; consultez aussi les articles : Beizvögel, Reiher, Rebhuhn, Lerche, Raubvogel.

91.) JOHANN BECKMANN, FALKNEREY. Mémoire inséré dans son ouvrage intitulé Beyträge zur Geschichte der Erfindungen; tome II, Göttingen, 1785, 8°, p. 157 à 176. — Ce mémoire ne comprend que des notices historiques sur la fauconnerie.

92.) BECHSTEIN, NATURGESCHICHTE DER VOEGEL DEUTSCHLANDS, Leipzig, 1801, 8°. — On trouve, dans cet ouvrage, vol. II, p. 720. et suiv., des notices sur la fauconnerie, compilées en grande partie d'après Pennant.

93.) SPANGENBERG, UEBER DIE LUFTJAGD DER VORZEIT. Erfurt 1831, in 4°. — Cité par M. de Hammer, Falknerklee, p. XXXI.

94.) FALKNERKLEE, VON HAMMER-PURGSTALL, Pesth, 1840, in octavo. M. de Hammer-Purgstall, qui s'est rendu célèbre par ses connaissances des langues vivantes de l'Orient, ainsi que par la publication de plusieurs ouvrages importants sur l'histoire des Turcs, a choisi le mot de Falknerklee (Trêfle des fauconniers), pour servir de titre aux traités ou fragments des traités suivants : 1) Le livre turc, appelé LE LIVRE DES FAUCONS, dont nous avons parlé plus haut, publié en turc et accompagné d'une traduction allemande due à M. de Hammer. 2) L'IERACOSOPHION de la bibliothèque impériale de Vienne, dont nous avons également fait mention ci-dessus. 3) Une ORDONNANCE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN, adressée au duc d'Autriche et relative à l'état de la fauconnerie dans ce pays; cette dernière pièce offre plusieurs détails historiques curieux, que nous avons eu soin de rapporter en son lieu. L'ouvrage de M. de Hammer est précédé d'une préface de trente-deux pages, où l'on voit, à côté de discussions sur la nomenclature des faucons, des extraits de poëmes arabes et perses, des commentaires sur plusieurs ouvrages de fauconnerie, et des renseignements sur l'histoire de la chasse au vol. Un catalogue des ouvrages de fauconnerie termine cette préface, dont le style ne se ressent pas moins du goût oriental que la dédication et le choix du titre.

95.) H. SCHLEGEL, dans SUSEMIHL, DIE VOEGEL EUROPAS, 1842, 8°, p. 24 à 25 — Nous y avons donné un aperçu succinct de la fauconnerie.

96.) OTTO VON CORVIN-WIERSBITZKI, APHORISMEN UEBER DIE FALKENJAGD; insérés dans son SPORTING-ALMANACH pour 1844, Leipsick, 8°, p. 231 à 266. — Cette dissertation comprend principalement des notices historiques sur la chasse au vol, ainsi qu'un extrait du mémoire sur la chasse au vol publié par l'un de nous, M. VERSTER DE WULVERHORST, dans les AANTEEKENINGEN OVER HET JAGTWEZEN.

97.) F. C. SEIFFARTH, DIE FALKENBAIZE; imprimé dans le TASCHENBUCH FUER JAEGER UND NATURFREUNDE publié par O. von Corvin Wiersbitzki; Leipsick, 1845, N°. 12, p. 205 à 264. — On apprend par la préface de cette dissertation que l'auteur, ancien officier des chasses, a été instruit, dans la science de la fauconnerie, par M. Bein, professeur à l'académie forestière de Dreissigacker en Thuringue, ainsi que par le grand-fauconnier du duc de Vicenze, M. le Perin. Il suffit cependant de jeter un coup d'œil sur ce petit traité pour s'apercevoir qu'il repose en grande partie sur les traditions confuses que l'on a transmises sur cette science et qu'il est difficile de concilier avec les faits obtenus par l'expérience. Du reste, cette dissertation est remplie d'erreurs; on y voit, par exemple, que l'auteur, ne connaissant pas la pièce appelée courtrier, la confond, comme tous les autres auteurs de fauconnerie allemands, avec les jets; il compte treize pennes à la queue des oiseaux de chasse, quoique tout le monde sache que ces pennes sont, chez tous les oiseaux, en nombre pair, et que les oiseaux de chasse ont la queue constamment garnie de douze pennes; suivant cet auteur, les faucons auraient l'iris de l'œil de couleur jaune; il place le sacre à la tête des oiseaux de chasse, et lui donne une taille aussi forte que celle du faucon d'Islande; il va jusqu'à énumérer la buse pattue parmi les oiseaux de fauconnerie; le hobereau serait, au dire de cet auteur, un

oiseau bon pour le vol de la perdrix et de la caille; il confond la cresserelle avec le hobereau, en disant que l'on se sert de cette espèce-là pour prendre des alouettes au filet. Quant aux observations relatives à la manière de prendre les oiseaux de chasse, à celle de les nourrir et de les affaîter ou d'exercer la chasse au vol, elles sont, comme nous l'avons déjà remarqué plus haut, peu d'accord avec l'expérience. Ce traité enfin, contient, comme tant d'autres, des indications sur les maladies des oiseaux de chasse et sur les prétendus moyens de les en guérir.

98.) J. GRIMM, GESCHICHTE DER DEUTSCHEN SPRACHE, Leipzigk, Weidmann 1848, 8°. — Cet ouvrage, un des monuments les plus curieux de l'érudition allemande, comprend, aux pages 42 à 43 du premier tome, une dissertation succincte ou plutôt des notices sur la chasse au faucon, notamment sur l'histoire de cet art. Nous regrettons ne pas pouvoir toujours souscrire aux opinions ni aux hypothèses que le savant auteur avance.

OUVRAGES EN LANGUE HOLLANDAISE.

99.) JACOB VAN MAERLANT, DER NATUREN BLOEMEN. HISTORIA NATURALIS METRICA; N°. 659, p. 195, du «Catalogus librorum manuscriptorum bibliothecae Lugduno Batavae descripsit J. Geel; Lugd. Bat., 1852. — On trouve, fol. 68 à 70, de ce manuscrit, un petit traité sur les oiseaux de chasse. Le poëte se borne toutefois à parler des maladies et du traitement de ces oiseaux.

100.) PLACATEN ENDE ORDONANCIEN OP 'T STUK VAN DE WILDERNISSEN in orde gesteld door PAUL. G. F. P. N. MERULAM Dordracenum, I. C; In 's Gravenhage bij B. C. Nieulant, 1605, in folio. — Le troisième livre de cet ouvrage intitulé *IΣΕΥΤΙΚΑ* OF VLUGHT-BEDRIJF, traite de la fauconnerie. Il n'offre qu'un petit nombre de détails neufs et relatifs à la chasse au vol en Hollande.

101). A. H. VERSTER VAN WULVERHORST. GESCHIEDKUNDIGE AANTEEKENINGEN OVER HET JAGTWEZEN, Amsterdam, chez van der Vinne, 1840. Les notices sur la fauconnerie se trouvent aux pages 25 à 40.

OUVRAGES EN LANGUE DANOISE.

102). OM FALKE OG FALKEJAGT par C. DEICHMANN dans NYE SAMLING AF DET KONG. NORSKE VIDENSKABERS SELSKABS SKRIFTER, Kjöbenhavn, 1788, 4°, vol. II, p. 54 à 75. — Ce mémoire, qui ne roule que sur l'histoire de la chasse au vol, offre plusieurs indications très utiles.

OUVRAGES EN LANGUE SUÉDOISE.

103.) OM JAGT-FALKEN. Mémoire inséré dans le Journal intitulé TIDSKRIFT FÖR JÄGARE OCH NATURFORSKARE UTGIFVEN OF JÄGARE-FÖRBUNDET; Stockholm, 1re année, 1833, N°. 11 et 12, p. 352 à 363. — On y trouve, outre la description d'un individu du gerfaut, des notices sur la fauconnerie, compilées de l'ouvrage de Bechstein et par conséquent de nul intérêt scientifique.

OUVRAGES EN LANGE RUSSE.

104.) LE LIVRE APPELÉ LA LOI: NOUVEAU RÈGLEMENT ET NOUVELLES DISPOSITIONS CONCERNANT L'ÉTAT DE LA FAUCONNERIE, publié en 1668; imprimé dans L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE RUSSE; un extrait de cette ordonnance se trouve dans le voyage de M. de Meyerberg, publié par M. d'Adelung, St. Petersbourg, 1827. — Suivant M. de Hammer, Falknerklee p. XXII, ce règlement est probablement emprunté à des sources mongoles.

OUVRAGES EN LANGUE JAPONAISE. 1)

105.) KO KON TAKANO KOTO, c'est à dire: NOTICES SUR LES FAUCONS ET DE LA CHASSE AU VOL, TIRÉES D'ANCIENS ET NOUVEAUX LIVRES, AVEC DES FIGURES, 1 vol. in 8°. — On trouve dans cet opuscule plusieurs détails sur la chasse au vol en Chine et au Japon. Nous en avons donné l'extrait plus haut.

106.) WA KAN SAN SAI DSOU E; c'est à dire: ENCYCLOPÉDIE CHINOISE ET JAPONAISE par SIMAYOSI ANKÔ; 105 vol. in 8°, 1714. — Le 44me volume comprend des notices tirées de l'ouvrage chinois sur la fauconnerie, intitulé «OU TSA TSOU."

107.) DSOU-KAI BOU-YÔ BEN-RYAK, (en chinois TOU KIAY WOU-YOUNG PIÉN LIŎ); c'est à dire; DESCRIPTION SUCCINCTE DE TOUT CE QUI EST NÉCESSAIRE AU GUERRIER, avec des figures, par KONOSITA YOSITOMO, Yedo, 1747, 8 vol. in 8°. — Le tome 8, de 59 pages doubles, est entièrement consacré à la fauconnerie. Il comprend l'énumération des termes techniques de fauconnerie chinois et japonais, la description des différentes espèces de faucon, celle des chasses suivant les saisons et des instruments nécessaires au fauconnier; le tout est précédé de quelques détails historiques sur l'introduction de la fauconnerie au Japon. — On trouve plus haut l'extrait de ce petit traité qui lui-même n'est guère qu'un extrait d'ouvrages plus volumineux. Nous le citons ordinairement sous le titre de code du guerrier.

108.) SI FAU DEN NO MI-KOTO; c'est à dire TROIS MOTS COMPRENANT LES TRADITIONS DE TOUS LES PAYS, par MOTO FUSA. Cet ouvrage épuise, suivant l'expression de l'auteur du code du guerrier où il est cité, l'art de la fauconnerie.

109.) SAN KAI MEI SAN DSOU E; c'est à dire: DESCRIPTION DES PRINCIPALES CHOSES JAPONAISES, PRODUITES PAR LA TERRE ET LA MER, avec des figures, par KIMOURA KOKJO; Ohosaka, 1799, 5 vol. in 8°. Le second volume, de cet ouvrage p. 26 et suivantes, comprend des notices assez curieuses sur les faucons et la chasse au vol au Japon. Nous en avons donné l'extrait dans notre aperçu de l'histoire de la fauconnerie en Asie.

110.) NIPPONKI, ou CHRONIQUE DU JAPON traitant l'histoire depuis l'an 661 avant notre ère jusqu'à l'an 696 après la naissance de Jésus Christ. Il a été publié en l'an 720 en 30 volumes in 8°. par le prince TONERINO SINWO. Nous avons donné plus haut un extrait des notices contenues dans cet ouvrage sur l'histoire de la fauconnerie.

Le code du guerrier dont nous venons de parler, nous a fourni les titres des ouvrages suivants, qui traitent de la fauconnerie d'après l'ancienne méthode.

111.) YÔ SEI ROK; en chinois YING TSCHING LŎ, par KATANO SEO SJO.

112.) NITSI RAI KI; en chinois JĬ LAI KI, par OUDSIDONO.

113.) SAN KAU TEN, par DSI MÊO IN.

114.) Une ODE sur le faucon, par le prince TEI KA.

115.) KAWATSI MEI-SJO DSOU-E; c'est à dire TOPOGRAPHIE DE LA PROVINCE KAWATSI, par AKIZATO RITO, avec des planches faites par To kei, peintre de Tanba 1808, 6 vol. 8°. Voir l'extrait que nous avons donné de cet ouvrage dans nos notices historiques sur la fauconnerie.

OUVRAGES EN LANGUE CHINOISE.

116.) PÈN-TS'AO KANG MOU, c'est à dire HISTOIRE NATURELLE, par LI CHI TCHIN. Li Chi tchin a composé son ouvrage au seizième siècle. Il ne comprend que très peu de renseignements relatifs aux faucons et à leurs qualités comme oiseaux de chasse.

117.) OU TSA TSOU. Cet ouvrage chinois comprend une dissertation sur le traitement et l'affaîtage des oiseaux de chasse. Elle est insérée dans l'Encyclopédie japonaise. Nous en avons donné l'extrait plus haut.

118.) YNG HÔ FANG; c'est à dire L'ART DES OISEAUX DE CHASSE, cité par l'auteur de l'ouvrage japonais San Kai mei san dsou e.

119.) YNG FOU; c'est à dire: CLASSIFICATION DES FAUCONS, par WEI YÉN CHIN. Cet ouvrage date des temps de la dynastie Soui, années 581 à 617 de notre ère. On en trouve un extrait dans l'Encyclopédie japonaise, vol. 44, p. 4, et l'auteur de l'histoire naturelle chinoise y a emprunté la description des oiseaux de chasse et de leurs parties. C'est une production poétique, qui offre peu d'intérêt scientifique, ainsi que l'on peut juger par l'extrait suivant. L'auteur, après avoir décrit les différentes parties du faucon, dit: «il naît au mois de Février et porte des noms différents dans chacune des trois premières années de son existence. Pour le rafraîchir, on lui fait avaler de la racine de gingembre, (Zingiber miôga) (!); dans le cas contraire, on lui fait boire de la bière de riz. (!) Les faucons qui habitent les crévasses des rochers, aiment à dormir; ceux qui nichent sur des arbres, se perchent toujours par couples. Les faucons aux pieds longs montent en l'air lentement; ceux dont les rémiges sont courtes, volent avec beaucoup de vitesse.

OUVRAGES EN LANGUE ARABE.

M. de HAMMER, FALKNERKLEE, p. XXXII, donne les titres de onze ouvrages de fauconnerie composés en langue arabe. Les voici. 1)

120.) LIVRE DU PLUS GRAND DES KHANS ET ROI DE L'INDE, PAR IZZ-ED-DIN MOHAMMED DE PALASAGOUN. C'est le N°. 50 du catalogue de M. VON HAMMER.

121.) LE LIVRE DE NOUSHIRVAN L'ÉQUITABLE, PAR IMAD-ED-DIN D'ISPAHAN. — VON HAMMER, N°. 51.

122.) LE LIRVE DE BADZ-ED DIN MOHAMMED DE BALKH. — VON HAMMER, N°. 52.

123.) LES RÈGLES CLAIRES POUR AGIR. — VON HAMMER N°. 53.

124). LE LIVRE DES OISEAUX DE PROIE, PAR MOHAMMED BEN ABD-ALLAH BEN OMAR, L'AMI DES FAUCONS. — VON HAMMER, N°. 54.

125.) LE LIVRE DES OISEAUX DE PROIE, DES AMUSEMENTS AUXQUELS ILS SERVENT ET DE LEUR TRAITEMENT, PAR ABOU-DOLF AL QUASIM BEN ISA. — VON HAMMER, N°. 55.

126.) LE LIVRE DES MERVEILLES DE LA CRÉATION PAR QUAZOINI. — VON HAMMER, N°. 56.

127). LA VIE DES ANIMAUX, PAR DAMIRI. — VON HAMMER, N°. 57.

128.) LE LIVRE (traitant) DE L'UTILITÉ DES OISEAUX ET DE LEUR TRAITEMENT. — VON HAMMER, N°. 58.

129.) LE LIVRE DES FAUCONS par.....2). — VON HAMMER. N°. 59.

130.) LE LIVRE DE L'ÉPERVIER (accipiter), PAR ABOU-L-QUASIM. — VON HAMMER, N°. 60.

131.) LE LIVRE DES OISEAUX PAR IBN SINA. — VON HAMMER, N°. 61.

OUVRAGES EN LANGUE PERSANE.

On trouve les titres des trois ouvrages suivants de fauconnerie, écrits en langue Persane, dans VON HAMMER, Falknerklee, p. XXXII.

132.) LE LIVRE D'ALI KAMEH DE KHORASAN. — VON HAMMER, N°. 47.

133.) LE LIVRE DE YEMALI MOHAMMED LE KENSUITE, LE SAMANITE. — VON HAMMER, N°. 48.

134.) LE LIVRE DES FAUCONS PAR NOUSHIRVAN. — VON HAMMER, N°. 49.

OUVRAGES EN LANGUE TURQUE.

135.) L'ouvrage mentionné dans le catalogue de M. VON HAMMER, N°. 62, p. 22, et dont le titre ne paraît guère intelligible.

136.) LE LIVRE DES FAUCONS PAR MAHMUD BEN MOHAMMED AL BASSINI, publié et traduit en Allemand par M. de HAMMER dans son ouvrage intitulé FALKNERKLEE. Ce traité a été composé, suivant l'éditeur, p. XXVII, au quatorzième siècle pour le prince de Menteche, l'un des dix princes qui se partagèrent les débris de l'empire des turcs seldchoucs dans l'Asie mineure. L'auteur turc constate (traduction, p. 3) que cet ouvrage, écrit d'abord dans une langue civilisée, a été ensuite traduit en arabe, de l'arabe en persan et du persan en turc. Ce livre est divisé en 155 chapitres. Sauf plusieurs traditions confuses relatives à l'origine de la fauconnerie, la description des oiseaux de vol, et quelques notices sur la manière de nourrir ces oiseaux et de les affaîter, cet ouvrage, qui nous paraît être plus curieux comme document linguistique que sous le rapport de l'art dont il traite, ne contient que des données sur les maladies vraies ou prétendues des oiseaux de chasse et l'énumeration des rémèdes pour ces maladies. — Quant aux observations faites par M. de Hammer sur la nomenclature des oiseaux de chasse, nous regrettons de nous voir obligés de constater qu'elles paraissent en général d'un choix peu heureux, et qu'il eut sans doute mieux valu de laisser aux oiseaux de chasse les dénominations vagues que les Turcs ou Arabes leur donnent, que de substituer à ces dénominations les noms reçus dans les catalogues méthodiques et auxquels nous attachons un sens précis. Pour prouver ce que nous venons d'avancer, il suffira de citer les exemples suivants. M. de Hammer rend le nom perse de SCHAHIN par l'allemand WUERGFALKE, Falco lanarius; ce nom cependant, employé vaguement, même des naturalistes, pour désigner plusieurs espèces de faucons, ne peut guère s'appliquer à un oiseau pourvu d'une huppe (Falknerklee, p. XII); ce serait plutôt une espèce du genre

1) Les détails qui vont suivre sur les ouvrages de fauconnerie japonais et chinois nous ont été communiqués par M. Hoffmann. Ces ouvrages font partie du Musée japonais de Leyde.

1) Nous en devons la traduction, ainsi que celle des titres d'ouvrages perses et turcs, à l'extrême obligeance de M. le docteur M. ENGER à BONN.

2) Le nom de l'auteur est indéchiffrable.

aigle-autour, appelé Morphnos ou Spizaëtos des naturalistes. Le KARTSCHAL est pour M. de Hammer p. XV et 9, l'oiseau St. Martin, non obstant que l'on sache que cet oiseau faible n'a peut-être jamais été employé pour la chasse au vol et que personne n'y pensera de faire voler à cet oiseau le chevreuil ni le cerf, animaux que l'on chasse avec le Kartschal. Le TOGHRUL paraît appartenir au genre des aigles proprement dits; mais ce n'est certainement pas, comme le suppose M. de Hammer, l'espèce d'aigle de mer appelée par Pallas Falco leucoryphos, cet oiseau n'étant nullement propre à la chasse au vol.. La description du LESAK ou KILITSCH KUSCH, p. II, pris par M. de Hammer pour le hobereau, se rapporte plutôt à la cresserelle. M. de Hammer enfin, en traduisant le mot turc TSHAKIR par autour (Habicht), ne paraît pas avoir fait attention que l'auteur turc donne très souvent à cet oiseau des yeux noirs ou foncés; or, tout le monde sait que les autours ont toujours les yeux jaunes, tandis et que sont au contraire les faucons qui les ont constamment d'un brun foncé.

La liste suivante contient les noms de plusieurs auteurs de fauconnerie, dont les ouvrages n'ont pas été publiés, ou qui ne sont pas parvenus jusqu'à nos temps et dont on ne connaît souvent pas même le titre. 1)

137.) ALREDUS, qui aurait écrit, suivant IO. LELANDUS, cap. 183, un ouvrage intitulé: DE EDUCATIONE ACCIPITRUM.

138.) DENIS LE GRAND, évèque de Senlis, qui a écrit, suivant Gace de Vigne, un TRAITÉ DE LA CHASSE DES FAUCONS.

139.) HENRI, ROI D'ANGLETERRE, aurait écrit, suivant DEUDES DE PRADES, un livre sur la fauconnerie. Ce troubadour en parle dans les termes suivants: «En un libro del rei Enric | D'Anglaterra, lo pros e 'l ric, | Que amet plus auzels e cas, | Que non fes anc nuill' crestias, | Trobei d'azautz esperimens, | On no cobe far argumens, | Car non es als mas bona fes, | Que sol valer mais c'autra res." Voir, Raynouard, Choix des poésies originales des troubadours, tome 5me, p. 133. C'est probablement Henri I surnommé Beauclerc que Deudes de Prades a voulu désigner.

140). GUILIELMUS, Fauconnier de Roger, Roi de Sicile, et dont parlent Albert le grand et Gessner, p. 27.

141). Le ROI DAUCUS. G. Tardif dit dans la préface de son art de la Faulconnerie: Lequel livre ay translaté en François du livre en Latin du Roy Daucus, qui premier trouva et escrivit l'art de la Fauconnerie. Arthelouche nomme cet auteur Roi d'Ancus, d'autres Roi Danchus. Tout le monde ignore qui a été cet écrivain qui s'est évidemment servi de ce pseudonyme pour cacher son véritable nom. On ne sait pas non plus quand ni où il a vécu; mais tout porte à croire qu'il appartient à la même catégorie que les autres fauconniers dont les ouvrages ont servi de base à ceux de G. Tardif et de Franchières.

142.) GUILLINUS, dont l'ouvrage écrit en latin a été traduit par G. Tardif pour son «Art de la Faulconnerie."

143.) MOAMUS, dont l'ouvrage est un de ceux que G. Tardif a traduit du latin en français et dont il a tiré parti pour son «Art de la Faulconnerie. Arthelouche qui en parle également, écrit Moymon. C'était, suivant Rigault, un fauconnier arabe.

144.) GUICENAS appartient encore au nombre de ceux dont l'ouvrage en latin a été exploré par G. Tardif.

MOLOPIN. Suivant de Franchières, «en son temps maistre Faulconnier du Prince d'Antioche et frère jadis du Roy de Chypre." Le manuscrit de son ouvrage existe, au dire de l'éditeur de la fauconnerie de J. de Franchières, à la bibliothèque du Roi.

145.) MICHELIN. De Franchières qui a utilisé le manuscrit de ce fauconnier, déposé à la bibliothèque du Roi, dit de lui: «Cestuy fut Faulconnier, tout son temps du Roy de Chypre frère du prince d'Antioche. Il était, ainsi que Molopin et Cassian, contemporain de De Franchières: voir sa Fauconnerie, p. 51, verso.

146.) AYMÉ CASSIAN, dont De Franchières parle dans les termes suivants: «Cestuy fut grec et de l'île de Rhodes, et fut moult bon Faulconnier et vesquit longtemps; et moi-même l'ai vu en mon temps faire moult de belles cures en fait de Faulconnerie." Le manuscrit de Cassian se trouvait également à la Bibliothèque du Roi.

147.) MARAVEQUIUS, dont parle Rigault.

148.) LOPEZ AIALA, également mentionné par Rigault.

149.) ATANACIS, fils de Gallacien, voir d'Arcussia, p. 29.

150.) JORDANO, excellent fauconnier et auteur de fauconnerie, suivant Federigo Giorgio, p. 64, edit. de 1567.

151.) ANTONIO, dont parle également F. Giorgio, p. 96.

152.) LUCHINO, encore cité par F. Giorgio.

153.) FEDERIGO ZORZI, voir Carcano, chap. 23.

154.) HIERONYMUS CORNARIUS; ibid. chap. 30.

155.) MANOLI, dont Carcano dit qu'il fut: GRAECUS FALCONARIUS DOM. BARTHOLOMAEI ALYIANI FAMOSISSIMUS.

Nous terminons cette revue bibliographique en faisant observer que nous n'avons pas cru devoir faire mention d'un grand nombre d'autres articles touchant la fauconnerie et compris dans des dictionnaires, dans des encyclopédies et d'autres ouvrages éphémères de ce genre.

1) BARTHOL. ANGLICUS, DE PROPRIETATE RERUM XII, cap. 2, parle d'un certain BEDA, qui serait, suivant Schneider, p. 1221, l'auteur le plus ancien sur la fauconnerie. Je ne connais d'autre Beda que celui surnommé le Vénérable, dans les ouvrages duquel on ne trouve que la dérivation du mot ACCIPITER d'ACCIPERE. Voir les OPERA BEDAE VENERABILIS, Basileae, 1563, in fol., tome 8, p. 332.

EXPLICATION DES PLANCHES

ACCOMPAGNANT CET OUVRAGE.

A. Le frontispice. Les vignettes dont le frontispice se trouve orné, forment une série de petits sujets relatifs à l'histoire du faucon et de la fauconnerie. Ils ont été arrangés de manière que ceux du côté droit de la planche sont en quelque sorte les pendants de ceux du côté gauche. C'est aussi l'ordre que nous garderons dans l'énumération suivante, commençant par la première vignette d'en haut du côté gauche.

1. Dénichement des faucons niais. Voir les pages 42 et 43 de notre ouvrage.

2. Prise des faucons passagers dans les bruyères des Pays-Bas. Voir les pages 43 et 44.

3. Premières leçons d'affaîtage du faucon. Voir page 50, 1re colonne.

4. Affaîtage du faucon pour le vol du héron. Voir. p. 52, 1re colonne.

5. Fauconniers hollandais avec leurs faucons dans l'auberge. Voir page 87, 1re colonne.

6. Cabinet dans lequel on tient les oiseaux de chasse. Les fauconniers y sont occupés à laver et à fumer l'oiseau. Voir p. 46.

7. Service divin, au moyen âge, dans l'église Notre Dame d'Evreux. Voir p. 71, 2me colonne et p. 72, 1re colonne.

8. Marche des rois au moyen âge. Voir p. 72, 1re colonne.

9. Vol de l'antilope avec l'aigle chez les Kerguises; d'après les indications de Pallas. Voir p. 64, 2me colonne.

10. Vol de la grue et du héron chez les Japonais; d'après un tableau japonais rapporté du Japon par M. de Siebold. Voir p. 65 et suiv.

11. Vignette du milieu. Elle représente une des grandes chasses au vol que faisait Louis XIII, pendant les premières années de son mariage, dans les environs de Paris. Voir p. 75, 2me colonne.

L'espace encadré par ces trois vignettes comprend les figures de la cage pour prendre l'autour, voir p. 44, 2me colonne; du milan royal, p. 55, 2me colonne; de la pie-grièche, p. 43; du grand-duc, p. 55, 2me colonne; des fauconniers, des entraves etc., p. 4, 2me colonne; du leurre, p. 4, 1re colonne, et de la queue de renard, p. 55, 2me colonne.

Le titre, au centre du frontispice est couronné par le faucon chaperonné perché sur le poing du fauconnier, et surmonté de l'ancienne devise des fauconniers: Mon espoir est en pennes.

B et *C*. Deux grands tableaux, représentant le vol du héron sur les bruyères environnant le château royal du Loo en Gueldre. Ces tableaux ont été dessinés sur les lieux, pendant les mois de Juin et de Juillet de l'année 1843, par M. J. B. Sonderland.

Le premier tableau représente le moment où, au cri mille fois répété de «à la vol» les partisans de cette chasse se mettent en route pour suivre le vol. On voit, au centre du tableau, feu Son Altesse royale le prince Alexandre des Pays-Bas suivi du duc de Leeds et d'autres membres de la société. Du côté droit du tableau, se trouvent les fauconniers Fr. van den Heuvell monté à cheval avec le faucon sur le poing, et A. Mollen, montant à cheval du côté droit à la manière des fauconniers. Près de lui se tient un aide-fauconnier qui porte la cage avec les oiseaux de chasse. Sur l'avant-scène à droite se voit un autre aide-fauconnier occupé d'attacher à terre un de ses oiseaux. D'autres faucons et des hérons pris se trouvent groupés autour de la cage vide qui a servi à transporter les oiseaux sur les lieux de la chasse. Au second plan du tableau, du côté gauche, se trouve représentée la cabane, rendez-vous de la société. Elle est construite sur une colline et entourée de la foule de curieux qui se portent sur ces lieux pour contempler le beau spectacle qu'offre le vol du héron. On aperçoit sur le même plan, mais à gauche, deux fauconniers allant avec leurs faucons à la rencontre du héron et, au lointain, à gauche du héron approchant, le fauconnier en vedette qui, le premier, a donné le signal de l'arrivée du héron. Voir les pages 53 et 54 de notre ouvrage.

Le second tableau représente le moment où le héron, que l'on vient de voler, a été terrassé par le faucon. Sa Majesté notre roi, à cette époque prince d'Orange, suivi par son adjudant, M. le Baron van Tuyll van Serooskerken, étant le premier arrivé sur le lieu où gît le héron, s'est arrêté pour attendre la reprise des faucons dont s'occupent le fauconnier J. Bots et son aide-fauconnier. M. Newcome, descendu de cheval, dirige les opérations des fauconniers. Voir p. 54, 2me colonne.

D. et *E*. Deux planches représentant les instruments de fauconnerie, décrits aux pages 3 et suivantes de notre ouvrage.

Sur la planche *D* se trouvent représentés: 1, le leurre; 2, 3 et 4, le chaperon vu par derrière, par devant, et de profil; 5 et 6, la fauconnière, vue de deux côtés (figures réduites au tiers de la grandeur naturelle); 7 et 8 le chaperon de rust, vu par devant et par derrière.

La planche *E* comprend les figures des objets suivants: 1, la boîte au pât; 2, à droite de la boîte, les étuis jumeaux que l'on applique aux pointes des mandibules des hérons pris vivants; 3, du côté gauche de la boîte, la sonnette; 4, les aiguilles à enter; 5, à gauche de la planche, les entraves pour l'autour; 6, du côté droit de la planche, les entraves destinées pour les faucons; 7, au centre de la planche, une penne de faucon raccommodée; 8, au dessus de la 7me figure, la bride; 9, du côté droit, les pinces; 10, du côté gauche, le canif; 11, la plaque de cuivre que l'on met aux pieds des hérons pris, auxquels on rend la liberté; 12, instrument de fer, servant à faire les nœuds du porte-sonnette; 13, alène de bois, servant à élargir les fentes des entraves.

I à XII, Douze planches représentant les oiseaux de chasse, grandeur naturelle.

I. Le Groënlandais, faucon blanc mué, muni d'entraves, de sonnettes et du chaperon, sur le poing du fauconnier.

II. Le tiercelet hagard du faucon d'Islande.

III. Le tiercelet hagard de gerfaut.

IV. Le gerfaut sors.

V. Le sacre hagard.

VI. Le lanier hagard.

VII. Le faucon hagard.

VIII. Le tiercelet sors de faucon, très jeune, dit, au plumage de cresserelle.

IX. L'émérillon hagard, son tiercelet et l'émérillon sors.

X. L'autour hagard.

XI. Le tiercelet sors d'autour.

XII. L'épervier sors et le mouchet hagard. Le paysage de cette planche offre la vue du village de Valkenswaerd.

INDEX.

FRONTISPICE AVEC LE TITRE DE L'OUVRAGE.
DEDICACE.
AVANT-PROPOS.
DES TERMES DE FAUCONNERIE . . . . . page 1
DES INSTRUMENTS DE FAUCONNERIE 3
DES OISEAUX DONT ON SE SERT POUR LA CHASSE AU VOL. . . . 5
Des oiseaux de haut vol 8
Du faucon blanc 9
Du faucon d'Islande. 13
Du gerfaut 15
Du sacre 17
Du lanier 19
Du lanier alphanet ou tunisien 23
Du faucon 24
De l'émérillon 30
Des faucons d'Europe que l'on n'emploie pas pour la chasse au vol . . . 32
Du hobereau 33
Du faucon saphir 34
De la cresserelle 35
De la cresserellette 36
Du faucon aux pieds rouges. 37
Des oiseaux de bas-vol. 37
De l'autour. 38
De l'épervier 40
DE LA MANIÈRE DE PRENDRE LES OISEAUX DE CHASSE 42
DE LA MANIÈRE DE TRAITER LES OISEAUX DE CHASSE 44
DE L'ÉDUCATION ET DE L'AFFAÎTAGE DES OISEAUX DE CHASSE . . 46
DE LA MANIÈRE DE CHASSER A L'OISEAU ET DES DIFFÉRENTS VOLS USITÉS EN EUROPE. 53
NOTICES HISTORIQUES SUR LA CHASSE AU VOL 57
De l'origine de la fauconnerie. 57
De la fauconnerie en Asie 60
— — en Amérique 68
— — en Afrique 69
— — en Europe 70
— — en France 72
— — chez les Italiens, les Espagnols et les Portugais 76
— — en Angleterre. 76
— — chez les Allemands 77
— — au Danemarck, en Norwége et en Suède. 80
— — en Russie. 84
— — à la cour des empereurs Byzantins 84
— — dans les Pays-Bas. 85
— — des temps modernes 87
CATALOGUE RAISONNÉ DES OUVRAGES DE FAUCONNERIE . . . I à VI
EXPLICATION DES PLANCHES.
INDEX.

FIN.

Dessiné par J. B. Sonderland.

Lith par J. Dillmann.

LE VOL DU HÉRON 1.

Publié chez Arnz & Comp. Leide à Dusseldorf

Dessiné par J.B. Sonderland.

Lith. par J. Diffmann.

LE VOL DU HÉRON 2.

Publié chez Arnz & Comp. Leide & Dusseldorf

Publié chez A. ARNZ et Comp. à Leide.

Dessine par PORTMAN et VAN WOUW.

Publié chez A. ARNZ et Comp. à Leide

Dessiné par PORTMAN et VAN WOUW

Publié chez A. ARNZ et Comp. à LEIDE.

Dessiné par M. WOLF

LE GROËNLANDAIS, FAUCON BLANC MUÉ.

Publié chez A. ARNZ et Comp. à LEIDE.

Dessiné par M. WOLF ; accessoires par C. SCHEUREN

LE TIERCELET HAGARD DE FAUCON D'ISLANDE.

Publié chez A. ARNZ et Comp. à LEIDE

Dessiné par M. WOLF

LE TIERCELET HAGARD DE GERFAUT.

Dessiné par M. WOLF

Publié chez A. ARNZ et Comp. à LEIDE

LE GERFAUT SORS.

Publié chez A. ARNZ et Comp. à LEIDE.

Dessiné par M. WOLF accessoires par G. SAAL.

LE SACRE HAGARD.

Dessiné par M. WOLF accessoires par G. SAAL.

Publié chez A. ARNZ et Comp. à LEIDE.

LE LANIER HAGARD.

Publié chez A. ARNZ et Comp. à Leide.

Dessiné par WOLF; accessoires par SCHEUREN.

FAUCON HAGARD.

Publié chez A. ARNZ et Comp. à LEIDE.

Dessiné par M. WOLF, accessoires par SCHEUREN.

LE TIERCELET SORS DE FAUCON, AU PLUMAGE DE CRESSERELLE.

Lith Inst v Arng & Cie à Leide & Dusseldorf

Dessiné par Wolf
Lith par Wendel

L' ÉMÉRILLON HAGARD, LE TIERCELET SORS ET HAGARD D' ÉMÉRILLON.

Publié chez A. ARNZ et Comp. à LEIDE.

Dessiné par M. WOLF accessoires par G. SAAL.

L'AUTOUR HAGARD.

Publié chez A. ARNZ et Comp. à Leide

Dessiné par WOLF, accessoires par SCHLEGEL

LE TIERCELET SORS DE L'AUTOUR.

Dessiné par Wolf
Lith. par Wendel

L'ÉPERVIER SORS ET LE MOUCHET HAGARD.